

**LES PARCOURS D'INTÉGRATION D'IMMIGRANTS ADULTES À LA  
FRANCOPHONIE CANADIENNE : ANALYSE DISCURSIVE DES RÉCITS DE VIE  
D'IRANIENS DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE**

**ELHAM SEHAT GHOLNIKOO**

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa  
dans le cadre des exigences du programme  
de doctorat ès arts en lettres françaises

Département de français  
Faculté des arts  
Université d'Ottawa

## Résumé

Dans cette thèse, je trace les parcours d'intégration d'immigrants iraniens adultes à la francophonie canadienne en mettant en relation trois facteurs susceptibles d'influencer ces parcours, mais qui ont pourtant rarement été abordés conjointement par les chercheurs. Il s'agit de structures et services francophones, de représentations linguistiques de la minorité et de la majorité linguistique canadiennes que se construisent les immigrants, ainsi que des idéologies développées par rapport aux variétés de la langue française. Les analyses de ces trois facteurs m'amènent à dessiner le portrait du processus d'intégration des immigrants en mettant l'accent sur l'incidence des choix linguistiques. Pour cette étude, j'ai choisi la région de la capitale nationale (Ottawa-Gatineau), car c'est une région frontalière où se côtoient les groupes francophone et anglophone.

Quatorze entretiens semi-dirigés avec des immigrants adultes d'origine iranienne ont été réalisés et analysés en utilisant l'approche de récit de vie, à l'aide du protocole d'analyse thématique réflexive de Braun et Clarke (2006, 2012a) et du modèle d'analyse développé par Anne-Marie Houdebine (2002).

Les résultats montrent que les structures d'accueil officielles et l'offre de services en français dans la région de la capitale nationale n'encouragent pas suffisamment les immigrants à s'intégrer à la communauté francophone. Par rapport aux représentations linguistiques de la majorité et de la minorité linguistiques officielles du Canada qu'ont développées les Iraniens de cette étude, les données dévoilent que selon ceux-ci l'anglais et le français ne jouissent pas du même statut, notamment sur le marché du travail. Quant aux variétés de français canadien, elles font l'objet de plusieurs commentaires et jugements normatifs de la part des répondants.

## Dédicace

À mes très chers parents, source de vie, d'amour et d'affection,  
À mon cher frère, source d'espoir et de soutien,  
À ma petite nièce, source de motivation,  
À la mémoire de ma grand-mère et de mon grand-père,

En témoignage de mon éternelle reconnaissance.

## Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier ma directrice de thèse, Madame Monika Jezak, qui a accepté de diriger cette thèse, sans qui j'aurais maintes fois abandonné. Je la remercie infiniment pour sa disponibilité, même pendant le weekend, et son attention aux détails qui m'ont permis de repousser mes limites. Par son expérience dans le domaine, elle a su me proposer des corrections et des commentaires enrichissants, me permettant ainsi de clarifier ma pensée et d'apprendre à mieux la structurer. Je suis aussi très reconnaissante pour la compréhension et le soutien constant qu'elle a démontrés pendant ce long « parcours du combattant » loin de la famille et isolée à cause de la pandémie de COVID-19. Merci pour votre patience, vos bons mots, votre encouragement et votre joli sourire qui, à travers d'innombrables rendez-vous téléphoniques sur FaceTime, me donnaient l'espoir de penser « oui Elham, tu vas y arriver ». Grâce à la confiance qu'elle m'a accordée, j'ai pu croire en moi.

Je tiens également à remercier ma co-directrice de thèse, Madame France Martineau, qui m'a ouvert un nouvel horizon vers l'analyse du discours à travers son cours « La circulation de la parole : normes, pratiques et discours en Amérique française » et qui, la première, m'a encouragée dans cette thèse. Je la remercie d'avoir accepté de co-diriger ma thèse et de me fournir de précieux conseils et des commentaires éclairants qui m'ont permis d'améliorer grandement la qualité de ma thèse. Ses conseils avisés et son écoute tout au long de mon parcours ont été d'une aide inestimable.

J'exprime aussi ma gratitude envers les membres de mon comité d'évaluation qui ont fourni des critiques et conseils pertinents à la réalisation de ce projet. Merci également au personnel de la Faculté des arts, notamment du Département de français ainsi que de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme, pour leur soutien tout au long de mes études doctorales.

Ce projet n'aurait pas vu le jour sans la collaboration des membres de la communauté iranienne d'Ottawa-Gatineau ainsi que le Réseau d'Ottawa Iranian Community. Un grand merci du fond du cœur à tous les participants de cette recherche. Je suis vraiment reconnaissante de la confiance que ces personnes m'ont accordée et de leur sincérité au cours des entrevues.

Mes plus sincères remerciements à ma famille, surtout ma mère, mon père, mon frère, Reyhaneh, Peyvand, Baba Nasser, Khaleh Monir, et Yekta, ainsi que mes amis Denis, Richard et Jack qui m'ont toujours encouragée et m'ont soutenue dans des moments difficiles, avec leurs mots et leurs prières, tout au long de ce projet.

## Table des matières

Résumé.....	ii
Dédicace.....	iii
Remerciements.....	iv
Table des matières.....	vi
Liste des figures .....	x
Liste des tableaux.....	xi
Chapitre I : Introduction et problématique.....	1
1.1. Introduction.....	1
1.2. Problématique.....	4
1.3. Francophonie canadienne .....	7
1.3.1. Le Québec .....	14
1.3.2. L’Ontario .....	16
1.4. Immigration francophone .....	18
1.4.1. Profil sociodémographique des immigrants au Canada.....	20
1.4.1.1. Le Québec .....	23
1.4.1.2. L’Ontario.....	25
1.4.2. Enjeux et défis d’intégration à la francophonie canadienne .....	26
1.5. Immigration iranienne .....	29
1.5.1. Affinité des Iraniens avec la langue et la culture françaises.....	35
Chapitre II : Revue des écrits.....	38
2.1. Structures de gouvernance francophones et services en français dans la région de la capitale nationale .....	38
2.1.1. Région de la capitale nationale .....	40
2.2.2. Structures de gouvernance et services pour les francophones de la région de la capitale nationale .....	43
2.2.3. Structures de gouvernance et services en français pour l’immigration francophone de la région de la capitale nationale.....	46
2.2. Représentations linguistiques .....	50
2.3. Polysémie du concept de minorité linguistique.....	53
2.3.1. Recherche sur les minorités francophones canadiennes .....	59
2.4. Idéologie et imaginaire linguistiques.....	69
2.4.1. Idéologie du standard.....	71

2.4.2. Insécurité linguistique.....	73
2.4.3. Imaginaire linguistique .....	74
Chapitre III : Questions de recherche et méthodologie .....	79
3.1. Questions de recherche.....	79
3.2. Méthodologie.....	82
3.2.1. Positionnement de la chercheure .....	82
3.2.2. Cadre méthodologique : le récit de vie .....	85
3.2.3. Guide d'entretien .....	89
3.2.3.1. Profil sociolinguistique .....	90
3.2.3.2. Parcours migratoire .....	90
3.2.3.3. Pratiques langagières.....	91
3.2.3.4. Représentations et idéologies linguistiques .....	91
3.2.4. Validation du guide d'entretien .....	92
3.3. Participants .....	93
3.3.1. Recrutement des participants .....	93
3.3.2. Profil des participants .....	94
3.4. Cueillette de données.....	95
3.5. Traitement des données : traduction et transcription.....	97
3.6. Analyse des données : analyse thématique réflexive de Braun et Clarke et application du modèle de l'imaginaire linguistique d'Houdebine .....	99
Chapitre IV : Rôle des structures de gouvernance francophones et de l'offre de services en français dans les parcours migratoires des Iraniens dans la région de la capitale nationale : résultats et discussion.....	106
4.1. Accueil.....	107
4.1.1. Structures et services financés par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, ainsi que par les organismes communautaires et associations.....	107
4.1.1.1. Premiers contacts : services frontaliers.....	108
4.1.1.2. Structures et services d'aide à l'établissement.....	111
4.1.2. Ressources informelles d'aide à l'établissement .....	117
4.2. Éducation.....	122
4.2.1. Structures éducatives pour adultes.....	122
4.2.2. Structures éducatives pour enfants .....	125
4.3. Structures et services pour immigrants établis .....	129
4.3.1. Environnement de travail.....	130

4.3.2. Réseaux sociaux et activités culturelles et de loisir .....	133
4.3.2.1. Activités organisées .....	137
4.3.3. Foyer .....	139
4.3.3.1. Médias .....	141
4.4. Discussion.....	142
Chapitre V : Rôle des représentations de la minorité et majorité linguistiques dans les parcours migratoires des Iraniens dans la région de la capitale nationale : résultats et discussion.....	155
5.1. Représentations des rapports entre le français et l’anglais et du statut du français avant l’immigration au Canada .....	156
5.1.1. Le français en tant que langue du Québec .....	157
5.1.2. Le français est l’anglais sur un pied d’égalité au Canada.....	158
5.1.3. L’anglais comme langue dominante au Canada .....	159
5.2. Représentations des rapports entre le français et l’anglais et du statut du français après l’immigration au Canada .....	161
5.2.1. L’anglais comme langue de pouvoir dans la région de la capitale nationale .....	162
5.2.2. Bilinguisme asymétrique dans la région de la capitale nationale .....	165
5.2.3. Immigrants iraniens face à la compétition de statut entre les communautés francophones et anglophones de la région de la capitale nationale .....	168
5.2.4. Lutte pour les droits linguistiques des francophones vue par les immigrants iraniens .....	173
5.2.5. Statut du français et de l’anglais dans le monde des sciences et de la technologie .....	179
5.2.6. Statut du français et de l’anglais au travail .....	180
5.2.6.1. Rapports entre le français et l’anglais dans le secteur privé .....	181
5.2.6.2. Rapports entre le français et l’anglais dans le secteur public : la fonction publique fédérale.....	183
5.3. Discussion.....	187
Chapitre VI : Rôle de l’idéologie d’une langue standard et des jugements normatifs liés à la standardisation linguistique dans les parcours migratoires des Iraniens dans la région de la capitale nationale : résultats et discussion.....	196
6.1. Normes évaluatives et identitaires.....	199
6.1.1. Le « français canadien », une variété moins connue et perçue comme incompréhensible .....	199
6.1.2. Le « français canadien » aussi compréhensible que la variété française .....	204
6.1.3. Rapports de pouvoir entre les différentes variétés de français .....	206
6.2. Normes fictives et prescriptives .....	208

6.2.1. Valeur instrumentale et affective du français .....	208
6.2.2. Valeur esthétique et affective des variétés de français .....	213
6.3. Normes communicationnelles .....	218
6.3.1. Insécurité linguistique chez le locuteur non-natif.....	218
6.3.1.1. Le rôle de l’interlocuteur francophone.....	219
6.3.1.2. Le rôle du locuteur allophone .....	222
6.3.2. Stratégies communicationnelles face à la nouvelle variété du français.....	227
6.3.2.1. Nouvelle variété du français vue comme une opportunité de mieux s’intégrer .....	227
6.3.2.2. Nouvelle variété du français vue comme un obstacle à l’intégration .....	231
6.4. Discussion.....	233
Chapitre VII : Conclusion.....	241
7.1. Contributions .....	241
7.2. Limites .....	245
7.3. Implications .....	247
7.4. Quelques pistes de recherches futures .....	248
Bibliographie.....	250
Annexe I : Guide d’entretien.....	273
Annexe II : Annonce de recrutement .....	277
Annexe III : Formulaire d’information et de consentement .....	278

## Liste des figures

FIGURE I - DIX PRINCIPAUX PAYS DE NAISSANCE DES IMMIGRANTS RÉCENTS, CANADA 2016.....	21
FIGURE II - RÉGION MÉTROPOLITAINE DE LA CAPITALE-NATIONALE (OTTAWA-GATINEAU) .....	40
FIGURE III - MODÈLE DE L'IMAGINAIRE LINGUISTIQUE (D'APRÈS LES TRAVAUX D'HOUEBINE)..	76
FIGURE IV- EXEMPLE DU CODAGE DANS NVIVO .....	103

## Liste des tableaux

TABLEAU I - POURCENTAGE DE LA POPULATION FRANCOPHONE EN SITUATION MINORITAIRE PAR PROVINCE.....	8
TABLEAU II - ÉVOLUTION DES TAUX DE DISCONTINUITÉ LINGUISTIQUE DE 1917 À 2006 DANS LES PROVINCES DU CANADA HORS QUÉBEC .....	10
TABLEAU III - TAUX DE TRANSMISSION DU FRANÇAIS PAR LES COUPLES EXOGAMES DANS LES NEUF PROVINCES DU CANADA (1991, 2001, 2006).....	11
TABLEAU IV - LOIS ET POLITIQUES PROVINCIALES ET TERRITORIALES ACTUELLEMENT EN VIGUEUR POUR LA PROTECTION DE LA LANGUE FRANÇAISE .....	12
TABLEAU V - CAPACITÉ DE SOUTENIR UNE CONVERSATION EN FRANÇAIS AU QUÉBEC EN 2016 ..	15
TABLEAU VI - CAPACITÉ DE SOUTENIR UNE CONVERSATION EN FRANÇAIS EN ONTARIO EN 2016	16
TABLEAU VII - PROFIL DES RÉPONDANTS EN 2019 .....	95
TABLEAU VIII - EXEMPLES DU PREMIER CODAGE COULEUR.....	102
TABLEAU IX - APPLICATION DU MODÈLE DE L'IMAGINAIRE LINGUISTIQUE D'HOUDEBINE (2002) À MON CORPUS DE DONNÉES.....	105
TABLEAU X - FORMATIONS SUIVIES AU CANADA.....	123
TABLEAU XI - LIEU DE TRAVAIL ET RÉSIDENCE DES PARTICIPANTS EN 2019.....	131
TABLEAU XII - LANGUE PRINCIPALEMENT UTILISÉE AU FOYER.....	139

## **Chapitre I : Introduction et problématique**

Dans ce chapitre, je présente brièvement l'introduction et la problématique de ce projet. Dans un deuxième temps, je fais un survol des enjeux et des défis de la francophonie canadienne qui constitue la communauté d'accueil potentielle des immigrants iraniens, surtout celle en situation minoritaire. Dans un troisième temps, je traite du phénomène politique et démographique de l'« immigration francophone » qui représente des opportunités pour les nouveaux arrivants ainsi que des défis pour eux et leurs communautés francophones d'accueil. Je termine ce chapitre par la présentation des enjeux propres à l'immigration iranienne vis-à-vis l'intégration à la francophonie canadienne.

### **1.1. Introduction**

Les migrations, avec leurs espoirs et leurs défis, sont un des phénomènes-phares de notre époque. Depuis les années 1970, le Canada a connu un accroissement de l'immigration en provenance du monde entier. Cet accroissement et cette diversification ethnolinguistiques des nouveaux arrivants ont posé des défis démographiques et économiques pour le Canada dans son ensemble et pour les communautés francophones en particulier, au Québec et hors Québec. En effet, malgré le bilinguisme officiel du Canada, les Canadiens anglophones et francophones ne sont pas toujours sur un pied d'égalité, notamment sur le marché du travail où, à l'échelle du pays, l'anglais est la langue dominante. Dans ce contexte, l'arrivée massive d'immigrants qui choisissent majoritairement l'anglais comme langue d'intégration (Gallant, 2011), pose problème à la vitalité des communautés francophones, notamment celles hors Québec. Ainsi, la présence de structures d'accueil pour aiguiller les immigrants francophiles/francophones vers la communauté francophone et une offre de services leur permettant de « vivre en français » sont des éléments primordiaux pour favoriser leur intégration à cette communauté. En même temps, il faut tenir

compte de certaines représentations et idéologies chez les immigrants, créées avant ou après l'immigration au Canada, qui peuvent, elles aussi, jouer sur le choix d'une communauté d'accueil plutôt que l'autre.

Dans cette étude, je m'intéresse donc aux parcours d'intégration des immigrants adultes d'origine iranienne vivant dans la région de la capitale nationale d'Ottawa-Gatineau, et notamment aux facteurs susceptibles de créer un désir de s'intégrer ou non à la francophonie canadienne. Le choix de la région de la capitale nationale d'Ottawa-Gatineau comme terrain de cette recherche est motivé par le fait que d'une part cette région représente une destination populaire parmi les immigrants francophones et d'autre part, elle offre la présence de communautés anglophones et francophones, majoritaires et minoritaires, auxquelles les immigrants peuvent vouloir s'intégrer. Le choix d'immigrants iraniens comme participants de cette recherche relève du fait que la communauté iranienne est un des groupes principaux de l'immigration récente au Canada et que cette population, sans avoir le français comme langue maternelle, connaît souvent le français ou est francophile eu égard à des affinités culturelles historiques avec la France.

Dans ce projet, je vise à étudier l'impact de trois facteurs sur le parcours migratoire des immigrants iraniens : 1) les structures d'accueil et les services offerts aux immigrants qui pourraient leur permettre de choisir la francophonie canadienne et de s'y intégrer, 2) les représentations de la majorité et de la minorité linguistiques en ce qui a trait aux communautés francophones et anglophones canadiennes et 3) l'idéologie du standard et son rôle par rapport aux représentations des variétés de français canadien. Si ces trois facteurs ont été étudiés séparément dans les recherches précédentes que j'ai pu recenser, cette recherche-ci envisage leur impact conjoint sur les parcours migratoires.

Pour cette étude, 14 entretiens semi-dirigés de type récit de vie ont été réalisés avec des immigrants adultes d'origine iranienne. Une seule rencontre a eu lieu avec chaque participant de façon à garder la spontanéité des témoignages. Grâce au récit de vie, les données recueillies sont d'une remarquable profondeur qualitative et ont permis une fine analyse des processus d'intégration tenant compte des éléments qui ont facilité ou ralenti ce processus, ainsi que des stratégies d'intégration employées par chacun. Pour l'analyse des discours métalinguistiques, le modèle d'Anne-Marie Houdebine (2002) a servi à faire ressortir les jugements subjectifs des participants par rapport aux variétés de français, ainsi que par rapport aux jeux de force entre le français et l'anglais au Canada. Cette analyse a permis de répondre à plusieurs questions : Quels sont les discours métalinguistiques qui caractérisent les entretiens? Dans quelle mesure ces discours se distinguent-ils selon que les participants vivent dans une communauté francophone majoritaire ou minoritaire? Les vécus sociolinguistiques de chaque participant ont-ils des impacts sur leur trajectoire d'intégration? La situation frontalière de la région d'Ottawa-Gatineau laisse-t-elle des traces sur leurs représentations linguistiques? Comment les pratiques linguistiques des immigrants se distinguent-elles selon leur imaginaire linguistique?

Cette thèse s'organise en sept chapitres. Le premier chapitre présente les grandes lignes de la recherche et aborde des questions touchant le contexte sociodémographique de la francophonie canadienne, soit la question de la francophonie canadienne au Québec et hors Québec (en contexte minoritaire), et celle de l'immigration francophone et de ses enjeux. J'y aborde également la question de l'immigration iranienne au Canada, la population cible de cette recherche, ainsi que celle de ses liens avec la langue française. Ensuite, dans le Chapitre II, je présente les notions théoriques qui sous-tendent cette thèse et je passe en revue les études antérieures en fonction de trois thèmes-clés de cette thèse : 1) structures de gouvernance et services en français, 2)

représentations linguistiques et 3) idéologies linguistiques. Les raisons qui ont motivé le choix de la région de la capitale nationale pour cette recherche, dont ses caractéristiques frontalières et sa gouvernance, sont également précisées dans le Chapitre II. Le Chapitre III présente les questions de recherche et la méthodologie. J’y explique d’abord mon positionnement en tant que chercheure, et également mon choix de cadre méthodologique, le développement du guide d’entretien, le déroulement des entretiens, le profil et les critères de recrutement des répondants, de même que les modalités de transcription et de traduction des données recueillies. Finalement, les techniques d’analyse de données qui s’appuient sur les cadres de Braun et Clarke et d’Houdebine sont également abordées et exemplifiées. Les trois chapitres suivants, IV, V et VI, discutent des résultats de l’analyse en fonction des questions de recherche : le rôle des structures d’accueil et des services en français dans l’aiguillage des immigrants vers la francophonie canadienne (Chapitre IV), l’impact des représentations linguistiques de la majorité-minorité linguistique dans le processus d’intégration (Chapitre V) et le rôle de l’idéologie du standard dans le choix du français et la trajectoire migratoire (Chapitre VI). Finalement, le Chapitre VII conclut cette étude en discutant de ses apports et limites et en offrant des pistes de réflexion pour des décideurs politiques et pour des recherches futures.

## **1.2. Problématique**

Depuis l’adoption de la Loi sur les langues officielles en 1969, le Canada a deux langues officielles - le français et l’anglais. Toutefois, dans les faits, les deux langues n’ont pas le même poids démographique et l’anglais est la langue de la majorité (75,4 % de la population a l’anglais comme première langue officielle) (Statistique Canada, 2019). En ce qui concerne la francophonie canadienne, lors du recensement de 2016, dans le contexte d’une population canadienne totale de 35,15 millions, le français était la première langue officielle de près de 7,45 millions de personnes

(au-delà de 21 %), dont 6,37 millions habitaient au Québec, et le reste (1,07 millions) était réparti dans les autres provinces et territoires du Canada (Statistique Canada, 2019).

La vitalité des communautés francophones est un enjeu de taille pour le Canada. D'une part, comme le constate Martel (2003), les francophones sont historiquement un des deux peuples fondateurs du pays. D'autre part, le gouvernement canadien fédéral a pris en 1982 des engagements constitutionnels vis-à-vis des communautés francophones : « Le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada; ils ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada. » (Charte canadienne des droits et libertés, article 16 (1), Gouvernement du Canada, 1982)

À la lumière de ces engagements moraux et légaux, force est de constater que la francophonie canadienne fait face à plusieurs défis. Tout d'abord, au Québec, province officiellement unilingue francophone depuis l'instauration de la Loi sur la langue officielle en 1974 (Loi 22) mais surtout depuis l'adoption en 1977 de la Charte de la langue française (Loi 101), le français doit sans cesse réaffirmer sa position, particulièrement à Montréal où le français et l'anglais sont en coexistence et en constants contacts, notamment en raison des mouvements migratoires (Lamarre et Lamarre, 2009) et face à la domination de l'anglais dans certains secteurs de l'économie et du tourisme (Mettewie, Lamarre et Van Mensel, 2012).

Les défis s'accroissent au sein des communautés francophones minoritaires situées hors Québec. Ainsi, un nombre relativement restreint de membres de ces communautés a accès aux services et aux activités en français (Corbeil, 2005; Jezak, 2018; Landry et Allard, 1996; Landry, Gilbert et Forgues, 2005). De même, un taux de vieillissement élevé contre un taux de natalité en régression ainsi que l'exogamie et le transfert linguistique vers l'anglais fragilisent ces communautés (Corbeil, 2005). Finalement, le marché du travail et plusieurs autres domaines de la

vie en société hors Québec favorisent l'utilisation de l'anglais (Cardinal et Denault, 2008; Cardinal et al., 2015). Même au sein de la fonction publique du gouvernement fédéral canadien, où on encourage officiellement le bilinguisme, la connaissance du français constitue souvent un atout, alors que la connaissance de l'anglais est obligatoire (Gaspard, 2019).

Dans ce contexte, depuis les années 1990, le gouvernement fédéral canadien entreprend des actions politiques (énoncées notamment dans les Feuilles de route et dans les Plans d'action) qui visent à faire profiter la francophonie canadienne des avantages de l'immigration. Ces actions politiques sont chapeautées par le concept d'« immigration francophone ». À ce titre, un rapport gouvernemental rédigé par Graham Fraser, ancien commissaire aux langues officielles du Canada et François Boileau, ancien commissaire aux langues officielles de l'Ontario, résume ainsi la position gouvernementale :

Les communautés francophones non seulement connaissent des baisses marquées de natalité et des taux accrus de vieillissement, mais encore sont touchées par des questions de transferts linguistiques et de transmission intergénérationnelle de la langue vers l'anglais, ce qui avec le temps influe sur leur vitalité sur le plan démographique. L'immigration représente donc une condition essentielle à leur essor. Or, dans l'ensemble, les communautés francophones [...] ont peu bénéficié de l'apport démographique de l'immigration internationale en raison de la forte propension de ces immigrants à s'intégrer aux communautés majoritaires d'expression anglaise (Fraser et Boileau, 2014, p. 8).

Lorsqu'on reconnaît l'apport potentiel de l'immigration à la vitalité des communautés francophones canadiennes, surtout celles en contexte minoritaire, il est important de poser un regard sur les parcours migratoires des nouveaux arrivants au Canada susceptibles de rejoindre ces communautés, en se demandant tout particulièrement quels facteurs favorisent, ou empêchent, l'intégration réussie. Cette recherche s'inscrit dans cette problématique. Je me penche en particulier sur les enjeux linguistiques des parcours migratoires des Iraniens notamment parce que cette communauté ethnoculturelle constitue la quatrième en termes d'importance numérique au Canada. De plus, comme l'Iran a des affinités culturelles avec la France et la francophonie depuis le 19<sup>e</sup> siècle, la population immigrante iranienne, même si elle n'est pas considérée comme

« immigration francophone » typique, pourrait parler déjà le français et s'avérer favorable à vivre en français au Canada.

Pour aborder ces enjeux linguistiques propres à l'intégration des Iraniens au sein des communautés francophones, cette recherche se concentre sur la région de la capitale nationale, située à la fois dans la province majoritairement anglophone de l'Ontario et celle majoritairement francophone du Québec. Cette région, microcosme linguistique du Canada, offre en effet la possibilité à ses habitants de vivre en français ou en anglais, en contexte minoritaire ou majoritaire, et constitue ainsi un laboratoire propice à l'examen d'un ensemble d'enjeux linguistiques liés aux parcours migratoires des Iraniens.

Dans les sections suivantes, je présente un aperçu des éléments-clés de cette recherche : 1) les enjeux et défis de la francophonie canadienne, en particulier dans les provinces du Québec et de l'Ontario; 2) les enjeux migratoires en lien avec la francophonie canadienne, notamment au Québec et en Ontario, et en particulier ceux propres à l'immigration iranienne; 3) l'impact des structures de gouvernance francophone et des services en français sur les parcours migratoires dans la région de la capitale nationale.

### **1.3. Francophonie canadienne**

Cette section présente le portrait socio-démographique de la francophonie au Canada ainsi que les politiques et les lois qui visent à protéger les droits des francophones, partout au Canada, mais plus particulièrement dans les deux provinces du Québec et de l'Ontario où se situe la région de la capitale nationale dans laquelle se déroule cette recherche. Cet aperçu de la situation des Canadiens francophones servira à mieux comprendre le contexte dans lequel prennent place les parcours d'intégration des immigrants iraniens.

Au Canada, la population francophone est majoritaire au Québec (79,1% de la population totale de la province) et minoritaire ailleurs (voir le Tableau I pour les pourcentages par province).

Tableau I - Pourcentage de la population francophone en situation minoritaire par province

Province et Territoire	Pourcentage
Nouveau-Brunswick	32,4 %
Ontario	4,3 %
Manitoba	3,7 %
Nouvelle-Écosse	3,7 %
Île du prince Édouard	3,8 %
Alberta	2,2 %
Colombie-Britannique	1,6 %
Saskatchewan	1,6 %
Terre-Neuve-et-Labrador	0,6 %
Territoires du Nord-Ouest	3,3 %
Nunavut	1,8 %
Yukon	5,1 %

Source : Statistique Canada, 2019

La population francophone, minoritaire sur le continent nord-américain, fait face à des enjeux de vitalité ethnolinguistique et de maintien de la langue. La vitalité ethnolinguistique peut être définie comme « ce qui rend une communauté linguistique susceptible de se comporter comme une entité distincte et collective dans un cadre multilingue »<sup>1</sup> (Bourhis et Sioufi, 2017, p. 631).

La vitalité ethnolinguistique des communautés francophones au Canada est fortement influencée par le poids démographique, par les pratiques familiales (l'exogamie linguistique et la reproduction linguistique intergénérationnelle) et par le soutien institutionnel (Corbeil, 2005; Mougeon, 2013). Ainsi :

---

<sup>1</sup> C'est moi qui traduis.

Le capital démographique et la densité de la population dans une zone donnée sont considérés comme le fondement de la vitalité puisque l'existence même de la communauté linguistique dépend du nombre de ses membres (Commissariat aux langues officielles, 2006, p. 20).

Face à ce constat, les études statistiques montrent que les communautés francophones hors Québec, éparpillées à travers le Canada, souffrent d'un taux de mortalité qui dépasse celui de natalité (Corbeil 2005), ce qui diminue leur pouvoir d'exiger l'accès aux activités et services en français. Cette situation affecte à son tour l'utilisation et le maintien de la langue, car plus forte sera l'importance numérique d'une communauté, plus forte sera la tendance naturelle de ses habitants à utiliser la langue de la communauté (Bourhis et Sioufi, 2017; Corbeil, 2005; Landry *et al.* 2005; Landry, 2015).

Le foyer joue également un rôle crucial dans la reproduction linguistique, ce qui fait que le taux de dis(continuité) linguistique dans les familles est devenu l'un des éléments de mesure de la vitalité des communautés francophones du Canada (Landry *et al.*, 2005). On parle de continuité linguistique lorsque la langue maternelle est la langue de communication principale, et de discontinuité linguistique quand l'individu communique le plus souvent dans une langue autre que sa langue maternelle.

Pour les provinces canadiennes hors Québec, en particulier, le Tableau II montre que, déjà en 1971, les taux de discontinuité linguistique au foyer étaient supérieurs à 40% dans cinq provinces (Terre-Neuve, l'Île-du-Prince Édouard, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique). En 2006, ces taux dépassaient 40% dans toutes les provinces, sauf au Nouveau-Brunswick, où le français se maintient mieux en raison de l'existence d'institutions distinctes où peuvent se dérouler des activités culturelles, éducationnelles et sociales, qui contribuent à la création d'espaces de communication francophone (Mougeon, 2013; Remysen, 2003; 2019).

Tableau II - Évolution des taux de discontinuité linguistique de 1917 à 2006 dans les provinces du Canada hors Québec

Provinces	1971	1991	2001	2006
Terre-Neuve	43,2	55,1	63,5	67,9
Île-du-Prince-Édouard	43,2	46,8	53,2	50,7
Nouvelle-Écosse	34,1	41,7	45,6	48,3
Nouveau-Brunswick	8,7	9,7	10,5	11,2
Ontario	29,9	36,9	40,3	41,8
Manitoba	36,9	50,1	54,6	55,5
Saskatchewan	51,9	64,5	74,5	74,4
Alberta	53,7	64,5	67,6	69
Colombie-Britannique	63	72,8	72,6	72

Source : Mougeon, 2013<sup>2</sup>

Le phénomène de discontinuité est grandement attribué à l'exogamie linguistique (Mougeon, 2013) puisque, pour les francophones en situation minoritaire qui vivent en couple, l'anglais parlé à la maison est fortement lié à la langue du conjoint (Bernard, 2000; Corbeil, 2005). À ce titre, les recherches montrent que dans les couples exogames, composés d'un parent anglophone et d'un parent francophone, l'anglais est souvent adopté comme langue d'usage, ce qui met en péril le transfert du français aux générations suivantes (Landry *et al.*, 2005; Mougeon, 2013; Remysen, 2019). De plus, les recherches de Mougeon (2013) confirment l'importance de la langue de la mère dans la transmission de la langue au sein des couples exogames. Tel que le montre le Tableau III, dans toutes les provinces, particulièrement dans les quatre provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba, les taux de transmission du français aux enfants sont plus élevés lorsque la mère est francophone en comparaison avec les cas où le père est francophone.

---

<sup>2</sup> Ce type de statistiques est absent dans les publications de Statistique Canada pour le recensement de 1996.

Tableau III - Taux de transmission du français par les couples exogames dans les neuf provinces du Canada (1991, 2001, 2006)

Provinces	Couples exogames					
	Pères de LMF			Mères de LMF		
	1991	2001	2006	1991	2001	2006
Terre-Neuve	5,9	2,9	10,8	12,1	15,4	20,5
Île-du-Prince-Édouard	5	6,6	9,2	12,7	20,1	17,6
Nouvelle-Écosse	7,7	8,4	11,1	14,3	17,1	23,5
Nouveau-Brunswick	21,6	24,8	26,2	35,4	39,5	46,8
Ontario	11,9	11,1	12,6	29,3	30,2	34,7
Manitoba	9,2	6,6	12,5	18,5	24,1	27,6
Saskatchewan	4,1	2,3	4,9	11,1	10	12,5
Alberta	5,7	4,8	2,1	14,7	15,7	15,1
Colombie-Britannique	4,3	3,7	6,2	13,5	12,3	14,1

Source : Mougeon, 2013

Finalement, l'existence d'organismes communautaires et de services gouvernementaux qui offrent des espaces pour permettre aux membres des communautés minoritaires francophones de mener leurs activités dans leur langue influence également fortement la vitalité ethnolinguistique et diminue le risque de transfert vers la langue dominante (Forgues, 2011). C'est à ce titre que les gouvernements canadiens, fédéral et provinciaux, soutiennent, depuis cinquante ans déjà, les communautés francophones en instaurant des lois et règlements (la Charte canadienne des droits et libertés de 1982; la Loi sur les langues officielles de 1969, mise à jour en 1988; la Loi sur les langues officielles du Nouveau Brunswick de 1969; la Loi sur la langue officielle du Québec de 1974<sup>3</sup>, etc.), souvent suite aux pressions des communautés francophones. L'aperçu de ces lois au niveau provincial est présenté dans le Tableau IV.

---

<sup>3</sup> Il est à préciser que cette loi a été abrogée et remplacée par la *Charte de la langue française* en 1977.

Tableau IV - Lois et politiques provinciales et territoriales actuellement en vigueur pour la protection de la langue française

<b>Territoires du Nord-Ouest</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi sur les langues officielles (1988)</li> <li>• Règlement sur les institutions gouvernementales (2006)</li> </ul>
<b>Nunavut</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi sur les langues officielles (2008)</li> <li>• Loi sur la protection de la langue inuite (2008)</li> </ul>
<b>Yukon</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique sur les services en français (1994)</li> <li>• Loi sur les langues (1988)</li> </ul>
<b>Île-du-Prince Édouard</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi sur les services en français (1999)</li> <li>• Règlement général-Loi sur les services en français (2013)</li> </ul>
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi sur les langues officielles (1969)</li> <li>• Charte canadienne des droits et libertés (2002)</li> <li>• Règlement sur les services et communication-Loi sur les langues officielles (2002)</li> <li>• Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick (2011)</li> <li>• Loi sur les régies régionales de la santé (2011)</li> <li>• Politique et lignes directrices sur les langues officielles- Langue de service (aucune date trouvée)</li> <li>• Politique et lignes directrices sur les langues officielles- langue de travail (aucune date trouvée)</li> </ul>
<b>Manitoba</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi de 1870 sur le Manitoba (1870)</li> <li>• Politique sur les services en langue française (1989)</li> <li>• Règlement sur les services en français de la Loi sur les officies régionaux de la santé (1998)</li> <li>• Partie 9 de la Loi sur la Charte de la ville de Winnipeg (2002)</li> <li>• Règlement sur les services en français de la Loi sur les régies de services à l'enfant et à la famille (2005)</li> <li>• Loi sur le Centre culturel franco-manitobain (2009)</li> <li>• Loi sur l'Université de Saint-Boniface (2011)</li> <li>• Loi sur les centres de services bilingues (2012)</li> <li>• Règlement sur la désignation des établissements et des programmes francophones et bilingues de la Loi sur les offices régionaux de la santé (2013)</li> <li>• Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine (2016)</li> </ul>
<b>Saskatchewan</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi linguistique (1988)</li> <li>• Politique de services en langue française (2003)</li> </ul>

<b>Colombie-Britannique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme des affaires francophones (2001)</li> </ul>
<b>Alberta</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi linguistique (1989)</li> <li>• Languages in the Courts Regulation (2013)</li> <li>• Politique en matière de francophonie (2017)</li> </ul>
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi sur les services en français (2004)</li> <li>• Règlement général-Loi sur les services en français (2004)</li> </ul>
<b>Québec</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Charte de la langue française (1977)</li> <li>• Politique du Québec en matière de francophonie canadienne (2006)</li> </ul>
<b>Ontario</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi sur les services en français (1986)</li> <li>• Règlements d'application de la Loi sur :</li> <li>• Désignation d'organismes offrant des services publics (1990)</li> <li>• Prestation de services en français pour le compte d'organismes gouvernementaux (1990)</li> <li>• Désignation des régions additionnelles Exemptions (1990)</li> <li>• Loi sur les tribunaux judiciaires (1990)</li> <li>• Règlement sous cette loi :</li> <li>• Instances bilingues (1990)</li> </ul>
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique sur les services en français (aucune date trouvée)</li> </ul>

Source : Commissariat aux langues officielles, 2019

Par exemple, au niveau fédéral, selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés :

Les Canadiens dont la première langue apprise (et encore comprise) est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident, ayant reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou anglais, au milieu minoritaire, ont le droit d'y faire instruire leurs enfants dans l'une de ces langues au niveau primaire ou secondaire. (Statistique Canada, 2019)

Depuis les 20 dernières années, le gouvernement fédéral canadien adopte également des Feuilles de route et des Plans d'action à l'intention des communautés francophones minoritaires (Commissariat aux langues officielles, 2018). Ces politiques ont permis d'investir dans l'éducation et dans les services gouvernementaux. Par exemple, selon la Feuille de route 2018-2023, le gouvernement attribue des fonds d'appui aux services en français dans les provinces en mettant en

œuvre des stratégies de recrutement des enseignants pour les écoles francophones en milieu minoritaire (Culture, Histoire et Sport Canada, 2018).

Néanmoins, malgré l'adoption de ces lois et politiques, il semble que beaucoup plus devrait être fait pour maintenir la vitalité des communautés francophones. Ainsi, selon un récent rapport du Commissaire aux langues officielles (2019), environ 1 000 plaintes ont été enregistrées en 2018-2019 au sujet de la violation des droits des francophones en situation minoritaire, dont 153 dans la province de l'Ontario seule, un nombre plus élevé en comparaison avec celui de l'année précédente, soit 124. Également, le taux de satisfaction des employés francophones dans la fonction publique vis-à-vis de la langue de travail est toujours beaucoup moins élevé que celui des employés anglophones (LeBlanc, 2010; 2014). Le Commissariat aux langues officielles constate de même que « bien que le gouvernement et les institutions fédéraux souscrivent aux principes de la Loi, les actes ne sont pas toujours à la hauteur des paroles » (Commissariat aux langues officielles, 2019, p. 6). Finalement, ces tensions et défis sont visibles par le nombre de cas présentés à la Cour suprême (Cardinal et Denault, 2008; Foucher, 2011; 2017; McDougall, 2019), prouvant le besoin de plus de précisions et d'engagement au sujet de la protection des droits linguistiques de la part des gouvernements.

Comme les défis des francophones varient d'une région du Canada à l'autre, dans les sections qui suivent je traite plus particulièrement de la situation au Québec et en Ontario, les deux provinces où se déroule ma recherche.

### **1.3.1. Le Québec**

Lors du dernier recensement, en 2016, la province du Québec était majoritairement francophone avec 79% (6,37 millions) de locuteurs de français langue maternelle (Statistique Canada, 2017a). Qui plus est, tel que l'indique le Tableau V, 94,5 % de la population de la province

ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français (ce pourcentage comprend aussi les immigrants allophones qui peuvent communiquer en français), ce qui représentait 7,62 millions de personnes. Sur ce nombre, 4,03 millions de personnes parlaient uniquement le français et d'autres parlaient le français et l'anglais, le reste de la population parlait d'autres langues que le français (Statistique Canada, 2017a<sup>4</sup>).

Tableau V - Capacité de soutenir une conversation en français au Québec en 2016

	2016	
	Nombre	Pourcentage
<b>Connaissance du français-total</b>	<b>7 619 040</b>	<b>94,5%</b>
Français seulement	4 032 635	50,0%
Français et anglais	3 586 405	44,5%
<b>Autres langues que le français</b>	<b>447 515</b>	<b>5,5%</b>
<b>Total</b>	<b>8 066 555</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, 2017a

Le gouvernement du Québec a adopté de multiples lois et politiques linguistiques dans le but de protéger la langue française. Notamment, entrée en vigueur le 26 août 1977, la Loi 101 a été proclamée après « des décennies de vifs débats et d'importantes tensions linguistiques » (Barbeau, 2018, p. 53) et le français y a été déclaré comme seule langue officielle de la province : langue officielle des espaces publics et du travail, mais aussi langue principale de l'éducation. Selon cette loi également, les nouveaux arrivants sont tenus d'être francisés, et leurs enfants, scolarisés en français.

Bien que la Loi 101 ait permis de consolider le français dans les espaces publics, servant ainsi de véhicule à une culture publique (Bourhis et Sioufi, 2017), le fait anglais reste toujours présent sur le marché du travail, dans le commerce et dans le tourisme (Auger, 2014). On peut le

---

<sup>4</sup> Il est à noter que la dernière date de mise à jour des données varie d'une année à l'autre.

voir par exemple à travers le cas d’immigrants qui se contentent d’une maîtrise minimale du français et qui s’intègrent plutôt en anglais, notamment dans la région métropolitaine de Montréal (Mettewie, Lamarre et Van Mensel, 2012)<sup>5</sup>.

### 1.3.2. L’Ontario

Dans la province majoritairement anglophone de l’Ontario, lors du recensement de 2016, quelques 568 340 locuteurs de français langue maternelle résidaient surtout à l’est, au nord-est de la province, ainsi que dans les villes d’Ottawa et de Toronto (Statistique Canada, 2017a).

Tel que l’indique le Tableau VI, 11,5 % de la population ontarienne a déclaré pouvoir soutenir une conversation en français, ce qui représente un nombre de 1,53 millions. Sur ce nombre, 40 045 personnes parlaient uniquement le français et 1 490 395 parlaient le français et l’anglais. Le reste de la population parlait d’autres langues que le français (Statistique Canada, 2017a).

Tableau VI - Capacité de soutenir une conversation en français en Ontario en 2016

	2016	
	Nombre	Pourcentage
<b>Connaissance du français-total</b>	<b>1 530 440</b>	<b>11,5 %</b>
Français seulement	40 045	0,3 %
Français et anglais	1 490 395	11,2 %
<b>Autres langues que le français</b>	<b>11 782 430</b>	<b>88,5%</b>
<b>Total</b>	<b>13 312 870</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, 2017a

Suite aux demandes et pressions de la communauté franco-ontarienne, et dans le but de protéger la langue française, l’Ontario, province unilingue anglophone, s’est doté de plusieurs lois et règlements. La Loi sur l’offre des services en français, adoptée en 1986 et entrée en vigueur en

---

<sup>5</sup> Citons à titre d’exemple le nouveau président-directeur-général d’Air Canada, Michael Rousseau, résident à Montréal depuis 14 ans et unilingue anglophone, qui a suscité la critique en faisant son premier discours public en anglais (Bordeleau, 2021).

1989, permet l'usage du français et de l'anglais dans les débats et travaux de l'Assemblée législative. Trois règlements découlant de cette Loi (Désignation d'organismes offrant des services publics, Prestation de services en français pour le compte d'organismes gouvernementaux et Désignation de régions additionnelles) assurent l'offre des services en français. De plus, l'Ontario possède le ministère des affaires francophones<sup>6</sup> assurant la présence des chaînes de télévision francophones en Ontario, comme TFO, et un réseau d'écoles francophones (McDougall, 2019). Finalement, depuis 1990, la Loi sur les tribunaux judiciaires désigne le français et l'anglais comme langues officielles devant les tribunaux (Gouvernement de l'Ontario, 2020). Il est à souligner néanmoins que pour que les citoyens puissent recevoir des services en français, la région où ils vivent doit compter au moins 10 % de francophones (Gouvernement de l'Ontario, 2020).

En ce qui concerne l'éducation, après une longue lutte de la communauté franco-ontarienne (Bock et Charbonneau, 2015), le système d'enseignement en français est en place depuis 1968 grâce à la Loi sur l'administration des écoles (Loi 141) (Gouvernement de l'Ontario, 2020). Toutefois, l'accès aux écoles francophones, qui n'est d'ailleurs pas offert dans toutes les régions, n'est pas toujours facile et il ne l'est surtout pas pour les immigrants qui sont obligés de soumettre une demande pour faire vérifier leur admissibilité.

Dans ce contexte des enjeux et des défis de la francophonie canadienne, esquissés dans ce chapitre, le recrutement et l'intégration des nouveaux arrivants au sein des communautés francophones d'accueil, particulièrement celles en situation minoritaire, est un élément primordial de leur vitalité. Dans la section qui suit, j'aborde donc le phénomène de l'immigration francophone ainsi que les enjeux et les défis qui y sont liés.

---

<sup>6</sup> Ce ministère a été aboli temporairement en 2018 puis rétabli suite aux pressions de la communauté francophone.

#### 1.4. Immigration francophone

La question de l'immigration francophone et de la rétention des immigrants d'expression française, révélant des parcours de vie complexes, est au cœur des préoccupations des communautés francophones canadiennes. Étant donné l'importance accordée à la trajectoire d'immigration dans cette recherche, le concept de parcours (trajectoire) de vie sera élaboré dans un premier temps dans cette section. Dans le but de situer les parcours d'immigration des participants de la recherche, dans un deuxième temps, j'esquisse dans cette section le profil sociodémographique des immigrants francophones au Canada, particulièrement dans les deux provinces du Québec et de l'Ontario. Dans un troisième temps, je détaille les enjeux et défis variés auxquels font face les nouveaux arrivants en ce qui concerne leur intégration aux communautés francophones. Finalement, j'aborde la question de l'immigration iranienne et de son importance au Canada autant sur le plan démographique que sur le plan culturel. Même si cette immigration n'est pas traditionnellement associée au concept politique et démographique d'« immigration francophone » (qui s'adresse de prime abord aux ressortissants des pays où le français a un statut *de jure* ou *de facto*), en raison de l'affinité historique du peuple iranien avec la langue et la culture française, je m'intéresse à l'étude des Iraniens qui pourraient, à plusieurs égards, contribuer à la francophonie canadienne de la même façon que le font les « immigrants francophones » plus traditionnels.

Le concept de parcours de vie est largement utilisé en sociologie, psychologie, démographie, politique sociale, éducation et plusieurs autres domaines de recherche pour analyser les événements, étapes et transitions vécus par un individu dans les différents domaines de sa vie (lieu où il demeure, relations familiales et sociales, travail, etc.). Il provient à l'origine des recherches de Thomas et Znaiecki effectuées dans les années 1918-1920 sur l'immigration de paysans

polonais et leurs processus d'adaptation dans le milieu socio-culturel américain de Chicago (cité dans Evan, 1992).

Élaboré ensuite au cours du 20<sup>e</sup> siècle, le paradigme du parcours de vie s'intéresse aux biographies en les situant dans un contexte social plus large, notamment en examinant les dynamiques entre individus et groupes (Sapin, Spini, et Widmer, 2014; Schumacher, 2010). Il repose sur les cinq principes suivants (Elder et Giele, 2009) :

- Il concerne le développement tout au long de la vie de l'individu (les gains et les pertes de l'individu, de sa naissance à sa mort, ou pendant une période plus restreinte).
- Il prend en considération le temps et l'espace social (le parcours de vie d'un individu est tributaire de l'environnement et de l'époque dans lesquels il évolue).
- Il prend en considération la temporalité (les évènements marquants de la vie de l'individu ont des impacts variés en fonction du moment de la vie où ils se produisent).
- Il considère les vies des individus comme étant interreliées (l'impact du réseau de relations familiales et sociales de l'individu).
- Il met au centre l'agentivité de l'individu (sa capacité d'agir et de choisir malgré les contraintes sociales qui lui sont imposées).

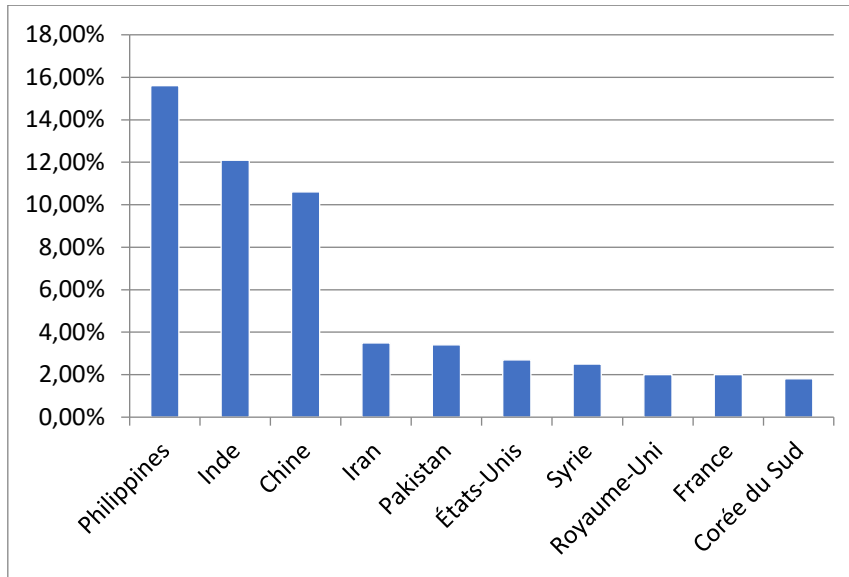
Ainsi, en suivant les principes du paradigme de parcours de vie d'Elder et Giele (2009), nous considérons dans cette thèse qu'un individu, dans notre cas l'immigrant iranien, cherche toujours à améliorer sa qualité de vie, ce qui peut expliquer le phénomène de l'immigration (principe 1). L'individu entreprend cette migration avec des idéologies et des pensées qui sont marquées par la société et l'époque dans lesquelles il vit (principe 2). L'expérience de l'immigration varie d'un individu à l'autre en fonction de l'âge et du moment dans la vie où l'immigration se produit (principe 3), et elle est aussi reliée aux parcours de ceux qui entourent l'immigrant (principe 4).

Toutefois, malgré ces différents conditionnements, c'est ultimement l'immigrant qui fait des choix (principe 5). Autrement dit, en lien avec les objectifs de recherche de cette thèse qui vise à explorer la dimension subjective présente dans le vécu des individus migrants avant, pendant et après l'immigration, ces principes peuvent être envisagés en trois phases. La première, pré-migratoire, est associée au vécu de l'individu dans son pays d'origine. La seconde réfère au moment de l'immigration, et la troisième au séjour dans le pays d'accueil, ou la phase post-migratoire (Denis Coze de Georgis, 2014).

#### **1.4.1. Profil sociodémographique des immigrants au Canada**

Le Canada accueille chaque année des milliers d'immigrants de partout dans le monde. En 2016, le pays a admis plus de 296 000 résidents permanents, un nombre plus élevé qu'en 2015 (271 845) et le plus important depuis 2010 (Statistique Canada, 2019). Ces immigrants se classent en trois catégories : immigrants économiques, immigrants de la catégorie de la famille (parrainage familial) et réfugiés. Selon le site du gouvernement du Canada, 151 200 des personnes arrivées en 2016 appartenaient à la catégorie des immigrants économiques, 75 000 à celle de parrainage familial et quelques 51 000 à celle des réfugiés (Statistique Canada, 2017b). Tel que le montre la Figure I, ces nouveaux arrivants proviennent en grande partie de dix principaux pays: les Philippines (188 805), l'Inde (147 190), la Chine (129 020), l'Iran (42 070), le Pakistan (41 480), les États-Unis (33 060), la Syrie (29 945), le Royaume-Uni (24 445), la France (24 155) et la Corée du Sud (21 710) (Statistique Canada, 2017d).

Figure I - Dix principaux pays de naissance des immigrants récents, Canada 2016



Source : Statistique Canada, 2017d

Ce profil d'immigration reflète la cinquantaine d'années de politique basée sur le système de points établi en 1967 par le Règlement sur l'immigration. En fonction de ce système, l'éducation et les compétences professionnelles sont les éléments clés de la sélection des immigrants, ouvrant ainsi la porte à l'immigration d'une main d'œuvre qualifiée de langue maternelle autre que le français ou l'anglais. En effet, en 2016, 72,9% des immigrants récents n'avaient ni le français ni l'anglais comme langue maternelle, et ont donc dû effectuer le choix de s'intégrer dans l'une des deux langues officielles du pays. Pour ces personnes, il s'agira de leur première langue officielle parlée (PLOP).

Le concept de première langue officielle parlée (PLOP) est utilisé par Statistique Canada qui désigne ainsi une variable précisée dans le cadre de la Loi sur les langues officielles. Cette variable permet d'identifier la personne selon la première langue officielle (c'est-à-dire l'anglais ou le français) parlée par cette personne (Statistique Canada, 2015). La méthode utilisée pour déterminer cette variable (PLOP) tient compte des réponses que l'individu fournit, lors d'une enquête de Statistique Canada, aux questions concernant sa connaissance de l'anglais et du français, de sa

langue maternelle et de sa langue parlée le plus souvent à la maison. Ce concept aide à mesurer la propension à choisir l'anglais ou le français par les personnes de langue maternelle tierce.

Il est à noter que la connaissance des langues anglaise et française est importante pour la sélection des nouveaux arrivants au Canada, tout autant que le sont l'éducation et les qualifications professionnelles. Depuis 2002, selon la nouvelle Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, on accorde des points spécifiques pour les capacités linguistiques des travailleurs qualifiés. En vertu du paragraphe 79 de cette Loi, jusqu'à 24 points sont attribués pour la maîtrise de la première langue officielle du Canada et 4 points additionnels pour la maîtrise de la seconde langue officielle. Toutefois, ce système ne favorise pas nécessairement l'afflux des immigrants francophones, la langue anglaise étant souvent mieux maîtrisée par les nouveaux venus (Fourot, 2013). Ainsi, seuls 22,2 % d'immigrants de langue tierce ont choisi le français comme première langue officielle parlée, alors que 74,8 % ont choisi l'anglais.

Face à cette tendance des immigrants à rejoindre les communautés anglophones du Canada, tel que je l'ai esquissé dans la problématique de cette thèse, les gouvernements fédéral et provinciaux se sont dotés d'outils supplémentaires pour favoriser l'immigration francophone.

À l'échelle pancanadienne, la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne (CMFC) ainsi que le Forum des ministres responsables de l'immigration (FMRI) sont deux exemples de tables de concertation ministérielle qui visent notamment à développer des relations fructueuses en matière d'immigration francophone entre les provinces, dont l'Ontario et le Québec (Commissariat aux langues officielles, 2017). Le gouvernement fédéral produit aussi des législations comme le Cadre Stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire (2003), le Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire (2006), le Plan d'action 2009-2013

et le Plan d'action 2018-2023 dans le but d'augmenter le nombre d'immigrants d'expression française qui s'installent dans les territoires et les provinces hors Québec (Culture, Histoire et Sport Canada, 2018). De même, certains gouvernements provinciaux et territoriaux ont établi des objectifs en matière d'immigration francophone et mis de l'avant diverses initiatives ou services pour soutenir l'immigration francophone et l'établissement d'immigrants d'expression française dans les communautés francophones en situation minoritaire. Il est essentiel de préciser ce qu'on entend par « immigrants d'expression française » : ce sont les résidents permanents qui déclarent la connaissance du français seulement comme langue officielle et les résidents permanents qui déclarent la connaissance du français et de l'anglais comme langues officielles, ainsi que le français comme la langue dans laquelle ils sont le plus à l'aise (Statistique Canada, 2019).

La politique d'immigration, dont l'immigration francophone, est en effet une responsabilité partagée entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en vertu de l'article 95 de la Loi constitutionnelle de 1867. Ce partage compte également sur la collaboration des communautés et des collectivités locales (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018). Ainsi, chaque province peut mettre en œuvre un système d'immigration basé sur ses besoins et établir ses propres priorités concernant l'admission de nouveaux arrivants. Dans les sections suivantes, je présente donc les politiques développées plus particulièrement à l'intention de l'immigration francophone au Québec et en Ontario.

#### **1.4.1.1. Le Québec**

Au Québec, l'immigration francophone a été depuis les cinquante dernières années un élément clé de l'épanouissement économique, face à la rareté de la main d'œuvre qualifiée, à la décroissance de la population en âge de travailler ainsi qu'au vieillissement de sa population (Beji et Pellerin, 2011; Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 2018).

En créant le ministère de l'Immigration en 1968, la province a marqué une première étape dans sa politique d'immigration en faveur de la francophonie. Aujourd'hui, suite aux diverses ententes avec le gouvernement fédéral, dont l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration<sup>7</sup> de 1991, elle assume l'entière responsabilité de la sélection des immigrants (sauf les demandeurs de la catégorie du regroupement familial et les réfugiés) (Béchar, 2018).

Au Québec, à l'heure actuelle, l'immigration se fait dans le cadre de six programmes soit : 1) immigration humanitaire (réfugiés), 2) regroupement familial, 3) gens d'affaires, 4) étudiants étrangers, 5) travailleurs temporaires et 6) travailleurs permanents (Ministère de la Justice, 2019). En ce qui concerne le Programme des travailleurs qualifiés (temporaires et permanents), la sélection se fait à partir d'une grille constituée de facteurs et de critères auxquels un pointage est associé. Chaque candidat obtient des points en fonction de différents facteurs (p.ex. niveau de formation, niveau d'expérience professionnelle, âge, séjour et famille au Québec), et particulièrement celui de la connaissance linguistique. Selon le nouveau Plan d'immigration de 2018 (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018), le gouvernement du Québec accorde jusqu'à 16 points pour la connaissance du français et seulement jusqu'à 6 points pour la maîtrise de l'anglais. Les services de francisation sont dorénavant offerts à tous les nouveaux arrivants y compris les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires. On a également augmenté les allocations de participation pour ceux qui suivent les cours de francisation de 141 \$ à 185 \$ par semaine.

Selon le dernier recensement, en 2016 le Québec a admis 53 080 immigrants, un nombre supérieur à celui de 2015 (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018).

---

<sup>7</sup> Un accord qui traite de la sélection des personnes qui souhaitent s'établir au Québec à titre permanent ou temporaire, de leur admission au Canada, de leur intégration à la société québécoise et de la détermination des niveaux d'immigration à destination du Québec (Béchar, 2018).

Parmi ces immigrants, 39,3% parlaient seulement le français, 29,2% parlaient uniquement l'anglais, et le reste ne parlait ni le français ni l'anglais. Entre 2008 et 2017, la région métropolitaine de Montréal, avec 271 111 immigrants (72,2%) et la région de la capitale nationale (ville de Québec), avec 21 042 immigrants (5,5 %), ont reçu le nombre le plus élevé d'immigrants (Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, 2018).

#### **1.4.1.2. L'Ontario**

En Ontario, l'immigration francophone est susceptible de contribuer à la vitalité de la francophonie et le gouvernement provincial s'est fixé comme objectif d'attirer 4% d'immigrants francophones au sein de sa population immigrante (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2018).

Dans les faits, le système d'immigration ontarien s'apparente à celui du fédéral. La priorité est donnée à la main d'œuvre qualifiée, par le biais du programme Entrée express, mais il y a aussi la catégorie générale, la catégorie des étudiants étrangers, la catégorie des investisseurs, tout comme celle de regroupement familial et de réfugiés. La preuve des compétences linguistiques est essentielle dans l'attribution des points pour plusieurs catégories d'immigrants qui peuvent obtenir jusqu'à 24 points pour les compétences linguistiques en la première langue officielle et jusqu'à 4 points additionnels pour celles en la seconde langue officielle. Pour obtenir les points pour la langue française, l'immigrant doit réussir soit le Test d'évaluation de français (TEF Canada) soit le Test de connaissance du français (TCF Canada), deux tests produits en France, ce qui est d'ailleurs également le cas pour le Québec (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2018).

À l'heure actuelle, quelque 92 385 immigrants francophones, qui représentent 15 % de la population francophone de l'Ontario, habitent dans cette province (Statistique Canada, 2017a). Il existe de fortes disparités géographiques en ce qui concerne les lieux d'établissement des

immigrants francophones à travers l'Ontario, avec une concentration dans les régions de l'Est et du Centre (93,5 %). Les villes de Toronto, avec 49 490 immigrants et Ottawa, avec 26 880 immigrants accueillent, en 2016, 82,7 % des immigrants francophones (Statistique Canada, 2017a).

#### **1.4.2. Enjeux et défis d'intégration à la francophonie canadienne**

Avec l'accroissement du nombre d'immigrants au Canada, qui pourrait transformer le visage de la francophonie canadienne (Quell, 2008), la question de l'intégration des immigrants à la communauté francophone revêt une importance capitale. À cet égard, en plus des immigrants de langue maternelle française, les communautés canadiennes francophones accueillent des immigrants allophones qui pourraient choisir le français en tant que première langue officielle de par leur éducation antérieure en français, un séjour dans les pays francophones, ou leurs affinités culturelles avec la langue et la culture française (Jezak, 2018).

Toutefois, une fois au Canada, plusieurs de ces nouveaux arrivants, particulièrement ceux qui sont allophones, peuvent choisir de s'intégrer à la majorité anglophone. Afin d'aborder la complexité des enjeux et défis liés au choix du français ou de l'anglais, il convient, dans un premier temps, de définir la notion d'intégration.

L'intégration est un processus multidimensionnel à travers lequel les immigrants deviennent partie intégrante de la vie économique, sociale, culturelle, politique et institutionnelle de leur société d'accueil (Madibbo, 2018). Il est important de préciser que l'intégration est un processus à double sens qui exige des efforts de la part des nouveaux arrivants (adaptation) et de la société d'accueil (acceptation). Dans le processus d'adaptation, l'individu essaye de s'intégrer aux diverses structures de la société (politiques, économiques, etc.) et multiplie ses échanges avec d'autres citoyens pour mieux comprendre la culture et les valeurs de sa nouvelle communauté.

Dans le processus d'acceptation, les structures institutionnelles et les membres de la société d'accueil mettent en place des mesures et mécanismes, ainsi qu'adoptent des attitudes susceptibles de faciliter l'intégration (Madibbo, 2014). La complexité du processus d'intégration est tributaire de la richesse des vécus et des valeurs, autant de ceux des membres de la société d'accueil que de ceux des nouveaux arrivants.

Ce processus complexe varie en effet d'une personne à l'autre et d'une communauté à l'autre. Étant donné que l'immigration francophone ne touche pas de la même manière chaque communauté, l'intégration des immigrants dans ces communautés ne se réalise pas de la même manière non plus (Traisnel, Violette et Gallant, 2013).

Selon de nombreuses recherches, les enjeux d'intégration des nouveaux arrivants sont liés à des facteurs tels que l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, le statut familial, la personnalité, la religion et l'ethnicité (Amin, 2005; 2007; 2012; Berry, 1980; Berry et Sabatier, 2010; Dasen, 2001; Nadeau-Cossette, 2012; Sabatier et Berry, 1994). Cependant, les recherches portant plus particulièrement sur les communautés francophones canadiennes (Ali-Khodja et Boudreau, 2009; Boudreau, 2019; Gallant, 2011; 2007; Madibbo, 2005; 2006; 2007; 2014; 2015; 2018; Madibbo et Zajda, 2009; Violette, 2010; 2014; 2018) révèlent qu'il y a également des facteurs propres à l'immigration francophone canadienne.

Tout d'abord, avant d'arriver au Canada, plusieurs immigrants d'expression française ont une fausse image de la réalité linguistique du pays, croyant à tort que celui-ci est entièrement bilingue (Gallant, 2011). Une fois arrivés, ils s'aperçoivent que l'anglais est dominant et se trouvent face au même défi que celui de la grande majorité des francophones : la connaissance de l'anglais. Tel que le montre Violette (2014), plusieurs immigrants tentent d'apprendre l'anglais afin d'optimiser leurs perspectives d'emploi. Ils ne considèrent pas ainsi que le français les aide à

s'intégrer, surtout au milieu professionnel, et choisissent de plus en plus la langue anglaise et la communauté anglophone. De nombreux immigrants, de ce fait, ne s'intègrent pas à la communauté francophone, même si certains d'entre eux vivent en français à la maison et dans leurs réseaux sociaux les plus proches. Toutefois, leur emploi, leur vie dans l'espace public, et souvent les écoles de leurs enfants sont en anglais (Belkhodja, 2008).

Deuxièmement, selon Gallant (2011), la rareté des services d'établissement en français et le manque d'information et de visibilité au sujet de leur existence nuisent à la création d'un réseau social en français et donc, à l'intégration des immigrants à la francophonie. En effet, comme les services en anglais sont prépondérants, les nouveaux arrivants sont souvent dirigés vers ceux-ci dès leur arrivée au Canada (par exemple l'école et les services de santé), ce qui les encourage à s'investir dans l'amélioration de leurs connaissances en anglais et les détourne de la langue française.

Troisièmement, le phénomène de « double minorité » (Madibbo, 2005) a également une influence sur l'intégration des immigrants francophones, marqués à la fois par leur statut d'immigrant et par celui de francophone minoritaire au Canada (Gallant, 2007; Madibbo, 2005; Violette, 2010). Les recherches (Gilbert *et al.*, 2017; Huot *et al.*, 2014; Veronis, 2015) montrent en effet que, pour les immigrants francophones, l'enjeu d'intégration est double : s'intégrer en tant que nouvel arrivant (se familiariser avec les structures, lois, politiques, etc. du pays), mais également s'intégrer à la communauté francophone minoritaire d'accueil dont les valeurs, la religion, la culture, et même la variété de français diffèrent parfois de celles de l'immigrant. C'est pour cette raison que certains nouveaux arrivants francophones ou francophiles se retranchent dans leurs réseaux ethniques pour subvenir aux divers besoins logistiques, mais aussi culturels et personnels, ce qui complique davantage leur intégration aux communautés francophones.

Finalement, la discrimination raciale pourrait aussi, dans certains cas, renforcer le sentiment de marginalisation des immigrants francophones. Par exemple, les recherches de Madibbo (2006; 2014; 2015; Madibbo et Zajda, 2009) montrent la façon dont certaines formes de discrimination systémique auxquelles font face les immigrants francophones africains au sein de la communauté franco-ontarienne entravent leur volonté de s'identifier comme francophone.

Pour éviter les difficultés liées à la situation de double minorité, plusieurs immigrants choisissent donc la majorité anglophone, ce qui constitue une « opportunité manquée » (Quell, 2008, p. 9) pour eux, et pour leurs éventuelles communautés francophones d'accueil. Dans ce contexte, il est important de se pencher sur le parcours d'établissement des immigrants iraniens, question que j'explore dans la section suivante de ce chapitre.

### **1.5. Immigration iranienne**

L'Iran compte plus de 80 millions d'habitants. Le farsi (persan) y est la seule langue officielle, mais plusieurs langues minoritaires y sont également parlées (le kurde, l'azéri, le luri, la balochi, l'arabe, le gilaki et le mazandarani, entre autres). Malgré la reconnaissance des langues minoritaires dans la constitution du pays, la politique linguistique de l'Iran est basée sur la langue de la majorité (Mirvahedi, 2016). Le farsi en tant que lingua franca est donc la seule langue de l'administration, et ceci même au sein des communautés minoritaires.

Quant à l'immigration au Canada, jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, il n'y avait que quelques Iraniens, et le grand afflux d'immigrants post-guerre n'incluait pas les Iraniens (Gharakhlou et Langlois, 2006). Même tout au long des années 50 et 60, les immigrants iraniens ne représentaient que 10 à 100 personnes arrivées annuellement (Gharakhlou et Langlois, 2006).

L'afflux réel d'Iraniens au Canada a commencé après la révolution islamique de 1979. Le pays a été gouverné par une succession de rois de 1501 jusqu'en 1979, année où il a subi un changement de régime et de nom (d'Iran à la République islamique d'Iran) avec l'instauration de la République islamique. Suite à ce changement, la constitution du pays et toutes les lois ont été modifiées conformément à la loi islamique. Cette réforme fondamentale est à l'origine du premier grand exil des Iraniens à l'étranger, y compris au Canada (Dadashzadeh, 2003; Garousi, 2005; Namazi, 2010). En 1980 (l'année post-révolution), 1 145 immigrants iraniens ont été admis au Canada, sans qu'il y ait de précisions concernant la province choisie (Rahnema, 2011).

La deuxième vague importante d'immigration a eu lieu après la guerre entre l'Iran et l'Irak, laquelle a commencé en 1980, de sorte qu'entre 1984 et 1990, le nombre d'immigrants iraniens au Canada s'est élevé à environ 30 000 (Dadashzadeh, 2003). La peur de la guerre (éviter la mort ou le départ des jeunes garçons de la famille à la guerre<sup>8</sup>) et les problèmes économiques post-guerre sont parmi les raisons principales qui ont incité certains Iraniens à quitter le pays durant cette période (Namazi, 2010).

La troisième vague d'immigration est survenue en 2002 suite à la déception de la population à l'égard de « l'Ère de la réforme », durant laquelle le gouvernement de l'époque n'a pas réussi à mener à bien les réformes promises. Au contraire de la première vague, où les Iraniens ont quitté le pays pour rejoindre leur famille ou pour fuir un contexte qui menaçait leur vie, ceux qui ont quitté l'Iran pendant la deuxième et troisième vagues d'immigration étaient plutôt des gens diplômés à la recherche d'un emploi qualifié qui ont tiré profit du système de pointage canadien (Garousi, 2005; Khaleghi, 2011).

---

<sup>8</sup> Selon la loi, le service militaire est obligatoire uniquement pour les hommes à partir de l'âge de 18 ans.

Actuellement, selon Statistique Canada (2017), avec un total d'environ 210 000 personnes, l'Iran se place au quatrième rang parmi les pays qui contribuent à l'afflux d'immigrants au Canada. D'ailleurs, les restrictions à l'immigration des Iraniens aux États-Unis en raison de conflits politiques, encouragent les Iraniens à considérer le Canada comme une destination de choix. Selon la même source, les nouveaux arrivants iraniens sont installés majoritairement dans trois provinces : la Colombie-Britannique (environ 48 000), l'Ontario (environ 118 000) et le Québec (environ 26 000). La communauté iranienne au Canada est une communauté solide et active. Elle possède plusieurs médias (par exemple, Salam Toronto, Hod Hod media, etc.) qui transmettent les nouvelles du Canada, particulièrement celles qui sont liées à la communauté. Les Iraniens du Canada ont aussi établi de nombreux organismes à but non lucratif à travers le Canada (par exemple, l'Association des femmes iraniennes à Montréal) qui ont pour but d'aider les immigrants iraniens à mieux s'intégrer dans leur nouvel environnement sans se sentir dépaysés.

Malgré l'importance de cette communauté au Canada, celle-ci a fait l'objet de relativement peu de recherches, comparativement à d'autres groupes ethniques au Canada, par exemple la communauté chinoise. Néanmoins, il y a des institutions telles que l'Iranian studies (University of Toronto), Iranian Studies (McGill University) ou Iranian studies (Concordia University) où les chercheurs canado-iraniens ont mené des recherches sur la diaspora iranienne au Canada. Ces recherches, réalisées principalement dans les grandes villes du Canada, portent notamment sur les aspects identitaires et culturels de cette population. Parmi ces recherches, on peut nommer les travaux de maîtrise suivants : « Les trajectoires d'intégration professionnelle des immigrants iraniens travaillant comme chauffeurs de taxi à Montréal » (Namazi, 2010), « L'intégration des Iraniens de première génération. Analyse comparée Montréal-Toronto » (Dadashzadeh, 2003), « L'intégration socioscolaire et les stratégies identitaires d'adolescents iraniens à Montréal »

(Aghasi Sorkhabi, 2009), ou « Identifying barriers to Iranian Canadian community engagement and capacity building » (Khaleghi, 2011). Dans les paragraphes qui suivent, je présente les méthodologies et les résultats de ces études.

En ce qui concerne l'examen des enjeux linguistiques relatifs à cette population, à ma connaissance, seulement deux recherches ont été faites récemment : « La perception d'apprenants immigrants Iraniens adultes de leurs cours de français langue seconde à Montréal, de leur investissement social et de leur intégration linguistique » (Atayeepour, 2016) et « Language profile of Iranian immigrants in Montréal compared to Toronto » (Shafiefar, 2018).

L'étude d'Atayeepour (2016), un mémoire de maîtrise en didactique des langues, porte sur le rôle des cours de français dans l'intégration des immigrants iraniens adultes nouvellement arrivés à Montréal. Cette étude exploratoire fait appel à la méthodologie qualitative. Il s'agit de 11 entrevues en farsi, composées de 15 questions, qui décrivent et expliquent les représentations qu'ont les participants de cours de français langue seconde dans la ville de Montréal. Tous les participants de cette étude affirment parler plus en français dans leur vie quotidienne que lors de leur arrivée au Québec. La majorité d'entre eux confirment aussi qu'ils n'ont pas peur d'engager une conversation en français avec les locuteurs francophones québécois. Ils accordent une importance à l'apprentissage du français qu'ils considèrent comme un bon investissement social. Ces résultats indiquent que les cours de français semblent contribuer à l'intégration des immigrants iraniens à Montréal, en les familiarisant à la culture et à l'accent québécois présents à l'extérieur des salles de classe.

Shafiefar (2018) pour sa part réalise une recherche quantitative dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en sociologie. Elle a recours aux données de Recensements de 2006 et de 2011, ainsi

que de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, selon neuf variables classées en trois groupes de facteurs : sociodémographiques, familiaux et migratoires.

La population de cette étude est constituée d'immigrants iraniens nés en Iran qui vivent à Toronto et à Montréal. À des fins de comparaison, la chercheuse étudie également les autres immigrants nés dans tous les pays autres que l'Iran et le Canada qui ont vécu dans ces deux villes en 2001, 2006 et 2011. Cette recherche souligne la tendance des immigrants iraniens à parler le farsi, l'anglais et le français dans leur vie au Canada. Autant à Montréal qu'à Toronto, ceux-ci semblent avoir recours au foyer à une langue autre que le français et l'anglais (une des langues en présence en Iran). À cet égard, la tendance à parler une langue non officielle (majoritairement farsi) à la maison est dominante et plus prononcée chez les femmes immigrantes iraniennes que chez les hommes, autant à Montréal qu'à Toronto. Toutefois, le taux d'utilisation de l'anglais en tant que la langue du foyer augmente progressivement pour les deux sexes, à Montréal et à Toronto.

Quant à l'intégration de leurs enfants, et la question de (dis)continuité de la langue maternelle, cela varie d'une famille à l'autre. Plusieurs souhaiteraient que leurs enfants parlent de plus en plus l'anglais ou le français pour mieux s'intégrer à la société, alors que d'autres préféreraient que leurs enfants maîtrisent bien la langue des parents avant tout. Les immigrants qui s'installent à Toronto ont plus tendance à garder la langue et la culture d'origine du pays, alors que ceux à Montréal préfèrent parler français, même parfois à la maison pour mieux s'intégrer à la société. À Montréal, les immigrants non mariés et les immigrants divorcés, séparés ou veufs sont plus susceptibles de parler les langues officielles (le français) à la maison que ceux légalement mariés. En revanche, à Toronto, les immigrants non mariés et les immigrants divorcés, séparés ou veufs sont plus susceptibles de parler une langue non officielle ou à la fois une langue non officielle et officielle à la maison. Selon la chercheuse, la Loi 101 et la politique de francisation fait du

français la langue de communication socialement souhaitée pour les immigrants à Montréal, alors que la politique multiculturelle de la ville de Toronto facilite le maintien chez les immigrants de leur culture et de leur langue d'origine. En effet, la présence des écoles persanes et des programmes après l'école en farsi, tout comme la communauté iranienne (médias, festivals, évènements culturels, etc.) contribuent à un contact plus soutenu avec la langue farsi à Toronto que ce n'est le cas à Montréal.

Les études d'Atayepour (2016) et de Shafiefar (2018) s'apparentent dans leur problématique à la mienne. Elles présentent toutefois des limites. Celle d'Atayepour (2016) concerne un petit échantillon d'Iraniens, tous établis au Canada depuis moins d'un an, et tous inscrits au cours de francisation. Elle porte exclusivement sur le rôle d'un seul facteur (cours de francisation) dans l'intégration. Celle de Shafiefar (2018) porte sur une analyse quantitative sans qu'une analyse approfondie soit faite des facteurs qui influencent les choix linguistiques des immigrants au sein du foyer. De plus, l'accent de cette étude est mis sur l'usage des langues à la maison, et il n'y a aucune donnée au sujet des choix linguistiques de ces immigrants dans d'autres domaines de la vie. La chercheuse souligne d'ailleurs la nécessité de recherches futures qui permettraient de mieux comprendre la réalité linguistique des immigrants iraniens.

Comme le montre cette brève revue des écrits, on sait peu de choses sur les pratiques langagières des immigrants iraniens et aucune recherche n'a été menée sur ce sujet dans la région de la capitale nationale. Et pourtant la communauté iranienne compte une population de presque 7 600 Iraniens (Statistique Canada, 2017c) organisés en une communauté ethnoculturelle active. Par exemple, l'organisation Persian Arts and Cultural Society of Ottawa organise plusieurs réunions et ateliers où les Iraniens peuvent se rencontrer et développer un réseau d'amitié. De plus, étant donné que la région offre le choix de vivre en français ou en anglais, il semble opportun d'examiner

les parcours d'intégration des Iraniens dans l'une et / ou l'autre langue, surtout compte tenu du fait que les Iraniens, favorables au français, semblent enclins à s'intégrer en français, thème que j'aborde dans la section suivante de cette thèse.

### **1.5.1. Affinité des Iraniens avec la langue et la culture françaises**

Les premiers contacts des Iraniens avec la langue française remontent au 17<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée de missionnaires venus de France, véritables ambassadeurs de la langue et de la culture françaises (Gashmardi et Salimkouchaki, 2011; Sharif, 2015). Ces missionnaires français occupaient des postes d'interprètes, de conseillers et d'ambassadeurs, mais étaient surtout des pionniers de l'enseignement du français à la Cour royale à l'époque de Chah Abbas II (1642-1666) (Gashmardi et Salimkouchaki, 2011). En effet, entre le 17<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> siècles, d'une part, la Perse s'est trouvée à de multiples reprises en guerre contre la Russie et a cherché l'aide de la France contre la menace russe à ses frontières, et d'autre part la France sous Napoléon I<sup>er</sup> souhaitait trouver un allié contre la Russie de façon à concrétiser son rêve d'attaquer la Grande-Bretagne en s'approchant de l'Inde via la Perse. La mauvaise relation entre l'Iran et la Russie a eu pour conséquence un rapprochement de l'Iran et de la France au niveau diplomatique et a aussi contribué au développement et à l'enracinement de la langue française en Iran.

En 1851, le chancelier Amir-Kabir a construit l'école Dâr-ol-Fonun à Téhéran, la première haute école polytechnique qui est aujourd'hui l'université de Téhéran. L'enseignement s'y faisait uniquement en français (Koochakzadeh, 2016). En effet, l'école Dâr-ol-Fonun, financée par l'État, avait pour but l'éducation des jeunes de la haute société perse, majoritairement en médecine, ingénierie, sciences militaires, français et géographie. Sept ans après son ouverture, en 1858, le gouvernement a envoyé en France les meilleurs étudiants de cette école, qui étaient les enfants des

élites et des intellectuels de l'époque, pour qu'ils continuent leurs études dans les universités françaises.

Ces jeunes diplômés des universités françaises, à leur retour en Iran, ont commencé à enseigner le français ou à traduire des œuvres littéraires françaises en persan par intérêt personnel (Sharif, 2015). Selon Gashmardi et Salimkouchaki (2011), la première génération de traducteurs iraniens était constituée d'étudiants en histoire et en langue française de l'école polytechnique de Dâr-ol-Fonun qui se sont intéressés à la traduction littéraire, notamment à celle de romans historiques et d'ouvrages de poésie. Ce choix d'œuvres littéraires françaises était influencé par la situation sociopolitique du pays à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début 20<sup>e</sup> siècle, les intellectuels iraniens cherchant auprès des auteurs français une liberté de pensée.

En effet, ces intellectuels s'intéressaient de plus en plus aux œuvres françaises qui vantaient la démocratie afin de sensibiliser les Iraniens à la mauvaise situation économique et socio-politique du pays dans les années 1900 et exprimer leur mécontentement face au règne despotique de la dynastie Qadjar (Gashmardi et Salimkouchaki, 2011).

Depuis cette époque, les Iraniens sont en contact, directement ou indirectement, avec la langue française de l'Hexagone perçue comme véhicule de culture, de démocratie et de mode de vie. Un grand nombre d'Iraniens continue à apprendre le français, par intérêt personnel mais aussi pour des raisons liées à l'immigration et à la capacité d'établir ainsi un dossier plus favorable auprès de potentiels pays d'accueil, notamment la France, la Belgique ou le Canada.

Toutefois, une fois admis au Canada, les Iraniens qui s'installent dans la région de la capitale nationale, et qui maîtrisent souvent également l'anglais, ont le choix de s'intégrer à la communauté francophone ou anglophone de la région et de s'installer de l'un ou l'autre côté de la rivière de l'Outaouais. Les structures de gouvernance et les services de bonne qualité qui leur seraient offerts

en français à Ottawa et à Gatineau pourraient donc avoir un impact sur leur intégration en les attirant vers les communautés francophones. Le chapitre suivant de cette thèse se penche donc sur la revue des écrits des éléments clés de cette thèse, soit les services et les structures de gouvernance en français présents dans la région de la capitale nationale, les représentations linguistiques de la majorité/minorité, les idéologies du standard et l'imaginaire linguistique.

## Chapitre II : Revue des écrits

Dans ce chapitre, je présente d'abord les particularités sociolinguistiques de la région de la capitale nationale. Je détaille par la suite les structures de gouvernance et les services qui y sont offerts aux francophones et aux immigrants francophones. Ensuite, j'aborde les concepts clés qui sous-tendent cette étude. Il s'agit notamment des concepts de minorité et majorité linguistique, celui d'idéologie du standard, puis celui d'insécurité linguistique et enfin celui d'imaginaire linguistique.

### 2.1. Structures de gouvernance francophones et services en français dans la région de la capitale nationale

Il est important d'examiner les structures et les services en français que propose aux immigrants la région de la capitale nationale. En effet, la recherche montre que l'accès à des structures de gouvernance et des services (sociaux, administratifs, éducationnels, culturels, etc.) en français dans une communauté donnée favorise les pratiques langagières de la population francophone et encourage les immigrants d'expression française à utiliser le français dans la communauté (Veronis et Huot, 2018). À cela Veronis et Huot (2017) ajoutent l'idée que la participation des immigrants francophones aux séances d'information ou de consultation publique, aux ateliers, aux rallyes, etc. aide ceux-ci à développer des liens à la fois professionnels et personnels avec les membres de la communauté francophone d'accueil. La participation des nouveaux arrivants dans ces espaces francophones<sup>9</sup> leur permet de se familiariser avec la culture franco-canadienne, d'obtenir de l'information ou de l'appui dans différents domaines de la vie (s'installer, chercher du travail, bénéficier de soins médicaux et d'aide gouvernementale, etc.), ou

---

<sup>9</sup> L'*espace francophone* réfère, selon Veronis et Huot, (2018, p. 172), soit à l'ensemble d'institutions et organismes (par ex. écoles, associations culturelles, clubs sportifs), soit aux médias sociaux (par ex. Facebook, Twitter) ou communautaires (par ex. radio et télévision).

encore de socialiser et se créer ainsi des réseaux (soit avec d'autres immigrants soit avec les Franco-Canadiens) qui soutiendront ensuite leur vie professionnelle et culturelle en français. Selon Cardinal et Gonzales Hidalgo (2012), la communauté qui possède un réseau complet d'institutions a une chance élevée de satisfaire les besoins de ses membres, et ainsi ces derniers, y compris les immigrants, ont moins besoin de chercher les ressources auprès d'autres communautés et de s'y intégrer éventuellement.

Dans cette thèse, j'entends par « services » une prestation qui consiste en « la mise à disposition d'une capacité technique ou intellectuelle » ou en « la fourniture d'un travail directement utile pour l'utilisateur, sans transformation de matière » (Echaudemaison, 1993). Les services correspondent au secteur tertiaire d'économie, peuvent être publics ou privés, et ne constituent pas un bien tangible dans la mesure où ils ne sont pas stockables. Dans ce sens, cinémas, commerces, salons de coiffure, soins médicaux, écoles, et bien d'autres constituent les services.

Pour sa part, le terme « structures de gouvernance » désigne dans cette thèse « toutes les activités des agents et de groupes sociaux, politiques, économiques, administratifs, qui contribuent par des efforts ciblés à influencer, orienter, guider ou contrôler certains aspects ou certaines dimensions particulières d'un système ou d'une socio-économie » (Paquet, 2001, p. 9). Ainsi, selon Cardinal et Andrew (2001), les structures de gouvernance (la régulation politique et administrative) concernent tous les secteurs d'une société, non seulement les gouvernements, puisqu'il s'agit de mettre en œuvre un ensemble de dispositifs (structures administratives, normes, protocoles, etc.) afin d'assurer une prise de décisions consensuelles. Cette approche démocratique du gouvernement est en fait une technique de résolution de problèmes de la gestion des organisations dans lesquelles le pouvoir est partagé entre différents acteurs (Cardinal et Forgues,

2015; Cardinal et Sonntag, 2015; Allain et Chiasson, 2016; Roy-Baillargeon et Gauthier, 2012). Bureaux gouvernementaux, conseils municipaux, associations, représentants (élus) de la population au sein des institutions politiques, etc. constituent donc des exemples de structures de gouvernance.

Avant de décrire les structures et services en français, je présente, dans la section qui suit, les caractéristiques sociolinguistiques de la région de la capitale nationale.

### 2.1.1. Région de la capitale nationale

La région de la capitale nationale est la désignation officielle de la capitale canadienne, Ottawa, de la ville voisine de Gatineau, et de leurs environs. Elle est aussi appelée Ottawa-Gatineau (Figure II). Lors du recensement de 2016, cette région avait une population totale de 1 323 783 habitants (Statistique Canada, 2017c) et une superficie de 5 318,36 km<sup>2</sup>. Elle se situe à la frontière des provinces de l'Ontario (majoritairement et officiellement anglophone) et du Québec (majoritairement et officiellement francophone).

Figure II - Région métropolitaine de la capitale-nationale (Ottawa-Gatineau)



Source : Veronis, 2013

La recherche montre que la notion de frontière est fondamentale pour comprendre les dynamiques sociales, y compris celles liées à la langue et à l'intégration des immigrants. Au-delà d'une simple question de l'organisation territoriale (géographique) d'une société, les frontières

jouent un rôle dans la genèse des caractéristiques particulières à la population des régions frontalières et peut créer des enjeux de pouvoir (Kolossoff et Scott, 2013; Sevastianov, Laine et Kireev, 2015).

Plus spécifiquement, en ce qui concerne le rôle de la frontière dans cette recherche, il faut constater qu'outre les administrations municipales des villes de Gatineau et d'Ottawa, il existe dans la région de la capitale nationale une entité administrative qui englobe les deux villes : la Commission de la capitale nationale (CCN). Lorsqu'on parle de services et de structures francophones, il faut donc tenir compte non seulement de ceux offerts séparément par les deux municipalités, mais également de ceux de nature transfrontalière, même si la CCN semble jouer un rôle administratif plutôt symbolique (Mévellec, Chiasson et Gauthier, 2018). En effet, selon Roy-Baillargeon et Gauthier (2012), nonobstant un certain impact de la CCN,

Ottawa et Gatineau sont situées dans deux provinces qui font les choses différemment, qui ne travaillent pas selon la même approche en raison de leurs structures et de leurs cultures organisationnelles différentes et qui ne parlent pas la même langue. Ainsi (...) la concertation interprovinciale (dont la CCN) existe, mais ne figure pas au sommet des priorités des organisations. (p. 182)

Face à cette réalité administrative, les études en géographie des populations (Gilbert et Brosseau, 2014; Jezak et Veronis, 2018) permettent de comprendre que la présence d'une frontière interprovinciale entre Ottawa et Gatineau met en exergue certains phénomènes socioculturels en lien avec la minorité francophone à Ottawa et celle anglophone à Gatineau (Brosseau, 2014).

Ainsi, la ville de Gatineau attire des immigrants d'expression anglaise qui finissent par apprécier, ou même s'intégrer à la communauté francophone. Améliorer la qualité de leur vie sociale (par l'offre des restaurants et des bars), avoir un meilleur accès aux programmes sociaux (par exemple, le programme de garderies à 7 \$ par jour), ou encore bénéficier de loyers abordables sont des facteurs qui font immigrer les nouveaux arrivants vers la francophonie de Gatineau, peu importe leurs allégeances linguistiques (Veronis, 2015). D'autant plus que le contact avec la

province majoritairement anglophone de l'Ontario (de l'autre côté de la rivière) et la présence des bureaux du gouvernement fédéral fait en sorte que, malgré la Loi 101, les affiches, les pancartes et plusieurs autres documents non officiels (par exemple les menus des restaurants) sont à Gatineau en anglais et en français (Lefebvre, Gilbert et Ray, 2014). Ce caractère relativement bilingue de la ville et une culture hybride qui y règne font que non seulement les francophones mais aussi les francophiles qui n'ont pas une bonne maîtrise du français y trouvent leur place (Brousseau, 2014).

De l'autre côté du pont, à Ottawa, les immigrants d'expression française ou francophiles y trouvent également un milieu de vie confortable, malgré un environnement majoritairement anglophone. Grâce à la vitalité de la communauté francophone d'Ottawa et à la proximité des francophones de la ville de Gatineau, non seulement on y trouve une offre de services en français à Ottawa même (écoles, hôpital, théâtres), mais l'accès aux cinémas, théâtres, concerts, musées, etc. de la rive gatinoise est également facile (Gilbert et Brousseau, 2014).

D'ailleurs, en 2016, dans la région métropolitaine de la capitale nationale (Gatineau-Ottawa), quelque 586 205 personnes ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en français et en anglais et 397 125 personnes, près d'un tiers de la population, avaient le français comme première langue officielle (Statistique Canada, 2017c), ce qui témoigne du bilinguisme transfrontalier de la région.

Pour ce qui est de l'immigration, selon le Recensement de 2016 (Statistique Canada, 2017c), la région de la capitale nationale fait partie des cinq régions métropolitaines canadiennes qui présentent une population importante née à l'étranger. Ces statistiques confirment également que le taux de l'immigration y est à la hausse, de sorte qu'en 2016 plus de 255 800 immigrants, soit 19,7 % de la population totale, étaient installés dans la région contre 204 000 personnes, soit 13,7%, en 2011. Cependant, le phénomène d'immigration se réalise de manière asymétrique dans la région, Ottawa totalisant 219 705 personnes, presque 20% de la population totale de la ville, et

Gatineau 33 095 personnes, presque 12% de la population totale de la ville. Quant à l'immigration francophone, la région de la capitale nationale semble être une destination attrayante pour les nouveaux arrivants, car selon Statistique Canada en 2016, plus de 420 000 personnes ont choisi le français en tant que première langue officielle (Statistique Canada 2017c).

Du côté ontarien, la ville d'Ottawa est officiellement bilingue depuis 2017 (Loi 177). Selon Gilbert et Migeon (2017), la présence des francophones y remonte au début des années 1800, c'est-à-dire à la naissance de la ville. Les premiers francophones, qui étaient majoritairement des bûcherons, sont venus dans la vallée de la rivière des Outaouais pour profiter de l'industrie du bois et se sont installés ensuite dans le quartier de la Basse-ville pour des raisons économiques, car les terres coûtaient moins cher. Ces Canadiens francophones, qui ont contribué à la construction du canal Rideau, ont aussi établi un important réseau institutionnel autour des paroisses de Notre-Dame et de Sainte-Anne. Quant à Gatineau, ville majoritairement francophone du côté québécois, les premiers francophones qui ont été attirés également par l'industrie du bois, sont arrivés dans la région au début du 19<sup>e</sup> siècle pour construire dans les années 1800 la ville de Hull.

Pour conclure, constatons que, de nos jours, la coexistence du français et de l'anglais dans la région de la capitale nationale offre à la population des possibilités de profiter de ressources dans l'une ou l'autre langue, de l'un ou de l'autre côté de la rivière. Dans la partie qui suit, j'explique plus en détails les structures de gouvernance et l'offre des services en français pour les habitants de la région.

### **2.2.2. Structures de gouvernance et services pour les francophones de la région de la capitale nationale**

En ce qui concerne les services, la ville de Gatineau offre un large éventail d'institutions francophones éducatives (écoles primaires et secondaires, Cégep de l'Outaouais, Université du

Québec en Outaouais, etc.), différentes églises, ainsi qu'un système de soins de santé en français et une variété d'institutions à caractère culturel telles que le Théâtre de l'Ile, la Galerie Montcalm, la Maison de la culture de Gatineau, la Salle Desjardins, la Bibliothèque municipale, etc. (Site web de la ville de Gatineau, 2020)<sup>10</sup>. De plus, les services commerciaux (commerces, salons de coiffure et de beauté, bars et restaurants, etc.) sont accessibles en français puisque, selon la Loi 101, le français est la langue du travail au Québec.

L'offre de services en français dans la ville d'Ottawa est plus limitée en comparaison à Gatineau. La ville possède toutefois des écoles francophones primaires et secondaires (Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario et Conseil des écoles catholiques du Centre-Est), un collège (La Cité collégiale) ainsi que l'Université d'Ottawa et l'université Saint Paul, établissement d'éducation post-secondaire bilingue. Les francophones à Ottawa ont aussi accès aux services médicaux en français à l'hôpital Montfort et à certaines activités culturelles (par exemple, le théâtre La Nouvelle-Scène ou le théâtre français du Centre national des arts). En pratique toutefois, selon certains chercheurs (par exemple Charbonneau, 2017), non seulement les francophones d'Ottawa cherchent à obtenir plus de services en français, car ces derniers sont limités, mais ils ont aussi de la difficulté à trouver un emploi s'ils ne connaissent que le français. À ce titre, Foucher (2018) constate également qu'au sein de la fonction publique fédérale, principal employeur de la région, en dépit de l'exigence des postes bilingues, c'est l'anglais qui domine et les francophones communiquent en anglais en présence d'anglophones. Cette asymétrie s'explique entre autres par « l'unilinguisme d'un certain nombre de cadres et de superviseurs, l'absence d'outils de travail dans l'une ou l'autre des langues, le manque de leadership de la haute direction, un faible taux de

---

<sup>10</sup> <http://gatineau.ca/portail/default>, consulté le 26 mars 2020.

bilinguisme des anglophones, la documentation unilingue et les lacunes de la formation linguistique. » (LeBlanc, 2014. P. 543)

Au niveau de l'accès aux services culturels (cinéma, théâtre, musées) et commerciaux en français, ainsi qu'aux services de type social privés (par exemple, soins de santé non-remboursables par le gouvernement comme des services de psychologue), la frontière interprovinciale est suffisamment poreuse pour permettre aux citoyens d'en profiter librement d'un côté et de l'autre de la rivière grâce, entre autres, au réseau de ponts et au transport public relativement bien intégré (Veronis et Huot, 2018). Toutefois, sur le plan de services sociaux publics (écoles, soins de santé, aide à l'emploi, etc.), cette frontière est relativement étanche dans la mesure où chacune des ressources (bibliothèque, cours et activités de loisir, etc.) a ses propres critères d'admissibilité (Gilbert et Brosseau, 2014). Notamment, ces services, gratuits pour les résidents de la municipalité, sont payants pour les non-résidents.

La frontière interprovinciale semble également être étanche en ce qui concerne les structures de gouvernance en français. Du côté gatinois, les structures de gouvernance municipales sont en français de par la Loi 101. Ainsi, par exemple, le conseil municipal est composé du maire et de 18 conseillers municipaux, tous bilingues (francophones et anglophones) sans que cela ne fasse partie des conditions d'éligibilité. L'accès à la gouvernance en français est donc un acquis pour les résidents de Gatineau.

Du côté d'Ottawa, la situation est plus complexe. Selon sa politique de bilinguisme, la Direction des services en français (DSF) doit fournir certains services comme la traduction ou la révision à l'échelle de la ville, pour les activités de la municipalité. Cette politique régit également d'autres aspects de la gouvernance qui devraient favoriser le français dont les communications, la prestation proactive de services dans les deux langues aux citoyens et aux employés, l'organisation

du travail (dont la désignation des postes bilingues) et la gestion des programmes culturels. Quant aux élus municipaux, donc des personnes qui exercent un certain pouvoir et qui peuvent influencer le développement de la communauté francophone, après la fusion de 11 municipalités en 2001 (qui a touché les villes de Kanata, Vanier, Ottawa, Nepean, Gloucester, Cumberland, Goulbourn, Osgoode, Rideau, West Carleton et Rockcliffe Park), le nombre des élus francophones a baissé (Cardinal et Mevellec, 2012). Depuis les élections de 2021, Ottawa ne possède que trois conseillers municipaux francophones<sup>11</sup>, sur un total de 22 : Mathieu Fleury (Rideau-Vanier), Jean Cloutier (Alta Vista) et George Darouze (Osgoode) (Site web de la Ville d'Ottawa, 2021)<sup>12</sup>.

À part les dispositifs offerts à l'ensemble des francophones de la région de la capitale nationale, les municipalités de Gatineau et d'Ottawa offrent également des structures et des services en français développés plus particulièrement pour favoriser l'intégration des immigrants francophones, ce dont je traite dans la section suivante.

### **2.2.3. Structures de gouvernance et services en français pour l'immigration francophone de la région de la capitale nationale**

Tel qu'expliqué antérieurement, la région de la capitale nationale offre aux francophones des politiques et des services qui permettent à ceux-ci de vivre en français à des degrés variés selon la ville où ils demeurent. Quant aux nouveaux arrivants francophones, Gatineau vise l'accueil et l'intégration des immigrants, ainsi que le rapprochement interculturel, le tout en français. Par exemple, la ville offre des visites de bus gratuits (qui incluent aussi un repas) où les nouveaux arrivants peuvent découvrir leur nouvelle ville de résidence et ses services. Le site web de la ville propose en français la section Immigration et diversité culturelle où sont regroupées de nombreuses

---

<sup>11</sup> Il est à préciser qu'il n'y a aucune information au sujet de la langue des élus, mon estimation est donc réputationnelle, tel que proposé par Cardinal et Mevellec (2012).

<sup>12</sup> <https://ottawa.ca/en>, consulté le 31 janvier 2022.

ressources, parmi lesquelles des conseils pratiques pour les nouveaux résidents (logement, services et règlements municipaux, etc.), une liste de services d'accueil et d'intégration (Accueil-Parrainage Outaouais, Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais), des outils d'aide à l'insertion professionnelle (Service intégration travail Outaouais, Carrefour jeunesse emploi) et un lien vers les cours de français. Dans un même ordre d'idées, la ville a produit plusieurs documents à l'intention des immigrants francophones, dont, par exemple, le Guide facilitant l'accueil et l'intégration des nouvelles citoyennes et des nouveaux citoyens (Ville de Gatineau, 2015).

Au niveau de la gouvernance, la ville dispose d'une Stratégie de la ville de Gatineau en matière d'immigration, de diversité culturelle et d'inclusion (Ville de Gatineau, 2016) qui vise à « multiplier les occasions de rapprochement interculturel, faciliter l'apprentissage des codes culturels de la société d'accueil et de la langue commune, favoriser l'ouverture d'esprit face à la diversité des façons de faire et de penser, des expressions culturelles et aux réalités humaines vécues ici et ailleurs dans le monde, et à souligner et encourager la contribution des citoyens issus de l'immigration à la société gatinoise » (p. 1). Cette stratégie détermine les actions concrètes à entreprendre, dont les événements (par exemple, le Mois de l'histoire des Noirs ou le Mois du patrimoine asiatique), les publications (par exemple, le bulletin Info-diversité), le Service de médiation interculturelle et intra culturelle, l'outillage des centres culturels et des bibliothèques, la formation à l'efficacité interculturelle, ou la définition des rôles à jouer par le Centre interculturel de Gatineau. Elle précise également les résultats attendus, les indicateurs et les responsables des différents volets. Cette politique dispose également d'un budget alloué.

La ville d'Ottawa, pour sa part, mise sur son caractère bilingue et multiculturel. Le site web de la ville précise que « la ville est la deuxième destination en importance en Ontario pour

l'immigration et attire nombre des nouveaux arrivants francophones » (Site web de la Ville d'Ottawa, 2020)<sup>13</sup>. Même si elle possède une Stratégie pour l'immigration à Ottawa (Partenariat local pour l'immigration d'Ottawa, 2011) et que le site web de la ville est disponible en français, peu d'informations sont destinées en particulier aux francophones, rendant peu visibles les structures de gouvernance telles que le Comité du Réseau de soutien de l'est de l'Ontario (RSIFEO), le Conseil de la Coopération de l'Ontario ou le Partenariat local pour l'immigration d'Ottawa (PLIO) (Site web de la Ville d'Ottawa, 2020). Ottawa dispose aussi d'une agence d'établissement francophone, le Conseil Économique et Social d'Ottawa-Carleton (CÉSOC) qui vise à aider les nouveaux arrivants francophones à se constituer un réseau social et professionnel. Il y a également des organismes d'aide à l'insertion professionnelle, telles que le Service d'emploi de La Cité collégiale, la Coopération Intégration Canada, ou l'infocentre du nouvel arrivant du YMCA. Toutefois, malgré la présence de ces services, la recherche montre que les immigrants francophones d'Ottawa ont du mal à s'intégrer socio-économiquement s'ils ne maîtrisent pas l'anglais (Fortier, Tabor et Garneau, 2018; Kouyé et Soulière, 2018; Veronis, 2015).

À Ottawa c'est en effet l'anglais qui domine dans les services et dans les structures de gouvernance. L'anglais est aussi nettement plus visible dans la documentation à l'intention des immigrants. Même les organismes d'accueil pour les immigrants francophones ne sont pas toujours disponibles en français sur une base continue, par exemple, ceux-ci leur offrent les services un jour sur deux ou dans des créneaux horaires limités (Bisson, Ahouansou et Draper, 2009). La facilité d'accès à l'information au sujet des ressources offertes en français constitue également un obstacle. À ce titre, selon Veronis et Huot (2018), le manque d'orientation initiale

---

<sup>13</sup> <https://ottawa.ca/fr/vivre-ottawa/immigrants/pourquoi-choisir-ottawa>, consulté le 13 janvier, 2020

adéquate fait en sorte que malgré la présence à Ottawa des structures de gouvernance et des services en français, les nouveaux arrivants s'orientent souvent vers les services et structures de gouvernance en anglais.

Les chercheurs déplorent notamment l'orientation inadéquate des immigrants francophones vers les écoles de langue française dans la mesure où les établissements scolaires jouent un rôle essentiel dans le processus d'intégration en outillant les nouveaux arrivants tant au niveau linguistique que culturel (Amireault, 2015; Candelier et Castellotti, 2013; De Koninck et Armand, 2012). Pour la ville d'Ottawa, Veronis et Huot (2019) constatent :

Une manifestation et une conséquence fréquente de ces formes d'invisibilité [des services en français] sont que les enfants des familles immigrantes francophones sont souvent inscrits dans les écoles anglophones, ce qui complexifie l'intégration, et donc la participation des parents dans la communauté (p. 182).

C'est dans ce contexte que la disponibilité des structures d'accueil francophones a des conséquences sur le choix de la communauté d'accueil dès l'arrivée des nouveaux arrivants, en facilitant le chemin d'intégration vers une communauté plutôt qu'une autre.

Pour résumer, malgré les lois et les politiques de protection de la langue française mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux canadiens, la francophonie, surtout celle hors Québec, présente une certaine vulnérabilité et fait face à d'importants défis pour vivre en français, et ceci également dans la région de la capitale nationale. L'immigration francophone constitue, aux yeux des gouvernements, une partie de solution aux enjeux de vitalité des communautés francophones. Mais, tel que montré, cette immigration a aussi son lot de défis et plusieurs conditions doivent être remplies pour que l'immigrant choisisse de s'intégrer aux communautés francophones au Québec et hors Québec, y compris dans la région de la capitale nationale. De ces conditions, on peut citer les occasions d'utiliser le français et l'offre de structures d'accueil francophones.

Toutefois, ce ne sont pas seulement les enjeux concrets de vivre en français (tributaires des services et des structures de gouvernance mis en place) qui influencent la décision des immigrants de s'établir dans une communauté francophone. Les études montrent également qu'outre les aspects pratiques d'utilisation de la langue, les idéologies et représentations linguistiques peuvent également influencer cette décision en ralentissant, ou même, le cas échéant, en freinant l'intégration, ce qui sera discuté dans les sections suivantes de cette thèse.

## **2.2. Représentations linguistiques**

Le concept de minorité et majorité linguistique qui réfère, dans le contexte canadien, aux rapports qu'entretiennent les communautés de langue anglaise et de langue française, ainsi qu'aux statuts respectifs de ces deux langues. Les concepts de minorité et majorité peuvent être actualisés dans des représentations linguistiques de ces deux communautés et leur examen est susceptible de mettre en lumière les moments du parcours d'immigration où les participants iraniens de mon étude ont choisi de s'identifier en tant que Canadien iranien anglophone ou francophone. Dans les sections qui suivent, je présente dans un premier temps les représentations linguistiques, notamment celles des communautés francophones canadiennes. Dans un deuxième temps, je discute de différentes acceptions du concept de minorité linguistique. Ensuite, je me penche plus particulièrement sur les définitions de cette notion dans la recherche menée d'une part sur les rapports entre les langues en Iran, et d'autre part, sur le français et l'anglais en contexte canadien.

Le concept de représentations linguistiques s'est développé à partir de celui de représentations collectives introduit en 1897 par Émile Durkheim dans son ouvrage « Le suicide. Étude de sociologie » (cité dans Giust-Desprairies, 2009, p. 43). En effet, ce sociologue a posé la différenciation entre les représentations individuelles et collectives. Ces premières étant considérées comme éphémères et variables, Durkheim se tourne plutôt vers les représentations

collectives, « partagées par un groupe social essentiellement en termes de contenus qui définissent des modes de pensée communs, des normes, des mythes, réglant et légitimant les comportements des groupes sociaux. » (Giust-Desprairies, 2009, p. 43). Avec le temps, ce concept, théorisé d'abord par Durkheim comme statique, a évolué en celui de représentations sociales, pour mettre en valeur le fait que les représentations collectives se construisent et s'élaborent en interaction avec autrui (LeBlanc, 2012). De nos jours, on peut définir les représentations sociales comme « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1997, p. 53). Selon Moscovici (1989), ces représentations orientent les actions de l'individu (ses comportements), car elles sont des formes de savoir à travers lesquelles l'individu, membre d'une collectivité, interprète le monde : « un public transforme un concept en une image et resitue cet objet nouveau dans un code de référence familier pour pouvoir l'interpréter » (Giust-Desprairies, 2009, p. 45). À ce processus d'objectivation s'associe le phénomène d'ancrage, qui passe par classer, comparer, fusionner ces représentations ainsi que des individus, ce qui implique le phénomène d'ancrage : la catégorisation, l'étiquetage et l'explication causale des phénomènes observés, pour les interpréter. C'est ainsi que les représentations sociales définissent un groupe social spécifique dans sa relation à divers objets sociaux (famille, maladie mentale, langue, etc.).

Dans la recherche actuelle, on reconnaît que les représentations sociales sont le résultat de la dynamique de relations intergroupes (Doise, 1985), qu'elles sont enracinées dans des traditions historiques et sociales (Herzlich, 1984) et dans les structures et organisations sociales concrètes (Lévy, 1997), et qu'elles participent à la construction de la réalité, d'où leurs dimensions hétérogènes et conflictuelles (Lévy, 1997). Ainsi, l'étude des représentations sociales à partir des comportements des groupes sociaux permettrait de comprendre les processus relatifs aux

interprétations que les individus construisent en fonction de leurs vécus, connaissances ou acquis (Meunier, 2010; 2014).

Quant aux représentations linguistiques, elles peuvent être définies comme les représentations sociales dont l'objet est la langue. L'étude des représentations linguistiques peut donc révéler le lien entre les enjeux linguistiques et les situations sociales vécues par les immigrants qui mènerait au choix de la communauté d'accueil de langue anglaise ou française.

Les représentations linguistiques renvoient aux préjugés, aux idées reçues et aux discours circulant sur la langue, liés à sa dimension évaluative (Francard, 1993; Gueunier *et al.*, 1978). Selon Calvet (1999), elles « sont constituées par l'ensemble des images, des positions idéologiques, des croyances qu'ont les locuteurs à propos des langues en présence et des pratiques linguistiques, les leurs et celles des autres » (p. 161). Elles peuvent toucher des aspects variés d'une langue dont sa forme, son statut et sa fonction identitaire (Calvet, 1999; LeBlanc, 2012). Ayant un caractère dynamique, les représentations linguistiques peuvent être modifiées ou reconstruites dans les interactions entre les individus. Elles se cristallisent dans le discours et les comportements de l'individu de manière implicite ou explicite (Canut, 2000). Cette dynamique des représentations produit des effets de réalité, ce qui fait qu'un groupe social donné peut prendre le système de représentations pour la réalité (Giust-Desprairies, 2009).

En accord avec les définitions présentées ci-dessus, dans cette recherche j'opte pour la définition des représentations linguistiques vues comme instables et dynamiques que propose Paveau (2006) pour qui ce sont des « entités cognitives (la représentation est un organisateur mental) qui fournissent à l'individu un mode d'être en société (la représentation est une forme de connaissance du monde) construites ou activées en discours (la représentation est formulée discursivement, de manière implicite ou explicite) » (p. 56).

En dernier lieu, il convient d'insister sur le lien qui existe entre les représentations et les comportements linguistiques, dans la mesure où j'examine comment les trajectoires de vie (donc les suites de comportements des participants à l'étude) ont pu influencer les représentations des participants. C'est ainsi que les représentations éclairent les comportements des individus, et les deux s'influencent mutuellement (Jodelet, 1984; Morsly, 1990). Par exemple, la (dé)valorisation d'une langue ou d'une variété de langue par un individu peut se manifester à travers ses comportements linguistiques (refus de communiquer dans la variété langagière dévalorisée, moqueries à l'égard des marques de cette variété, etc.) qui constitueraient ainsi la dimension évaluative des représentations (Meunier, 2014).

Pour résumer, les représentations linguistiques sont avant tout des discours collectifs qui traduisent une vision d'un groupe. Dans ce sens, la conceptualisation de la minorité linguistique (francophone ou anglophone) constitue une représentation linguistique.

### **2.3. Polysémie du concept de minorité linguistique**

Le concept de minorité linguistique est utilisé dans plusieurs domaines (politique, psychologie, sociologie, éducation, linguistique, etc.) et, tout comme le concept de représentation, trouve ses origines en sociologie et en anthropologie. Un des pionniers de la recherche sur les minorités, le sociologue américain Louis Wirth de l'école de Chicago<sup>14</sup>, a employé le terme minorité dans les années 1940 pour désigner un groupe (Américains noirs, juifs, immigrants, etc.) avec un pouvoir limité en raison de ses caractéristiques (ethniques, religieuses, sociales, etc.) qui diffèrent de celles de la majorité d'une société donnée (Guillaumin, 1985). Max Weber, un autre sociologue, a nuancé cette définition en y ajoutant une réflexion sur les rapports de domination

---

<sup>14</sup> Dans les ouvrages tels que *The problem of minority groups* (1945), *Group tension and mass democracy* (1945), ou encore *Moral and minority groups* (1941).

(Weber, 1971). Ainsi, selon des règles jugées légitimes par la société, certains groupes peuvent prendre le pouvoir face aux autres. En conséquence, le groupe social minorisé n'a pas les mêmes droits (officiels ou symboliques) que la majorité de la société et subit des inégalités (Hambye, 2019). Dans le rapport entre les majorités et les minorités, la question de pouvoir dépasse celle du poids démographique des groupes minoritaire et majoritaire (Fenet, 1974). Ces principes de base - les caractéristiques distinctives, le poids du nombre et les rapports de pouvoir (ou de pouvoir symbolique) - s'appliquent également dans le cadre des travaux sur les minorités linguistiques.

Les auteurs s'entendent généralement sur le caractère polysémique du concept de minorité linguistique, par exemple, dans le rapport explicatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales (1995) du Conseil de l'Europe, on constate :

Il convient également d'observer que la Convention-cadre ne contient aucune définition de cette notion. Ce faisant, il a été décidé d'adopter une approche pragmatique, fondée sur le constat qu'il n'est pas possible, au stade actuel, de parvenir à une définition susceptible de recueillir le soutien global de tous les États membres du Conseil de l'Europe. (p. 14)

Pour illustrer ce point, prenons trois exemples de travaux de chercheurs-phares, très différents les uns des autres, qui portent sur les minorités linguistiques et qui conceptualisent très différemment cette notion : Tove Skutnabb-Kangas (Finlande), Stephen May (Nouvelle Zélande) et Albert Branchadell (Espagne).

Les travaux de Tove Skutnabb-Kangas se penchent sur la perte des langues qui est, selon cette chercheuse, une forme de génocide culturel et linguistique vis-à-vis les groupes minoritaires (Skutnabb-Kangas, 1996). Elle établit aussi un lien entre perte de biodiversité et déclin de la diversité linguistique au niveau planétaire (Skutnabb-Kangas, 2013).

Dans les principaux travaux de cette chercheuse, la notion de minorité linguistique concerne notamment les communautés indigènes dont la langue est en danger. Dans ce contexte, la langue et d'autres éléments comme la classe sociale, le sexe, la religion jouent un rôle indéniable lors du

processus complexe de hiérarchisation des groupes dans la société et de maintien et reproduction des modèles de domination (Skutnabb-Kangas et Dunbar, 2010). La langue peut servir de moyen de contrôle pour maintenir, légitimer et reproduire une division inégale du pouvoir structurel ainsi que des ressources matérielles entre le groupe dominant/majoritaire et dominé/minoritaire (Skutnabb-Kangas, 2012). Selon Skutnabb-Kangas (2010), les gens ne sont pas seulement catégorisés selon l'accès aux ressources matérielles, le pouvoir structurel dont ils disposent, la couleur de la peau, leur appartenance ethnique et culturelle, mais aussi en fonction de leur compétence en langue de la minorité ou de la majorité. De plus, la chercheuse soutient que, face aux jeux de pouvoir entre les langues minoritaire et majoritaire, à la stigmatisation de la langue de la minorité et à son invalidation par le système d'éducation (manque de ressources), plusieurs membres des communautés minoritaires risquent de se tourner vers la langue de la majorité ou bien d'encourager leurs enfants à acquérir la langue de la majorité pour accéder à un statut social et aux ressources accordés au groupe linguistique majoritaire (Skutnabb-Kangas, 1996).

Les principaux travaux de Stephen May (2000) portent en grande partie sur la revitalisation de la langue maorie en Nouvelle-Zélande. Dans la mesure où la lutte pour la reconnaissance des droits des Maori est passée depuis les années 1960 par l'officialisation de leur langue, cet auteur soutient que le statut subordonné de nombreux groupes minoritaires indigènes, et par conséquent, leur marginalisation sociale, culturelle et économique sont liés au faible degré de reconnaissance de leur langue dans les mesures prises par le gouvernement ou l'État. À cet égard, il souligne le rôle de deux variables importantes : la légitimation et l'institutionnalisation qui peuvent avoir toutes deux un impact sur le transfert linguistique vers la langue de la majorité (May, 2011).

La légitimation implique la reconnaissance par le gouvernement d'une langue ou d'une variété d'une langue détenant un pouvoir symbolique. Cette reconnaissance lui attribue le statut

officiel, et de ce fait, le plein accès à tous les services, ressources, et privilèges (comme l'éducation, les services publics, l'emploi, etc.). Dans ce contexte, l'institutionnalisation de cette langue (langue majoritaire) a pour effet que les locuteurs d'autres langues (langues minoritaires) se trouvent dans une position défavorisée, que ce soit pour trouver un emploi ou pour recevoir des services. Ils perdent l'opportunité de s'engager pleinement dans tous les domaines de la vie sociale, politique et culturelle du pays. Cette inégalité entre les communautés minoritaires et majoritaires peut aboutir au transfert linguistique de la part des membres de la minorité linguistique vers la langue de la majorité étiquetée (et valorisée) comme « langue de communication », « langue internationale » etc. selon May (2011).

Ces deux facteurs sociopolitiques (légitimation et institutionnalisation) donnent à la langue officielle un pouvoir institutionnel, mais aussi celui symbolique, qui peut mener, à son tour, à l'indifférence où à la dévalorisation des langues qui ne possèdent pas ce statut (May, 2011). De ce fait, les locuteurs de la langue officielle (ou de la langue majoritaire) continuent de parler cette langue dans tous les contextes, et l'accommodement vient de la part des locuteurs de langues non-officielles (ou de langues minoritaires) qui sont symboliquement perçues moins légitimes. May (2000) conceptualise ainsi ce processus :

- Dans un premier temps, le locuteur de la langue minoritaire sent une pression de parler la langue dominante dans différentes circonstances, ce qui diminue éventuellement les fonctions qu'occupera dans sa vie la langue minoritaire.
- Dans un deuxième temps, ce locuteur parle simultanément la langue de la majorité et la sienne qui devient de moins en moins utilisée.
- Finalement, la langue minoritaire est remplacée par la langue dominante (p. 366).

La langue de la minorité peut aussi être la langue nationale officielle non indigène, ce qui est, par exemple, le cas du catalan en Espagne étudié par Albert Branchadell (2012; 2017). Les recherches de Branchadell contribuent au débat sur les minorités linguistiques en remettant en question la conception nationaliste de la minorité linguistique et en proposant d'examiner le lien entre l'identité de l'individu et sa langue. Dans le contexte actuel de la Catalogne où l'espagnol est présent dans plusieurs secteurs de la vie et où plusieurs langues se parlent sur ce territoire, pour Branchadell, un Catalan n'est pas forcément celui qui parle catalan. Malgré le danger de la dominance graduelle de la langue de la majorité, le fait de choisir une langue (le catalan) comme la seule langue d'usage de tous ceux qui habitent en Catalogne (une langue = une nation) dans le but de la protéger est, selon ce chercheur, non seulement injuste vis-à-vis d'autres locuteurs, mais aussi nuisible quant à sa préservation. Dans le contexte de la dualité linguistique profondément ancrée en Catalogne, Branchadell prône le post-nationalisme où le bilinguisme, l'alternance de codes, l'emprunt, etc. ne sont pas considérés comme une menace à la langue minoritaire, mais constituent plutôt des stratégies constructives de la part de locuteurs de cette langue (Branchadell, 2012).

Les recherches que je viens de présenter illustrent bien le fait que l'on peut conceptualiser la réalité des minorités linguistiques de différentes façons. Celle-ci peut être décrite par exemple du point de vue des droits de la personne, de celui des droits institutionnels, ou encore de celui d'idéologie ou de projet nationaliste ou post-nationaliste. Avant d'aborder les acceptions de ce terme au Canada, je ferai un bref survol de ce que celui-ci pourrait signifier pour les Iraniens établis au Canada, dans la mesure où ces différentes significations sont susceptibles de jouer sur leurs représentations de la majorité-minorité canadiennes.

En Iran, le farsi, langue maternelle du groupe ethnique perse, est la seule langue officielle du pays. Alors que le centre du pays (notamment la région de Téhéran) semble être plutôt linguistiquement homogène, cela n'est pas le cas dans le reste du pays où d'autres groupes ethniques ont chacun leur propre langue ou dialecte. Les minorités linguistiques habitent particulièrement dans les zones frontalières du pays, le Sud (Baloutches, Arabes, etc.), le Nord (Azérie, Turkmènes, etc.) et l'Ouest (Kurdes, Loures, etc.), où se trouvent parfois des habitants autochtones qui partagent la terre avec d'autres groupes ethniques. Dans ce contexte, le terme « langue des minorités », peut désigner à la fois les langues des locuteurs non autochtones (Azérie, Arabe, Arménien, etc.) et celles des autochtones (Kurde, Loures, Baloutche, etc.) (Bamshadi, Ansarian et Davari Ardakani, 2018).

Bien que le farsi soit la seule langue officielle du pays, les minorités linguistiques ont certains droits. Sur le plan de l'éducation, le farsi est la principale langue d'éducation dans les établissements scolaires, mais il existe des programmes d'apprentissage après l'école dans les langues minoritaires, particulièrement dans les écoles privées. D'ailleurs, avec l'inauguration récente de la filière de la langue et littérature kurde au niveau de la licence et de la maîtrise, les locuteurs de la langue kurde ont maintenant l'occasion de poursuivre l'apprentissage de leur langue à l'université (Bamshadi, Ansarian et Davari Ardakani, 2018).

Dans le domaine culturel, certaines langues régionales se retrouvent dans la presse et les médias. Ainsi les minorités linguistiques ont également certains droits, comme les Kurdes qui ont plusieurs journaux dans leur langue, ainsi que les chaînes de télévision et de radio qui diffusent des programmes dans des dialectes kurdes (Bamshadi, Ansarian et Davari Ardakani, 2018; Davari Aredkani, 2020).

Malgré ces initiatives, on observe en Iran la tendance du transfert linguistique vers le farsi (Gholami, 2020), une réalité qui pourrait être liée entre autres au marché du travail dominé par le farsi, ou dans certains cas, au prestige qu'on attribue à la langue farsi (Dabir-Moghadam, 2020).

Ce bref aperçu du contexte linguistique en Iran où les répondants de cette recherche ont passé plusieurs années (ou même pour certains, la majorité de leur vie), m'aide à mieux analyser l'évolution des représentations sur la minorité-majorité des participants et à les positionner dans le contexte linguistique canadien.

### **2.3.1. Recherche sur les minorités francophones canadiennes**

La polysémie du concept de minorité linguistique et la diversité de représentations liées à cette réalité sociale sont également présentes dans la recherche sur les minorités francophones canadiennes. Les différentes définitions et représentations changent notamment selon le contexte géographique sur lequel portent les recherches (par exemple, l'Acadie ou l'ouest canadien) et selon les champs d'étude des chercheurs (histoire, sociologie, linguistique, droit, santé, éducation, etc.). Pour faciliter la lecture, cette section est donc organisée par région géographique et par champ de recherche.

Tout d'abord, au Nouveau-Brunswick, province officiellement bilingue, les francophones sont plus nombreux en comparaison avec d'autres communautés hors Québec. Cette province fait partie de la région des Maritimes où l'Acadie, qui est au cœur de la francophonie de cette région, constitue une communauté historiquement distincte avec une longue tradition et une forte dimension identitaire. Plusieurs travaux de recherche y ont été menés, notamment en éducation, en sociolinguistique et en sciences sociales et politiques. Les chercheurs en éducation ont mis de l'avant le concept de vitalité ethnolinguistique des communautés francophones en tant que facteur déterminant dans la lutte pour le maintien de la langue française et de l'identité francophone

(Landry, Allard et Deveau, 2013; Landry, 2008; 2015; 2020). Rodrigue Landry (Université de Moncton) souligne par exemple dans ses travaux sur la francophonie acadienne le rapport de pouvoir entre l'endogroupe minoritaire et l'exogroupe majoritaire qui s'exerce non seulement au niveau macrosocial (dans un cadre juridique et politique), mais aussi au niveau microsocial (rapport de l'individu à son environnement social) et psycho-langagier (les vécus de l'individu) (Landry, 2006). Les résultats de ces recherches montrent qu'alors qu'au Canada le français est une langue reconnue comme officielle dans des institutions fédérales, des défis de maintien de la langue persistent pour les membres des communautés francophones. Plus particulièrement, l'urbanisation, l'exode des milieux ruraux et l'exogamie sont trois facteurs de la vie communautaire qui peuvent affaiblir la vitalité de ces communautés. Pour Landry, l'idée d'autonomie culturelle, un des indices clés de la vitalité, passe par des capacités de gouvernance et par la consolidation des relations de collaboration entre les francophones canadiens et internationaux à travers une identité avec des racines historiques. Néanmoins, cette autonomie culturelle devrait demeurer ouverte à la pluralité et à la diversité des appartenances francophones et francophiles. Finalement, Landry évoque l'idée de l'absence d'une conscience collective chez de nombreux membres des communautés francophones et acadiennes, ce qui fait que plusieurs d'entre eux ne demandent même pas des services en français, ne revendiquent pas leurs droits ou s'assimilent au groupe majoritaire.

En sociolinguistique, des chercheuses telles que Annette Boudreau et Laurence Arrighi de l'Université de Moncton ont abordé la question des liens entre les pratiques et les représentations linguistiques ou celle de la construction identitaire des francophones acadiens (Arrighi et Boudreau, 2016; Boudreau, 2014, 2019). Leurs recherches montrent que les francophones vivent une situation diglossique, c'est-à-dire que leur langue n'est pas utilisée avec les mêmes

fonctionnalités que l'anglais, ce qui crée un sentiment d'insécurité linguistique, aussi bien entre le français vis-à-vis l'anglais qu'ainsi qu'entre différentes variétés de français (vis-à-vis le « français standard »). Dans son livre *À l'ombre de la langue légitime* (2016) Annette Boudreau argumente que les francophones en situation minoritaire au Canada, notamment les Acadiens, sont aux prises avec l'idéologie du français standard. Comme la langue est un outil de communication qui joue aussi un rôle dans la construction de l'identité et la légitimation des francophones minoritaires, les jugements qualitatifs sur les pratiques linguistiques des francophones pour homogénéiser leur langue sont un outil d'exclusion. La langue sert ainsi à catégoriser et à étiqueter des locuteurs en fonction des usages qu'ils font du français. Cela marginalise les locuteurs qui s'éloignent du modèle du français standard et crée ainsi des inégalités linguistiques et sociales, en plus de transmettre l'idée que certains francophones parlent une variété de langue légitime et d'autres, illégitime.

Isabelle Violette, œuvrant également dans le cadre sociolinguistique acadien, se penche sur les représentations linguistiques et leurs enjeux en lien avec l'immigration francophone (Violette, 2014, 2018; Gauvin et Violette, 2020). La langue joue un rôle dans le processus d'inclusion-exclusion de l'individu à la société. Ainsi, beaucoup d'immigrants francophones s'installent dans un milieu bilingue par attrait de la langue anglaise. Ce bilinguisme a des impacts négatifs sur le lien entre la langue, la culture et l'identité. Les immigrants francophones de Moncton ressentent une forme d'inégalité dans la nécessité de parler l'anglais sur le marché du travail.

Pour sa part, le sociologue Éric Forgues (directeur de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques) étudie entre autres la prise en compte de la langue dans l'organisation des services publics (par exemple santé, loisirs, etc.) (Forgues, Maillet, Morin et Doucet, 2020). Il conclut qu'en Acadie, comme partout dans les communautés francophones hors Québec, les

organismes agissent plutôt en tant qu'instruments d'État (et non comme ceux de la société civile). Le manque d'indépendance financière de ces organisations ne permet pas aux communautés francophones d'avoir un contrôle sur leurs destinées. C'est dans ce contexte qu'il précise que les droits linguistiques ne suffisent pas à changer le rapport de pouvoir qui existe entre le groupe dominant anglophone et les francophones minoritaires, et que les acteurs francophones doivent être vigilants et militer pour la mise en œuvre de mesures ou d'actions politiques ou juridiques afin d'améliorer la qualité de l'offre de services en français.

Christophe Traisnel, également de l'Université de Moncton, se penche, dans le cadre des sciences politiques, sur la reconnaissance politique des francophonies canadiennes en situation minoritaire, ainsi que sur les aspects institutionnels de l'immigration francophone (Traisnel et Denault, 2014; Traisnel, Doucet et Magord, 2020; Traisnel et Payaud, 2020). Il souligne que le rêve d'un Canada bilingue est fort loin, que la reconnaissance des communautés francophones se fait plutôt par rapport à leur situation minoritaire et que l'existence de ces communautés est plutôt due aux efforts des militants qui travaillent pour la reconnaissance politique de ces communautés. De plus, il aborde le rôle joué par l'immigration francophone dans la redynamisation de la francophonie locale acadienne, en mentionnant le besoin de politiques d'accueil plus favorables pour établir une véritable culture de la diversité et favoriser la rencontre entre les membres de la société d'accueil et les nouveaux arrivants.

Dans les quatre provinces de l'Ouest canadien (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba), la communauté francophone historique la plus renommée se situe à Saint-Boniface, dotée d'ailleurs de l'université francophone de Saint-Boniface au Manitoba. C'est à Saint-Boniface également qu'est publiée depuis 1994 la revue Cahiers franco-canadiens de l'Ouest. Toutefois, au-delà de cette communauté, l'ouest canadien possède également des

communautés francophones plus petites, comme celle d'Edmonton (dotée de la Faculté Saint-Jean francophone), ou encore des communautés rurales. Comme ailleurs au Canada, l'immigration francophone contribue au renforcement et à la diversité de la francophonie de l'ouest. Dans ce contexte, plusieurs recherches ont été menées sur les francophonies canadiennes de l'ouest. Par exemple, en éducation, Laurie Carlson Berg (2012) se penche sur l'inclusion scolaire en contexte de diversité et Nathalie Piquemal (2017) travaille sur les barrières culturelles et linguistiques auxquelles font face les élèves issus de minorités. En sciences politiques, Rémi Léger (Simon Fraser University), président du Comité de recherche sur les politiques de la langue à l'Association internationale de science politique et rédacteur en chef de la revue *Francophonies d'Amérique* et Frédéric Boily (Université de l'Alberta, Campus Saint-Jean) étudient la reconnaissance et la légitimation des minorités francophones ainsi que leur pouvoir d'action (Léger et Poullons, 2018; Boily et Léonard, 2017; Boily et Vachon-Chabot, 2018). Ces travaux suscitent une réflexion sur la notion de reconnaissance en tant que facteur insuffisant pour lutter contre le pouvoir du groupe dominant anglophone. Ils soulignent ainsi la réclamation des groupes minoritaires concernant leurs droits, mais aussi la nécessité de renforcer leur pouvoir d'agir.

Pour sa part, Suzanne Huot, ergologue de l'Université de la Colombie Britannique, examine les enjeux d'intégration des immigrants francophones au sein des communautés francophones en situation minoritaire (Delaisse, Huot, Véronis, et Mortenson, 2020). Elle souligne le rôle important des espaces communautaires qui offrent une gamme d'opportunités aux nouveaux arrivants, particulièrement en tant que lieux de rencontre et de réseautage. En effet, la présence de tels espaces aide les immigrants à bien s'installer et contribue à accroître la visibilité des communautés minoritaires.

Plusieurs recherches se sont aussi penchées sur la francophonie en situation minoritaire en Ontario, la province qui est, aux côtés du Québec, au cœur de cette recherche. La communauté franco-ontarienne est reconnue pour ses revendications en matière de droits linguistiques, notamment la reconnaissance institutionnelle de la part du gouvernement et la reconnaissance symbolique de la part de la majorité anglophone (Bouchard et Gilbert, 2005).

Dans le domaine de l'éducation, des chercheuses telles que Nathalie Bélanger et Phyllis Dalley de l'Université d'Ottawa étudient le rôle de la langue comme outil de différenciation dans le processus d'inclusion et d'exclusion par l'école (Bélanger et Saint-Pierre, 2019; Bélanger et Dulude, 2020; Bélanger, Dalley et Turner, 2015; Dalley et Roy, 2018). Ces chercheuses soulignent la difficulté qu'ont les conseils scolaires en situation minoritaire de convaincre le public de son droit d'accéder à l'école de langue française, car nombreux sont ceux qui ne reconnaissent pas et ne choisissent pas les établissements francophones. En effet, les écoles secondaires francophones doivent mettre en œuvre des programmes attrayants et rivaliser avec les écoles anglophones dans leur offre éducative. Ce contexte compétitif contribue aux enjeux d'inclusion-exclusion des enfants issus de familles francophones.

Normand Labrie (de l'Institut ontarien des études en éducation de l'Université de Toronto) et Sylvie Lamoureux (de l'Université d'Ottawa) étudient différentes problématiques allant des pratiques langagières aux politiques linguistiques, en passant par la construction identitaire et l'accès à l'éducation des francophones en situation minoritaire, notamment au niveau postsecondaire (Labrie, Lamoureux et Denise, 2010; Lamoureux et Boulé, 2015; Lamoureux *et al.*, 2013; Lamoureux *et al.*, 2014; Lamoureux, Vignola et Bourdages, 2020). Ces travaux montrent que si la majorité des jeunes francophones de l'Ontario préfèrent s'orienter vers des établissements scolaires de langue française, y compris au niveau postsecondaire, il reste encore un nombre

significatif d'étudiants qui se dirigent vers des programmes d'études en anglais car l'accessibilité géographique et l'attraction des établissements francophones laissent encore à désirer.

En sciences politiques, Linda Cardinal (Université d'Ottawa) (Cardinal et Léger, 2019; Cardinal et Sonntag, 2015; Cardinal et Forgues, 2015) et François Charbonneau (Université d'Ottawa) (Charbonneau, 2012; 2018; 2020) évoquent les rapports entre l'État et les minorités linguistiques du point de vue des politiques et des droits linguistiques (individuels et collectifs) et de celui de la reconnaissance des communautés francophones dans ces revendications de droits. Leurs travaux soulignent l'importance d'instruments politiques (par exemple l'offre active) dans la lutte des francophones pour leurs droits (Cardinal, 2010; Cardinal et Williams, 2020).

Les travaux de Pierre Foucher (Université d'Ottawa) en droit font ressortir, entre autres, le caractère limitatif du système législatif canadien qui rend parfois « utopique » le bilinguisme institutionnel (Foucher, 2018). Cet auteur précise que l'autonomie des minorités linguistiques demeure plutôt dans la sphère administrative, et que l'idéal de l'autonomie dépend de la jurisprudence basée sur des revendications des droits linguistiques et ses interprétations ou d'ententes politiques qui rendent cette autonomie efficace. Dans cette perspective, il souligne que l'existence de régimes linguistiques (l'ensemble des dispositifs juridiques, politiques et symboliques déterminant le statut d'une langue dans un pays) basés sur les droits individuels dans lesquels la langue est considérée comme un simple outil de communication ne peut protéger les droits de la communauté francophone au Canada. Pour sa part, François Larocque, un autre légiste de l'Université d'Ottawa, (Larocque, 2020; Power, Larocque et Nolette, 2014) s'intéresse à la protection constitutionnelle des droits linguistiques des communautés minoritaires d'expression française. Ses travaux insistent sur la nécessité d'une révision régulière des objectifs et des dispositions de la loi sur les services en français ainsi que de ses effets.

En sociolinguistique, le concept de minorité linguistique se construit autour de la notion de « communauté linguistique » reposant sur une langue qui unit les membres de la communauté et leur permet de partager les mêmes valeurs. À cet égard, Monica Heller de l'Université de Toronto (2007a; Heller *et al.*, 2014; Heller et McElhinny, 2017) souligne le rôle de la langue dans la construction de la différence sociale et de l'inégalité sociale dans la nouvelle économie post-nationaliste et mondialisante. Dans cette perspective, la langue de la majorité (l'anglais) pénètre au sein de la communauté francophone minoritaire, ce qui peut aboutir à un transfert linguistique vers la langue de la majorité pour avoir un meilleur accès aux services, ressources et privilèges. La minorisation est le résultat de ce jeu de pouvoir entre les deux langues (Heller, 2007b). C'est ainsi que malgré tous les efforts des Franco-Ontariens, l'anglais occupe le rôle de langue dominante alors que le français demeure une langue dominée.

Shana Poplack (Université d'Ottawa) et Raymond Mougeon (York University) étudient la variété de français parlé en Ontario. Les travaux de Mougeon (Mougeon, Mougeon, et Rehner, 2020; Mougeon, Nadasdi et Rehner, 2014; Mougeon, Rehner et Nadasdi, 2010; Mougeon, *et al.*, 2016; Treffers-Daller et Mougeon, 2005) portent notamment sur la variation du français parlé en Ontario, ainsi que la vitalité ethnolinguistique de la communauté franco-ontarienne et l'acquisition du français en Ontario. Ce chercheur observe que bien qu'ils aient été scolarisés en français, la majorité des élèves communiquent en anglais entre eux et que l'anglais est la langue usuelle en dehors de la salle de classe (Howard, Mougeon et Dewaele, 2013; Mougeon, Frenette et Gagnon, 2018). Les résultats de ses recherches montrent également que les communautés franco-ontariennes ne sont pas homogènes et se distinguent dans leurs comportements linguistiques en fonction de l'intensité du contact avec la langue de la majorité. Ainsi, dans des communautés comme Pembroke où le français est appris en grande partie en contexte scolaire, les jeunes étudiés

dans les travaux de Mougeon présentent des traits de dévernacularisation, c'est-à-dire une perte de traits typiques du français populaire canadien, et une propension à adopter des traits du français européen, celui-là même qu'ils apprennent à l'école. Pour mieux comprendre les comportements linguistiques des locuteurs, il faut étudier les langues dans le contexte où elles se pratiquent, chaque communauté ayant une écologie linguistique qui lui est propre (Mufwene, 2005; Mufwene et Vigouroux, 2014).

Les recherches de Poplack (Poplack, 2018; 2020; Poplack et Dion, 2012; Poplack, Dion, et Zents, 2019; Poplack, Zents et Dion, 2012) s'intéressent au contact des langues et au bilinguisme français/anglais au Canada, notamment dans la région de la capitale nationale. Ses travaux avancent l'idée que l'impact de l'anglais sur la structure de la langue française et le phénomène de l'emprunt n'ont pas un effet durable sur cette langue. De plus, étant donné la forte présence de l'anglais dans presque toutes les sphères de la vie quotidienne des francophones hors Québec et le degré élevé de bilinguisme des francophones, l'alternance de codes (français-anglais) doit être considérée comme une ressource communicationnelle de locuteurs bilingues plutôt qu'un reflet de leurs lacunes linguistiques.

Finalement, dans une perspective géographique, Anne Gilbert de l'Université d'Ottawa étudie les défis et dynamiques internes de la communauté franco-ontarienne par rapport aux espaces francophones (Gilbert et Migeon, 2017; Langlois et Gilbert, 2008; Ray et Gilbert, 2020). Une des études récentes, particulièrement pertinente pour ma thèse de doctorat, aborde le rôle de la frontière d'Ottawa-Gatineau comme un élément de consolidation identitaire qui réunit, mais aussi qui sépare, les Franco-Ontariens et les Québécois de chaque côté du pont. L'ouvrage *La frontière au quotidien* (Gilbert, Veronis, Brosseau et Ray, 2014) rend compte des choix liés à la langue dans les deux villes de Gatineau et d'Ottawa et des dynamiques linguistiques complexes,

notamment de la présence de nombreux immigrants qui transforment la région en un espace multilingue. Dans un contexte où les communautés francophones et anglophones sont en rivalité pour attirer les nouveaux arrivants, les francophones sont plus vulnérables à cause de leur situation minoritaire dans le contexte social et culturel nord-américain majoritairement anglophone.

Pour conclure cette section, constatons que les minorités francophones canadiennes peuvent être examinées selon différentes perspectives : celle de leurs droits (Foucher et Larocque), de leurs institutions (Cardinal et Forgues), du droit à l'éducation (Bélanger, Landry et Lamoureux), de leurs espaces (Gilbert et collègues), de leur détermination socio-économique (Heller) ou identitaire (Boudreau), ou de leurs pratiques langagières (Poplack et Mougeon). Les études sur les communautés francophones doivent également tenir compte de l'immigration et du phénomène que Madibbo (2005) qualifie de double minorité ou de « minorité dans la minorité ». En effet, tel que discuté dans le Chapitre I, les nouveaux arrivants au sein de communautés francophones établies, tout en contribuant à la vitalité linguistique de celles-ci, en changeant les représentations et apportent leur lot de défis relatifs au choc de réalités et de valeurs. Comme le précise Quell (2000) :

On the one hand, they become a part of the long-established French-speaking community's struggle to maintain itself as a distinct group. As such, they seek to become a part of Canada's French legacy i.e. one of the so-called two founding peoples of Canada. (...) On the other hand, however, they are a group of immigrants in the general multicultural fabric of Canada. And even though Canada has adopted one of the most explicit multicultural policies in the world, the rights which can be claimed under this policy (especially language rights) are quite distinct from those which apply to what is sometimes referred to as the two charter groups, i.e. English or French Canadians. (Quell, 2000, p. 19-20)

Face à la complexité des perspectives sur les minorités francophones canadiennes, dans cette recherche je définis ce concept de façon englobante, soit des communautés francophones vivant à l'extérieur du Québec, ayant le français en commun dans plusieurs sphères de leur vie (famille, vie sociale, travail) et étant en lutte constante pour leurs droits linguistiques, malgré une reconnaissance constitutionnelle.

La complexité des rapports entre la majorité anglophone et les minorités francophones définit aussi les trajectoires des immigrants, dont celles des participants d'origine iranienne de ma recherche, qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle. Dans cette thèse, je pose comme hypothèse que ce ne sont pas seulement les possibilités de vivre en français et les représentations des rapports entre les Canadiens francophones et anglophones qui ont un impact sur les parcours migratoires des Iraniens. Un autre facteur à explorer sont les idéologies des Iraniens relativement aux rapports qu'entretiennent les variétés de français canadiennes et internationales. La section suivante est consacrée à l'examen de ces idéologies.

#### **2.4. Idéologie et imaginaire linguistiques**

Le concept d'idéologies linguistiques (notamment l'idéologie du standard) réfère, en contexte canadien, aux rapports de force entre les groupes parlant différentes variétés du français au Canada. Ces idéologies sont susceptibles d'avoir un impact sur les décisions des immigrants de faire partie d'une communauté linguistique, plutôt que d'une autre, d'autant plus que l'idéologie du standard peut créer un sentiment d'insécurité linguistique (Francard, 1993) auprès des locuteurs de variétés de français moins valorisées. Un autre concept clé lié aux rapports entre les variétés de français est celui de norme, tout particulièrement celui de norme subjective, abordé dans cette thèse à travers le modèle de l'imaginaire linguistique d'Anne-Marie Houdebine (2002), qui permet à plusieurs égards de décrire les attitudes langagières des sujets parlants, dont les immigrants iraniens au Canada.

Dans cette section, j'aborde donc le concept d'idéologie du standard, puis celui d'insécurité linguistique et enfin celui d'imaginaire linguistique. Tout d'abord, il convient de constater que le concept d'idéologie (que nous réservons dans cette thèse aux rapports entre différentes variétés du français) et celui de représentation sociale (que nous réservons dans cette thèse aux rapports entre

le français et l'anglais) sont étroitement liés. Toutefois, même s'il existe différentes acceptions de ces termes, plusieurs chercheurs en sciences sociales, notamment en sociologie, en psychologie et en philosophie (Althusser, 1975; Giust-Desprairies, 2009) s'entendent pour dire que les représentations sont des éléments parmi d'autres qui servent à définir les actions, alors que l'idéologie est un système d'idées, un ensemble de croyances, de doctrines propres à une époque, une société, une classe sociale qui englobe les représentations (LeBlanc, 2012).

La représentation est l'expression de pensée du groupe auquel les sujets appartiennent, ou bien une sorte de justification ou légitimation d'intérêts de groupe (ici les communautés de langue française et celles de langue anglaise au Canada) et a donc souvent une valeur sociopolitique, alors que l'idéologie est considérée comme une norme structurante qui s'impose aux individus (Giust-Desprairies, 2009), dans des conditions sociales de production (Giust-Desprairies, 2009).

L'idéologie est en effet un système de représentations qui forme un ensemble qui a sa propre logique et qui favorise certaines idées au détriment d'autres. Étant institutionnalisé, ce système est intériorisé par l'individu qui contribue, à travers ses comportements, à le reproduire (Vernet, 2017). C'est donc dire que les traces des idéologies, et des représentations qu'elles suscitent, peuvent être décelées dans les discours sociaux (Jodelet, 1984).

Souvent composées de multiples éléments à cause des divisions sociales (classe, genre, génération, etc.), les idéologies peuvent avoir des impacts différents sur le point de vue de chaque individu. D'ailleurs, étant donné la transformation et l'évolution constante de ces idéologies, il ne s'agit jamais d'une seule idéologie, mais d'une chaîne (Kroskrity, 2000).

La notion d'idéologie linguistique permet d'examiner le lien entre structures linguistiques et sociales, par l'analyse des idées sur la langue exprimées directement dans les discours ou, de manière moins explicite, incorporées dans les pratiques linguistiques de l'individu (Verdier, 2013).

Les idéologies linguistiques sont fondées sur les points de vue et le vécu de l'individu ou d'un groupe qui essaie de protéger ses intérêts en justifiant ou en rationalisant des notions comme « esthétiquement agréable ». Cela peut être considéré comme le fruit de certains discours basés sur les rapports de pouvoir symbolique entre les langues qui se construisent au fil du temps dans une société donnée. C'est dans cette situation que l'imposition d'une norme hégémonique par le gouvernement profite toujours à certains groupes sociaux par rapport à d'autres (Kroskrity, 2010).

Comme le constate Klinkenberg (2015),

Quel que soit le critère, géographique (le meilleur français se parlait en Touraine), logique (respecter l'ordre sujet+ verbe+ complément) ou esthétique (le mot la juge est bien laid!), etc., ces discours donnent une certaine forme de rationalité à des jugements dont le véritable fondement ne réside aucunement dans ces critères mêmes. Dans tous les cas, il s'agit de sélectionner une variété parmi d'autres, pour des raisons n'ayant rien de linguistique, et d'en imposer le règne à l'ensemble du corps social, en dévalorisant du même coup les autres variétés. (p. 45)

La sociolinguistique critique cherche donc aussi à comprendre les intérêts et objectifs cachés sous chaque discours (Vernet, 2017). L'image que l'individu développe par rapport à une structure ou à l'usage d'une langue peut varier selon son niveau de conscience des idéologies, ou simplement des sentiments ou des croyances qu'il tient pour acquis au sujet des idéologies dominantes, sans qu'il en ait connaissance. Parmi ces idéologies, l'idéologie du standard, dont je traite dans la section suivante, est fortement ancrée dans l'espace francophone.

#### **2.4.1. Idéologie du standard**

La valorisation d'une variété de langue est le résultat de l'idéologie du standard qui l'associe au pouvoir, celui d'une majorité démographique ou encore celui d'une élite sociale, et rejette ainsi la légitimité de toutes les autres variétés de la même langue. À ce titre, deux modèles existent dans la francophonie, le modèle traditionnel centré sur la norme « parisienne » et un modèle plus souple, avec des normes pluricentriques aux différents centres d'influence. Les zones d'influence n'ayant pas toutes le même poids, le pluricentrisme est fortement asymétrique. Selon certains auteurs, même dans le modèle pluricentrique « Paris » reste le centre directeur de la norme (Lodge, 1997;

Pöll, 2005). Ainsi, l'idée d'un « bon français » de France avec le « bel accent » de Paris est un modèle imaginaire intériorisé dans les sociétés francophones et allophones. À partir de ce modèle, et en fonction des valeurs et des qualités que ces locuteurs attribuent à la langue, un certain nombre d'oppositions (p.ex. langue propre vs langue impropre, langue pure vs langue impure, vraie langue vs langue mélangée, etc.) accentuent la hiérarchisation des langues (Canut, 2007).

L'idéologie du standard qui est véhiculée à travers une chaîne d'idées (p.ex. les pratiques qui ne font pas partie de la langue standard ont souvent la réputation de manquer de compréhensibilité, clarté, pureté, etc.) au fil du temps, est en effet le résultat d'une uniformisation imposée sur d'autres variétés linguistiques « non standard » (Remysen, 2018). Selon Milroy (2001) :

La normalisation consiste à imposer l'uniformité à une classe d'objets. Notez que cette définition suppose que les objets concernés (...) sont, par nature, non pas uniformes mais variables. Par conséquent, l'uniformité doit être imposée à ces classes d'objets, et l'uniformité, ou l'invariance, devient alors en soi une caractéristique déterminante importante d'une forme normalisée de langage. (p. 531)

Le terme de langue standard réfère ainsi à toute forme de langue ou variété de langue ayant été imposée comme norme de référence (Moreau, 1997). Ce choix est socialement construit (codification et normalisation), car la langue ou la variété « standard » est choisie en fonction du pouvoir et du prestige de ses locuteurs (Lodge, 1990; Moreau, 1997; Pöll, 2005). Cette langue (variété) occupe un statut supérieur vis-à-vis des autres langues (variétés). Elle sera utilisée par les locuteurs ayant un statut social élevé et ayant la chance d'exercer le pouvoir dans la société (LeBlanc, 2012). La sélection d'une variété en tant que modèle se fait donc en fonction du niveau d'accès des locuteurs aux privilèges sociaux qui dépendent, à leur tour, de la capacité de posséder les pouvoirs symboliques en usage de cette langue (Klinkenberg, 2015).

Dans l'idéologie d'une langue standard, on attribue certaines qualités intrinsèques (esthétiques ou morales) à la langue, d'où les discours sur le français de France en tant que « bon

français » avec un « bel accent » (Milroy et Milroy, 1985). Selon Pöll, (2005), « la norme devient alors l'étalon de tout comportement langagier; "Purisme" (... ) qualifie une situation normative permanente reposant sur un modèle unitaire et fortement sélectif de la langue et ne tolérant aucun écart par rapport à ce modèle prédéfini » (p. 54). Ainsi, étant donné que la langue, ou une variété de langue, par exemple les variétés de « français canadien », peut être moins valorisée et peut être considérée comme manquant de prestige vis-à-vis de celle du « modèle », les locuteurs de ces variétés peuvent ressentir un sentiment d'infériorité créant de l'insécurité linguistique, le concept qui est traité dans la section suivante de cette thèse.

#### **2.4.2. Insécurité linguistique**

Les représentations qu'ont les locuteurs de certaines langues ou variétés de langue, dont les francophones de leur variété de français, est susceptible de nuire au statut de la langue française au Canada. Selon Francard (1993), l'insécurité linguistique peut être définie comme :

La prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime parce qu'elle est dans la classe dominante, celle d'autres communautés où l'on parle un français « pur », non abâtardi par les interférences avec un autre idiome, ou encore celle des locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire. (p. 13).

L'insécurité linguistique provient alors d'un sentiment d'illégitimité que les locuteurs peuvent ressentir face à leur variété linguistique lorsqu'ils la comparent à une variété qu'ils considèrent « standard » ou qui est posée comme telle par une autorité institutionnelle (gouvernement, école). Si tous les locuteurs peuvent éprouver ce sentiment d'illégitimité, celui-ci semble être particulièrement aigu chez les francophones, qu'ils soient d'Europe ou d'ailleurs de la francophonie, tributaires d'une longue tradition de standardisation de leur langue (Lodge, 1997). Ne se limitant pas aux francophones à l'extérieur de la France, le sentiment d'insécurité peut en effet être également ressenti par les habitants de l'Hexagone (Gueunier *et al.*, 1978). Il prend

toutefois une dimension particulièrement importante chez les francophones hors de la France vivant en contexte minoritaire (Arrighi et Boudreau, 2016; Francard, 1993).

Au Québec, ce sentiment est partiellement contrebalancé par les politiques institutionnelles qui font la promotion d'une norme québécoise ainsi que par le poids démographique de locuteurs parlant cette variété. Tel n'est pas le cas en contexte minoritaire où l'insécurité linguistique par rapport aux variétés locales (par exemple, franco-ontarienne, acadienne, franco-manitobaine) peut mener à un sentiment de double minorisation (envers le français de France et celui du Québec) et au transfert vers la langue dominante, l'anglais (Boudreau et Violette, 2009). Ce phénomène, qui se conjugue différemment selon chaque individu, est toutefois présent dans toutes les communautés minoritaires francophones au Canada qui font face non seulement au groupe linguistique dominant anglophone, mais également à la norme française et québécoise (Heller et Normand, 2004).

En résumé, le rapport de pouvoir qu'un locuteur francophone peut établir entre les variétés du français est fortement lié aux idéologies linguistiques. Ayant en tête une langue « idéale », le locuteur véhicule des jugements normatifs liés à une variété, ce qui est le fruit de certaines normes. Le modèle de l'imaginaire linguistique proposé par Anne-Marie Houdebine catégorise et hiérarchise ces normes ainsi que les jugements liés à chacune. La dernière partie de ce chapitre décrira donc ce modèle pour en montrer la pertinence au sein de cette recherche.

### **2.4.3. Imaginaire linguistique**

Le concept d'imaginaire est proche de ceux de représentation et d'idéologie. Selon Giust-Desprairies (2016), il renvoie à « l'ensemble des productions d'une fonction mentale appelée imagination, de l'ordre à la fois de la reproduction, par le pouvoir qu'elle a de faire revivre des perceptions déjà éprouvées, et créatrice dans sa capacité à former des images selon des

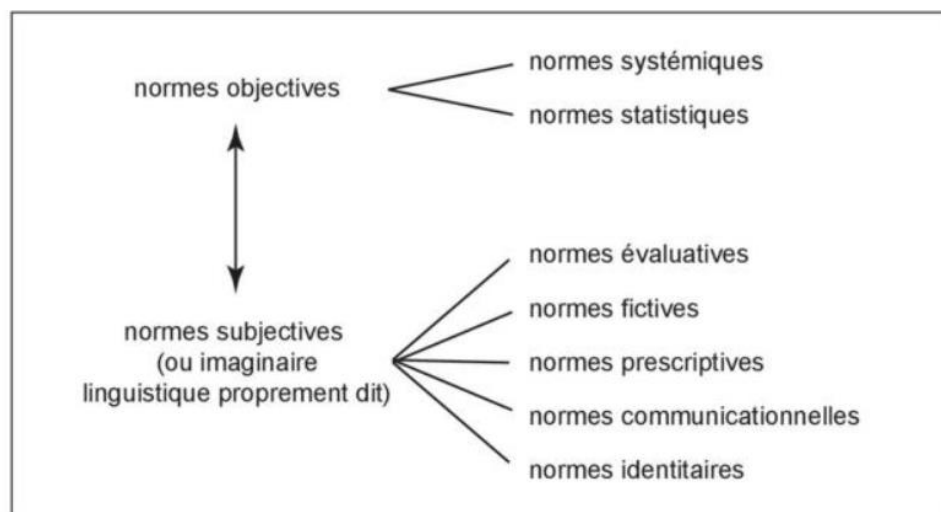
combinaisons inédites » (p. 249). L'imaginaire est en effet ce qui n'existe que comme trace (souvent inconsciente) en notre esprit de nos représentations ou idéologies antérieures, une trace déformée, distincte ainsi de l'objet qui n'existe plus (Bachelard, 1957).

La notion de l'imaginaire linguistique a été introduite vers 1975 par Anne-Marie Houdebine dans le cadre de ses enquêtes sur la phonologie du français et sa dynamique dans un français régional (Houdebine, 2002). Il s'agit du « rapport du sujet à la langue, la sienne et celle de la communauté qui l'intègre comme sujet parlant ou sujet social ou dans laquelle il désire être intégré, par laquelle il désire être identifié par et dans sa parole » (Houdebine, 2002, p. 10). Selon Houdebine, l'imaginaire linguistique relève des « jugements des locuteurs, leurs lapsus et leurs reprises, ainsi que les commentaires spontanés qui s'en suivent, manifestent divers rapports à la langue, ou diverses attitudes (insécurisées ou non) - la plupart du temps prescriptives, puristes (d'où norme prescriptive) témoignant de leur imaginaire linguistique » (Houdebine, 1993, p. 33). Le mot « imaginaire » renvoie à « un idéal de langue ou d'une fiction de langue » (Houdebine, 1993, p. 33). En ce qui a trait à l'analyse des représentations, idéologies et imaginaires qu'ont les individus par rapport à la langue française, le modèle de l'imaginaire linguistique développé par Anne-Marie Houdebine (2002) propose une grille d'analyse qui sert à comprendre les différents éléments formant la norme. Il tient ainsi compte du rapport des sujets parlants à leurs langues, aux langues d'autrui ou aux langues de la communauté qu'ils souhaiteraient intégrer, ce qui constitue son intérêt pour ma thèse.

C'est en effet un modèle de choix pour des recherches visant à analyser le rapport de sujets vis-à-vis de leurs langues ou les langues d'autrui, « car il réunit, dans un seul cadre de référence, plusieurs dimensions susceptibles d'intervenir dans la construction du discours métalinguistique des locuteurs » (Remysen, 2011, p. 52).

Dans ce modèle (Figure III), Houdebine révèle que la norme est le résultat de multiples facteurs liés à la fois au système de la langue (normes objectives) et aux comportements langagiers des locuteurs (normes subjectives) (Houdebine, 2002). Ainsi, les normes objectives sont constituées par les normes systémiques qui correspondent au niveau de conformité des usages des locuteurs aux règles et à la forme de la langue (p.ex. *avionnerie*, qui est construit selon les règles de formation qui prévalent en français<sup>15</sup>) et par les normes statistiques qui renvoient aux nombre et fréquences de ces usages (p.ex. *à tantôt*, est plus courant au Québec et en Belgique).

Figure III - Modèle de l'imaginaire linguistique (d'après les travaux d'Houdebine)



Source : Remysen, 2011

Les normes subjectives qui correspondent à l'imaginaire linguistique des locuteurs sont, pour leur part, divisées en normes évaluatives, fictives, prescriptives, communicationnelles et identitaires. Les normes évaluatives réfèrent à la conscience du locuteur qui observe la présence ou l'absence d'un trait dans son usage linguistique ou dans la langue d'autrui. Tous les jugements d'ordre affectif, moral, esthétique renvoient aux normes fictives. Les normes prescriptives, quant

<sup>15</sup> Exemple tiré de Remysen, 2011.

à elles, caractérisent les discours qui sont basés sur les ouvrages de référence (dictionnaires et grammaires) ou sur les institutions. Les normes communicationnelles reposent sur la volonté du locuteur qui, pour des raisons variées (clarté ou compréhension d'un message), prend en compte son destinataire et s'adapte ou modifie son langage en utilisant une autre forme de langue. Les normes identitaires enfin, précisent le rôle de la langue dans la construction de l'identité culturelle d'une communauté.

Dans cette étude, j'utilise le terme imaginaire linguistique tel que le conçoit Houdebine, c'est-à-dire, pour décrire un idéal de langue qui n'existe pas. La modélisation proposée par Houdebine fournit un système dynamique qui exploite les normes subjectives qui sont à l'origine des jugements normatifs des individus et en ce sens, convient bien comme cadre théorique d'analyse étant donné que je cherche à étudier l'imaginaire linguistique et les discours normatifs des immigrants iraniens vis-à-vis de la francophonie canadienne, pour ensuite comprendre leurs comportements linguistiques.

Pour conclure ce chapitre dédié au cadre conceptuel de la thèse, il faut en souligner les limites. En effet, comme on peut constater dans ce chapitre, les concepts abordés (représentation, minorité, idéologie, norme, imaginaire, etc.), en raison de leur complexité et de la pluralité de leurs significations d'un contexte à l'autre et d'un groupe à un autre, sont définis différemment selon les chercheurs et les approches adoptées (Giust-Desprairies, 2009, Kroskrity, 2000, Milroy et Milroy, 1985). Étant donné cette réalité, pour les besoins de cette recherche, j'ai dû faire des choix et retenir des acceptions des termes clés qui m'ont permis d'opérationnaliser le mieux mes données, tels que « idéologie du standard » selon Klinkenberg, ou encore « imaginaire linguistique » selon Houdebine. En m'appuyant sur ces définitions, dans le chapitre suivant, je

présente les hypothèses et les questions de recherche ainsi que la méthodologie utilisée pour y répondre.

### **Chapitre III : Questions de recherche et méthodologie**

Ce chapitre de la thèse est divisé en deux parties principales. Dans un premier temps, je présente les objectifs ainsi que les questions de recherche. Dans un deuxième temps, je détaille la méthodologie choisie dans le cadre de cette étude ainsi que le traitement et l'analyse des données.

#### **3.1. Questions de recherche**

Tel que décrit dans les deux premiers chapitres de cette thèse, en Amérique du Nord, où la langue anglaise est dominante, les communautés francophones canadiennes, surtout celles hors Québec, font face à de multiples défis, dont l'accès difficile à la vie en français, des taux élevés de vieillissement de la population, une baisse de la natalité, l'exogamie, le transfert linguistique et l'insécurité linguistique.

Face à ces défis, les gouvernements fédéral, provinciaux et locaux ont mis en place des politiques pour favoriser l'immigration francophone et stimuler ainsi la vitalité de la francophonie canadienne. Il s'agit plus particulièrement d'initiatives telles que l'offre de formations linguistiques en français aux nouveaux arrivants ou l'intensification des efforts de recrutement des immigrants de langue française dans les communautés en situation minoritaire (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2019).

Toutefois, en pratique, en dépit de la volonté politique des gouvernements d'appuyer la francophonie canadienne par l'immigration, les parcours migratoires varient d'un individu à un autre, les immigrants pouvant choisir de s'intégrer en français ou en anglais, et plusieurs parmi eux choisissent l'anglais. À ce titre, même au Québec, province majoritairement francophone, malgré les politiques qui encouragent et facilitent la francisation des immigrants, certains immigrants choisissent l'anglais en tant que langue de formation universitaire ou comme première langue d'usage ou encore changent de province pour vivre en anglais. Alors que cette décision

repose souvent sur la facilité qu'offre l'anglais pour une intégration rapide sur le marché du travail nord-américain, les jugements concernant les rapports entre le français et l'anglais au Canada ou les variétés canadiennes du français pourraient, dans certains cas, entraver le désir des immigrants de s'intégrer aux communautés francophones (Auger, 2014; Fraser et Boileau, 2014).

Plus particulièrement, la région de la capitale nationale, située à la frontière entre le Québec majoritairement francophone et l'Ontario majoritairement anglophone, offre aux immigrants la possibilité de s'intégrer en français ou en anglais tout en profitant des activités et services offerts dans l'une et l'autre langue. Elle constitue donc un microcosme du Canada et un terrain de recherche intéressant pour examiner les choix linguistiques des nouveaux arrivants.

Dans ce contexte, deux grands thèmes chapeautent cette thèse. D'une part, je m'interroge sur les effets de l'offre d'activités, de services et de structures de gouvernance en français sur les pratiques langagières des immigrants et leur possible intégration aux communautés francophones (facteurs extrinsèques des choix de parcours migratoires), et d'autre part, je tente d'évaluer l'influence qu'ont les représentations, idéologies et imaginaires linguistiques sur ces pratiques et les parcours d'intégration (facteurs intrinsèques des choix de parcours migratoires). En me basant sur les écrits revus dans les Chapitres I et II de cette thèse, je pose l'hypothèse que ces deux dimensions d'intégration jumelées sont susceptibles d'expliquer les motivations derrière les choix linguistiques des immigrants de s'intégrer aux communautés canadiennes francophones ou anglophones.

Cette thèse s'intéresse aux choix linguistiques des immigrants iraniens établis dans la région de la capitale nationale, notamment ceux qui maîtrisent déjà la langue française et qui pourraient donc potentiellement être considérés comme immigrants francophones. Comme il existe très peu d'information au sujet des trajectoires d'intégration des immigrants iraniens, surtout en ce qui a

trait à l'intégration à la francophonie canadienne, cette thèse examine de façon exploratoire le rôle que jouent dans les choix linguistiques des Iraniens d'une part l'offre d'activités, services et structures de gouvernance et d'autre part, les représentations, idéologies et imaginaires linguistiques.

La première hypothèse de recherche réfère à la possibilité que les choix (y compris les choix linguistiques) reflètent la trajectoire personnelle de chacun, par exemple, le changement du lieu de résidence, les activités sociales ou culturelles pratiquées, la scolarisation des enfants, etc. On peut donc supposer que les choix linguistiques des immigrants iraniens puissent se modifier à mesure que ceux-ci ont accès ou non à des activités, services et expériences en français. En lien avec cette hypothèse, le premier objectif de cette thèse est d'examiner le rôle que jouent les structures de gouvernance francophone et l'offre de services en français dans la région de la capitale nationale.

La deuxième hypothèse de recherche est que les Iraniens arrivent au Canada avec une certaine représentation sociale des rapports entre langues minoritaire et majoritaire, en raison du statut qu'occupe le farsi par rapport aux langues minoritaires en Iran. Face à cette hypothèse, mon deuxième objectif est de vérifier l'influence que pourraient avoir ces enjeux sur les choix linguistiques. Par exemple, il se pourrait que la crainte de vivre l'insécurité linguistique en contexte minoritaire francophone constitue une entrave au désir de vivre en français.

Comme troisième hypothèse de recherche, j'avance que l'image d'un « français standard » venant de France pourrait influencer l'intégration des Iraniens à la francophonie canadienne. Dans le contexte où les variétés canadiennes de français, vernaculaires ou normées, ne correspondent pas complètement au modèle français scolaire auquel les Iraniens ont été exposés avant l'arrivée au Canada, ceux-ci risquent de reproduire les jugements normatifs associés à l'idéologie du

standard (Paveau et Rosier, 2008). Face à cette hypothèse, le troisième objectif de la thèse est d'examiner comment se manifeste cette idéologie dans les discours des immigrants.

Découlant de ces hypothèses et de ces objectifs, mes questions de recherche sont les suivantes :

- 1) Quel rôle jouent les structures de gouvernance francophones et l'offre de services en français dans les parcours migratoires des Iraniens dans la région de la capitale nationale ?
- 2) De quelle façon les représentations de la minorité et de la majorité linguistiques influencent-elles les parcours migratoires des Iraniens dans la région de la capitale nationale ?
- 3) De quelle façon l'idéologie d'une langue standard et les jugements normatifs liés à la standardisation linguistique influencent-ils les parcours migratoires des Iraniens dans la région de la capitale nationale ?

La section suivante présente la méthodologie adoptée pour répondre à ces questions.

### **3.2. Méthodologie**

Cette section présente la méthodologie adoptée dans le cadre de cette étude, et plus particulièrement, le cadre méthodologique (récit de vie), l'outil de cueillette de données (le guide d'entretien), ainsi que le protocole de cueillette, de traitement et d'analyse des données. Comme je suis d'origine iranienne et que je fais partie de la communauté culturelle à l'étude, sans que je fasse moi-même l'objet de cette étude, un court exposé de la posture épistémologique de la chercheuse est également présenté en introduction de cette section.

#### **3.2.1. Positionnement de la chercheuse**

Selon Demaizière et Nancy-Combes (2007),

(...) l'épistémologie est la réflexion sur la construction et la gestion du savoir dans un domaine donné et dans son rapport avec les autres domaines de la réflexion scientifique. Nous serons encore plus larges en considérant que l'épistémologie s'intéresse aussi à la façon dont la connaissance se construit pour chaque

individu; c'est alors que le mot "positionnement" prend son sens. (...) Il importe donc de cerner, dans chaque domaine, ce qui peut faire obstacle à une approche scientifique, et de voir comment les façons de gérer ces obstacles expliquent les positionnements épistémologiques des uns et des autres (p. 2).

Souscrivant pleinement à cette conception de la recherche, je trace ici mon parcours personnel susceptible d'avoir influencé toutes les étapes de ce projet : le design, la collecte de données et leur analyse.

Immigrante d'origine iranienne, ayant vécu dans différents pays francophones, j'ai toujours été fascinée par la langue française et ses enjeux. Le premier point à soulever est donc que je suis sensible à mes propres représentations et idéologies langagières formées à travers mes expériences d'immigration et la fréquentation de personnes de différentes nationalités : Iraniens, Français, Belges. En fait, lors de mon séjour en Europe, les Belges me prenaient souvent pour une Française et les Français, pour une Belge, ou parfois une Marocaine, à cause de mon accent, de mes cheveux noirs et de ma peau basanée, soulevant chez moi un intérêt pour la force des clichés et des images, surtout au niveau de la prononciation et de l'accent. Avant mon arrivée au Canada, j'avais été mise en garde contre le « français québécois » et une fois immigrée, j'entendais des amis iraniens soutenir que les gens d'ici ne parlent pas le « bon français » que j'avais appris en France. J'étais confrontée, encore une fois, aux images et clichés relatifs aux variétés du français, et à la valorisation de certaines variétés. Malgré les mises en garde contre le « français québécois », une fois installée à Gatineau, j'ai utilisé le français pour demander un service de santé, juste pour essayer, et à part quelques mots, on s'est bien compris. Depuis ce jour-là, avant d'aborder quelqu'un dans la région de la capitale nationale, je me pose la question de la langue que je dois utiliser pour communiquer : en anglais ou en français? J'ai donc commencé à observer les gens autour de moi pour voir comment ils réagissaient dans ce genre de situations. Je me suis aussi demandé si d'autres immigrants iraniens, ceux qui comme moi parlent français et anglais, ont le même dilemme. Quand préfèrent-ils parler en français et quand choisissent-ils l'anglais? Pourquoi

certaines Iraniens qui parlent français n'habitent-ils pas à Gatineau et préfèrent plutôt la ville majoritairement anglophone d'Ottawa?

Deuxièmement, je suis étudiante dans une université bilingue en Amérique du Nord. Je côtoie donc les étudiants membres de la communauté francophone. Cette réalité m'a sensibilisée aux enjeux de la francophonie minoritaire tels qu'ils sont vécus par les étudiants francophones, par exemple, leur insécurité linguistique en contexte universitaire ou leur militantisme face à certaines situations de minorisation sur le campus. Ma fréquentation universitaire m'a permis également d'observer les comportements linguistiques des étudiants immigrants, notamment les Iraniens. Je me suis posé la question suivante : à quel point ont-ils recours au français présent sur le campus? Dans quelle langue communiquent-ils quand ils demandent un service à la bibliothèque, quand ils utilisent les services alimentaires, ou encore dans leurs contacts avec l'administration de l'université?

Un troisième point à soulever est mon rapport à la diaspora iranienne dans la région de la capitale nationale. Membre de cette communauté, en entendant les histoires de vie d'immigrants iraniens, même avant d'avoir entamé mes études doctorales, je me suis rendu compte à quel point ils aimeraient avoir une voix, ce qui n'était pas possible lorsqu'ils habitaient en Iran. Ils aimaient se confier à moi comme immigrante de la même origine qui a vécu ce qu'ils ont vécu et qui comprend les défis de s'installer dans un nouvel environnement. J'ai aussi réalisé à quel point les histoires de vie de chacun étaient uniques, tout en se ressemblant les unes les autres, ce qui m'a encouragée à étudier de façon systématique les choix linguistiques des membres de cette communauté moins connue en comparaison à d'autres communautés ethniques, pour leur donner l'occasion de parler de leur trajectoire de vie, des hauts et des bas de cette trajectoire, et des choix

qu'ils ont faits, surtout au niveau de la langue, ainsi que des raisons qui les avaient poussés à effectuer ces choix.

Finalement, le fait que le farsi est ma langue maternelle, jumelé à celui que j'ai fait ma maîtrise en traduction et interprétariat de la langue française, m'ont permis de mener les entrevues en farsi pour être le plus proche possible des expériences vécues par les immigrants. J'ai pu ensuite mettre à profit mes compétences professionnelles de traductrice pour choisir une méthode efficace lors de la transcription-traduction de mes données de farsi en français de façon à conserver l'authenticité de mes données.

Ce sont ces facteurs qui m'ont orientée vers les choix méthodologiques que je présente dans la section suivante de cette thèse.

### **3.2.2. Cadre méthodologique : le récit de vie**

Pour répondre aux questions de recherche concernant l'incidence sur les parcours migratoires des Iraniens 1) des structures de gouvernance francophones et de l'offre de services en français dans la région de la capitale nationale, 2) de la représentation du concept de minorité-majorité (rapports entre les communautés anglophones et francophones dans la région de la capitale nationale), ainsi que 3) de l'idéologie d'une langue standard (rapports entre différentes variétés du français), j'ai eu recours à la méthode qualitative de l'analyse du discours de type récit de vie. Cette méthode permet de retracer les processus et les représentations, idéologies et imaginaires susceptibles d'influencer les pratiques langagières des immigrants adultes iraniens dans divers espaces publics et privés, avant et après l'immigration au Canada, en particulier, après leur installation dans la région de la capitale nationale.

L'approche du récit de vie, comme méthode de recherche, date des années 1920-30 (l'École de Chicago) (Coulin, 2020). Elle est aujourd'hui interdisciplinaire, s'inspirant des travaux en

sociologie, en psychologie, en anthropologie, en histoire, en sociolinguistique, et dans d'autres domaines des sciences humaines et sociales. Elle consiste à recueillir, souvent sous forme d'un entretien, des données sur la vie (ou une période donnée de la vie) d'une personne pour explorer les parcours individuels ou collectifs (Deshaies et Vincent, 2004). Elle est pertinente dans les études où le chercheur vise à mettre au jour « les représentations des locuteurs interrogés sur leurs pratiques linguistiques » (Nossik, 2011, p. 119), ainsi que dans des recherches sur les parcours migratoires (Vincent-Ponroy et Chevalier, 2018).

Il a été montré qu'à travers son récit de vie l'individu fournit des informations concernant trois principaux « niveaux » (Bertaux, 1980; Chaxel, Fiorelli et Moity-Maïzi, 2014) :

- Niveau individuel (toutes les informations biographiques, les vécus personnels, etc.);
- Niveau des relations externes (relations avec les amis, les proches, etc.);
- Niveau socio-structurel (des normes, des valeurs et des représentations partagées avec la société).

Selon Adam (1984), le récit de vie comme genre narratif possède plusieurs caractéristiques qui lui sont propres. Tout d'abord, il implique la construction de représentations d'au moins un événement. Ces événements sont doublement construits : dans la perception des événements par celui qui les a vécus, qui est déjà une interprétation, et dans la narration. Par exemple, dans cette étude, l'immigrant qui a vécu son premier contact avec les francophones canadiens (mode perception) pourrait le relater au meilleur de ses souvenirs et en essayant de le rendre intéressant aux yeux de l'intervieweur (mode narration). Deuxièmement, le récit est porteur d'une chronologie : il raconte une histoire qui se déroule dans le temps, par exemple, raconter son histoire d'immigration de la naissance du projet à l'arrivée au Canada. Cette narration ne se fait pas toujours d'une manière linéaire, et va au-delà d'une succession chronologique d'événements, d'où

le phénomène des *flashbacks*. L'acte de narration se construit ainsi à partir d'une succession d'évènements chronologiques qui peut se réaliser d'une manière linéaire ou non, en fonction du narrateur. Troisièmement, le récit constitue un tout qui organise et donne sens aux événements rapportés. Ainsi, l'auteur du récit choisit les morceaux de son histoire qu'il aimerait raconter en omettant d'autres, il les met en un ordre qui lui semble plausible selon ses souvenirs, et les raconte comme un ensemble chronologique et cohérent, un peu comme un roman. Finalement, le récit se construit dans une interaction contextualisée. Par exemple, dans une entrevue de recherche, l'auteur du récit va raconter les éléments de son vécu en réponse aux questions soulevées par l'intervieweur.

Le récit de vie couvre les dimensions spatio-temporelles et socio-culturelles de la vie d'une personne. La méthodologie qui s'appuie sur celui-ci est donc appropriée pour les études migratoires, car elle permet au chercheur d'explorer différentes phases de la trajectoire migratoire des participants de la recherche (Rachédi, 2009). Cette méthodologie peut aussi bénéficier à l'immigrant, dans la mesure où celui-ci, en racontant son parcours migratoire, donne un sens à son vécu, et ce faisant, « projette une nouvelle lumière sur ce dernier » (Nossik, 2011, p. 125; Rachédi, 2009).

Cette trajectoire migratoire est constituée d'une succession de faits et d'événements qui touchent plusieurs aspects de la vie d'une personne. Tel que le soulignent Milroy et Milroy (1985), les éléments de ce parcours (lieu où l'individu habite, son métier, son éducation, son contexte familial, etc.) influencent ses comportements, dont ceux linguistiques, ainsi que ses choix et ses représentations linguistiques. L'objet d'étude de cette recherche, les représentations, idéologies et imaginaires linguistiques des immigrants, sont en effet le résultat des idées reçues et des jugements qui en découlent (Boudreau, 2016), ils se construisent dans le passé de l'individu et pourraient

aussi être transmis d'une génération à une autre. La méthode de récit de vie fournit ainsi des informations riches et détaillées qui permettent d'explorer en diachronie la vie de chaque individu en mettant en exergue les liens qui existent entre les faits de vie et les représentations et idéologies qui les sous-tendent, et ceci même avec un nombre limité de participants (Bertaux, 2016).

Selon Bertaux (1980), la méthode de récit de vie est tout d'abord un « outil incomparable d'accès au vécu subjectif » (p. 198) dans la mesure où l'individu ne se considère pas comme un objet de recherche, mais se voit plutôt en « informateur » des réalités et des expériences que le chercheur ignore (Bertaux, 1980, p. 220). Étant donné la présence de cette subjectivité dans la narration, l'intervieweur pourrait entendre des propos de sens commun erronés mais couramment tenus (Gadet, 2003) qui dénotent la mise à distance ou l'appropriation de discours antérieurs (Canut, 2007; Nossik, 2017).

Ainsi, autant selon Nossik (2011) que selon Bertaux (1980), chaque individu, dont les immigrants, essaie de raconter une ou des parties de l'histoire de sa vie en les développant de façon personnelle. Raconter sa vie revient essentiellement à la reconstruire dans le présent et dans la relation avec l'interlocuteur. Dans cette histoire tissée, les sujets peuvent modifier les réalités de leur histoire en fonction de leurs représentations, mais aussi selon la dynamique qui s'installe entre l'intervieweur (le chercheur) et l'interviewé (le narrateur), d'où la présence éventuelle de certaines contradictions dans cette création discursive (Vincent-Ponroy et Chevalier, 2018). Par exemple, au début de l'entrevue l'interviewé peut évoquer avoir suivi des cours de français pendant plusieurs années, alors que plus loin dans l'entrevue, l'intervieweur se rend compte que celui-ci a pris seulement deux cours sur une période de deux ans. C'est à travers ces histoires modifiées et ces contradictions que le chercheur peut vérifier le positionnement du narrateur face aux

représentations, idéologies et imaginaires linguistiques, en vérifiant « de quoi se souvient-on » et « comment se souvient-on » (Maingueneau, 2009, p. 85).

En conclusion, le récit de vie, comme genre narratif, donne au chercheur accès aux différentes dimensions relatives au narrateur pris entre réalité et fiction (l'objectif et le subjectif) : son inscription sociale, familiale et généalogique, ses idéologies et représentations, ainsi que les contradictions et défis dont il peut tenter de se dégager. Selon Schwartz *et al.* (1999),

Cette double dimension constitutive du discours narratif en fait un matériau particulièrement fécond pour donner à voir à la fois un univers de sens et un univers de vie, un point de vue sur le monde et des formes concrètes d'appartenance au monde. En tant que mise en mots du monde social et du monde personnel de celui qui se raconte, l'intérêt du récit de vie réside précisément dans la capacité, à travers lui, à saisir les univers sociaux qui façonnent les identités, la manière dont ils se sont construits et le sens que leur attribue le narrateur. (p. 454).

La suite de ce chapitre porte sur mon instrument de cueillette de données (le guide d'entretien, son développement et sa validation).

### **3.2.3. Guide d'entretien**

Le contenu et la structure du guide d'entretien de ce projet de recherche s'inspirent de ceux typiquement élaborés pour les études de type récit de vie (Darchinian, 2017; Knight, 2015; Violette, 2010). Ainsi, comme les questions fermées nuisent à la narration (Berteaux, 1980), le guide contient plusieurs questions ouvertes, ce qui m'a permis de fonder les entretiens semi-dirigés sur des thèmes généraux que je souhaitais aborder et explorer avec les participants sous forme de discussion souple dans laquelle je suis intervenue au besoin et en essayant de couper aussi peu que possible la narration (Karsenti et Savoie-Zajc, 2011; Rachédi, 2009).

Ce guide, conçu en fonction des thèmes principaux amenés par les questions de recherche, est composé de quatre parties qui couvrent diverses périodes de la vie de l'individu avant et après l'immigration au Canada. La première partie aborde les questions concernant le profil sociolinguistique de la personne interviewée et la place que le français a occupé dans sa vie avant l'immigration. La deuxième porte plus particulièrement sur les détails du parcours migratoire alors

que la troisième et quatrième partie portent respectivement sur les pratiques langagières et les représentations et idéologies linguistiques de l'individu vis-à-vis de la langue française, maintenant qu'il est établi au Canada. Chacune de ces quatre parties du guide est détaillée dans la section suivante de cette thèse. Le guide d'entretien complet, qui a été approuvé par le comité de déontologie de l'Université d'Ottawa, est présenté à l'Annexe I.

### **3.2.3.1. Profil sociolinguistique**

L'entretien commence par des questions portant sur le profil socio-démographique de la personne interviewée (âge, langue maternelle, ville d'origine, niveau d'études, date d'arrivée, situation familiale, etc.). Cet échange vise à « briser la glace » et à mettre la personne interviewée à l'aise, ainsi qu'à la situer par rapport à son parcours.

Viennent ensuite des questions sur le profil linguistique (par ex. la langue d'éducation et les motifs derrière ce choix). Pour mieux comprendre l'importance que l'individu accorde aux langues dans sa vie, et en particulier à la langue française avant de venir au Canada, j'ai inclus dans le guide d'entretien plusieurs sous-questions sur la connaissance du français et d'autres langues par la personne interviewée (par exemple, le lieu d'apprentissage, la durée, les raisons).

### **3.2.3.2. Parcours migratoire**

Les sous-questions de la première partie de l'entretien amènent la seconde partie qui porte, entre autres, sur la place qu'occupent les langues, et notamment la langue française, dans le parcours migratoire. Comme mise en contexte, le participant est invité dans cette partie à expliquer son parcours migratoire (motifs de départ, par où il est passé avant d'arriver au Canada, ainsi que les difficultés rencontrées durant les premiers jours au Canada). Des questions générales portant sur le parcours migratoire mènent à des sous-questions au sujet d'expériences langagières et

d'éventuels problèmes langagiers rencontrés, pour vérifier, entre autres, si la langue constitue un des facteurs de choix du lieu de domicile.

### **3.2.3.3. Pratiques langagières**

La troisième partie du guide d'entretien interroge les comportements langagiers de l'individu dans différents espaces de vie : travail, famille, vie quotidienne, vie sociale, participation communautaire, etc.

Plus particulièrement, étant donné que les comportements langagiers des locuteurs d'une langue peuvent changer selon qu'ils se trouvent en situation linguistique minoritaire ou majoritaire (Landry *et al.*, 2005), des sous-questions visent à révéler quelle langue les répondants choisissent, selon le contexte minoritaire/majoritaire, selon la personne à qui ils parlent et selon le milieu (travail, école, commerce, etc.). Ces sous-questions permettent de mieux saisir les rapports qu'entretient l'individu avec la langue française qui peuvent dénoter certaines idéologies et représentations linguistiques, problématique approfondie dans la quatrième partie du guide.

### **3.2.3.4. Représentations et idéologies linguistiques**

Le dernier bloc de questions porte principalement sur les représentations, idéologies et imaginaires par rapport aux langues et tout particulièrement aux variétés de français canadien et sur l'importance que le participant y accorde face à l'anglais. Par exemple, pour ce qui est des représentations du français, à partir de sous-questions qui leur sont posées, les interviewés font part de leurs sentiments concernant la langue française en fournissant des exemples et des comparaisons entre les variétés de français au Canada et ailleurs. Cette partie est également l'occasion d'aborder la problématique des enjeux de l'insécurité/sécurité linguistique dans les parcours migratoires. Les informations recueillies à cette étape d'entretien constituent le cœur même de la recherche : les discours sur les rapports entre le français et l'anglais, ainsi que ceux

sur les variétés de la langue française et les sentiments des participants par rapport à ces variétés, particulièrement le français de France et celui du Canada, éclairent les liens éventuels qui pourraient exister entre ces idéologies et représentations, les pratiques langagières de l'individu et ses choix migratoires.

Pour conclure cette brève présentation du guide d'entretien, il convient de rappeler que chaque partie est composée de questions et de sous-questions, ce qui offre une flexibilité quant aux demandes de précision ou d'approfondissement (Rachédi, 2009) lorsque l'interviewé lui-même ne fournit pas assez d'informations dans son récit. On peut aussi, le cas échéant, modifier l'ordre d'enchaînement des questions. À la fin de l'entretien, j'ai aussi demandé aux participants de proposer des conseils et recommandations possibles à l'intention des Iraniens qui souhaiteraient immigrer au Canada. J'ai également encouragé les participants à ajouter d'autres commentaires qu'ils aimeraient partager mais que nous n'aurions pas eu le temps d'aborder à travers les questions posées.

Avant d'utiliser ce guide d'entretien pour des fins de recherche, j'ai procédé à une mise à l'essai en vue d'assurer la validité de son contenu et la cohérence de sa structure, ce qui est présenté dans la section qui suit.

#### **3.2.4. Validation du guide d'entretien**

Afin de valider le contenu du guide (sa longueur, sa structure, la clarté et la pertinence des questions, etc.), des entretiens pilotes ont été réalisés auprès de deux personnes qui ne faisaient pas partie de l'échantillon retenu pour cette recherche : une étudiante à la maîtrise à l'Université d'Ottawa (non-Irannienne), et une retraitée, membre de la communauté iranienne à Ottawa.

Suite à ces deux entretiens, j'ai ajouté des sous-questions (par ex. raconter un souvenir, donner des exemples), surtout dans la partie portant sur les représentations et idéologies relatives

aux rapports entre le français et l'anglais, à la langue française et à la francophonie. J'ai aussi apporté des modifications à l'amorce de l'entretien, pour mieux « briser la glace » avant d'aborder la suite de l'entrevue.

### **3.3. Participants**

Cette section de la thèse présente les démarches de recrutement des participants et le profil de ceux-ci.

#### **3.3.1. Recrutement des participants**

Le recrutement s'est fait en été 2019 à l'aide d'une annonce postée sur les réseaux sociaux ainsi que dans des cafés à Ottawa et à Gatineau identifiés comme étant populaires auprès des Iraniens. Cette annonce est présentée à l'Annexe II. Tous ceux et celles qui répondaient aux critères précisés dans l'annonce (être âgé de plus de 18 ans, d'origine iranienne, immigrant de la première génération, habitant la région de la capitale nationale et maîtrisant le français) étaient encouragés à contacter la chercheuse par courriel pour participer à cette recherche. Étant donné que j'ai plusieurs amis iraniens, j'ai pu également avoir recours à la technique de « l'ami d'un ami » (Gadet, 2003) qui facilite à bien des égards les entretiens, tel que le valide Bourdieu (1993) :

On a ainsi pris le parti de laisser aux enquêteurs la liberté de choisir les enquêtés parmi des gens de connaissance ou des gens auprès de qui ils pouvaient être introduits par des gens de connaissance. La proximité sociale et la familiarité assurent en effet deux des conditions principales d'une communication non violente. (p. 1395)

Ainsi, certains participants, comme Amir, Ali, Mahgol et Mahshad, ont été recrutés à travers les structures de la communauté iranienne. D'autres, comme Mahtab, Saeed et Sara, ont répondu à l'annonce dans les cafés. Et d'autres encore, comme Mohammad, Mary, Hanna, Marjan, Bahareh, Simin et Pooyan, ont été recrutés par le réseau des amis en dehors de la communauté iranienne comme telle.

### 3.3.2. Profil des participants

Les 14 participants ont été retenus selon le principe du premier arrivé, premier traité afin d'assurer la diversification des données (Savoie-Zajc, 2007). Comme le montre le Tableau VII, le choix des participants a été établi entre autres en fonction de la variété des villes d'origine et de la ville de résidence actuelle (huit personnes habitant du côté d'Ottawa et six autres du côté de Gatineau, afin de refléter le déséquilibre démographique entre les deux villes), de la langue maternelle (le farsi et l'azéri), des groupes d'âge (entre 30 et 65 ans), des catégories d'emploi actuel, des situations familiales et des parcours d'immigration : immigrants de la première vague, arrivés après la révolution islamiste, ceux de la deuxième vague, arrivés après la guerre en Iraq, et ceux plus récents et même très récents, arrivés en 2017 ou 2018. Il semblait essentiel d'interviewer des locuteurs aux profils variés, susceptibles de générer un éventail de représentations et idéologies linguistiques. À part les informations démographiques (sexe, âge, langue maternelle, ville d'origine, etc.) laissées telles quelles, toutes les autres informations qui auraient pu mener à l'identification des participants ont été modifiées de façon à ce que ceux-ci deviennent anonymes.

J'ai retenu des participants qui avaient une connaissance du français et qui pouvaient donc être identifiés comme immigrants francophones. La connaissance de l'anglais ne faisait pas partie de mes critères, mais à ma surprise, les participants maîtrisaient tous la langue anglaise à des degrés variés. Selon leur niveau de compétence, ils pouvaient avoir des préférences pour communiquer dans la société canadienne dans l'une ou l'autre langue officielle.

Tableau VII - Profil des répondants en 2019

Pseudonyme	Sexe	Âge	Langue maternelle	Situation familiale	Situation professionnelle au Canada	Ville de résidence	Date d'arrivée au Canada	Motif d'immigration
Sara	F	60	Farsi	Divorcée, un enfant adulte vivant en Iran	Enseignante de français	Ottawa	2008	Rejoindre son conjoint
Mary	F	31	Farsi	Célibataire, sans enfants	Étudiante	Ottawa	2018	Études
Hanna	F	36	Azéris	En couple, sans enfants	Agente de l'information	Gatineau	2011	Études
Marjan	F	46	Farsi	Célibataire, sans enfants	Enseignante de français	Ottawa	2012	Volonté de s'établir au Canada
Mahshad	F	33	Farsi	En couple, sans enfants	Employée de l'ambassade	Ottawa	2017	Rejoindre son conjoint
Mahgol	F	48	Farsi	En couple, sans enfants	Chômage	Gatineau	2012	Volonté de découvrir le Canada (aventure)
Mahtab	F	36	Farsi	En couple, un enfant	Femme au foyer	Gatineau	2017	Volonté de s'établir au Canada, étudier
Bahareh	F	50	Farsi	En couple, un enfant	Coordinatrice de cours de français	Gatineau	2006	Volonté de s'établir au Canada
Simin	F	48	Azéris	Divorcée, trois enfants	Employée au supermarché	Gatineau	1992	Volonté de s'établir au Canada
Amir	M	38	Farsi	Célibataire, sans enfants	Ingénieur	Ottawa	2002	Volonté de s'établir au Canada
Mohammad	M	34	Farsi	En couple, sans enfants	Enseignant	Ottawa	2017	Études
Ali	M	32	Farsi	Célibataire, sans enfants	Ingénieur	Ottawa	2002	Études
Pooyan	M	39	Farsi	Célibataire, sans enfants	Ingénieur	Ottawa	2005	Études
Saeed	M	65	Farsi	En couple, sans enfants	Restaurateur	Gatineau	1973	Études

### 3.4. Cueillette de données

Les 14 entrevues ont été effectuées aux endroits choisis par les participants (au bureau ou dans un café) et aux heures qui leur convenaient. Elles ont duré environ 60 minutes et ont été

enregistrées à l'aide d'une enregistreuse numérique, pour être ensuite transcrites, traduites et analysées. Afin de minimiser le problème du « paradoxe de l'observateur » de Labov (1976, p. 290) et de préserver l'authenticité du récit, les entrevues ont été réalisées en une seule rencontre. En effet, les travaux comme ceux de Labov montrent qu'en revenant aux mêmes concepts auprès des informateurs, on perd l'« innocence » des données, car l'informateur pourrait anticiper le déroulement de rencontres subséquentes et modifier son récit pour mieux répondre aux attentes de l'intervieweur, plutôt que de rester fidèle à son histoire de vie.

Les entrevues ont été menées en langue farsi (à l'exception de celle de Saeed qui s'est déroulée en anglais et en farsi, selon le choix du participant), la langue maternelle et/ou celle de scolarisation de mon échantillon. Les interviewés et moi-même avons ainsi pu établir un bon rapport, réduisant un possible blocage lié à l'insécurité du locuteur concernant sa maîtrise de la langue d'entrevue (Houdebine, 2002; Karsenti et Savoie-Zajc, 2011). D'ailleurs, étant donné que je viens de la même communauté, que je partage plusieurs valeurs de cette dernière et que je comprends plusieurs défis de l'immigration, cela a possiblement encouragé les participants à s'exprimer librement et à raconter leurs vécus avec plus de liberté et de nuances.

Avant le début de l'entretien, lors de la signature du formulaire de consentement, les participants ont été informés des procédures relatives à ma recherche. Le formulaire de consentement est présenté à l'Annexe III. Mises à part trois personnes qui ont d'abord donné leur accord verbalement, pour ensuite relire le formulaire de consentement chez elles, le signer et me l'envoyer par courriel, les autres participants ont lu et signé le formulaire de consentement sur place.

La section suivante porte sur les procédures de traduction et de transcription des données ainsi recueillies.

### **3.5. Traitement des données : traduction et transcription**

En suivant la démarche proposée par Bertaux (1980), j'ai traité les données de ma recherche au fur et à mesure des entretiens afin de me faire progressivement une idée de l'information recueillie.

Tel qu'expliqué dans les sections précédentes, mise à part une entrevue qui a été effectuée en anglais et en farsi à la demande de l'interviewé, tous les autres entretiens se sont déroulés principalement en farsi.

Toutefois, le recours aux entretiens en farsi pour un projet de recherche réalisé en français impliquait que les données soient non seulement transcrites en farsi, mais également traduites en français. La traduction, combinée à la transcription des entretiens enregistrés, ajoute un élément de complexité méthodologique. Plusieurs questions se sont alors posées : Comment traduire les entrevues où le farsi peut se mêler au français et/ou à l'anglais ? Comment transférer le message dans la langue cible (le français) en restant fidèle à la langue source (le farsi)? Les recherches en traductologie donnent des pistes méthodologiques permettant de faire face à ces enjeux.

La traduction contemporaine prend différentes formes. Selon Carlo (2006), on distingue quatre types principaux : 1) la traduction didactique (pour les enseignants), 2) la traduction littéraire (pour les poètes et écrivains), 3) la traduction audio-visuelle (pour les médias) et 4) la traduction pragmatique (pour les chercheurs). Dans ce dernier type, c'est l'exactitude du message qui l'emporte sur l'aspect esthétique (Salem, 2011) dans le but de « mettre à profit la combinaison des différentes compétences mobilisées lors d'un événement de communication : la compétence linguistique, bien sûr, mais aussi les compétences discursive, référentielle, socioculturelle » pour transmettre le message avec le plus haut degré de justesse (Carlo, 2006, p. 125). C'est donc ce type de traduction que j'ai privilégiée dans cette thèse.

Les techniques proposées par la traduction audio-visuelle m'ont également été utiles dans la traduction. Ce courant récent s'est développé dans le cadre des productions audio ou audio-visuelles pour le sous-titrage, le doublage, ou l'interprétation (Gambier, 2004). Dans cette approche, la traduction se fait entre une source (input) orale et le produit (output) écrit, et on puise dans une variété de techniques adoptées selon la visée de la tâche de traduction. On accepte autant la traduction mot à mot (littérale) que la traduction plus libre (Durieux, 2009).

En combinant les techniques qui proviennent autant de la traduction pragmatique que de la traduction audio-visuelle, j'ai procédé à la traduction-transcription de mon corpus. L'objectif était de rester le plus fidèle possible aux témoignages des personnes interviewées. Puisqu'il ne s'agissait pas de traduction simultanée, il m'était possible d'arrêter l'enregistrement et de réécouter un passage autant de fois que souhaité pour m'assurer de bien transmettre le message, sans le modifier ni ajouter ou soustraire des éléments. Plus précisément, pour contrôler la fidélité de ma traduction, malgré la différence de structure entre le français et le farsi, surtout sur le plan des expressions (Rakova, 2014), j'ai adopté les stratégies suivantes proposées par les courants contemporains de la traduction pragmatique et de la traduction audio-visuelle :

- **Transposition**, lorsque la traduction mot à mot (littérale) du farsi n'a pas permis d'obtenir le même sens en français (par ex. کلاس خوب کلاس خوب ; cours bon = un bon cours);
- **Équivalence appropriée**, surtout dans le cas des expressions figées en farsi qui ne peuvent pas être traduites littéralement en français (کارمون کش پیدا کرد; notre job a été élastiqué = notre dossier a pris beaucoup de temps; اعصابش خورد بود ; son nerf était cassé = il était fâché, etc.);

- **Étoffement**, c'est-à-dire le remplacement d'un mot en farsi par plusieurs mots en français pour transférer le message équivalent (p.ex. باردار; être enceinte, نمیشد; ce n'était pas possible);
- **Auto-interruptions et disfluences**, c'est-à-dire les pauses, les rires, etc. ont été maintenus aux mêmes endroits en farsi et en français (هومم; hmm, هههه; hehehe, etc.);
- Pour rendre compte des différents registres de langue en langue farsi (familier, soutenu, etc.), lorsque le répondant a utilisé une tournure familière ou argotique (p.ex. چمی دونم; j'sais pas), j'ai gardé, autant que possible, le même registre de langue des répondants ou les mots familiers qu'ils utilisaient en farsi.

J'ai aussi conservé, entre guillemets, les mots et les phrases que la personne interviewée a utilisés dans une autre langue que le farsi (anglais ou français). Il faut souligner que suivant le même concept, la partie de l'entrevue où l'interviewé s'est exprimé en anglais plutôt qu'en farsi n'a pas été traduite en français et la transcription s'est faite en anglais. Les mots ou les phrases que l'interviewé a utilisés en français ont été transcrits directement en français. Il est à souligner que les entrevues ont été traduites pour des fins d'analyse et non pour être publiées.

### **3.6. Analyse des données : analyse thématique réflexive de Braun et Clarke et application du modèle de l'imaginaire linguistique d'Houdebine**

Tel qu'expliqué plus haut, la méthode qualitative de type récit de vie permet une exploration en profondeur de la perspective des acteurs (répondants) et ceci dans une approche holistique donnant beaucoup de contexte aux événements rapportés (Karsenti et Savoie Zajc, 2011). Dans le cas de cette étude, elle donne accès aux vécus des immigrants iraniens, notamment à leur processus migratoire dans son contexte. Ces récits de vie ont été analysés de façon à dégager 1) les thèmes récurrents dans les récits de vie recueillis et 2) les représentations, idéologies linguistiques. Pour

ce faire, j'ai utilisé autant le codage manuel que celui à l'aide du logiciel NVivo 12, disponible gratuitement à l'Université d'Ottawa.

L'ensemble des thèmes de mon corpus a été dégagé et exploré à l'aide de l'analyse thématique réflexive. Cette méthode a été développée dans les années 1990 en sciences sociales et en sciences de la santé (Braun *et al.*, 2018). Tel que le montrent plusieurs recherches (Mellor et Loverll, 2012; Redmond *et al.*, 2011; Terry *et al.*, 2011), elle permet d'interroger les significations et les idées qui se cachent derrière ce qui est explicitement énoncé, notamment dans les études auprès de groupes socialement marginalisés, ou d'individus qui sont rarement autorisés à parler ou à être entendus (Braun et Clarke, 2012a).

Au contraire de plusieurs autres approches d'analyse thématique, dans l'approche thématique réflexive la subjectivité du chercheur est considérée comme une richesse et non comme un handicap (Braun et Clarke, 2012b). Pour les deux chercheuses-phares de ce courant méthodologique, Virginia Braun et Victoria Clarke, la méthode consiste à raconter l'histoire des données, à les restructurer et à les interpréter. Le codage est un processus itératif et flexible, c'est-à-dire que les codes ne sont pas fixés dès le début, comme dans plusieurs autres méthodes (par ex. à l'aide d'un protocole de codes), mais évoluent tout au long du processus. Un code initial peut être divisé en deux codes différents, ou plus, renommé ou même combiné avec d'autres codes. Les résultats de cette analyse sont le produit d'une immersion profonde dans les données et de la réflexion de la part du chercheur. L'objectif est en effet de saisir les données dans leur ensemble en fournissant une interprétation cohérente de ces dernières. Finalement, le chercheur est activement engagé dans l'interprétation des données à travers la lentille de ses appartenances culturelles, de ses positionnements sociaux, de ses idéologies, etc. (Braun *et al.*, 2018).

Cet outil d'analyse a été largement utilisé dans les études s'intéressant au vécu des individus, notamment les immigrants (Hiekkamaki, 2015; Rastogi, 2018). Dans le contexte de cette thèse, la flexibilité des procédures de codage m'a permis une analyse approfondie des vécus des immigrants iraniens, au-delà de leurs propos, et m'a donné l'occasion de dégager des thèmes récurrents, tout en assumant mon appartenance à la communauté à l'étude.

Je me suis inspirée des différentes phases de recherche proposées par Braun et Clarke (2006) et les ai adaptés à mon objet de recherche :

- Phase 1 : me familiariser avec les données

L'immersion implique une lecture des données pour trouver des régularités. Grâce à l'étape de transcription-traduction, qui a été pour moi un excellent moyen de commencer à me familiariser avec les données (Riessman, 1993), j'ai lu l'ensemble des données une première fois avant de commencer le codage, où j'ai identifié des thèmes qui se ressemblaient au fur et à mesure que je lisais. Ainsi, le temps de transcription-traduction a servi à jeter les bases de l'analyse.

- Phase 2 : créer les codes initiaux

Tout en me familiarisant avec les données, j'ai dégagé une première liste de sujets qui se trouvaient dans les entretiens et qui était intéressants pour mon projet. Cette liste a servi à la production de codes initiaux. Ces codes identifient des caractéristiques des données qui font référence à mes objectifs et questions de recherche. Pour cette phase, j'ai codé les données à la main en utilisant des surligneurs et des stylos de couleur sur des entretiens imprimés. À la suite de ce processus, certaines parties des entretiens n'avaient aucun code (aucun surlignage), alors que d'autres ont été codées une fois (une seule couleur de surlignage) ou plusieurs fois (plusieurs couleurs de surlignage). Le Tableau VIII montre les exemples de ce premier codage :

Tableau VIII - Exemples du premier codage couleur

Thèmes principaux	Exemples
Utilisation des services et des structures de gouvernance (couleur verte)	Je suis venu ici comme "international student"... Les étudiants ne peuvent pas les utiliser... Même les cours de français dont je vous ai parlé coûtaient cher... Pour les immigrants ils coûtaient 8 \$... Moi j'ai payé 800 \$... Il y avait même un meilleur cours à l'université mais pour 4000 \$... Hors de question... Donc non... je ne les ai pas utilisés à cause de mon "statut"... J'étais pas un "PR".
Représentation de la majorité-minorité (couleur rouge)	J'étais vraiment choquée pourquoi l'anglais n'est pas la première langue, pourquoi tout est en français, ça me semblait très bizarre. Ça m'a pris un peu de temps pour entrer en conversation avec les gens et comprendre leur histoire, pourquoi le français est important, pourquoi le Québec et Montréal sont différents des autres parties du pays.
Idéologie du standard (couleur jaune)	Surtout le "French" d'ici... C'est trop "weird" pour moi... Quand ils roulent pas le "r"... C'est pas du tout familier pour moi... Quand j'entends les Noirs parler français dans le bus... Je les comprends bien parce qu'ils parlent le français de France... Mais pas les Québécois.
Sans code (sans couleur)	L'ami de mon mari est actuellement chez nous... Il a laissé sa femme en Iran... Il est étudiant ici... C'est dur... Tu sais... Ma belle-sœur... quand elle vient chez nous... Elle se sent comme chez elle... je veux que les gens soient à l'aise... Comme chez eux.

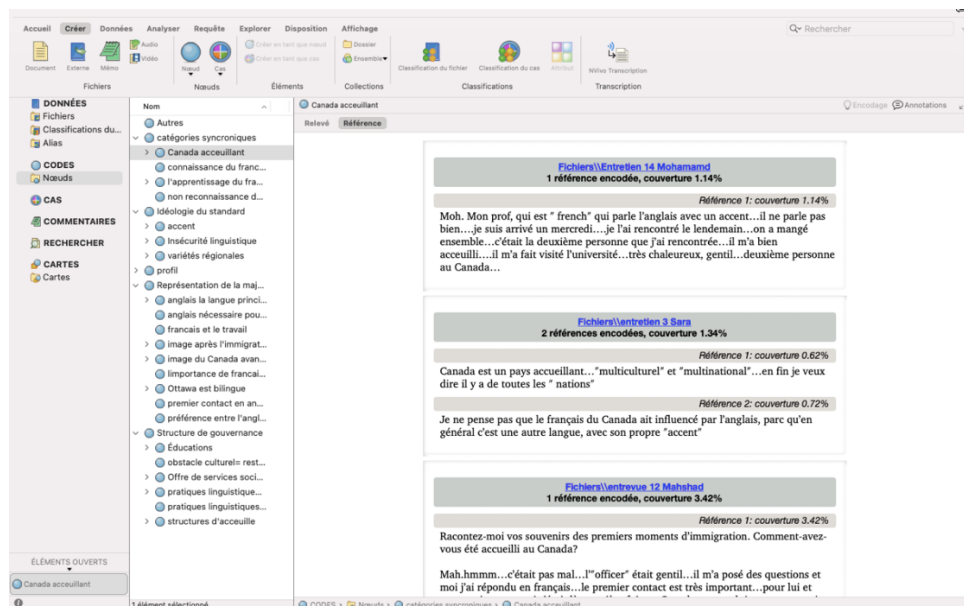
- Phase 3 : identifier les thèmes en utilisant NVivo 12

Lorsque toutes les données ont été initialement codées à la main en utilisant le codage couleur, j'ai procédé à leur mise en thèmes. J'ai écrit le nom de chaque code (et une brève description) sur une feuille de papier séparée et j'ai joué avec leur organisation en piles de thèmes. Vu le volume de mon corpus, le travail sur papier s'est avéré difficile et encombrant et l'utilisation du logiciel NVivo 12 a grandement aidé mes analyses. Ce logiciel est efficace dans l'analyse thématique des données qualitatives dans la mesure où il « sert à synthétiser rapidement de grandes masses de données, à en extraire facilement les thèmes essentiels ou des données particulières et à en faire émerger des structures et des enchaînements possibles » (Gavard-Perret *et al.*, 2008, p. 266). Il permet aussi d'étudier dynamiquement la complexité du corpus en décontextualisant - recontextualisant les données et en créant des liens entre elles. Dans le cas de ma recherche, il

s'agissait de faire correspondre mes thèmes initialement identifiés aux « nœuds » dans le logiciel, rendant ces thèmes facilement modifiables dans le cas de changement de thème et permettant de les grouper et regrouper au fil de l'analyse.

J'ai donc distingué les codes de mes transcriptions des documents Word, cette fois-ci, à l'aide du logiciel NVivo 12. Certains codes initiaux ont contribué à former des thèmes principaux, gardés en tant que nœuds dans NVivo, d'autres ont contribué à former des sous-thèmes de chaque nœud. À ce stade, j'ai identifié également les codes qui n'appartenaient pour l'instant à aucun thème principal ou secondaire, et je les ai gardés sous le thème de « nœud divers ». Le logiciel NVivo m'a permis d'avoir une collection de thèmes et sous-thèmes, ainsi que des extraits codés s'y rapportant. À ce stade, je n'ai éliminé aucune donnée, car à moins d'examiner tous les extraits en détail (la Phase 4 de la démarche), je ne pouvais être certaine si les thèmes allaient rester tels quels, ou si certains allaient devoir être combinés, affinés et séparés, ou rejetés. La Figure IV propose un exemple de l'organisation de mes données dans NVivo.

Figure IV- Exemple du codage dans NVivo



- Phase 4 : réviser et analyser les thèmes

J'ai relu plusieurs fois tous les extraits rassemblés pour chaque thème pour déterminer s'ils formaient un tout cohérent. Au cours de cette phase, il est devenu évident que certains thèmes n'étaient pas vraiment des « thèmes » (par exemple, il n'y avait pas suffisamment de données pour les soutenir, ou les données étaient trop diverses pour définir le thème), alors que d'autres ont été reformulés (par exemple, deux thèmes séparés ont formé un seul thème, ou l'inverse). Une fois que je me suis assurée que des données codées correspondaient bien à chaque thème, je suis retournée coder les données supplémentaires, mises de côté dans le nœud « divers » à l'étape précédente, pour vérifier si elles pouvaient être reliées à un thème ou sous-thème existant, ou encore, si elles étaient susceptibles de former un nouveau thème, non encore envisagé.

L'approche en quatre phases ci-dessus décrite m'a permis une analyse approfondie des propos des participants à mon étude, tout en conservant ces propos dans leur contexte. Elle n'est toutefois pas sans limites. Une des difficultés touche aux multiples décisions que le chercheur doit prendre concernant les thèmes et leur analyse : il doit ainsi constamment remettre en question l'organisation des données en fonction de sa sensibilité déontologique et de ses hypothèses, questions et objectifs de recherche. Une autre difficulté est le va-et-vient du chercheur qui doit être « dans » les données pour saisir les nuances, et en même temps, avoir du recul par rapport à celles-ci afin d'éviter le jugement personnel lors de l'interprétation et de respecter la cohérence de l'histoire racontée par les participants. Dans ce contexte, le modèle de l'imaginaire linguistique d'Houdebine (2002), présenté au Chapitre II, m'a été d'une grande utilité pour faire ressortir les thèmes les plus délicats, ceux en lien avec les idéologies, représentations et imaginaires linguistiques.

En effet, le modèle d'Houdebine offre un cadre de référence pour l'analyse des propos du corpus qui contiennent des jugements de valeur sur la qualité de la langue française, sur son

pouvoir, sur l'idée du bilinguisme, et la compréhension de l'influence de ces normes fictives sur les comportements langagiers de mes participants. Le Tableau IX illustre comment j'ai catégorisé les discours de mon échantillon selon les normes subjectives de ce modèle.

Tableau IX - Application du modèle de l'imaginaire linguistique d'Houdebine (2002) à mon corpus de données

<b>Normes subjectives-imaginaire linguistique</b>	<b>Types de discours et arguments</b>	<b>Exemples tirés de mon corpus</b>
Normes évaluatives	Arguments relatifs à l'usage ou à la variation linguistique	« Ici on dit gars au lieu de mec »
Normes fictives	Arguments d'ordre esthétique	« L'accent québécois est moins beau que celui de France »
Normes prescriptives	Arguments basés sur les œuvres de référence (dictionnaires) ou les autorités au sujet de la langue (institutions)	« Je ne comprends pas le québécois c'est parce que ce n'est pas ce que j'ai appris à l'école »
Normes communicationnelles	Arguments relatifs à la langue comme un outil flexible et adaptable selon les contextes	« J'ajoute le "tu" partout, comme les Québécois, je dis "te viens-tu" ? »
Normes identitaires	Arguments concernant le rôle que la langue joue dans la construction de l'identité culturelle d'une communauté	« le français est genre une « identité » pour les Québécois, Franco-ontariens, et les Acadiens... oui c'est une « identité » pour eux... plus qu'une langue »

Dans les trois chapitres suivants, je présente les résultats de mes analyses.

## **Chapitre IV : Rôle des structures de gouvernance francophones et de l'offre de services en français dans les parcours migratoires des Iraniens dans la région de la capitale nationale : résultats et discussion**

Tel que discuté dans le Chapitre II de cette thèse, la recherche (par exemple, Veronis et Huot, 2018 et Jezak et Veronis, 2018) indique que l'offre de services en français et la mise en place des structures de gouvernance francophone sont susceptibles de favoriser l'intégration des immigrants d'expression française, ou ceux francophiles, aux communautés francophones canadiennes. Pour résumer les conclusions du Chapitre II, retenons que ces structures et services assurent la présence de la langue française dans l'environnement immédiat de l'immigrant ce qui aide celui-ci à s'informer au sujet des francophones de la communauté où il vit et, de par la pratique du français, à créer des liens avec ceux-ci pour éventuellement faire partie de cette communauté (utilisation des services commerciaux ou de santé, inscription des enfants à l'école francophone, participation citoyenne, etc.).

En lien avec ces conclusions, le présent chapitre aborde la question suivante : Quel rôle jouent les structures de gouvernance francophones et l'offre de services en français dans les parcours migratoires des Iraniens dans la région de la capitale nationale ?

Pour répondre à cette question, dans un premier temps, je m'intéresse aux parties des récits de vie des participants qui traitent de leur arrivée au Canada dans le but de comprendre si les structures et services d'accueil mis à leur disposition tôt dans le processus d'immigration ont eu un impact sur leurs trajectoires d'intégration. Dans un deuxième temps, étant donné que la recherche souligne l'importance de l'éducation pour l'intégration des immigrants (Amireault, 2015; Candelier et Castellotti et al., 2011; De Koninck et Armand, 2012), je m'intéresse au rôle qu'a joué le système éducatif canadien dans les parcours d'intégration des participants de mon

étude. Il s'agit autant des expériences d'éducation des enfants que des adultes. Dans un troisième temps, je me penche sur le rôle que joue l'accès aux structures et services francophones dans le maintien du désir de la part des immigrants iraniens établis de faire partie de la communauté francophone locale. Finalement, dans la dernière section, je discute des résultats en lien avec la revue de littérature.

#### **4.1. Accueil**

Comme le montrent les recherches présentées au Chapitre II, les autorités fédérales, provinciales et locales (municipales, communautaires, etc.) de la région de la capitale nationale, ainsi que les individus et les communautés qui y sont établis offrent aux nouveaux arrivants plusieurs structures et services, y compris ceux en français, pour les aider au début de leur séjour au Canada. J'ai donc examiné les récits de vie de mes participants pour savoir lesquels de ces structures et services ils ont utilisés et lesquels ont eu une incidence sur leur décision de faire partie de la communauté francophone et/ou anglophone de la région de la capitale nationale. Les résultats obtenus sont présentés en deux sections : l'utilisation des structures et services d'accueil formels (fédéraux, provinciaux et locaux) et de ceux informels (famille, amis, voisins).

##### **4.1.1. Structures et services financés par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, ainsi que par les organismes communautaires et associations**

En retraçant les récits de vie des Iraniens, participants de cette recherche, je me suis rendu compte que deux moments forts, vécus au début du processus d'immigration, ont marqué leurs parcours d'intégration : le passage à la frontière et les premières semaines d'établissement. Les données relatives à ces deux moments forts sont donc groupées en deux sous-sections de cette partie de la thèse : les services frontaliers et les services d'aide à l'établissement.

#### 4.1.1.1. Premiers contacts : services frontaliers

Au moment de se présenter à la frontière du Canada pour y immigrer, plusieurs Iraniens participants de cette recherche se posaient des questions au sujet de leur décision d'immigrer et s'inquiétaient de la façon dont leur nouvelle société allait les accueillir. Par exemple, Amir relate ainsi son arrivée à Montréal :

À l'aéroport, un homme iranien s'est assis à côté de moi et m'a demandé où je voulais aller et ce que je voulais faire. Il m'a dit que je ne pourrais pas trouver un emploi à Montréal... Ce n'est pas une bonne ville pour travailler. (...) Je me rappelle que j'ai commencé à stresser.

Dans un même ordre d'idées, Mary raconte :

On met toute la vie dans deux valises... et on quitte les amis... la famille... les proches... On se pose des questions... Les derniers jours avant de venir... ou même le premier jour d'arrivée... je me suis dit... non, je voudrais retourner.

Mon troisième exemple, le cas de Mahtab, est également représentatif des états d'âme des participants de cette étude au moment de leur arrivée au Canada : « "I was full of stress"... On a tout vendu... On savait qu'il n'y aurait aucune chance pour retourner... comme tous les immigrants... beaucoup de stress... j'étais triste ».

Dans ce contexte, alors que certains participants ne se souviennent pas de leur expérience d'entrée au Canada, éclipsée probablement par leurs inquiétudes de quitter leur pays d'origine pour s'installer ailleurs, pour d'autres le contact avec les services frontaliers (contrôle des passeports, douaniers et agents d'immigration) au moment d'immigrer au Canada a été important dans leur construction d'une image de leur communauté d'accueil.

En effet, selon la Partie IV de La Loi sur les langues officielles, tout agent frontalier (immigration et douanes) devrait s'adresser à l'immigrant en français et en anglais (par exemple Bonjour, Hello) pour que celui-ci, susceptible de ne pas encore connaître ses droits linguistiques, comprenne qu'il a le choix de la langue de communication, sans qu'il ait à le demander. Les participants de cette étude qui se rappellent leur expérience de la frontière, tous francophiles, n'ont

pas le souvenir d'avoir profité de cette offre active (c'est-à-dire que l'agent frontalier leur ait donné le choix de langue). Ils pensent plutôt que c'est l'agent qui a choisi la langue du premier contact et ils ont donc continué dans cette langue. Ce choix a eu une influence sur leur image des Canadiens et du bilinguisme institutionnel canadien.

Par exemple, Bahareh qui a passé la moitié de sa vie en France et en Iran, son pays d'origine, fait escale à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal avant de se rendre dans la région de la capitale nationale du côté de Gatineau et communique avec les agents d'immigration en français :

Nous sommes passés par Montréal... Je l'oublie jamais... Dès qu'on est entrés à l'aéroport de Montréal... l'"agent d'immigration" nous a dit "Bienvenue au Canada"... J'ai jamais entendu cette phrase dans aucun pays européen... même en Iran (... ) Donc, c'était quelque chose d'étrange et bizarre pour moi... Ensuite, quand on est entrés dans le "bureau d'immigration"... pour donner notre adresse... la dame qui était gentille et qui parlait français nous a dit que nous étions dès ce moment-là des Canadiens... On pouvait faire tout ce qu'un Canadien peut faire sauf voter... C'était un choc pour moi... en tant que quelqu'un qui a passé plus de la moitié de sa vie dans un autre pays que celui d'origine... J'étais une étrangère partout... sans aucun droit... C'était très intéressant pour moi... et je l'aimais.

Comme le montre cet extrait de récit de vie, dans le cas de Bahareh, le fait d'avoir été accueillie chaleureusement et réconfortée en français semble avoir contribué, dès son arrivée au Canada, à l'image positive qu'elle s'est créée des Canadiens francophones et au développement du sentiment d'appartenance à la communauté francophone canadienne, comme le montreront d'autres extraits de son récit de vie que je présenterai plus loin dans cette thèse. Mary rapporte elle aussi avoir reçu un accueil agréable lors de son arrivée au Canada, mais celui-ci n'est pas lié à l'utilisation d'une langue ou de l'autre : « Ce que je peux dire à propos du Canada... c'est qu'ils sont calmes... J'aime bien ça... C'était moins difficile que ce que j'envisageais... à l'aéroport... la paperasse... car ils sont patients... On ne nous fait pas stresser. »

Mahshad a vécu une expérience semblable :

C'était pas mal... l'"officier" était gentil... il m'a posé des questions et moi j'ai répondu en français... le premier contact est très important... pour lui et pour moi... pour moi c'était la première fois au Canada et pour lui... pour pouvoir trouver des réponses à ses questions.

Si Bahareh, Mary et Mahshad gardent un bon souvenir de leur premier contact avec les agents frontaliers, Marjan, une autre répondante francophile, arrivée elle aussi à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau à Montréal, et accueillie en français, y a vécu une expérience désagréable :

J'étais choquée... le douanier a fouillé sauvagement mes valises... il ne m'a pas bien traitée... j'étais vraiment choquée... trop... mais avant et après tout allait bien... je n'avais rien de spécial... la manière dont il a fouillé... je venais de France et pas d'Iran... sinon, je me serais dit bon c'est à cause de ... mais après ça... j'ai eu aucun problème... Je voyage beaucoup... mais la première fois non, le Canada n'était pas trop accueillant au contraire de ce que tout le monde dit... c'était "choquant".

Comme elle le mentionne, c'est moins l'expérience en français que le fait de ne pas être reconnue comme une immigrante ayant transité par la France, qui l'indispose. « Je venais de France, et pas d'Iran », cette identité revendiquée, être reconnue comme de la France et parlant français, devait garantir un terrain culturel commun, qui lui est refusé. Comme on le verra plus loin dans cette thèse, cette expérience déplaisante des douanes n'a pas été déterminante pour le choix de sa communauté linguistique d'accueil, dans la mesure où par la suite Marjan n'a eu « aucun problème » dans ses contacts avec les Canadiens mais cette première expérience négative (« le Canada n'était pas trop accueillant au contraire de ce que tout le monde dit ») aurait pu constituer, en conjugaison avec d'autres facteurs, un frein à l'établissement en français étant donné l'amalgame qui aurait pu se produire entre la situation de contrôle douanier et le fait que cette situation se soit produite en français.

Pour sa part Amir, un immigrant bilingue francophile arrivé lui aussi à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau à Montréal, connaît à ses débuts au Canada une grande motivation à vivre en français à Montréal, dans la mesure où son français a été valorisé quand il vivait en Iran. Toutefois, lorsqu'il arrive à l'aéroport, l'agent frontalier lui adresse la parole en anglais, ce qui convainc Amir que c'est sa connaissance de l'anglais qui constitue un atout dans son cheminement d'immigrant : « lui, il a parlé en anglais, moi aussi j'ai répondu en anglais ». Cette première impression a par la suite été renforcée à travers ses contacts avec d'autres immigrants iraniens habitant à Montréal.

Si plusieurs de mes répondants ne se souviennent pas de leur expérience à la frontière, ils ont presque tous raconté leurs premières semaines d'installation et ce qu'ils ont fait dès leur arrivée. Les deux sections suivantes de ce chapitre sont consacrées à l'analyse de ces parties de leurs récits. Dans un premier temps, je présente les données qui concernent l'utilisation des structures d'accueil offertes par les villes d'Ottawa et de Gatineau (section 4.1.1.2). Dans un deuxième temps, je discute de l'utilisation des réseaux d'accueil informels, soit la famille, les amis, ou les voisins (section 4.1.2).

#### **4.1.1.2. Structures et services d'aide à l'établissement**

Vu la différence de gouvernance, discutée au Chapitre II, entre la ville d'Ottawa et celle de Gatineau, particulièrement au niveau linguistique, et aussi puisque plusieurs des répondants sont passés d'abord par d'autres points d'entrée au Canada, avant de s'installer dans la région de la capitale nationale, je divise les données de ma recherche en trois catégories : 1) données sur les parcours des répondants qui se sont installés directement à Ottawa, 2) données sur les parcours de ceux qui se sont installés directement à Gatineau et 3) données sur les parcours de ceux qui se sont installés auparavant dans d'autres villes et régions du Canada.

Une fois qu'ils ont franchi la frontière, les participants de mon étude ont dû subvenir aux premières nécessités comme trouver un logement, se procurer des vêtements appropriés pour le climat canadien, trouver des équivalents aux aliments qu'ils avaient l'habitude de préparer en Iran, se faire des amis et décrocher un travail. Mes données montrent que les stratégies adoptées pour répondre à ces besoins diffèrent d'un individu à l'autre, mais se ressemblent quand même selon le

lieu de résidence (Ottawa, Gatineau, Montréal, Québec, Edmonton) et selon le moment d'arrivée au Canada (notamment, pour la région de la capitale nationale, avant ou après 2016<sup>16</sup>).

Quatre répondants qui se sont installés directement à Ottawa ou à Gatineau, après la création en 2016 de la structure d'accueil de l'organisme communautaire Ottawa Iranian Community (Communauté iranienne d'Ottawa), ont presque tous reçu de l'aide de la communauté iranienne, comme en témoigne par exemple Mahshad qui est arrivée à Ottawa : « ... il y a certains cours dans la communauté iranienne... avec M.\*\*\*\*... comme pour acheter une maison... ou comment mettre à jour notre profil de LinkedIn... Je crois que ces programmes sont liés au gouvernement ».

Plusieurs ne semblaient pas connaître les services d'accueil offerts en français ou en anglais, et même ceux qui les connaissent ne les trouvent pas adéquats pour répondre à leurs besoins. Par exemple, Mahtab, installée à Gatineau, les juge même nuisibles pour l'apprentissage de l'indépendance de l'immigrant :

On est allés dans les établissements qui aident les immigrants à Gatineau... même à Ottawa... YMCA... mais ils peuvent rien faire pour toi... tu sais, le Québec nous paie... pour l'enfant... pas beaucoup mais bon... ils offrent des cours gratuits qui seront rémunérés pour y participer... après ils offrent deux autres ateliers... qui seront rémunérés aussi... Le plus important c'est étudier le "French"... tu l'étudies pendant deux ans... On paie l'individu pendant toutes ces années... Du coup l'immigrant n'avance pas... Il dépend du gouvernement qui paie un peu mais pour tout... Figure-toi... on paie genre 500 \$ à chaque immigrant... C'est vrai on t'enseigne le français mais... en même temps... le gouvernement te fait dépendre de lui.

Il convient également de constater que les services d'accueil de la communauté iranienne s'adressent à tous les Iraniens, peu importe leur statut légal au Canada, contrairement aux services gouvernementaux offerts seulement aux détenteurs du statut de résident permanent ou de réfugié. De cette façon, certains de mes répondants, tels que Mahshad qui est venue rejoindre son mari sans statut de résidente permanente ou bien Mary, une étudiante à l'Université d'Ottawa, ont pu

---

<sup>16</sup> Création des services d'accueil d'Ottawa Iranian Community, organisme communautaire à but non lucratif. Source : Communication personnelle, Directeur des services d'accueil de l'organisme.

également en profiter.

Ma recherche montre que ces espaces d'accueil, physiques et virtuels, offerts par la Ottawa Iranian Community, aident les immigrants non seulement à recevoir gratuitement de l'information au sujet du marché du travail et de la vie de la société canadienne, mais constituent aussi un lieu de rencontres et d'échanges entre les nouveaux arrivants qui partagent la même langue et la même culture. Ainsi, Mohammad, qui est venu étudier à l'Université d'Ottawa, a rencontré Amir, un autre participant de la recherche, sur les réseaux sociaux de la communauté iranienne, et ceci avant même d'arriver au Canada, ce qui a grandement aidé à son établissement :

J'en ai gardé un très bon souvenir grâce à mon ami Amir... On a fait connaissance dans un groupe d'Iraniens sur l'application Télégramme avant de venir au Canada... Il avait besoin de quelque chose de l'Iran. Je l'ai emmené pour lui, du coup lui, il est venu me chercher à l'aéroport... On dirait qu'on se connaissait depuis longtemps... Je n'avais même pas loué une chambre, j'étais chez lui... C'était formidable... C'est simplement grâce à Amir, je lui dis toujours... Si lui, il n'avait pas été là pour moi, ça aurait été très difficile... J'ai trouvé une chambre facilement... J'ai déménagé... Voilà, tout était "smooth".

À partir des exemples ci-dessus (Mahshad et Mohammad), il est possible de mesurer l'importance que peuvent constituer dans certains cas les espaces d'accueil virtuels et présentiels lors des premières semaines au Canada. Malheureusement, étant donné que la majorité des formations et des services de la communauté iranienne (en présentiel et virtuels) s'offrent en farsi, et étant donné que d'autres immigrants qui les fréquentent ont aussi le farsi comme première langue, les participants de mon étude qui en ont bénéficié n'ont pas eu tout de suite l'occasion de pratiquer le français ou de connaître d'autres francophones de la région. Comme je le montre plus loin dans cette thèse, cette lacune à l'étape cruciale de l'immigration qu'est l'établissement a eu un impact sur les parcours d'intégration de mes répondants; au départ, ceux-ci n'ont pas créé de relations d'amitié avec les membres de leur communauté d'accueil, avec lesquels ils ont encore de la difficulté à créer des liens, même après des années de séjour au Canada.

Quant aux immigrants participants de ma recherche qui se sont installés à Ottawa avant la mise en place des services d'accueil de la Ottawa Iranian Community, seule Sara a profité des services d'établissement officiels pour apprendre l'anglais au sein des structures d'accueil anglophones. Cette répondante francophile, qui est venue rejoindre son mari, était persuadée au moment de son arrivée au Canada que le français était omniprésent à Ottawa et qu'elle pourrait y vivre de façon unilingue dans cette langue qu'elle maîtrisait très bien. Dès ses premiers contacts avec la société d'accueil, elle s'est aperçue qu'à part les services du gouvernement offerts dans les deux langues, le reste des échanges quotidiens se faisaient en anglais. Elle s'est ainsi rendu compte que l'anglais était essentiel pour vivre à Ottawa et pour y travailler, et sa priorité a été de se familiariser avec la langue anglaise (plutôt que de chercher des contacts francophones), comme en témoigne cet extrait de son récit :

Je ne suis pas allée du tout au cours de français, mais j'ai pris le cours d'anglais pendant trois ou quatre mois à OCISO, à Ottawa... C'est un centre de langues gratuit pour les immigrants sur la rue Bank... Les cours d'anglais que je suivais étaient formidables, car non seulement on nous a fait connaître à nous les immigrants, la culture canadienne, mais aussi on avait beaucoup d'"excursions", on nous a fait visiter le Parlement, la "Cour suprême", Gatineau... C'était en hiver, le parc "Jacques Cartier" où on a créé des sculptures de glace. En général, pour les immigrants qui viennent pour la première fois en Amérique du Nord, c'est amusant.

Ainsi, parmi les immigrants iraniens installés à Ottawa, avant ou après 2016, certains ont utilisé les services d'accueil de la communauté iranienne et d'autres, ceux anglophones. Aucun des répondants ne semble connaître les structures d'accueil francophones offertes dans la ville, et la situation n'est pas meilleure du côté de Gatineau. De ceux qui s'y sont installés avant 2016, seule Bahareh a eu recours aux services offerts aux nouveaux arrivants. Son parcours d'établissement est très semblable à celui de Sara. Diplômée de l'Université de la Sorbonne à Paris, elle est venue au Canada avec son mari et a rapidement cherché à prendre des cours d'anglais au sein d'une institution anglophone, comme le décrit cet extrait de son récit :

En tant que nouveaux arrivants, on cherchait certains cours... pour être occupés... Nous sommes allés au "assistance center de YMCA"... et là moi et mon mari... nous avons passé un test d'évaluation

d'anglais et ils nous ont conseillé d'aller au collège \*\*\*. Mais comme j'avais un niveau élevé... j'ai suivi des cours d'anglais pendant deux sessions... "language instruction for newcomers to Canada"... Ensuite j'ai commencé à travailler au même endroit.

Tout comme Sara, Bahareh ne cherche pas des structures d'accueil francophones et reconnaît l'importance primordiale de maîtriser l'anglais.

Face à la méconnaissance des structures d'aide à l'établissement en français à Ottawa et à Gatineau, et ceci autant par les immigrants iraniens nouvellement arrivés que par ceux vivant dans la région depuis longtemps, il a été intéressant de vérifier si cette situation se produisait dans d'autres régions du Canada. Mon troisième groupe de répondants est donc constitué de personnes qui sont arrivées initialement dans d'autres villes, notamment à Montréal et à Québec.

On constate que ces immigrants sont passés par des structures d'accueil en français, de toute évidence plus visibles à Montréal et Québec que dans la région de la capitale nationale, et ont notamment suivi des cours de francisation.

Malgré le fait que les immigrants qui suivent ces cours à temps complet reçoivent au Québec une allocation, et que cette rétribution a été un incitatif à s'y inscrire pour certains participants de cette recherche (par exemple Amir), plusieurs se sont plaints de la qualité de ce service. Le cas de Mahgol est parlant à ce sujet :

Quand je suis arrivée... on nous a évalués au niveau de français... Ensuite, la première semaine je suis allée à la formation d'adaptation... ce qui était génial, mais en revanche la formation de francisation était horrible... L'un de mes pires souvenirs... Je voulais toujours en parler... On parle beaucoup de Québec... son histoire... Peut-être pour un nouveau arrivant c'est pas trop important ça ... les premières semaines... ou quels sont des animaux dans la forêt... Aussi les profs... Je ne sais pas pourquoi... mais au contraire de ce qu'on pense... que ces profs dans ces formations devraient être gentils avec les immigrants ils étaient très "stricts"... trop rigides... ce qui nous empêchait de communiquer avec eux... genre... on dirait qu'ils voulaient nous faire comprendre que voilà notre culture est très importante... soit vous vous intégrez, soit vous dégagez... J'ai pas du tout aimé ça... Une fois la prof a dit "Au Canada personne n'entre à la maison avec des chaussures. Les seules gens qui le font sont des immigrants"... hehehe... À mon avis, le Québec investit beaucoup d'argent dans certaines choses, mais il laisse passer de petites choses qui sont importantes aussi... Donc c'est sans succès... C'était vraiment mauvais.

Suite à cette mauvaise expérience, Mahgol décide de ne plus retourner aux cours et son apprentissage du français prend fin. Maîtrisant mal la langue, elle garde une distance par rapport

aux Montréalais francophones. Elle quitte ensuite le Canada pour des raisons personnelles, et lorsqu'elle revient en 2017, elle s'installe à Gatineau, où elle choisit de vivre en anglais ou en français, selon les circonstances. Elle peut en effet communiquer en français lorsqu'elle est à Gatineau et traverser le pont pour parler en anglais :

Montréal était trop "French"... le français était la première langue... Je voulais être dans une ville où l'anglais vient d'abord et après le français... Je ne suis pas encore sûre non plus... Maintenant je suis à Gatineau... mais comme mon copain habite à Ottawa... je suis là aussi... Je peux dire que ma vie est vraiment divisée entre Gatineau et Ottawa... Moitié de mon temps je suis à Ottawa, et vice-versa.

Alors que les nouveaux arrivants ayant le statut de résident permanent, comme Mahgol, peuvent profiter des services d'aide à l'établissement offerts par le gouvernement dans les villes de Montréal et de Québec, d'autres n'ont pas cette possibilité, ce qui est le cas des étudiants internationaux, statut que détenaient au moment de leur arrivée au Canada deux des participants, Hanna (ville de Montréal) et Pooyan (ville de Québec).

Pooyan est arrivé au Canada en 2005 pour faire ses études à l'Université Laval. S'apercevant que sa maîtrise du français n'était pas suffisante pour entrer en communication avec les francophones de la ville, il souhaite prendre des cours, mais les frais élevés sont un obstacle majeur qui l'en empêchent :

Je suis arrivé ici comme "international student"... Les étudiants ne peuvent pas les utiliser... même les cours de français dont je vous ai parlé coûtaient cher... Pour les immigrants ils coûtaient 8 \$... moi j'ai payé 800 \$... Il y avait même un meilleur cours à l'université mais pour 4 000 \$... Hors de question... Alors non... je ne les ai pas utilisés à cause de mon "status"... je n'étais pas un "PR".

Hanna, arrivée initialement à Montréal, déplore également cette occasion manquée de s'intégrer à la communauté francophone :

Non, je n'ai jamais utilisé les services d'aide à l'établissement parce que d'abord j'étais étudiante, et ensuite ... un travailleur qualifié, et finalement... "permanent resident"... Du coup, non... je ne les ai pas utilisés... Je suis allée à l'université francophone, HEC... à Montréal... Elle ne nous a même pas aidés en tant que nouveaux arrivants en nous donnant gratuitement des cours de français... Ce genre de services existe dans d'autres universités francophones à Montréal, mais pas à la mienne.

Face au coût élevé des cours de français, et au manque de service d'accueil et de francisation au sein des universités fréquentées par mes répondants à Québec et à Montréal, les Iraniens

participants de cette étude qui sont arrivés au Canada en tant qu'étudiants avant de devenir résidents permanents se sont donc tournés vers les cours offerts en milieu communautaire, par exemple au YMCA. Toutefois, la qualité de ces cours semble les avoir déçus, leur enlevant le désir de poursuivre leur étude du français. Pour Pooyan, il s'agissait de l'hétérogénéité des niveaux de maîtrise des apprenants : « Ce n'était pas bon... il y avait de tout... tous les niveaux... Les autres immigrants... leur français était moins bon que le mien... Ils ne pouvaient même pas prononcer comme moi... C'est pourquoi je me suis dit... ces cours ne sont pas bons du tout. ». Pour Hanna,

Ce qui est difficile avec le français, c'est qu'au contraire de l'allemand, il n'y a pas de bon cours... C'est difficile à enseigner, je crois... J'ai l'impression que... tous ces cours qu'on a passés ici... même à "Montreal", malheureusement, les enseignants sont des Iraniens... C'était vraiment bizarre pour moi... Je me suis inscrite au cours de français au "YMCA". Pourquoi un Iranien doit enseigner le français?... C'est intéressant que les Iraniens sont capables... mais en même temps... je voulais qu'un "native" m'enseigne le français... sans accent farsi... hehehe... La plupart de mes enseignants à "Montreal" n'avaient pas le français comme langue maternelle... Je me suis rendu compte que quand j'ai appris l'allemand d'un "native" c'est vraiment différent que celui qui l'enseigne en tant que sa deuxième langue... Pour moi c'était plus facile d'apprendre l'allemand d'un "native"... mais... pour le français... Je n'ai pas eu cette occasion... Les enseignants étaient soit des Iraniens... soit venaient d'autres pays où leur langue maternelle n'était pas le français... Je crois que comme je n'ai jamais eu des profs comme ça... ça avait un impact.

Cette section de la thèse avait pour but de présenter l'utilisation des structures et services d'accueil gouvernementaux et communautaires par les participants de mon étude, immigrants iraniens établis dans la région de la capitale nationale. Mes données indiquent que les services en français sont sous-utilisés à Ottawa, tout comme à Gatineau par cette population, et que cette situation est particulière à la région, puisque les structures similaires à Montréal ou à Québec semblent être plus visibles et mieux utilisées par les Iraniens. Toutefois, en écoutant les récits de vie de mes répondants, je me suis rendu compte que ceux-ci avaient tendance à utiliser dans la région plutôt les ressources informelles d'aide à l'établissement (famille, amis, voisins), la réalité dont je traite dans la section suivante.

#### **4.1.2. Ressources informelles d'aide à l'établissement**

Mes données montrent que les réseaux informels constitués de la famille, amis et voisins qui ont soutenu les participants de mon étude au tout début du processus d'établissement ont eu une importance primordiale dans leurs parcours d'intégration. L'impact de ces ressources informelles semble l'emporter sur celui des structures officielles. Les récits de vie analysés dans cette thèse véhiculent l'idée récurrente que, pour les immigrants iraniens, l'« accueil », ce ne sont pas les structures gouvernementales, les cours ou les dépliants d'information officielle, mais bien les personnes physiques qu'ils ont croisées sur leur chemin. Une autre idée récurrente, comme déjà montré dans le cas de Mahgol, est que le recours aux structures d'accueil gouvernementales nuit à l'autonomisation, alors que l'appui des individus la favorise.

Par exemple, tel qu'expliqué plus tôt, l'amitié qui s'est développée entre Mohammad et Amir a permis à Mohammad de subvenir à ses besoins au début de son séjour au Canada et l'a rassuré dans sa décision d'immigrer. Il soutient que « le pays » (donc les structures formelles) ne fait pas assez pour les nouveaux arrivants. Selon Mohammad, ce sont les structures informelles (les gens, « la société ») qui comptent dans le processus d'établissement. Il connaît d'ailleurs mal cette « société » d'accueil et lui reproche de ne pas en faire assez pour recevoir les immigrants, tel qu'en témoigne l'extrait de l'entrevue suivant :

Je crois que la société canadienne n'est pas "welcoming"... D'après moi, le pays est "welcoming" mais pas les gens... À mon avis... ils n'"integrate" pas... Comme ils n'"integrate" pas, les Canadiens font une société et d'autres communautés ne s'y "integrate" pas ... Par exemple, les Arabes restent ensemble, les Chinois restent ensemble, les Iraniens ensemble... mais en Russie, ce n'était pas comme ça... dans les anciens pays des républiques socialistes soviétiques... comme l'Azerbaïdjan, la Géorgie, etc. Ils sont très "welcoming"... et ils te font "integrate"... C'est intéressant pour eux... quand on vient d'autres pays... Ils s'intéressent à savoir des choses sur l'immigrant... Comment il est, ce qu'il porte, ce qu'il mange... il vient d'où... On t'invite à manger... On te demande de manger leur repas... de regarder ça... de voir ce qu'ils ont... Vous voyez ce que je veux dire... Ils voudraient que tu comprennes, que tu voies... Ils aimeraient être ton ami... très "welcoming"... J'ai un très bon souvenir des pays autres que le Canada... mais j'ai pas un bon sentiment concernant les Canadiens.

Les participants de mon étude installés à Ottawa ne se plaignent pas en général d'avoir vécu de la discrimination au début de leur séjour. Toutefois, l'opinion que les Ottaviens (francophones ou

anglophones) ne font pas leur part dans l'accueil des immigrants et qu'ils manquent d'ouverture est partagée par plusieurs.

Ceux qui résident à Gatineau semblent avoir, dès le début de leur séjour, une meilleure idée de la communauté d'accueil et de meilleurs contacts avec ses membres. Le cas de Bahareh illustre bien cette différence dans le sentiment d'accueil entre Ottawa et Gatineau. Initialement arrivée à Ottawa avec son conjoint, cette participante éprouve des difficultés d'intégration :

Notre seul réseau était le cours de \*\*\*\*\*... Là les immigrants s'entraidaient... genre ils disaient à un autre qui n'avait pas un gros blouson d'aller en chercher un à tel magasin... Je me souviens pour louer une maison... On a pris un bus... qui a duré genre deux heures... On est allés à l'Université d'Ottawa... Dans chaque faculté on a pris une brochure de "to rent"... On a appelé un par un... mais c'était difficile... Mais bon on a appris... y avait personne pour nous aider...

On voit bien dans cet extrait que la ressource gouvernementale d'aide à l'établissement (« le cours ») n'a pas été suffisante pour s'intégrer et que le soutien venait plutôt des autres immigrants (où s'acheter des vêtements d'hiver), ce qui était également insuffisant.

La famille de Bahareh décide alors de s'installer sur la rive gatinoise où elle crée un lien avec les voisins du quartier, ce qui contribue grandement à son intégration à la communauté :

Moi... mon premier contact... nos premiers contacts... d'abord c'était des amis de ce cours dont je vous ai parlé... qui étaient tous des étrangers... Ils venaient d'autres pays... Cuba, le Maroc, le Salvador... mais c'était juste au niveau de se voir tous les jours... Mais quand on a acheté la maison à Aylmer, le lendemain il y avait une "tempête de neige"... Nous avons simplement acheté la maison mais sans rien d'autre... On n'avait même pas un couteau... J'étais enceinte aussi... On est sortis pour aller au cours d'anglais. Le soir, quand on est rentrés... on était dans la neige jusqu'aux genoux... C'était inaccessible... On a un gros "driveway"... Figurez-vous... mon mari m'a pris par la main jusqu'à la maison pour aller chercher une pelle... Quand on est revenus... on a réalisé que les voisins ont déneigé notre "driveway" avec leur chasse-neige... Les voisins sont tous Québécois... C'était mon premier contact avec les Québécois... Ils sont tellement gentils... Sans leur demander... Ils nous ont dit que jusqu'à la fin de cette année-là ils s'en occuperaient, car il était impossible de déneiger tant de neige avec une petite pelle... Ce sont nos meilleurs amis... Là on est genre une communauté... Les gens sont tous "solidaires"... Encore une fois, peu importe d'où on vient, quelle langue on parle... comme disent les anglophones "as long as"... on habite dans un endroit... tu viens de là... et c'est positif... Ensuite on a commencé à fréquenter les Iraniens aussi... maintenant on a quelques amis qu'on voit souvent.

Mahtab, tout comme Bahareh, n'a pas une bonne image de l'utilité des structures d'accueil formelles, mais évoque, elle aussi, l'impact positif qu'a eu sur son parcours d'intégration l'accueil chaleureux des voisins de quartier, lorsqu'elle s'est installée à Gatineau. Il est intéressant de

constater également que, pour cette participante, c'est le réseau familial, déjà présent au Canada, qui lui suggère de s'installer à Gatineau et qui la guide au début du séjour :

On a décidé de venir au Canada parce qu'on avait de la famille proche... C'étaient eux qui nous ont orientés... C'était suite à leur suggestion qu'on a fait un "landing" à Montréal... c'est un avantage tout ça (... ) Ma belle-sœur nous disait qu'il y a 5 ans elle habitait dans une ville (... ) qui s'appelle Gatineau... C'est intéressant... Il y a une rivière au milieu... On peut habiter au Québec, mais travailler à Ottawa... C'est intéressant... Pensez-y.

Pour ce qui est des répondants qui ont vécu leurs premières expériences d'intégration ailleurs que dans la région de la capitale nationale, ceux qui sont arrivés comme étudiants internationaux parlent de l'importance de leurs professeurs et du réseau d'étudiants. Pour Pooyan,

La première année, comme j'étais tout le temps au "lab" ... les gens là-bas étaient tous francophones... J'avais un ami qui s'appelait F\*\*\*... Lui, il voulait améliorer son anglais. Du coup on se parlait tout le temps en anglais... Mais quand on était avec ses amis... ils parlaient français... moi aussi... tant que je pouvais, je parlais français... Voilà mon premier contact... On était ensemble pendant 2 ans... Ensuite ce sont des Iraniens... avec eux bien sûr c'est en farsi... Ensuite des profs... je leur parlais en anglais mais mon prof avait demandé à tout le monde de me parler en français... Certains faisaient comme ça... Quand j'ai commencé mon doctorat... le groupe était "pur francophone"... Donc, au bout de quelques mois je comprenais tout ce qu'ils disaient... Tout le monde parlait français... genre "french immersion" quoi... mais... mon français s'est bien amélioré quand je suis allé vivre aux résidences d'université... Si j'y étais allé plus tôt, beaucoup de mes problèmes se seraient résolus plus vite... mais malheureusement j'y étais en dernière année... C'était un peu trop tard... Les résidences d'université c'est très bon pour la langue... On était jeunes... C'est un endroit amical où on apprend plus vite... en comparaison avec la salle de classe... surtout au niveau de la prononciation et de l'accent... On apprend mieux comme ça.

Pooyan est de ces participants de ma recherche qui valorisent l'acquisition de l'autonomie et il trouve que celle-là est tributaire des contacts personnels, et non des structures gouvernementales :  
« Je suis resté avec mon ami et ses amis... eux, ils m'ont aidé à trouver un endroit pour vivre et à devenir indépendant ».

Un autre participant de la recherche qui a vécu de la mobilité interprovinciale est Ali qui immigre à Edmonton en Alberta, au début en tant qu'étudiant international. Il souligne l'importance de sa relation avec son professeur de thèse, anglophone, qui l'encadre et avec qui il passe la plupart de son temps. Il fait ensuite la connaissance d'autres Iraniens à l'université. C'est donc le réseau informel en anglais et en farsi qui l'aide à s'intégrer.

En dernier lieu, il convient de constater que la mobilité interprovinciale, fréquente chez les immigrants, ne semble pas être une réalité reconnue (ou publicisée) par les instances gouvernementales. Dans mon étude, cinq répondants sur 14 ont vécu cette expérience et, alors que le changement de ville a été difficile pour eux, ils n'ont bénéficié d'aucune structure d'accueil (comme les organisations de services d'accueil ou d'aide aux nouveaux arrivants, les centres de recherche d'emploi, les parrainages, etc.) lors de leur migration interprovinciale. Comme le raconte Amir, « Je ne connaissais personne à Ottawa. Il n'y avait pas d'accueil ». Et pour Ali aussi le changement de ville a entraîné une adaptation nécessaire à une autre culture, à une autre mentalité :

Quand je suis arrivé à Ottawa... je ne connaissais personne... C'était très difficile pour moi... pour trouver des amis... par rapport à Edmonton... mais la ville... hmmm... c'est une ville différente... La vie est un peu plus vite ici... la manière de conduire... les gens sont "agressives"... A Edmonton... si on entre dans un ascenseur... les gens se sourient... même on se salue... c'est normal... c'est "weird" si personne ne parle... il y a toujours une conversation... normalement sur la météo... Mais ici... non... aucun sourire... c'est une ville différente...

Les données présentées dans cette partie de la thèse consacrée à l'aide à l'établissement dans la région de la capitale nationale indiquent que les premières expériences d'intégration au sein des structures formelles, et celles les plus valorisées par les participants, se sont déroulées en farsi au sein de la communauté iranienne. Les structures d'accueil formel anglophones et francophones sont très peu visibles dans les récits. Les quelques répondants qui y ont eu recours se sont dirigés exclusivement vers le réseau d'accueil anglophone, malgré le fait qu'ils étaient francophiles ou peut-être parce qu'ils l'étaient et cherchaient à étendre leur réseau linguistique. Les structures formelles semblent être un peu plus utilisées du côté québécois (cours de francisation) que du côté ontarien, mais leur qualité a été remise en question par plusieurs participants. Les réseaux informels, pour leur part, sont jugés essentiels par les répondants de cette étude et ont été perçus comme plus accueillants du côté gatinois, et ont constitué, selon les répondants, un encouragement à leur intégration en français. Toutefois, ce sont les amitiés en farsi avec d'autres Iraniens,

développées au début de séjour au Canada, qui se sont avérées les plus marquantes dans les parcours d'intégration.

Une fois les immigrants installés, ils commencent à utiliser des structures et des services mis à la disposition de l'ensemble de la population de la région d'Ottawa-Gatineau. Vu l'importance de l'éducation dans le processus d'intégration des nouveaux arrivants (adultes et enfants), au niveau culturel mais aussi au niveau linguistique, dans la section suivante de la thèse, je m'intéresse aux liens entre les choix scolaires et les parcours d'intégration des immigrants iraniens qui ont participé à l'étude.

## **4.2. Éducation**

Tel qu'énoncé au Chapitre II, l'école des enfants et la formation des adultes jouent un rôle de premier plan non seulement au niveau de l'intégration socio-professionnelle (exposition à la culture et aux valeurs du pays d'accueil), mais aussi au niveau de l'intégration linguistique (meilleure maîtrise de la langue de la communauté d'accueil) des nouveaux arrivants. Étant donné que la langue maternelle des immigrants iraniens de cette recherche n'est ni le français ni l'anglais, il a été intéressant de voir dans quelle langue officielle ceux-ci choisissent de se former et de former leurs enfants, ce choix étant un bon indicateur de leurs parcours d'intégration. Je présente les données relatives à la fréquentation scolaire selon deux parties : 1) les structures éducatives pour les immigrants adultes et 2) le choix d'écoles pour leurs enfants.

### **4.2.1. Structures éducatives pour adultes**

Comme le montre le Tableau X, tous les immigrants de cette recherche ont suivi des cours après leur arrivée au Canada. La majorité, neuf sur 14, sont arrivés initialement pour faire leurs études de deuxième ou troisième cycles (Mary, Hanna, Marjan, Mahgol, Amir, Mohammad, Ali, Pooyan et Saaed), donc le choix de langue de leur formation s'est fait avant l'immigration.

D'autres ont suivi à l'accueil des cours de langue ou des formations à l'intention des nouveaux arrivants.

Tableau X - Formations suivies au Canada

<b>Participant</b>	<b>Formation/s suivie/s au Canada</b>	<b>Langue/s de ces formations</b>
Sara	Cours de langue (services d'accueil)	Anglais
	Formations au travail	Anglais
	Atelier de réseautage, formation pour enseigner le français aux fonctionnaires fédéraux	Français
Mary	Maîtrise	Bilingue (anglais/français)
	Formations dans la communauté iranienne (services d'accueil)	Farsi
Hanna	Doctorat	Anglais
	Cours de langue	Français
Marjan	Post-doctorat	Français
	Formation en rédaction	Français et anglais
Mahshad	Formations dans la communauté iranienne (services d'accueil)	Farsi
	Ateliers de conversation	Anglais
Mahgol	Maîtrise	Anglais
	Cours de langue (services d'accueil)	Français
	Formations professionnelles	Anglais et français
	Formation dans la communauté iranienne (services d'accueil)	Farsi
Mahtab	Programmation informatique	Anglais
Bahareh	Cours de langue (services d'accueil)	Anglais
	Formation au travail	Anglais et français
Simin	Cours de langue	Français
Amir	Maîtrise	Anglais
	Cours de langue (services d'accueil)	Français
Mohammad	Doctorat	Anglais
Ali	Doctorat	Anglais
	Cours de langue	Français
Pooyan	Maîtrise	Français
	Doctorat	Bilingue (anglais/français)
	Cours de langue	Français
Saaed	Maîtrise	Anglais
	Cours de la langue	Anglais et français

Les participants expliquent leur décision de suivre des formations par différents facteurs, tous liés au désir de s'intégrer socialement et professionnellement. Dans certains cas, il s'agit de maîtriser l'anglais pour vivre et/ou travailler en Ontario (par exemple, Sara, Mahshad, Bahareh, Saaed). Pour d'autres, c'est la maîtrise insuffisante du français qui constitue l'obstacle à l'intégration (par exemple, Hanna et Amir à Montréal, Mahgol à Gatineau, Pooyan à Québec). Pour d'autres finalement, la non-reconnaissance des diplômes, un autre obstacle à l'insertion, peut être surmontée par l'éducation, tel que l'explique Sara :

J'enseignais le français à l'ambassade du Canada. J'avais beaucoup d'"expectations", enfin "attentes"... Je m'attendais à ce qu'une fois au Canada, on m'accepte en tant que prof de français... Mais malheureusement, ce n'était pas le cas, car, malgré les bons diplômes de France, d'Iran, j'étais sans emploi pendant presque un an, et j'étais obligée d'aller travailler au Costco... Je m'attendais à commencer mon travail tout de suite... Mais je me suis rendu compte qu'au Canada les gens qui viennent sont tous diplômés et ce qu'ils reçoivent de la part du Canada n'est pas à la hauteur de leurs diplômes... Ici, il faut un diplôme canadien, pour pouvoir entrer sur le marché du travail.

La reconnaissance de cette réalité explique probablement pourquoi neuf répondants sur 14 ont choisi d'immigrer au Canada en tant qu'étudiants : une fois le diplôme canadien obtenu, il leur a été plus facile de devenir résident permanent tout en intégrant tout de suite le marché du travail. Il est intéressant de constater que ceux-ci ont presque tous suivi des formations universitaires en anglais, langue « de profession » qui assure, selon eux, plus d'employabilité au Canada.

Dans ce contexte, les structures francophones éducatives liées à la professionnalisation ne sont pas très valorisées par mes participants, autant avant qu'après l'immigration. Par exemple, Amir s'inscrit à l'Université Concordia parce que son « domaine d'étude était en anglais ». Mais même pour ceux qui avaient l'intention d'étudier en français, la réalité anglophone du marché du travail finit par prendre le dessus. Par exemple, Pooyan entreprend ses études en français à l'Université Laval pour les continuer en anglais à l'Université d'Ottawa. Dans un même ordre d'idées, Mary s'inscrit dans un programme bilingue de l'Université d'Ottawa pour se rendre compte que c'est l'anglais qui y domine :

Mon programme est bilingue, mais il a l'anglais comme base... il faut écrire en anglais... la langue principale est l'anglais... Notre programme exige un cours en français parmi les quatre cours... Dans ce cours, le prof parlait français... Nous avons eu le choix pour nos présentations... soit en anglais soit en français... On avait le choix... J'ai donné des présentations en français aussi... mais... c'était un "passif French"... genre le cours se donne en français mais on a le choix de rédiger en français ou en anglais... On peut faire des "assignments" en anglais mais les textes à lire sont en français... il faut comprendre le français, mais pas l'écrire.

Hanna, qui a étudié dans une université francophone à Montréal, reproche d'ailleurs à son institution le manque d'engagement à valoriser le français auprès des étudiants internationaux :

C'était bizarre... je leur ai dit aussi... On est au Québec mais vous n'avez rien offert pour faire connaître la culture québécoise... pour comprendre le rôle du français ici... à quel point vous êtes différents du reste du Canada... les avantages que le Québec a en comparaison avec d'autres provinces du Canada... On ne nous en a jamais parlé pendant 4, 5 ans que j'ai fréquenté cette université... Pendant cette période-là... on ne nous a rien offert d'intéressant pour la langue française... Je me souviens qu'on avait un truc de genre "lunch and learn", le vendredi. On mangeait et on présentait... À la place, fallait nous donner des cours de français pour qu'on s'intéresse aussi à la langue française... Si l'université avait mis plus d'emphase sur ce sujet, ma vie aurait été plus facile... Je n'aurais jamais quitté Montréal... j'y serais restée... et je ne serais pas partie à Toronto pour le travail.

En conclusion, malgré l'existence des universités et d'autres structures éducatives francophones, la majorité des immigrants iraniens de cette recherche préfèrent poursuivre leurs études en anglais dans leurs parcours d'intégration à la société canadienne, car les structures éducatives francophones ne sont pas très connues ou valorisées par ces nouveaux arrivants. Et même lorsque ceux-ci font leurs études dans un établissement francophone ou bilingue, l'anglais y reste la langue dominante. Les structures éducatives ne semblent donc pas les aider à s'orienter vers la communauté francophone. Face à ce constat, il est intéressant de voir quels choix scolaires ils effectuent ou effectueraient pour leurs enfants et dans quelle communauté linguistique ils aimeraient que ceux-ci évoluent, des questions que j'aborde dans la section suivante.

#### **4.2.2. Structures éducatives pour enfants**

De prime abord, il est à signaler que seulement trois des participants de cette recherche avaient des enfants d'âge scolaire au moment de la collecte des données (donc utilisaient effectivement les structures éducatives) et ils vivaient tous les trois sur la rive gatinoise. Les autres répondants ont parlé de l'époque où leurs enfants étaient encore aux études ou encore, ont émis

des hypothèses au sujet de l'éducation future de leurs enfants. Dans ce dernier cas, il s'agit plutôt des connaissances, représentations et idéologies en lien avec la langue de scolarisation. La question des représentations et des idéologies linguistiques est d'ailleurs inhérente à celle du choix de l'école en général, dans la mesure où dans la région de la capitale nationale on peut choisir la langue d'éducation de ses enfants selon ses convictions linguistiques en déménageant tout simplement sur la rive ontarienne ou québécoise. Les trois thèmes de cette thèse (services, représentations, idéologies) s'entrecroisent donc dans cette section. Toutefois, même si des chapitres distincts de la thèse traitent des questions des représentations et idéologies de mes participants, j'ai trouvé opportun d'en discuter également brièvement dans cette section dans la mesure où ces données contextualisent bien celles sur l'utilisation des structures éducatives.

Les participants installés à Ottawa privilégient l'école anglophone ou l'école bilingue. Ceux qui ont fait leur scolarité en anglais, comme Mohammad, préféreraient une école où leurs futurs enfants apprendraient l'anglais en tant que première langue officielle et le français comme deuxième langue, pour mieux réussir professionnellement :

100% une école anglophone... mais... je l'encouragerais d'apprendre le français aussi... parce que je sais qu'après, dans l'avenir... savoir le français... encore "instrumental"... Je sais qu'en maîtrisant le français, il aura plus d'"option" de trouver un travail dans l'avenir.

Il en est de même pour Pooyan :

Au Canada... "for sure the first language"... je veux dire l'anglais... mais après... J'essaierai qu'il apprenne le français aussi... Pour le boulot et la communication... Quand il parle anglais... il sera capable de communiquer avec plus de gens... ou avoir plus d'opportunités de travail... en comparaison avec le français... mais pour le Canada... parler le français est important aussi.

Les répondants d'Ottawa qui ont fait leur scolarité en français préféreraient par contre pour leurs futurs enfants une école bilingue où le français et l'anglais se développeraient de façon égale. Ils ne privilégient pas une école francophone parce qu'ils reconnaissent, comme Sara, la difficulté d'être un francophone unilingue en contexte minoritaire à Ottawa :

Je les [enfants] enverrais à une école où ils peuvent apprendre les deux langues... Parce que pour vivre à Ottawa, bien sûr c'est l'anglais qui est important, mais pour vivre au Québec, c'est mieux de parler le français aussi.

Les participants de cette étude qui vivent à Gatineau s'entendent sur l'importance de la fréquentation des écoles francophones pour leurs enfants. Ceux qui ont des enfants se sont même installés à Gatineau pour des raisons d'éducation en français, étant donné que leur statut d'immigrant de langue tierce ne leur donnait pas ce privilège à Ottawa. Ils considèrent l'obligation de l'éducation en français comme un point positif de la Loi 101. Toutefois, les motivations derrière ce choix varient d'un participant à un autre.

Par exemple, pour Mahtab, une répondante anglophone, l'école francophone à Gatineau produit des citoyens bilingues :

Je préfère que mon fils soit bilingue... J'aimerais qu'il apprenne le farsi aussi... et j'aimerais bien qu'il apprenne le "French" aussi... J'ai entendu dire si on reste à Gatineau, il sera "definitely" bilingue... c'est important pour moi (...). Au Québec, les enfants deviennent bilingues... ce que j'ai entendu dire... Si l'enfant commence à apprendre le français ici... l'anglais est facile à apprendre... l'enfant l'apprendra automatiquement.

Il en est de même pour Mahgol, une francophile en couple avec un Canadien anglophone, qui veut que ses futurs enfants soient anglophones avec un très bon niveau de français, ce que les écoles anglophones ne garantissent pas, selon elle :

Le français comme la langue seconde... non... On n'apprend pas aussi bien qu'il faut... Ce ne sera pas "fonctionnel" au travail... Je dis toujours à mes amis... pas "French immersion"... complètement français... une école française.

En revanche, Bahareh, une répondante francophone, s'est installée à Gatineau pour fuir un peu l'influence de l'anglais et elle s'inquiète que sa fille ne soit pas assez francophone, malgré l'école en français :

Ma fille est née et a grandi au Canada... Elle est allée à une garderie francophone, à l'école francophone, mais elle préfère toujours l'anglais... j'sais pas... Même quand on entre dans son école les enfants parlent tous en anglais... c'est bizarre pour moi.

Pour Bahareh, qui a un lien affectif avec la langue française et la communauté francophone gatinoise, l'apprentissage du français par sa fille ne se limite pas à l'avantage professionnel et

économique, mais constitue plutôt une richesse culturelle qu'elle souhaite transmettre d'une génération à une autre. Dans ce sens, elle valorise l'éducation en français au Québec qui produit, selon elle, un meilleur niveau de français que les classes d'immersion française en Ontario. Dans sa façon d'aborder la question, il y a aussi une intégration des représentations linguistiques sur le français de l'Ontario, jugé « moins bon » que celui du Québec :

Tous ceux qui ont appris le français à Ottawa, ils n'avaient pas un bon français... et... peu importe l'immersion... où... quoi... et... je n'aimais pas que mon enfant apprenne le français de l'Ontario... Je voulais qu'il apprenne le français du Québec... Donc, on a déménagé à Gatineau.

D'autres facteurs que la valeur instrumentale du français ou l'affinité culturelle avec cette langue peuvent influencer sur le choix d'école par les immigrants iraniens. Par exemple, pour Simin, une répondante francophile, le choix de l'école de langue anglaise pour ses enfants était motivé par l'éventualité d'un retour en Iran et par le choix limité des établissements francophones post-secondaires : « le choix d'école est limité pour ceux qui sont francophones... s'ils veulent aller dans d'autres villes... c'est un problème... ». Pour Hanna, le choix de l'école francophone est motivé par son conjoint francophone :

On voudrait qu'ils apprennent le français, d'abord, qu'ils aillent à l'école française, mais qu'ils apprennent l'anglais aussi, et je ne crois pas que cela les empêche d'apprendre l'anglais, car ils sont censés habiter à Ottawa, et j'aimerais bien qu'ils maîtrisent les deux, enfin j'espère bien. (...) Au moins leur père maîtrise bien l'une de ces deux langues... Pas moitié-moitié... au moins il peut couvrir une partie de leurs langues... hehehe.

Finalement, il convient de mentionner que si les participants établis à Gatineau sont tous contents d'envoyer leurs enfants à une école francophone, ceux qui ne maîtrisent pas bien le français, comme Mahtab, craignent de ne pas pouvoir participer pleinement à l'éducation des enfants ou aux activités parascolaires : « Je sais que l'école sera uniquement en "French" et moi... je ne pourrai peut-être pas communiquer avec les enseignants... Alors, il faut qu'on apprenne... ou qu'on s'installe à Ottawa ». Pour pallier cette difficulté, cette répondante pense choisir une école

francophone où le personnel est capable de communiquer en anglais dans la région de Gatineau, ou tout simplement opter pour une école anglophone.

Pour conclure cette partie de la thèse consacrée aux choix d'écoles et de formations, il convient de constater que les structures éducatives francophones pour les adultes sont relativement peu visibles, surtout à Ottawa, ce qui n'est pas le cas des écoles pour enfants, notamment à Gatineau. Les répondants sont partagés en ce qui concerne les choix scolaires pour leurs enfants (ou leurs futurs enfants). Alors que ceux qui s'installent du côté de Gatineau choisissent l'école francophone, ceux qui vivent à Ottawa penchent pour une école anglophone ou bilingue.

Toutefois, le choix de l'école n'est qu'un élément parmi plusieurs autres dans le parcours d'intégration d'un immigrant établi. Ce qui détermine également son intégration à la communauté francophone ou anglophone, ce sont aussi ses expériences de travail, ses activités culturelles et de loisir et ses réseaux sociaux et familiaux. Dans la partie suivante de cette thèse, je présente donc ces aspects de vie et je discute de leur incidence sur les parcours d'immigration des participants de cette étude.

### **4.3. Structures et services pour immigrants établis**

Tel que le révèlent les travaux présentés au Chapitre II, la région de la capitale nationale offre un cadre de vie bilingue. Les récits de vie de cette thèse montrent que ce cadre, déjà pressenti lors du passage de la frontière (section 4.1.1.1) et dans les premières semaines du processus d'établissement (section 4.1.1.2), devient plus saillant pour les immigrants iraniens quand ceux-ci s'installent pour y vivre. Il s'agit du moment où, une fois la survie assurée, dans la vie de l'immigrant, comme le dit Mahshad, « petit à petit on se pose la question... qu'est-ce que je fais là », ou, pour le mettre dans les mots de Mahtab, « on se pose la question où on va... ce qu'on va faire », ou encore, selon Mary, « on commence à voir les défauts ». Dans ces moments clés du

parcours d'intégration, les occasions de « vivre en français » sont susceptibles d'encourager les immigrants iraniens à s'intégrer à la communauté francophone locale.

Cette section traite donc des données de la thèse qui montrent comment le cadre de vie quotidienne et les différentes expériences vécues influent sur les parcours linguistiques des participants de cette étude. J'ai examiné en particulier la place qu'occupent dans leurs vies les activités en français et la francophonie. Les données présentées sont organisées en trois parties relatives aux trois domaines majeurs de la vie de mes participants : travail, activités sociales (culturelles et de loisir) et famille.

#### **4.3.1. Environnement de travail**

L'environnement de travail joue un rôle important dans le parcours d'intégration des immigrants non seulement au niveau professionnel mais aussi au niveau de l'intégration linguistique dans la mesure où l'utilisation du français au travail peut encourager ceux-ci à faire partie de la communauté francophone. Dans cette partie du chapitre, j'examine donc les structures et les pratiques langagières présentes dans le milieu de travail de mes participants. Pour cela, j'analyse les parties de récits de vie où les participants racontent quel poste ils occupent et quelle est la/les langue/s principale/s au travail. Mes données montrent qu'à part trois personnes qui enseignent le français (professeurs ou coordinateurs) et une personne qui travaille dans le secteur des services à Gatineau, la majorité des immigrants de cette recherche occupent des postes en anglais. Il est à noter que 11 participants occupent un poste et trois autres n'ont pas un travail rémunéré (une étudiante, une femme au foyer-étudiante et une au chômage qui fait du bénévolat dans une organisation francophone à Gatineau), comme le montre le Tableau XI.

Tableau XI - Lieu de travail et résidence des participants en 2019

Participant	Lieu de travail	Lieu de résidence
Sara	Ottawa	Ottawa
Mary	-	Ottawa
Hanna	Ottawa	Gatineau
Marjan	Ottawa	Ottawa
Mahshad	Ottawa	Ottawa
Mahgol	Gatineau <sup>17</sup>	Gatineau
Mahtab	Ottawa <sup>18</sup>	Gatineau
Bahareh	Ottawa	Gatineau
Simin	Gatineau	Gatineau
Amir	Ottawa	Ottawa
Mohammad	Ottawa	Ottawa
Ali	Ottawa	Ottawa
Pooyan	Ottawa	Ottawa
Saeed	Ottawa	Gatineau

Sept répondants occupent des postes à Ottawa dans lesquels il y n'a pas une grande place pour le français, que cela soit dans le secteur privé ou à la fonction publique. Par exemple, Mahshad qui travaille dans les affaires consulaires raconte que, malgré ses affinités avec et son intérêt pour le français, son milieu de travail est tellement anglophone qu'elle en a presque oublié cette langue.

Voici un extrait de son récit de vie qui en atteste :

Ici, comme le travail est à Ottawa... il faut qu'on parle en anglais... Mais maintenant oui... j'ai une collègue française... On parle français. Mais avec les autres on parle l'anglais. (...) Au début, je parlais en anglais avec tout le monde. J'ai quasi oublié mon français... Maintenant grâce à cette collègue, je parle un peu français.

Dans le cas de Mahshad, le français se limite donc aux échanges avec une collègue francophone.

La situation est assez semblable pour Hanna :

Ici, je travaille dans une entreprise de « consulting » à Ottawa. La majorité parle anglais. Il y a une ou deux personnes qui parlent français. Mais, maintenant comme je suis en contact avec d'autres entreprises (...) la Banque de Montréal, du coup le français nous aide, car ils le préfèrent.

---

<sup>17</sup> Elle travaille en tant que bénévole.

<sup>18</sup> Actuellement, elle ne travaille plus et elle est femme au foyer.

La situation est similaire pour ceux qui travaillent au sein de la fonction publique, comme Amir, Ali et Pooyan qui occupent des postes où ils communiquent surtout en anglais, mais où le français est perçu comme une valeur ajoutée. Ainsi Amir, qui est embauché dans un poste à la base bilingue, n'utilise le français qu'occasionnellement :

On m'a mis dans une équipe anglophone, alors que j'étais censé être dans une équipe francophone, mais il y avait des choses qui se sont passées dans cette équipe... on a réduit les membres... enfin bref, j'ai joint une équipe anglophone et j'y suis resté. Si j'avais joint cette équipe francophone, le scénario aurait été différent... Mais, comme mes collègues savent que je parle français, quand on a des "meeting" avec les parties prenantes j'y participe en tant que francophone.

Ce participant, qui n'a pas réussi à répondre aux exigences linguistiques de l'Ordre des ingénieurs du Québec, quitte cette province et s'installe dans la région de la capitale nationale avec l'intention de mettre son français à profit au travail, ce qui ne se réalise pas dans son poste actuel où l'anglais est la langue dominante et le français se limite aux courts échanges en réunion ou, tout comme dans le cas des autres répondants, aux échanges informels avec quelques-uns des collègues francophones.

Quatre de mes répondants, dont deux demeurant à Gatineau, travaillent en français de par leur profession, mais l'anglais est quand même présent dans leur milieu de travail. Bahareh, Sara et Marjan enseignent le français à Ottawa. Mises à part la classe de français et certaines réunions, c'est l'anglais qui est nécessaire pour communiquer avec l'administration, comme le constate par exemple Bahareh :

Ici, c'est un endroit anglophone. Quand je veux écrire un courriel en mettant mon directeur en cc, il faut absolument l'écrire en anglais... Si j'écris en français, les autres vont m'écrire "please translate"... Ils ne se donnent même pas la peine de le lire.

Comme on peut voir, on s'attend à ce que les immigrants francophones soient bilingues pour communiquer au travail avec les anglophones, et non l'inverse, une situation que déplore Simin qui travaille dans un supermarché à Gatineau :

Le supermarché est en français, mais parmi mes clients... ceux qui habitent Gatineau... beaucoup parlent l'anglais... Mais quand je vais à Ottawa pour une raison quelconque... je m'aperçois que là-bas les clients ne demandent pas à parler français.

Pour conclure, de nombreux exemples provenant des récits de vie de mes participants montrent que les postes qu'ils occupent dans la région de la capitale nationale exigent l'utilisation de l'anglais, et ceci est également vrai pour les postes d'apparence bilingue ou francophone. On n'encourage donc pas l'utilisation du français au travail par les immigrants iraniens francophiles ce qui a pour conséquence que ceux-ci perdent peu à peu la maîtrise de cette langue et s'orientent de plus en plus vers la communauté anglophone.

#### **4.3.2. Réseaux sociaux et activités culturelles et de loisir**

Dans cette section, je m'intéresse aux parties des récits de vie de mes participants qui concernent leur temps libre, et notamment leurs week-ends. Trois groupes de répondants se distinguent : ceux qui passent leur temps libre majoritairement dans une des langues officielles du Canada (Sara, Saeed et Hanna), ceux qui ont des pratiques multilingues (Simin, Bahareh, Mahgol, Pooyan) et le groupe le plus nombreux de ceux qui passent leur temps de loisir majoritairement en farsi (Mohammad, Mahtab, Mahshad, Ali, Marjan, Mary et Amir).

Ainsi, Mohammad, Mahtab, Mahshad, Ali, Marjan, Mary et Amir, installés (sauf Mahtab) du côté d'Ottawa, socialisent avec des amis iraniens où la langue principale de leurs échanges reste le farsi. Par exemple, tel que le décrit Marjan :

Normalement, le weekend c'est avec mes amis iraniens... Je n'ai pas beaucoup d'amis ici... J'ai des connaissances... Le samedi matin je vais au cours de peinture... tout le temps, c'est un "milieu" iranien... Après... hmm... je fais des courses et fais la lessive, "laundry"... comme tout le monde... Je vais parfois à Montréal.

Alors que Marjan participe aux ateliers de peinture pour les Iraniens toute l'année, d'autres, comme Mary, changent leurs activités en fonction de la saison :

Ottawa est une ville "boring"... On ne peut rien faire... hehehe... Mais ça dépend si c'est un weekend en hiver ou en été... Si c'est l'hiver... je vais chez mes amis parfois, ou eux ils viennent chez moi... des Iraniens... On mange et on boit... Rien de spécial... Parfois on va au parc... Mais en été on est plus actifs... on se balade... on sort.

Ali, Mohammad et Amir racontent que la langue de leurs loisirs est le farsi, mais l'activité est parfois en milieu anglophone (bar, restaurant, commerce à Ottawa), tel qu'en atteste Mohammad : « Nous sommes souvent avec les amis iraniens... On sort ensemble... On joue aux jeux de société ou au billard... On se parle en farsi, sauf si on veut parler avec le barman... ou acheter quelque chose ».

La fréquentation des francophones, et la langue française en général, sont complètement absentes dans les récits des temps libres de ce groupe d'Iraniens, pourtant francophiles. Comme la frontière Ottawa-Gatineau est poreuse sur le plan culturel et des loisirs, on observe quand même un va-et-vient d'une rive à l'autre et le lieu des loisirs (Ottawa ou Gatineau) est choisi en fonction des infrastructures qui le permettent. La fréquentation de la rive gatinoise ne se fait pas pour des raisons culturelles liées à la francophonie, mais bien, pour visiter des amis iraniens qui y sont installés (Marjan, Mary) ou pour profiter des ressources, telles que de bons restaurants ou le Parc de la Gatineau. Pour Mahshad, « ... on va au "Gatineau Park" ou à Mont Tremblant... il y a de beaux paysages... du côté de Gatineau ». Pour Amir aussi, c'est la beauté des paysages qui est la raison principale de sa fréquentation du Parc de la Gatineau avec ses amis iraniens, et son récit ci-dessous résume bien les propos au sujet du temps libre, tenus également par Mohammad, Mahtab, Mahshad, Ali, Marjan et Mary :

À part le travail, et là où je voudrais recevoir un service ou acheter quelque chose, dans les relations amicales, non... je n'ai aucun contact avec la langue étrangère (autre que le farsi). Je fais du "hiking" avec certains gens, ou on m'invite quelque part, comme aujourd'hui, hehehe... J'organise quelque chose, soit le ciné, faire du vélo, du foot, du sport, de l'escalade, enfin bref, j'emmène quelqu'un quelque part, pour faire du "hiking", voilà... J'aime bien le "Gatineau Park", il a de bons "hikes", enfin "trails". Donc, j'y vais souvent.

Il en est de même pour Mary :

On va à Gatineau pour avoir du fun... pour aller au casino. J'y vais souvent... et y a un musée là-bas aussi... le musée de... la "civilisation"... J'étais chez un ami là-bas aussi... Voilà c'est tout... Ah oui... il y a un bon supermarché qui s'appelle Adonis... Vous le connaissez ?... Je suis allée à Gatineau pour ça aussi... Mais comme c'est loin... on n'y va pas "frequently".

Alors que Mohammad, Mahtab, Mahshad, Ali, Marjan, Mary et Amir vivent presque complètement en farsi, d'autres répondants vivent en farsi, mais dans une ambiance multiculturelle et multilingue. C'est le cas de Simin, Bahareh, Mahgol et Pooyan.

Dans ce groupe, tous sauf Pooyan habitent du côté de Gatineau où ils fréquentent des amis et des familles où plusieurs langues se côtoient. Simin et Bahareh ont des enfants et souhaitent que ceux-ci soient en contact avec d'autres enfants iraniens, pour qu'ils ne perdent pas la langue et la culturelle maternelle, comme l'explique Simin :

Normalement le week-end, je suis avec mes amis... pour que les enfants voient d'autres familles iraniennes... pour qu'ils ne s'éloignent pas trop de la culture iranienne... mais bon... eux, quand ils sont ensemble, c'est en français.

Simin, dont la langue maternelle est d'ailleurs l'azéri, fréquente des amis iraniens pour donner à ses enfants une occasion de pratiquer le farsi. Toutefois, le français, et parfois l'anglais, y sont présents aussi, particulièrement entre les enfants. La situation de Bahareh est semblable :

Le weekend, normalement c'est pour la famille en farsi... Comme je veux que ma fille parle un bon farsi, il est interdit de parler en français ou en anglais... Mais, s'il est lié à l'école ou ses cours c'est en français... Bon, elle essaie toujours de ne pas parler en farsi... mais nous on ne lui répond pas si elle ne parle pas... Nos amis sont Iraniens aussi... c'est seulement les enfants qui parlent en français ou en anglais entre eux.

Alors que ces deux répondantes fréquentent d'autres amis et familles iraniens pour protéger la culture et la langue d'origine de leurs enfants, Mahgol, qui n'a pas d'enfants, adopte toutefois la même stratégie :

Le week-end... Soit avec mes amis iraniens... en farsi... soit avec mon copain anglophone... et... nos soirées sont soit en farsi soit en anglais... mais, c'est drôle... par exemple, aujourd'hui je vais à une fête... là on a une famille iranienne, mais "French uniquement"... ils ne parlent aucun anglais... Les autres sont des Iraniens francophones aussi... et après c'est mon copain... anglophone... c'est drôle... Le week-end nous sommes souvent ensemble dans cette ambiance "multiculturelle"... et ... mon amie, elle parle farsi et français... sa fille elle ne parle pas farsi... donc, on parle français avec elle... c'est moi qui parle en français avec elle... mon copain... sais pas trop... Voilà on est un "mix" de farsi, anglais, français... Parfois c'est difficile... on rigole... mais parfois... c'est difficile.

Cette répondante, qui habite du côté de Gatineau, est en couple avec un Canadien anglophone, mais passe la majorité de son temps libre en compagnie d'autres amis iraniens qui vivent une situation semblable à celles de Bahareh et Simin, où, à cause des enfants, plusieurs langues se

parlent à la fois bien que le farsi demeure la langue dominante. Pooyan, qui habite à Ottawa, mais qui fréquente ses amis iraniens et canadiens, a aussi recours à différentes langues :

Maintenant, c'est différent... Ça dépend... J'aime bien la nature et je fais du "hiking" et je fais beaucoup d'activités pendant la semaine aussi... Je me repose un jour et l'autre jour je fais du "hiking"... C'est soit en anglais, soit en farsi... Je parle français aussi, mais pas beaucoup... S'il y a un francophone... je commence en français pour pratiquer un peu avec lui aussi... mais mes conversations avancées sont plutôt en anglais.

Pooyan a quitté la ville de Québec après avoir complété sa maîtrise à l'Université Laval (en français) et s'est installé dans la région de la capitale nationale pour faire son doctorat à l'Université d'Ottawa (cette fois-ci en anglais). Il a ensuite décroché un emploi au sein de la fonction publique. Comme en témoigne l'extrait présenté, il passe la majorité de son temps libre en farsi ou en anglais, et le français est présent occasionnellement. Tout comme le groupe d'Iraniens qui socialisent exclusivement en farsi, il fréquente la rive gatinoise pour faire des randonnées dans le parc de la Gatineau.

Pour leur part, deux autres répondants, Saeed et Sara, déclarent socialiser complètement en anglais. Sara, qui est pourtant arrivée au Canada en 2008 comme francophone maîtrisant peu l'anglais, habite maintenant à Ottawa et résume ainsi ses activités de week-end :

Je vois mes amis anglophones. Je sors avec eux, je fais du shopping. J'essaie de faire des activités surtout à Ottawa, et pendant l'été, et dans le "quartier" où j'habite... Mes amis sont plutôt des anglophones... On a de bonnes relations ensemble... Une fois j'étais là [Gatineau] pour manger, et j'ai donné un cours à l'Élection Canada... mais malheureusement je n'ai pas d'amis à Gatineau... Peut-être pour manger au resto... Je me souviens... "l'accueil" était très "chaleureux"... un bon service... c'était très bon, le restaurant.

Le cas de Saeed, établi au Canada depuis 1973 et vivant maintenant à Gatineau, est semblable.

Bien qu'il soit marié avec une francophone, la plupart de ses activités se déroulent en anglais :

Maintenant... tout est en anglais. Most of the time... with the family of my wife mostly... Because it is their custom... like Thanksgiving... things like... I spend it with them... but in English... I play pool with my friends in Québec, in English.

Hanna est la seule répondante pour qui les activités de loisir se déroulent en français. Elle est en couple avec un Québécois francophone, vit à Gatineau, et fréquente rarement l'autre côté du pont :

Comme mon mari vient du Québec... on préfère rester au Québec... Le weekend normalement on fait des "activités" dans la nature de Gatineau... genre se balader ou faire du vélo... Il n'y a rien de spécial à Ottawa, sauf les musées... et comme on aime bien la nature, on reste dans les parties francophones.

Pour résumer les propos des répondants au sujet des choix linguistiques lors des activités sociales et de loisir, on constate que, tout comme c'était le cas de l'environnement de travail, le recours au français est rare. Alors qu'en milieu de travail l'anglais est dominant, dans les moments libres, c'est le farsi qui domine. Cette situation ne se justifie pas par la maîtrise de la langue, dans la mesure où tous les répondants sont à l'aise en français ni par la durée du séjour au Canada. Alors qu'il est vrai que plusieurs des répondants vivant en farsi sont des immigrants très récents (2017-2018), Amir et Ali sont au Canada depuis 2002. En revanche Hanna, qui vit en français, est arrivée en 2011. Il semble que c'est la situation personnelle (famille, amis) qui détermine les choix linguistiques chez ces immigrants iraniens, comme l'illustre très bien le cas de Sara, cette immigrante francophone qui est arrivée au Canada en 2008 sans connaître l'anglais, et qui pourtant vit en anglais maintenant qu'elle s'est fait des amis anglophones.

#### **4.3.2.1. Activités organisées**

Dans le contexte d'une relative invisibilité du français dans les réseaux sociaux de mes répondants, j'ai examiné les parties de leurs récits de vie où ils parlent plus particulièrement de leur participation à des activités de loisirs organisées par les villes d'Ottawa et de Gatineau. Il en ressort que sept répondants ne sont pas au courant de l'existence des activités en français dans la région, cinq participants (Mohammad, Mary, Sara, Pooyan et Mahgol) en connaissent quelques-unes, mais n'y participent que très peu ou pas du tout, et deux seulement (Saeed et Bahareh), vivant à Gatineau, les connaissent et y participent. Pour Saeed, sa participation s'explique par le fait que sa conjointe est une Québécoise francophone, pour Bahareh, en couple avec un Iranien, il s'agit plutôt de l'affinité avec la langue et la culture, ou encore de ses amitiés francophones dans son

quartier : « nous... on participe à la fête de Saint-Jean. Je regarde le hockey en français... On a été au festival de Francfolies à Montréal ».

Mes données apportent quelques explications à la faible fréquentation des activités francophones de la région par les répondants de cette étude qui sont pourtant francophones ou francophiles et qui en profitent (ou profitaient) lorsqu'ils sont (ou étaient) à Montréal.

Pour certains, c'est le manque de visibilité de ces activités, ou la prépondérance des activités en anglais, comme en témoigne Amir : « Je ne les connais même pas... Je ne sais pas... peut-être manque de publicité... Soit c'est moi qui ne les ai pas assez cherchées... soit il n'y a rien autour de moi » ou Marjan : « Je ne sais même pas où ça se trouve... Aussi, comme je travaille beaucoup, je n'ai pas beaucoup de temps non plus... Mais si je savais à l'avance... oui j'aimerais bien y aller... mais... honnêtement je ne crois pas qu'il se passe beaucoup de choses non plus ».

Pour d'autres, comme Mary, l'offre francophone est souvent perçue comme étant plutôt bilingue : « Le musée de l'histoire à Gatineau était en français et en anglais... les textes... les audios... non... pas trop d'activités vraiment francophones... en fait, je ne me souviens pas ». Dans un contexte de bilinguisme, il semble que les immigrants voient davantage l'anglais, même si, objectivement, les deux langues puissent se trouver sur le pied d'égalité dans une institution bilingue comme un musée.

Finalement, il ressort de mes données que la majorité des participants ne sont pas guidés par le critère linguistique dans le choix de leurs loisirs, mais qu'ils font plutôt des activités qui leur plaisent, qu'ils jugent de qualité, ou encore celles populaires dans leurs réseaux d'amis ou famille, comme l'explique Mahshad : « S'il y a un spectacle à Ottawa-Gatineau... on y participera... hmm... mais je ne dis pas comme c'est francophone j'y vais... non, si j'ai le temps j'y vais... peu importe francophone ou anglophone... c'est un divertissement ». Et comme surenchérit Sara :

Normalement, s'il s'agit du ciné ou du théâtre en français... j'y vais avec quelques amis ou étudiants francophones... S'il s'agit d'un programme organisé par le "NAC" en anglais... j'y vais avec l'un de mes amis allophones. Là c'est en anglais. Mais les activités francophones malheureusement, je ne participe pas trop... mon entourage... est plutôt anglophone.

Face aux milieux de vie des répondants de cette étude qui sont majoritairement en anglais ou en farsi, j'examine, dans la partie suivante de cette thèse, leur situation linguistique personnelle pour voir à quel point la langue française et sa culture sont importantes au sein de leurs foyers. Je cherche particulièrement à vérifier quelle langue domine les activités et les échanges à la maison, et quels sont les facteurs qui influencent ces choix.

#### 4.3.3. Foyer

Cette section aborde deux aspects de choix linguistiques dans la vie privée : la communication avec les membres de la famille vivant sous le même toit et la consommation des médias. Dans un premier temps, étant donné que huit des répondants de cette recherche vivent en famille, avec ou sans enfants, j'analyse pour ces personnes quelle est la/les langue/s principale/s des échanges au foyer (Tableau XII).

Tableau XII - Langue principalement utilisée au foyer

Participant	Langue principalement utilisée au foyer	Langue du/de la conjoint/e	Lieu de résidence
Hanna	Français	Français	Gatineau
Mahgol	Anglais	Anglais	Gatineau
Mahtab	Farsi	Farsi	Gatineau
Bahareh	Farsi/français	Farsi/anglais	Gatineau
Simin	Français/azéri	Non applicable <sup>19</sup>	Gatineau
Saeed	Anglais	Français/anglais	Gatineau
Mohammad	Farsi	Farsi	Ottawa
Mahshad	Farsi	Farsi	Ottawa

---

<sup>19</sup> Cette participante est divorcée et vit avec ses enfants.

Tel que le montre le Tableau XII, le français est la langue principale au sein de deux foyers (Simin et Hanna) et l'anglais, au sein de deux autres (Mahgol et Saeed). Pour Hanna et Mahgol, c'est la langue du/de la conjoint/e qui domine au foyer, comme en témoigne Hanna au sujet de la consommation des médias :

Plutôt en français... Mon mari regarde plus les chaînes francophones et suit les infos en français... Pour les infos de Montréal, on utilise souvent La Presse (... ) Donc, comme \*\*\*\* regarde les infos et les nouvelles en français, moi, je me contente de ce qu'il choisit...

Pour Mahgol, qui est en couple avec un Canadien anglophone, sans enfants, le français n'a presque aucune place au sein de leur foyer, malgré le fait qu'elle soit plutôt francophone. Pour Saeed toutefois, également sans enfants, malgré le fait que sa conjointe soit une francophone de la région, c'est l'anglais qui est la langue principale de communication du couple, même si Saeed participe à l'occasion aux événements francophones et suit de temps en temps certaines émissions francophones.

Le cas de Simin est intéressant et diffère de ceux du reste des répondants. Pour cette mère monoparentale francophone de langue maternelle azérie (donc une langue minoritaire en Iran), le français est la langue exclusive de ses échanges avec ses enfants, un né en France et deux nés au Québec, car son ex-conjoint était un Azéri francophone :

Avant d'aller en Iran (lors d'un voyage) ... mon fils aîné... ne parlait pas du tout le farsi... parce qu'avec leur père c'était en azéri ou en français et dehors c'était toujours en français... Quand on est allés en Iran, ça lui a pris six mois pour apprendre le farsi... Et maintenant mes enfants se parlent en français et parfois en anglais.

Deux répondants (Mohammad et Mahshad) parlent plutôt farsi, car leurs conjoint/e/s sont persanophones. Quant à Mahtab et Bahareh, qui ont toutes les deux des enfants qui fréquentent une école francophone, le farsi est présent aux côtés des deux langues officielles. Dans le cas de ces répondantes, alors que les parents préfèrent parler farsi, leurs enfants choisissent le français ou l'anglais, comme en témoigne Mahtab : « À la maison, on parle farsi, mais mon fils parle français

à la garderie... C'est une garderie francophone, tu vois... Et des mots en anglais... à travers la TV et les BD ».

Alors que Mahtab semble être satisfaite du multilinguisme de son fils, c'est moins le cas de Bahareh qui préférerait un environnement bilingue farsi-français pour sa fille qui, elle, choisit plutôt l'anglais seul, d'autant plus que la deuxième langue du conjoint iranien de Bahareh est l'anglais :

Je regarde tout en français... On a deux télé à la maison... hehehe... On a une nuit de "Movie night" avec ma fille... Elle veut en anglais, moi en français... on se dispute... hehehe... Elle préfère l'anglais... mais elle est francophone ... Du coup, on ne peut pas entrer dans les trucs 100% francophones à la maison.

#### **4.3.3.1. Médias**

Les moyens de communication de masse (radio, télévision, Internet) offrent aux immigrants francophones ou francophiles des occasions d'utiliser le français à la maison et de s'informer en français au sujet de la francophonie locale. À cet égard, on observe différents cas de figure chez mes répondants.

Tel que mentionné auparavant, Hanna, Bahareh, Marjan et Simin font appel presque exclusivement aux médias francophones soit à cause de l'environnement familial (Hanna), soit de par leurs obligations professionnelles et leur affinité avec la langue et la culture (Marjan, Bahareh), soit par affinité linguistique et identitaire (Simin). Sara aimerait bien être plus exposée aux médias en français, mais c'est le manque d'équipement (abonnement aux chaînes télé) qui l'empêche de suivre toutes les émissions qu'elle voudrait. Dans son cas, cet obstacle technologique peut s'expliquer par le fait qu'elle est plus âgée que la majorité de l'échantillon et qu'elle n'arrive pas à se mettre à jour avec la technologie. Certains, comme Pooyan, Ali et Mohammad, écoutent les nouvelles en français lorsqu'ils sont dans leur voiture, comme le dit Pooyan : « J'écoute les radios francophones... surtout dans la voiture (... ) si je ne suis pas trop fatigué... sinon... en anglais ».

Saeed suit certaines émissions en français par intérêt personnel : « "I watch hockey... Montréal is my team... I watch politics from France in French... . It's interesting... I catch most of it... I enjoy international politics" ».

Bien que la majorité des répondants aient des contacts avec les médias en français, cinq d'entre eux n'y sont pas exposés. Pour Amir, la coupure avec ces médias s'est faite au moment de son arrivée au Canada : « Quand j'étais en Iran oui, j'écoutais beaucoup ... . La TV5 (... ) mais ici, non, malheureusement, j'ai dit le français est sorti de ma vie... malheureusement ». Finalement, Mahshad, Mahtab et Mary font appel exclusivement aux médias en farsi et en anglais. Il est à noter que ces participantes séjournaient au Canada depuis un ou deux ans au moment de la collecte des données.

#### **4.4. Discussion**

Cette section vise à répondre à la première question de recherche concernant le rôle que peuvent jouer les structures de gouvernance francophones et l'offre de services en français dans les parcours migratoires des Iraniens dans la région de la capitale nationale. Pour ce faire, je résumerai les principaux résultats de mes analyses en les contextualisant par d'autres recherches sur le sujet (revues en grande partie au Chapitre II de cette thèse).

Ainsi, avant même l'arrivée au Canada des immigrants iraniens de cette étude, tout comme lors de premiers contacts avec le pays, les services pré-immigration et les structures d'accueil semblent avoir eu une incidence sur les choix linguistiques de ceux-ci. Selon mes données, les participants ont choisi le Canada pour plusieurs raisons : présence des membres de la famille, décision prise par le conjoint, qualité de vie attendue, désir de découvrir le Canada, possibilité de vivre dans un environnement qui favorise l'autonomie financière et le développement professionnel, etc. Tout comme dans le cas des participants de la recherche de Namazi (2010),

plusieurs sont arrivés au Canada comme étudiants internationaux avant de s'y établir en permanence. En effet, le Canada vise l'accueil d'immigrants qualifiés et leur donne des possibilités d'emploi. Le pays est reconnu également pour la qualité de ses études supérieures et pour les ressources fournies aux étudiants. Finalement, il permet de s'y installer après les études et de devenir éventuellement citoyen. Pour toutes ces raisons, il est une des destinations de choix pour les immigrants, dont les Iraniens, comme l'a constaté Darchinian (2017) dans sa recherche sur le parcours d'orientation linguistique des jeunes adultes issus de l'immigration à Montréal. Fait intéressant, le caractère bilingue du pays n'était pas présent parmi les motifs et enjeux d'immigration évoqués par les participants, à l'exception de deux participants francophones.

Mon étude, malgré le nombre limité de participants, semble indiquer que les premiers contacts avec les douaniers, les agents frontaliers et le bureau d'immigration situé à l'aéroport pourraient être essentiels pour donner un début de sentiment d'appartenance à la communauté d'accueil. Pour certains participants, l'accueil désagréable a fait en sorte qu'ils ont commencé à remettre en cause, dès leur arrivée, leur choix du pays d'immigration. Alors que pour certains le choix du français comme langue d'échange et la bienveillance des agents d'immigration a créé le sentiment d'être bien accueillis dès le premier jour (favorisant l'attitude favorable vis-à-vis de la francophonie canadienne), pour d'autres, le choix de langue n'était pas clair, car on s'est adressé à eux en anglais, même à l'aéroport international de Montréal, ce qui a fait que, dès le premier jour, ils ont pu constater que l'anglais est omniprésent et dominant, minimisant à leurs yeux le statut du français et des communautés canadiennes françaises. Ces constats vont d'ailleurs dans la direction des résultats d'une étude de vérification de la prestation des services bilingues par l'agence des services frontaliers du Canada aux postes d'entrée, aux aéroports et aux frontières

terrestres publiée en 2019 par le Commissariat aux langues officielles (Commissariat aux langues officielles, 2019).

Pour les étudiants internationaux de cette étude, les premiers contacts pré- et post-immigration ont eu lieu avec les établissements scolaires, surtout les professeurs avec qui ils étaient en contact avant même de s'installer au Canada. Certains soulignent que les échanges avec leurs professeurs se faisaient en anglais, et ceci même au sein des universités francophones, ce qui semble avoir renforcé leurs représentations de l'anglais comme langue de la science dans laquelle il faut s'investir. Mes données tendent à montrer donc que les professeurs pourraient aussi jouer un rôle important dans l'orientation des étudiants internationaux (qui ont le potentiel de devenir de futurs citoyens canadiens) vers une communauté linguistique plutôt que l'autre.

Quant à l'utilisation des services gouvernementaux d'accueil par les nouveaux arrivants, les propos de mes participants indiquent que ces structures à Québec et à Montréal seraient plus populaires que celles offertes à Gatineau, notamment pour ce qui est des cours dits « de francisation ». Ces services, qui sont gratuits uniquement pour les immigrants ayant le statut de résident permanent ou de réfugié, coûtent cher aux étudiants. Ceux-ci essayaient donc d'utiliser les services offerts par l'université, mais ils ne les trouvaient pas nécessairement efficaces.

En ce qui a trait à la qualité des cours de francisation, plusieurs participants se plaignent du manque d'homogénéité du niveau de français des élèves, ou bien de la compétence et du comportement des enseignants, sans toutefois donner de détails dans leurs récits de vie. La qualité perçue comme inégale, ainsi que le prix des cours pour les non-résidents permanents semblent faire en sorte que certains d'entre eux abandonnent ces cours et s'éloignent de la francophonie canadienne, malgré leur intérêt initial pour l'apprentissage du français. De plus, l'un des participants, qui avait déjà une mauvaise image de la formation en français à cause de ses

mauvaises expériences en Iran, a préféré ne participer à aucune formation en français au Canada, dont la faible qualité lui a été soulignée par ses proches. Ces représentations corroborent les conclusions du Rapport 2017-2018 du Vérificateur général du Québec :

Pour ce qui est de la francisation, le rapport du Vérificateur général ne traite que des programmes offerts par le MIDI, sans se pencher sur ceux relevant d'autres entités. Les constats faits par le Vérificateur général et les réflexions présentées soulèvent certainement un questionnement quant à la qualité de l'ensemble de programmes. Dans la même veine, en matière d'intégration, le rapport ne porte que sur un volet des mesures mises en place, mais nos constats suggèrent que l'ensemble des services d'intégration mérite l'attention. (p. 11)

En ce qui concerne les répondants s'installant directement dans la région de la capitale nationale (sans être passés par Montréal, Québec ou Edmonton), les structures d'accueil francophones formelles semblent être peu connues, comme l'ont déjà affirmé les recherches de Luisa Veronis et de ses collègues. Le manque d'orientation initiale adéquate fait en sorte que malgré la présence de structures de gouvernance et de services en français à Ottawa, les nouveaux arrivants s'orienteraient souvent vers les services et structures de gouvernance en anglais (Veronis et Huot, 2018). Certains répondants de mon étude les jugent, tout comme ceux de recherches de Veronis, inutiles, voire désavantageux, alors que des répondants francophones s'orientent vers les structures anglophones pour mieux apprendre l'anglais qu'ils jugent essentiel pour la vie dans la région de la capitale nationale.

Presque tous les répondants qui se sont installés sur la rive ottavienne se sont tournés vers les services offerts par la communauté iranienne d'Ottawa où ils pouvaient fréquenter d'autres Iraniens et recevoir une gamme de services gratuitement, sans être limités par leur statut au Canada. Plusieurs immigrants francophones de cette recherche mentionnent avoir vécu un choc culturel lors de leur installation au Canada, plus spécifiquement dans la ville d'Ottawa, la décrivant comme une ville peu accueillante pour les immigrants ou soulignant les enjeux de l'urbanisation de la ville. D'autres ont discuté du fait qu'il était difficile d'établir un lien avec les Ottavians vu les différences culturelles. Plusieurs soulignent l'importance du réseau ethnique (Ottawa Iranian

Community) pour partager des expériences, mais aussi pour soutenir l'intégration des nouveaux arrivants. En effet, au-delà de la langue commune, les membres de la communauté iranienne ont tous vécu une expérience d'immigration qui les unit, comme le mentionne l'un des participants « We have a lot to share - On a beaucoup de choses à partager » (Mohammad). Parmi les participants de mon étude, une seule participante qui est au Canada depuis plus de 10 ans fréquente plutôt les membres de la communauté anglophone, car elle est plus à l'aise avec cette dernière. Dans ce contexte, presque personne ne parle de l'utilisation des services d'accueil en français dans la ville d'Ottawa. Et pourtant, Veronis et Huot (2017) soulèvent dans leur recherche l'idée que la participation des immigrants aux séances d'information et autres rencontres (y compris à la phase de l'accueil) aiderait ceux-ci à développer des liens avec les membres de la communauté-cible. En somme, le manque d'intérêt ou d'information par rapport à l'établissement en français pourrait nuire à la création d'un réseau social en français, et par conséquent, à l'intégration des immigrants à la francophonie, comme le confirment également plusieurs études menées en milieu francophone minoritaire, dont celle de Gallant (2011).

Quant aux répondants francophones qui s'installent à Gatineau, ceux-ci ont généralement établi une bonne relation avec les membres de la communauté (p. ex. les parents de l'école des enfants ou les voisins), ce qui les a aidé à mieux s'intégrer à la communauté francophone. Ils trouvent que l'intégration est un chemin à double sens entre l'individu migrant et les membres de la communauté, en précisant que le premier pas devrait venir de la part des immigrants. Ainsi, plusieurs évoquent l'idée que les francophones ont tendance à être plus gentils que les anglophones, ce qui correspond aux représentations des immigrants africains de la région d'Ottawa-Gatineau de la recherche de Veronis (2015). Plusieurs immigrants francophones de cette recherche qui ont réalisé de longs séjours dans des pays francophones, particulièrement en France,

trouvent que de manière générale, « ici [au Québec], ils se comportent mieux envers les immigrants qu'en France » (Marjan). La connaissance de la langue française pour communiquer avec la communauté francophone est évoquée comme obstacle à l'intégration à la communauté francophone par plusieurs répondants qui ne maîtrisent pas assez bien le français.

Pour les immigrants iraniens de cette recherche les structures d'accueil formelles semblent compter peu et c'est la présence de contacts humains qui est synonyme de structures d'accueil. Par extension, le manque de contacts est interprété comme un manque d'intérêt de la part de la communauté d'accueil pour recevoir et intégrer les immigrants. Ainsi, les échanges amicaux des Iraniens établis à Gatineau avec les voisins du quartier et entre les membres de la communauté iranienne à Ottawa, ou encore la fréquentation du campus universitaire constitueraient une sorte de structure d'accueil qui a aidé les répondants de cette recherche à mieux résoudre leurs défis des premiers jours. Ces liens informels pourraient donc être décisifs pour l'intégration des répondants durant les premiers moments de leur installation et pourraient contribuer à leur sentiment d'appartenance à une communauté plutôt qu'à une autre.

Une fois l'étape de l'établissement franchie, les immigrants choisissent la ou les communauté(s) dans laquelle (lesquelles) ils vont évoluer. En ce qui a trait au choix de communauté de vie dans la région, contrairement aux résultats de la recherche de Knight (2015) qui indiquent par exemple que les immigrants francophones à Ottawa semblent se répartir dans les quartiers où le français est présent, les participants francophones de cette recherche se basent plutôt sur des critères comme la proximité avec le lieu de travail ou les enjeux économiques. En effet, la qualité de vie et la politique familiale de la ville de Gatineau sont des facteurs évoqués pour s'y établir, sans égard aux allégeances linguistiques : les « garderies à 7 \$ par jour » (Mahtab), les loyers abordables, une population accueillante. Ces résultats corroborent ceux de Veronis (2015)

au sujet des choix de lieu de vie des immigrants de l'Amérique latine et des franco-africains de la région d'Ottawa-Gatineau.

La frontière « stratégique » (Brosseau, 2014) et perméable d'Ottawa-Gatineau jouerait également un rôle dans ce choix, puisqu'elle permettrait à la population de tirer avantage de l'offre d'activités et de services dans les deux langues, peu importe le lieu de résidence. Toutefois, cette offre bilingue ne serait pas nécessairement à l'avantage du français selon les participants de mon étude. En effet, la présence de l'anglais et du français dans la région est critiquée par plusieurs, tant sur le plan social que professionnel. Bien que le français soit la seule langue officielle de la province de Québec, vu la frontière avec la province officiellement anglophone de l'Ontario, le paysage linguistique de la région est bilingue, notamment dans la ville de Gatineau où les brochures, les catalogues, les menus des restaurants, les guides, etc. sont tous dans les deux langues. Certains répondants qui ont plus de difficulté en français qu'en anglais ont trouvé cet élément positif, car ils ne se sentaient pas obligés d'utiliser le français. Néanmoins, ils reconnaissent que cette situation pourrait être nuisible à la francophonie canadienne, puisque les allophones qui pourraient s'intégrer à la communauté francophone sont moins motivés à le faire. Dans les faits (et malgré de bonnes intentions), avoir le choix entre le français et l'anglais encouragerait les participants de cette recherche à ne pas utiliser le français, à l'exception de ceux, résolument francophones, qui ont fait de longs séjours dans les pays francophones ou qui ont été éduqués en français depuis l'enfance.

La majorité des immigrants iraniens de cette recherche ont obtenu un diplôme d'études supérieures avant de s'installer au Canada. Cette réalité confirme les résultats de recherches de Garousi (2005) et de Khaleghi (2011) qui précisent que les immigrants iraniens sont traditionnellement des diplômés, une tendance qui se confirme également par rapport aux arrivants

récents de mon projet (depuis moins de 5 ans). Même ceux qui sont venus au Canada sous un autre volet que celui d'étudiant international décident de poursuivre leurs études une fois au Canada malgré le fait qu'ils ont déjà obtenu un diplôme, car ils considèrent que les diplômes canadiens et l'expérience de travail au Canada sont des préalables à un emploi qualifié, ce qui corrobore les résultats de l'étude de Kouyé et Soulière (2018). En fait, comme les recherches le confirment (p. ex. Fortier, Tabor et Garneau, 2018; Violette, 2010), malgré le niveau de qualification et de certification élevé des immigrants, la non-reconnaissance de leur diplôme serait toujours un enjeu lors du processus de recherche d'emploi, ce qui pourrait être confirmé indirectement par le désir des participants de notre échantillon de poursuivre des études ou de suivre des formations au Canada : « ici, il te faut un certificat d'ici » (Mahtab). Pour obtenir un diplôme canadien, presque tous les répondants, dont les francophones, se sont tournés vers les structures d'éducation en anglais. Comme je l'expliquerai plus en détail dans le chapitre suivant, pour les immigrants iraniens plutôt anglophones, ce choix est lié aux représentations linguistiques des rapports entre les langues française et anglaise, alors que pour ceux qui s'identifient davantage comme francophones, il vise à optimiser leurs perspectives d'emploi, ce qui corrobore les résultats de la recherche de Violette (2014). De plus, l'anglais semble être dominant au niveau des études supérieures dans la région et ceci même au sein des établissements qui offrent des formations bilingues, ce qui encouragerait davantage les immigrants iraniens à apprendre l'anglais, quitte à perdre leur maîtrise du français.

Sur le plan du travail l'enjeu est similaire, car encore une fois les immigrants de mon étude mentionnent de façon unanime la présence dominante de l'anglais et la nécessité d'apprendre cette langue pour pouvoir s'intégrer sur le plan socioéconomique, particulièrement en contexte minoritaire francophone de la ville d'Ottawa. Cela confirme les résultats de recherches précédentes

sur le français en milieu du travail (p.ex. Fortier, Tabor et Garneau, 2018; Kouyé et Soulière, 2018; Veronis, 2015). Mis à part ceux qui travaillent dans le domaine de la langue française ou dans la ville de Gatineau, les participants soulignent qu'à part quelques exceptions, comme communiquer avec un collègue francophone ou participer à une réunion francophone, l'anglais reste la langue dominante et qu'ils n'ont pas l'opportunité de pratiquer le français en milieu professionnel afin de l'améliorer. Et pourtant, le caractère bilingue de la ville d'Ottawa pourrait offrir des opportunités de travail aux immigrants ayant une maîtrise du français. De la même façon, au sein de la fonction publique (le plus important employeur de la région), malgré la reconnaissance des droits linguistiques des communautés francophones hors Québec et la création de postes bilingues, le poids du français est perçu comme plutôt faible, ce qui rejoint les conclusions de Mougeon (2013).

L'enjeu lié à l'absence d'espaces pour pratiquer le français, ou la dominance d'une autre langue que cette dernière dans la vie quotidienne des immigrants iraniens de mon étude serait également crucial. Comme expliqué précédemment, la majorité des immigrants du côté d'Ottawa ont de forts réseaux d'amitié avec des membres de leur communauté d'origine, ce qui a un impact sur la langue des activités et des loisirs. Dans ce contexte, les échanges se font majoritairement en farsi ou, vu la dominance de l'anglais à Ottawa, en anglais avec le public. Le caractère poreux de la frontière interprovinciale (Veronis et Huot, 2018) permet aux immigrants iraniens qui s'installent à Ottawa de profiter des ressources de la ville de Gatineau, notamment le parc de Gatineau ou les services de restauration. La fréquentation des immigrants qui habitent sur la rive d'Ottawa se limite à ces activités qui n'exigent pas le recours au français. Entre amis, ils emploient souvent le farsi. Les francophones d'Ottawa mentionnent qu'ils parlent majoritairement français lorsqu'ils sont à Gatineau, alors que la majorité des anglophones préfère parler en anglais tant qu'ils le peuvent, malgré leur connaissance du français. Cela peut être lié à un manque de confiance

que j'expliquerai davantage dans le Chapitre VI. En ce qui concerne les immigrants qui s'installent à Gatineau, ils fréquentent Ottawa pour l'emploi, pour rendre visite aux amis ou pour faire des courses. Ceux-ci disent qu'ils ne vont pas souvent à Ottawa et qu'ils préfèrent rester à Gatineau, car à Ottawa, il faut maîtriser l'anglais, ce qui peut parfois compliquer les choses, surtout pour ceux qui ne le maîtrisent pas bien.

Selon mes données, le choix de la ou des langue(s) utilisée(s) au foyer serait tributaire des langues des conjoint(e)s : le français, l'anglais ou le farsi. Le phénomène de discontinuité lié à l'exogamie linguistique (Mougeon, 2013; Corbeil, 2005), est présent dans les témoignages de ma recherche où les participants disent utiliser le français ou l'anglais avec leur conjoint exogame. En ce qui concerne les couples endogames persanophones au Canada, les résultats de recherches de Shafiefar (2018), Ngouem (2010) et d'Atayeepour (2016) indiquent que la majorité des immigrants iraniens utilisent le farsi au sein du foyer et avec leurs amis iraniens, quel que soit leur niveau de maîtrise du français ou de l'anglais. Dans le cas de mon étude, même si la langue des foyers iraniens endogames est majoritairement le farsi, le phénomène semblable à ce que Mougeon (2013) a observé auprès de jeunes francophones en milieu minoritaire qui emploient rarement le français à la maison, se manifeste aussi chez les enfants persanophones des répondants qui préfèrent l'utilisation de l'anglais, ce qui peut mener au transfert linguistique vers l'anglais dans la deuxième génération des immigrants.

Sur le plan scolaire, les immigrants iraniens de cette recherche semblent accorder une importance à l'apprentissage des deux langues officielles du pays, ce qui pourrait être lié à la valeur du bilinguisme sur le marché du travail, tendance qui rejoint également les constats de plusieurs recherches menées auprès des francophones en milieu minoritaire (Mougeon, 2013). Pour atteindre l'objectif de bilinguisme, les parents de mon étude ont déclaré vouloir envoyer leurs enfants dans

des écoles francophones. Sauf dans le cas de deux répondants, ce choix est motivé par la valeur instrumentale et non identitaire/culturelle du français. Seule la présence éventuelle d'une politique de communication des écoles francophones ne fait pas l'unanimité parmi les répondants. Certains apprécient l'approche de communiquer en français seulement avec les parents, ce qui peut contribuer à l'apprentissage du français par les parents allophones ou bien les aider à s'intégrer à la communauté à l'aide des activités parascolaires francophones (Huot et Veronis, 2018). D'autres participants toutefois, ceux qui ne maîtrisent pas assez bien le français, ne se sentiraient pas à l'aise avec le fait que l'école ne communique pas avec les parents dans les deux langues, et ils trouvent que cela les empêcherait de suivre l'apprentissage de leurs futurs enfants.

Finalement, le dernier type de services pertinents pour l'intégration discuté par les répondants de mon étude ont été les médias qui joueraient aussi un rôle dans le maintien de la vitalité linguistique de la minorité (Cardinal et Mévellec, 2012). À ce sujet, plusieurs participants rapportent consulter les médias francophones dont Radio-Canada ou suivre un match de hockey en français, mais ceci de façon limitée. D'autres consultent les médias en farsi et en français, ou bien, en farsi et en anglais, ce qui corrobore les résultats de recherche d'Ahmed et Veronis (2019) sur la consommation des médias ethniques par les membres des communautés ethnoculturelles. Vu la présence de la famille et des amis au Canada et en Iran, les immigrants ont tendance à utiliser les sources médiatiques à la fois en farsi et en anglais et/ou en français pour rester en contact avec les événements de leur pays d'origine, mais aussi pour obtenir les informations relatives au pays d'accueil (Ahmed et Veronis, 2019). De plus, comme le montrent Ahmed et Veronis (2019), la langue de la consommation des médias varierait selon différents éléments tels que le nombre d'années de résidence au Canada (la consommation des médias en farsi n'a pas été rapportée par les participants qui se sont installés au Canada depuis plus de 10 ans) ou le niveau de maîtrise de

la langue officielle. La langue du conjoint (ou du foyer) serait aussi importante lors de la consommation des médias au sein du foyer.

Pour conclure ce chapitre, notons que plusieurs facteurs pré- et post-immigration semblent être importants dans les choix de parcours migratoire des participants de cette étude. Déjà à l'étape de pré-immigration, une relative invisibilité des enjeux relatifs au bilinguisme et à la francophonie canadienne semble avoir fait que les immigrants aient pris en considération et planifié plusieurs aspects de leur immigration (emploi, études, réseau d'amis, etc.), mais n'aient pas réfléchi aux enjeux linguistiques concrets suffisamment pour mettre en œuvre un plan lors de l'arrivée au Canada. De même, les expériences à la frontière pourraient façonner les premières représentations des rapports entre les communautés canadiennes de langue anglaise et celles de langue française, un facteur d'importance dans le parcours migratoire reconnu également dans le rapport du Commissariat aux langues officielles (2019). Ensuite, on note que les structures d'accueil officielles de langue française présenteraient moins d'attrait pour les immigrants iraniens que les structures d'accueil de langue anglaise associées aux meilleures chances d'insertion socioéconomique dans la région d'Ottawa-Gatineau. Non seulement ces structures d'accueil seraient moins visibles que les structures anglophones, mais encore leur qualité semblerait laisser à désirer. Finalement, à l'étape de l'établissement initial dans la région, les participants de cette étude ont misé sur les structures informelles (réseaux d'amis, les voisins et les autres immigrants de leur groupe ethnique ou d'autres groupes ethniques), plutôt que sur les structures et services officiels, fait qui pourrait s'expliquer par la tradition culturelle iranienne et qui est également validé par plusieurs études de Veronis et collègues portant sur d'autres communautés ethnoculturelles établies dans la région (p.ex. Veronis et Huot, 2018).

Une fois installés dans la région, les participants de cette étude ont rapporté une relative invisibilité des espaces francophones à Ottawa et une grande ouverture au bilinguisme du côté de Gatineau, deux phénomènes qui n'encourageraient pas l'utilisation du français au quotidien. Il en serait de même pour les milieux de travail où des deux côtés de la rivière c'est l'anglais qui semble dominer. Finalement, au foyer et dans la vie sociale, les participants ont établi tôt dans leur parcours migratoire des rapports d'amitié avec d'autres Iraniens (à travers les réseaux personnels ou Ottawa Iranian Community) et ils tiennent à maintenir et à transmettre la langue et la culture d'origine à leurs enfants, les incitant à socialiser au sein de la communauté iranienne. Dans ce contexte, plusieurs répondants expriment des regrets de ne pas s'être intégrés aux communautés francophones et sont désolés de perdre leur maîtrise du français. Comme le dit par exemple Mary : « J'ai *oublié* [le français]. Faut réfléchir avant de parler... ce n'est pas automatique comme mon anglais... faut que je parle avec des gens... Je parle parfois [...], mais ce n'est pas assez... », alors que, comme le dit Mahshad, « depuis le jour où je suis venue ici [Ottawa], mon anglais s'est bien bien amélioré ».

Pour continuer à réfléchir sur les différentes dimensions du parcours migratoire des Iraniens, dans le chapitre suivant, j'aborde la question du rôle que jouent les représentations de la majorité anglophone et des minorités francophones canadiennes dans les choix d'intégration des participants de cette étude.

## **Chapitre V : Rôle des représentations de la minorité et majorité linguistiques dans les parcours migratoires des Iraniens dans la région de la capitale nationale : résultats et discussion**

Tel qu'évoqué dans le Chapitre II, la définition du concept de minorité linguistique peut varier selon les communautés minoritaires visées (par exemple, les peuples autochtones ou les minorités nationales non-autochtones), selon le domaine de recherche (par exemple, le droit, les sciences politiques, la sociolinguistique ou l'éducation), ou bien, selon le statut linguistique (par exemple, les francophones hors Québec et au Québec). Le Chapitre II montre également que les individus peuvent percevoir différemment une même communauté selon leurs vécus et que ces représentations influencent leurs sens d'appartenance. À titre d'exemple, la recherche de Khamliche (2019), qui porte sur les trajectoires migratoires et les représentations sociales d'immigrants à Gatineau, montre les liens entre le vécu des immigrants avant l'arrivée au Canada et leur sens d'appartenance au pays. Pour certains Maghrébins qui ont vécu des difficultés d'ordre politique dans leur pays d'origine, le sens d'appartenance à la société canadienne est lié au fait que celle-ci symbolise la liberté et les droits humains. Pour plusieurs arrivants provenant d'Afrique, vu la situation de précarité qu'ils ont vécue dans leurs pays d'origine, l'appartenance à la société d'accueil est motivée par le sens de sécurité qu'elle offre.

Dans un même ordre d'idées, l'image que les Iraniens qui immigrent au Canada (qui ont vécu une situation de locuteurs de langue majoritaire ou minoritaire en Iran) se construisent de la dualité linguistique canadienne pourrait avoir des incidences sur leurs choix de vivre en français ou en anglais dans la région de la capitale nationale (par exemple, le choix de l'école pour les enfants, la langue de la formation des adultes, la langue de la vie sociale, etc.). En lien avec cette hypothèse, ce chapitre cherche à répondre à la deuxième question de recherche de cette thèse, à

savoir de quelle façon les représentations de la minorité et de la majorité linguistiques influencent-elles les parcours migratoires des Iraniens dans la région de la capitale nationale ?

Afin de répondre à cette question, je m'intéresse dans un premier temps aux parties des récits de vie des répondants qui évoquent leurs représentations du statut de la langue française et anglaise avant leur immigration au Canada. Dans un deuxième temps, je vérifie comment ces représentations ont évolué en fonction de leurs expériences de vie après l'immigration et lorsqu'ils se sont installés dans la région de la capitale nationale. Finalement, je propose une discussion en lien avec la question de la majorité-minorité linguistique dans la région de la capitale nationale.

### **5.1. Représentations des rapports entre le français et l'anglais et du statut du français avant l'immigration au Canada**

Dans ma recherche, je me suis intéressée aux représentations de la dualité linguistique du Canada par mes participants et à leur connaissance de cette réalité avant de s'installer au Canada. À cet égard, trois tendances majeures se dégagent de mes données. Tout d'abord, six répondants (Marjan, Mary, Mahgol, Saeed, Mahtab, Mohammad) avant d'immigrer croyaient qu'au Canada la langue française et la francophonie se limitaient uniquement à la province du Québec et que dans les autres provinces la vie se faisait exclusivement en anglais. Quatre autres participants (Amir, Mahshad, Sara et Simin) avaient l'image d'un Canada bilingue, où le français et l'anglais étaient pratiqués à parts égales en tant que les deux langues officielles du pays. Finalement, trois autres participants (Hanna, Pooyan et Ali) pensaient que la langue anglaise était dominante partout au pays y compris au sein des communautés francophones. Une seule participante (Bahareh) a déclaré n'avoir eu aucune connaissance de la réalité linguistique canadienne.

### 5.1.1. Le français en tant que langue du Québec

Mahtab, Marjan, Mary et Mohammad ont immigré au Canada avec la conviction que l'anglais était la langue dominante partout, sauf au Québec.

Par exemple, Mahtab, qui s'est installée directement au Québec à Gatineau, déclare : « Bon, je savais qu'au Québec, on parle "French", et si on veut aller là-bas... il faut qu'on le parle... sinon, on ne peut pas survivre... Et je savais aussi qu'à l'exception du Québec, les autres provinces sont anglophones ». Dans un même ordre d'idées, Marjan, qui est arrivée à Montréal en 2012 et qui a ensuite déménagé à Ottawa en 2016, déclare : « Je savais que le Québec était francophone... et ici, c'est anglophone... je pensais qu'en Ontario les gens étaient tous anglophones ».

Mohammad et Mary, qui se sont installés directement dans la région de la capitale nationale pour étudier à l'Université d'Ottawa, partageaient, avant d'arriver au Canada, cette même représentation de la situation linguistique canadienne. Pour Mary, « à ce moment-là je pensais que c'était uniquement au Québec [qu'on parlait français] ... et je pensais que si on habitait en Ontario, le français ne servirait à rien ». Il en est de même pour Mohammad qui constate : « Je savais qu'au Québec on parle français... Je ne savais pas que Gatineau est ici... J'avais demandé une fois à l'un de mes amis... il m'avait dit qu'il était préférable d'être bilingue à Ottawa... pour ton boulot... ça t'aiderait... Je le savais... mais je ne savais pas à quel point c'est important ».

Alors que Mahtab, Marjan, Mary et Mohammad avaient l'impression que le français domine au Québec avant de s'installer au Canada, Mahgol et Saeed, qui sont passés d'abord par la ville de Montréal pour ensuite s'installer dans la région de la capitale nationale, considéraient que le français occupait une place limitée au Canada, et ceci même dans la province du Québec, notamment à Montréal. Saeed qui est arrivé au Canada en 1973 en provenance d'Angleterre relate :

Quand j'ai voulu quitter l'Iran... ... il m'a fallu passer un examen en anglais. (... ) Je savais qu'il faudrait que j'apprenne le français... quand j'ai parlé avec le responsable de mon visa, le "councillor", il m'avait dit qu'il faudrait que j'apprenne le français car l'endroit où j'allais aller serait **aussi**<sup>20</sup> francophone... mais ce n'était pas une exigence.

Ce répondant déclare également : « "I knew quite a bit." Je savais que le Québec "is French"... ensuite... je savais qu'à Montréal l'anglais est "strong" ». Pour sa part, Mahgol qui est arrivée au Canada au 2012, raconte être venue « en tant que francophone... J'ai même passé une interview en français car l'un des critères essentiels pour immigrer au Québec était d'avoir des connaissances en français... donc, je le savais bien qu'au Québec on parle "French" ... mais pas dans le reste du pays ». Cette répondante souligne tout comme Saeed qu'elle savait « que Montréal était "bilingual" ».

### **5.1.2. Le français est l'anglais sur un pied d'égalité au Canada**

Alors que Marjan, Mary, Mahgol, Saeed, Mahtab et Mohammad se représentaient la langue française comme propre à la province du Québec avec une influence quasi-inexistante hors Québec, Amir, Mahshad, Sara et Simin voyaient le Canada comme un pays où le français et l'anglais sont tous les deux présents et importants. Par exemple, Mahshad raconte :

On a fait beaucoup de recherches avant de venir... même le choix de mon mari pour son université... il l'a choisie parce que c'est bilingue... On s'est dit que même si je n'arrivais pas à trouver un emploi, je pourrais au moins suivre des formations en français... comme avant j'enseignais le français et que je savais que le Québec était francophone et que les immigrants devaient apprendre le français.

Sara et Simin, pour leur part, ont immigré au Canada après de longs séjours en France et sans avoir une bonne maîtrise de l'anglais. Au vu du bilinguisme officiel du pays, elles s'imaginaient que le français serait aussi présent que l'anglais à travers le pays, particulièrement dans la ville d'Ottawa, tel qu'en témoigne Sara : « Je pensais qu'à Ottawa tout le monde devait parler les deux langues, (... ) je pensais que le français, surtout à Ottawa qui est la capitale, devait être plus présent, c'est-

---

<sup>20</sup> C'est moi qui souligne en gras tout le long du chapitre pour mettre en exergue les extraits particulièrement parlants.

à-dire les gens devaient maîtriser le français un peu plus que ça ».

### **5.1.3. L'anglais comme langue dominante au Canada**

Trois participants qui sont passés par d'autres villes avant de s'installer dans la région de la capitale nationale (Hanna-Montréal, Ali-Edmonton et Pooyan-Québec) percevaient avant leur arrivée au Canada la langue anglaise comme dominante partout au Canada et considéraient le français comme une langue de statut clairement secondaire et aux usages limités. Par exemple, Ali n'avait pas une image claire avant son immigration des rapports entre le français et l'anglais, mais en raison de ses échanges en anglais avec sa future université, il estimait que c'est l'anglais qui devait être la langue principale.

Le cas de Hanna et celui de Pooyan illustrent de quelle façon les idées préconçues liées aux rapports en Iran entre le farsi (langue majoritaire) et l'azéri (langue minoritaire) peuvent avoir une influence, chez un immigrant iranien, sur les représentations des rapports entre l'anglais et le français au Canada. Hanna faisait partie de la minorité azérie lorsqu'elle habitait en Iran. Étant donné que la langue de l'éducation nationale en Iran est le farsi, elle a étudié dans cette langue, et sa langue maternelle, l'azéri, se limitait aux échanges informels au sein du foyer :

Je ne savais pas vraiment quelle était ma langue maternelle, parce qu'à la maison on parlait l'azéri, et en Iran la langue officielle est le farsi. J'entendais toujours l'azéri et le farsi. Ensuite, je suis allée à l'école. J'étudiais en farsi. En Iran, malheureusement, on ne peut recevoir une éducation en azéri.

Comme en témoigne le récit de vie de Hanna, étant donné qu'en Iran la langue officielle de la majorité est maîtrisée par tous les citoyens issus de minorités linguistiques, cette participante a transposé sa représentation au contexte canadien en imaginant que l'anglais, en tant que langue de la majorité des Canadiens, devait être la langue dominante, même dans la province francophone du Québec. Elle résume ainsi sa représentation des rapports entre les deux langues à Montréal, la destination de son immigration :

Bon... j'ai entendu dire qu'il y a deux langues officielles, mais **rien de sérieux**... ou peut-être... c'était moi... Je n'ai jamais entendu quelque chose de sérieux à ce sujet... Je pensais qu'à Montréal l'anglais devait marcher... pas forcément le français... je pensais que l'anglais devait être suffisant.

L'idée que l'anglais devrait être « suffisant » partout au Canada, malgré l'existence d'une langue minoritaire, le français, est également expliquée dans le récit de vie de Pooyan, un Iranien de langue maternelle farsi immigré initialement pour étudier dans la ville de Québec :

Je ne savais pas que c'est tellement **sérieux** au Québec... Je ne savais pas qu'il et "pure French"... Je pensais que c'est tout à fait bilingue... ou même plutôt anglophone... comme à Ottawa... Je voyais "Quebec city" comme Ottawa... Je savais qu'on parlait français ici... mais vaguement... c'est-à-dire... je ne connaissais pas trop l'histoire du pays... C'est vrai que lorsque j'ai présenté ma candidature, tout était en français mais je pouvais lire... le "website" était en anglais aussi... pas tout, mais une partie... Je ne comprenais pas tout... Avec mon prof aussi je parlais en anglais, depuis l'Iran... Son anglais était bon... malgré qu'il était Québécois.

À un autre endroit de son récit Pooyan explique également que « quand je disais que je voulais aller au Québec... je pensais que ce serait comme à Tabriz<sup>21</sup>... je me disais que l'anglais c'est comme le farsi et le français, comme la langue azérie... voilà... Quelqu'un qui parle farsi peut vivre là-bas... sans savoir l'azéri ».

Finalement, Bahareh se distingue du reste des répondants dans la mesure où elle ne semble pas s'être renseignée au sujet de la situation linguistique du Canada avant d'immigrer, ni avoir développé une représentation des rapports qui y règnent entre le français et l'anglais. Sa vague image de la réalité linguistique du pays provient d'un manuel de français produit en France, et se limite au fait français au Canada, comme en témoigne cet extrait :

Tout ce que je savais c'était l'existence de la ville de Montréal... Je savais qu'il y avait une province qui s'appelait le Québec et où il y avait la ville de Montréal... Je savais qu'à Montréal il y a beaucoup de restaurants (en riant)... Je ne savais pas grand-chose... Ça aussi, je l'avais appris à travers une méthode d'enseignement... la partie sur la "francophonie à travers le monde"... Je connaissais quelques chanteurs aussi... Céline Dion... Garou... Natasha St. Pier... Ceux qui étaient déjà venus en France... voilà.

Cette section de la thèse avait pour but de montrer comment les participants de ma recherche percevaient le rapport entre le français et l'anglais avant l'immigration. Les données indiquent que

---

<sup>21</sup> Ville de la province d'Azerbaïdjan à majorité azérie.

la majorité avait une connaissance du statut officiel de la langue française dans la province du Québec et considéraient l'anglais comme langue dominante dans le reste du pays, y compris dans la région de la capitale nationale. Une fois ces mêmes personnes installées au Canada, particulièrement dans la région d'Ottawa-Gatineau, leurs premières représentations ont évolué en se renforçant, s'atténuant, ou en se transformant d'une façon radicale en fonction des vécus sociaux, professionnels et personnels des répondants. Dans les prochaines parties de ce chapitre, j'aborderai cette évolution.

## **5.2. Représentations des rapports entre le français et l'anglais et du statut du français après l'immigration au Canada**

Dans cette section, je me penche sur les parties des récits de vie qui expliquent comment les répondants voient maintenant les rapports entre le français et l'anglais, en particulier dans la région de la capitale nationale. En fonction des principales tendances qui se présentent dans les données et des principaux thèmes qui se dégagent de mes analyses, je divise cette section en six parties. La première partie aborde les données provenant des récits de vie de ces répondants qui considèrent que l'anglais est la principale langue du Canada. La deuxième partie regroupe les représentations de ceux qui reconnaissent, à divers degrés, la valeur du bilinguisme canadien. La troisième partie porte sur les représentations qu'ont les participants de cette étude de la compétition pour la reconnaissance et le statut qui se joue entre les Canadiens francophones et anglophones. La quatrième partie aborde les représentations de la lutte des francophones pour leurs droits. Finalement, les deux dernières parties font état des représentations liées à la langue du travail, étant donné que l'intégration professionnelle semble constituer un enjeu de première importance pour les participants de cette recherche et que cette dimension a été au cœur de plusieurs récits de

vie analysés. Ainsi, la cinquième partie traite du statut de la langue anglaise et française dans le monde de la technologie et la partie six, du statut du français en milieu de travail.

### **5.2.1. L'anglais comme langue de pouvoir dans la région de la capitale nationale**

Ali, le participant plutôt anglophone et Bahareh, Sara, Marjan, Simin, Mahshahd, Hanna et Mary, sept répondants plutôt francophones ou francophiles de cette recherche sont tous d'avis que la langue principale de la région de la capitale nationale est l'anglais dans la mesure où la majorité des échanges privés ou professionnels doivent se faire dans cette langue.

Par exemple, Bahareh, une participante qui a vécu longtemps en France, qui est diplômée de l'Université de la Sorbonne à Paris et qui, avant l'immigration, ne savait pas grand-chose au sujet de la réalité linguistique du Canada, s'installe avec son mari (un Iranien plutôt anglophone) sur la rive gatinoise. Elle trouve un emploi en tant que coordinatrice des cours de français dans un collège dans la ville d'Ottawa et comprend alors que le français et l'anglais ne sont pas sur un pied d'égalité, comme le montre cet extrait de son récit :

À mon avis... le Canada n'est pas bilingue... Sa langue est l'anglais... Le rapport entre ces deux langues est un rapport "dominant-dominé"... L'anglais est dominant et le français est dominé... sauf si on habite au lac Saint-Jean [...] C'est une erreur si on dit que le Canada est bilingue... Il y a très peu d'égalité entre ces deux langues... L'anglais est la langue principale et on nous l'impose en tant que langue principale.

En tant que francophone, et malgré sa connaissance limitée de cette langue, cette répondante reprend ici un discours relativement fréquent des francophones canadiens, dont ceux vivant au Québec, en soulignant que l'anglais lui est imposé dans certaines situations de communication. Elle poursuit : « je me sens frustrée, surtout quand on parle anglais et que tout à coup on nous interrompt en disant "what?"... en entendant ce mot... toute la confiance tombe par terre... j'en perds mes moyens ». Elle est frustrée également de la domination de l'anglais dans ses échanges avec les organisations gouvernementales :

Il y a quelques mois on a reçu une lettre de "Revenu Québec" mais en anglais... C'était ridicule pour moi car je demande toujours en français et mon mari en anglais... et c'était une lettre pour moi... Je

leur ai envoyé un email en demandant de communiquer en français avec moi et avec mon mari en anglais... Ils ont répondu que ce n'était pas facile, comme nous avons un dossier en commun... Donc, j'ai dit ok, donc en anglais.

Finalement, elle constate que l'anglais est très présent dans son lieu de travail, tel que j'en discuterai plus en détail à la section 5.2.6.1.

Pour sa part, Simin, une autre répondante francophone qui habite à Gatineau, relate sa déception face au fait que « ici [région de la capitale nationale], c'est l'anglais qui est dominant dans toutes les sphères de la vie ».

Les participants francophones qui habitent sur la rive ottavienne partagent également le sentiment que l'anglais est dominant et ils ajoutent l'idée que puisque la communauté francophone d'Ottawa est en situation minoritaire et relativement invisible, c'est aux francophones de se conformer à l'anglais, et non l'inverse. Ainsi Marjan, une francophone qui est passée par la ville de Montréal avant de s'installer à Ottawa, estime que « la majorité parle anglais ». En effet, dans son récit, elle répète à plusieurs reprises qu'il faut qu'elle maîtrise l'anglais, car elle habite à Ottawa : « je pense qu'il faut que j'apprenne l'anglais. (...) C'est lié au fait que j'habite ici ». Elle indique ainsi :

Ici, à Ottawa... deux trois fois... oui... j'ai commencé à parler en français au téléphone... Ils n'ont pas aimé... enfin pas directement mais... tout de suite... il a "switché" (...). J'étais obligée de changer de langue. (...) J'étais obligée de parler en anglais... C'était à moi d'être polie.

Dans son récit de vie, Marjan remarque que non seulement ce sont les francophones qui accommodent les anglophones, mais également que l'anglais est parfois la langue des échanges quotidiens entre francophones. Elle précise aussi que les francophones ont tendance à s'adresser aux étrangers en anglais, en tenant pour acquis que ceux-ci parlent anglais: « ... même les francophones parlent en anglais... tout le monde préfère parler en anglais ici, surtout avec les étrangers... ».

Des idées semblables sont présentes dans les propos de Mahshad : « l'anglais c'est la première langue... au moins ici... À ma connaissance, les gens qui sont ici... ils parlent tous l'anglais... 98%... C'est rare qu'un Canadien ne parle pas l'anglais ». Donc, « sans savoir la langue que mon interlocuteur parle... je commence en anglais... À moins que la personne continue en français... ou si c'est l'autre côté du pont... je sais qu'ils y parlent français ».

Mary, une étudiante francophone à l'Université d'Ottawa, explique que son « programme est bilingue mais avec l'anglais comme langue de base ». Il faut, selon elle, surtout maîtriser l'anglais à Ottawa : « la première langue est anglaise et le français vient après. (...) À certains endroits, on parle français... mais la langue principale est l'anglais ». Pour elle aussi, comme stratégie de communication, elle a recours au français seulement si son l'interlocuteur entame la conversation en français : « si, par exemple, quelqu'un me demande quelque chose dans la rue ... genre "pardon, truc machin" ... oui, moi aussi je lui réponds en français ... Il me parle en français, moi aussi je continue en français ».

Hanna, une participante francophone en couple avec un Canadien francophone, partage également l'opinion que la région de la capitale nationale est dominée par l'anglais. Comme mentionné précédemment, elle constate que les immigrants qui, pour la majorité, n'ont ni l'anglais ni le français comme langue maternelle, y sont de prime abord considérés comme anglophones et que ceux-ci choisissent majoritairement l'anglais en tant que leur première langue « officielle » :

Ottawa est anglophone, mais beaucoup parlent français aussi... Mais on ne peut pas entrer dans un supermarché ou dans un "dépanneur" et commencer à parler en français parce que le vendeur... les gens là-bas sont plutôt des immigrants... et leur première langue est l'anglais et pas le français... Là où on est maintenant, Aylmer, plusieurs [voisins] sont "internationaux" aussi. Il y en a quelques-uns qui parlent uniquement l'anglais et ne connaissent pas le français. (...) Ce qui est bizarre, c'est que parfois quand je parle français... même au gouvernement... ceux qui sont bilingues... ils voient que je ne parle pas français couramment... par respect ils "switch" en anglais... Ce que moi je n'aime pas... J'aime bien parler français... C'est un peu bizarre pour moi... que moi je choisis un service en français, mais ils jugent que mon français n'est pas assez bon ... et ils "switch" ... Ils pensent qu'ainsi ils me rendent service... Ils pensent que ça serait plus facile pour moi peut-être de parler en anglais... Mais moi, j'ai choisi de parler en français.

Pour Sara également, « à Ottawa, la langue dominante c'est l'anglais, je communique plutôt en anglais, car c'est rare de trouver quelqu'un qui parle français... J'ai plusieurs amis qui ne parlent que l'anglais, surtout mes voisins... Je suis donc obligée de communiquer en anglais avec eux ».

Finalement, Ali, un immigrant iranien anglophone qui percevait le Canada comme un pays unilingue anglophone avant de s'y installer, voit cette idée être renforcée une fois qu'il est établi à Edmonton. Lors de son passage en Alberta, c'est l'anglais qui était la langue exclusive de toutes les sphères de sa vie et il ne voyait ainsi aucun statut ni utilité au français. Cependant, suite à une opportunité professionnelle au sein de la fonction publique, il est déménagé dans la région de la capitale nationale, sur la rive ottavienne, où il s'est trouvé pour la première fois face à la réalité de la francophonie canadienne. Ses représentations du français au Canada a évolué; il considère maintenant que les statuts des deux langues sont plus « proches » à Ottawa :

[En Alberta] tout était toujours en anglais... à la télé... même les interviews avec les ministres... tout... tout... Donc, je n'avais pas ce sentiment de bilinguisme (... ) Les francophones parlent l'anglais mais les anglophones ne parlent pas français et du coup, beaucoup de conversations sont simplement en anglais... et donc on ne sent pas la nécessité... donc ça ne vient pas dans les priorités des gens... ce n'est pas obligatoire... On peut avoir un emploi et une bonne vie sans le français même à Montréal... on peut vivre sans savoir le français. Voilà ! Bon... dans notre région [capitale nationale] ... ces deux langues n'ont pas le même statut... mais ces statuts sont proches... alors que dans l'Ouest du Canada le français n'existe pas. Si quelqu'un vit dans cette région ... il réalise tout de suite que oui, il y a deux langues ici mais que bon... l'anglais est dominant.

### **5.2.2. Bilinguisme asymétrique dans la région de la capitale nationale**

Six des répondants, tous plutôt anglophones (Amir, Mahtab, Mohammad, Pooyan, Mahgol et Saeed), se représentent la région de la capitale comme un espace bilingue, même si, selon certains, ce bilinguisme n'est pas tout à fait symétrique et que la balance pencherait en faveur de l'anglais. Par exemple, Amir, qui n'a pas réussi son examen de français de l'Ordre des ingénieurs du Québec, quitte Montréal et, après avoir travaillé pendant un temps à Toronto, s'installe dans la région de la capitale nationale sur la rive ontarienne où, selon lui, il n'y a pas de séparation entre communautés anglophone et francophone : « c'est une ville bilingue et donc à tout moment on

entend le français ou l'anglais ». Il remarque que les habitants de la région sont bilingues et dans ses représentations, une personne bilingue a une compétence égale dans les deux langues et peut choisir de tenir une conversation dans l'une ou l'autre langue :

Je vois beaucoup de gens à Ottawa qui sont vraiment bilingues, c'est-à-dire, quand ils parlent français, on ne comprend pas qu'ils parlent anglais aussi, et vice-versa... J'ai vu des gens, c'était très intéressant, avant qu'ils parlent français, j'avais pensé qu'ils étaient anglophones... J'étais surpris. Je n'avais pas vu ce genre de cas à Montréal, mais à Ottawa j'en avais vu. Du coup, je comprends cette réalité qu'ici les gens sont bilingues. Être bilingue ça veut dire parler les deux langues comme un natif, pour moi, quelqu'un est bilingue lorsqu'il "switch" à une autre langue, on ne peut pas du tout deviner qu'il parle d'autres langues. On pense que c'est ça sa langue maternelle... J'ai vu des gens au travail, qui sont "natives", ils sont littéralement "natives... Tout ça j'ai vu à Ottawa, jamais à Montréal... À Toronto, jamais de la vie... là-bas c'est l'anglais... mais oui, ça m'est déjà arrivé à Ottawa, c'est peut-être mon vécu personnel... je ne sais pas.

Un autre répondant, Pooyan, a quitté la ville de Québec pour s'installer dans la région d'Ottawa pour le travail. Il est le seul de mes participants à avoir remarqué qu'Ottawa avait des quartiers francophones et anglophones : « Je suis à Ottawa "downtown"... c'est intéressant... c'est moitié-moitié... Vanier, est complètement francophone... mais là où je suis c'est moitié-moitié ».

Mohammad, pour sa part, reconnaît la présence des francophones dans la ville, mais il considère aussi que c'est aux francophones de faire un effort pour communiquer avec les anglophones, et non l'inverse, ce qu'il considère par ailleurs comme n'étant pas avantageux pour l'immigrant :

Si on me parle en français, en autant que je comprenne... je ne demande pas qu'on me parle en anglais... en autant qu'ils ne parlent pas vite et compliqué... je continue en français aussi... Mais si je ne peux pas, comme ici c'est bilingue... dès que tu fais une pause, eux, ils "shift" vers l'anglais, même si je "struggle" de continuer en français, eux, ils ne me laissent pas... ce n'est pas bon ça... Ils "shift" vers l'anglais. Donc, la conversation ne continue plus en français. Mais en Russie, par exemple, ce n'était pas comme ça... J'étais obligé de continuer en russe... C'était vraiment plaisant... mais ici... non... ici... la conversation "shift" rapidement vers l'anglais. J'ai un étudiant de l'ambassade de France... Il a le même problème, mais à l'inverse... Il aimerait parler anglais... mais dès que les anglophones entendent son accent, eux, ils parlent en français avec lui... Donc, il dit qu'il ne peut pas parler en anglais... C'est un problème d'ici... ceux qui aimeraient pratiquer leur langue... on ne nous donne pas cette occasion... car, eux, ils n'ont pas de patience... Ils disent je parle anglais aussi... parlons anglais... On ne veut pas que nous parlions français [en riant] ...

L'extrait ci-dessus est très riche et illustre plusieurs représentations de la dualité linguistique canadienne présentes dans la région d'Ottawa-Gatineau. Tout d'abord, Mohammad en tant

qu'immigrant d'expression anglaise juge que ses interlocuteurs francophones ne font pas assez d'effort pour accommoder son français imparfait : « ils n'ont pas de patience (...) On ne veut pas que nous parlions français ». Comme ses interlocuteurs francophones sont bilingues, et comme Mohammad parle couramment l'anglais, la conversation passe facilement à l'anglais, cette tendance ayant été constatée également par d'autres participants de cette étude (par exemple Hanna dans un extrait cité à la section précédente). Cette facilité des francophones de la région de la capitale nationale à assumer que l'interlocuteur préfère communiquer en anglais, serait-elle, selon ce participant, liée au statut minoritaire du français ? Peut-être. En fait, Mohammad contraste cette situation aux souvenirs de son séjour en Russie où les locuteurs de langue majoritaire, les Russes, n'essayaient pas de l'accommoder en passant à l'anglais, ce qu'il juge avoir été bénéfique pour lui. Deuxièmement, Mohammad aborde une autre représentation : les Canadiens anglophones insistent pour parler français avec leur interlocuteur venant de la France. Serait-ce, selon lui, à cause de l'« accent » de celui-ci ?

Plusieurs participants de cette étude, tout en constatant la présence francophone dans la région, interprètent le concept de bilinguisme d'une façon asymétrique où la maîtrise du français serait une valeur ajoutée (et devrait être reconnue et récompensée chez les Canadiens anglophones et chez les immigrants), alors que la maîtrise de l'anglais est une obligation. Plusieurs extraits de récits de vie de cette étude abondent dans ce sens. Par exemple, Mohammad considère qu'il fait un effort louable de parler français, mais il arrêtera de le faire si son interlocuteur francophone ne l'apprécie pas ou ne s'ajuste pas : « je ne demande pas qu'on me parle en anglais ... simplement qu'ils ne parlent pas vite et compliqué ». Ce même participant juge également que dans une situation à enjeux élevés (par exemple une réunion de travail), c'est aux francophones de passer à l'anglais, comme en témoigne cet extrait : « la réunion avec le directeur à l'université se déroulait

90% en français... À mon avis ce n'est pas bien... car s'ils [les francophones] déclarent qu'ils sont "bilingual" ... il faut donc le montrer ».

Mahtab s'attend également à ce que ce soient les francophones qui fassent preuve du bilinguisme, et ceci même dans les commerces sur la rive gatinoise :

On imagine qu'ils [les francophones] sont bilingues mais ce n'est pas comme ça... Ils parlent plutôt en français et certains ne parlent pas du tout l'anglais... Une fois je voulais des chaussures pour le travail... pour Starbucks... Je crois qu'on les appelle "non slip" ... pour ne pas glisser... On m'a demandé de les acheter chez Walmart... Je ne savais pas dans quel rayon... où... Quand je lui ai parlé en anglais, au gars qui travaillait là-bas... Il ne comprenait pas... Au final, il est allé chercher son superviseur... et j'ai parlé avec le superviseur... Lui, il a compris... Ça m'est arrivé plusieurs fois... Chez Walmart... la taille d'un vêtement si on le dit en anglais... ils ne comprennent pas.

Mahgol compare la situation de Gatineau et de Montréal, pour constater que cette exigence de bilinguisme envers les francophones est propre à la région de la capitale nationale :

Maintenant à Gatineau tout le monde est "bilingual"... Là où je suis... ma propriétaire... tout le monde... on parle en anglais ... (...) [Avant] j'étais à l'ouest de Montréal qui est "bilingual"... et si jamais je passais à l'est où on ne parle pas anglais ... par exemple... si je posais une question en anglais, ils ne répondaient jamais... Ils pouvaient parler l'anglais mais ils ne le faisaient pas (...) J'étais obligée de parler en français... mais bon... maintenant à Gatineau tout le monde est "bilingual".

### **5.2.3. Immigrants iraniens face à la compétition de statut entre les communautés francophones et anglophones de la région de la capitale nationale**

Tel que montré aux sections 5.2.1 et 5.2.2 de cette thèse, certains immigrants iraniens francophones (comme Bahareh ou Simin) voient la domination de l'anglais et sont déçus du peu d'utilité de la langue française dans la région. Ceux qui sont plutôt anglophones mettent de l'avant une situation linguistique asymétrique de la région où le bilinguisme des francophones est une nécessité, alors que celui des anglophones constitue une valeur ajoutée. Face à ces représentations, les participants de cette étude témoignent du fait qu'il leur est difficile de maintenir leur niveau de français et que, dans le contexte de compétition entre les deux langues, c'est l'anglais qui finit par devenir leur deuxième langue officielle. Par exemple, pour Pooyan, lors de ses études à l'Université Laval,

le français se mélangeait avec l'anglais... surtout pour nous [les immigrants] ... Il fallait faire attention. On aurait pu apprendre le français quitte à oublier l'anglais... mais je ne voulais pas que ça m'arrive... Je me souviens, au bout de deux ans je parlais un mélange d'anglais et de français... Je n'étais pas capable de parler un anglais propre... J'avais des mots anglais dans ma tête... Je n'aimais pas ça... je voulais "switcher" facilement... pas un mélange... Mais s'il fallait choisir entre les deux... bien sûr l'anglais ... pour le boulot... et beaucoup d'autres choses... Ce n'est pas une question facile... Bon, j'ai déjà choisi ma première langue [officielle].

Ce répondant est conscient qu'il faut s'investir davantage pour bien maîtriser le français et l'anglais en même temps. Mais les problèmes économiques liés à son statut d'étudiant le poussent à améliorer uniquement l'anglais, ce qui l'amène à quitter le Québec, et à abandonner le français, comme en témoigne cet extrait de son récit :

Tu sais... la première année de l'immigration est tellement dure que l'apprentissage d'une langue **n'est pas la priorité**... Du coup, je résistais après un bout de temps... pas parce que je ne voulais pas... ce n'était simplement pas ma priorité... Je n'ai pas mis beaucoup d'énergie pour apprendre la langue... C'était très difficile... pour un immigrant qui doit étudier et travailler... S'il connaît déjà une langue... il n'essaie pas d'améliorer l'autre... pas parce qu'il ne veut pas... C'est par manque de temps... C'était très différent... En fait, l'une des raisons pour lesquelles j'ai quitté le Québec c'était à cause de la langue... Pour moi, le problème de la langue était un problème essentiel. Il me fallait apprendre la langue... ce qui était impossible... Je n'étais pas capable d'apprendre le français comme j'avais fait avec mon anglais... fallait mettre beaucoup plus d'énergie... Certains de mes amis... ils l'ont fait... ils sont restés et ils l'ont appris... mais pas moi (...) [D'ailleurs] ici [à Ottawa] les gens sont anglophones... je ne vois aucun besoin de français.

Mahgol, pour sa part, met aussi de l'avant l'idée de ne pas avoir besoin de maîtriser le français pour fonctionner dans la région, car elle est « toujours avec les "bilinguaux" ... eux, ils me parlent toujours en anglais... Je n'ai **pas eu besoin** de mon français ». À ceci Mahtab ajoute l'idée que « notre anglais n'est pas si bon non plus... pour qu'on dise... ok... mon anglais est parfait... voilà... c'est le temps pour le "French"... Tu vois ce que je veux dire... l'anglais est toujours un obstacle... **c'est ma priorité**... Si ça devient "Ok" ... ensuite je peux penser à mon français ».

L'idée que s'il faut choisir la langue à perfectionner, le choix le plus avantageux pour l'immigrant est l'anglais est reprise également par Amir qui est pourtant arrivé au Canada avec beaucoup d'intérêt pour la francophonie et une volonté initiale de vivre en français. Ce participant s'installe d'abord à Montréal où il se rend rapidement compte que, malgré le fait que le français soit la langue officielle, les anglophones de la ville n'ont pas besoin de le maîtriser et peuvent

continuer à vivre en parlant uniquement l'anglais. Il reconnaît ainsi la dominance de l'anglais et choisit de s'identifier à cette communauté linguistique comme le souligne cet extrait de son récit :

Je vois que même à Montréal je connais des personnes qui habitent là-bas depuis longtemps, leurs vies sont "fondées" là-bas, mais ils sont nuls en français. Ils ne savent rien du tout, à la limite "bonjour", mais ils y habitent, donc c'est possible... Mais... avec le français... quelqu'un qui ne parle que le français ne peut pas habiter à Toronto. Comme je viens de dire, oui je connais plusieurs personnes qui parlent uniquement l'anglais, uniquement, mais ils habitent et travaillent à Montréal et ils ne sont pas prêts de quitter la ville non plus... Tout va bien... et ils sont contents... donc l'autre direction marche... C'est pour cette raison que je choisis l'anglais comme ma première langue.

Le cas de Saeed est différent étant donné qu'il est arrivé au Canada en 1973, donc ses représentations des rapports entre le français et l'anglais ont commencé à se former avant la Loi 101 (1977, voir ministère de la Justice, 2019) qui décrète le français comme seule langue officielle de la province du Québec et seulement peu de temps après l'instauration de la Loi sur les langues officielles (1969). Tel qu'expliqué dans la première partie de ce chapitre, lorsqu'il est arrivé à Montréal, ce participant pensait que l'anglais y était la langue dominante et qu'il pouvait y vivre sans connaître le français. Cette image s'est renforcée au moment de son installation dans cette ville, tel que le montre l'extrait suivant :

"here [la région de la capitale nationale] I learned everything ... what they [les francophones] do... what they say... where do they come from... blood of French Canadians... and the poverty... they were poor"... la majorité des francophones étaient pauvres... ils étaient très religieux aussi... J'ai même appris des choses sur leur gastronomie... "anyways... I learned more about it" (... ) À Montréal... j'étais à "Downtown"... .Là, tout le monde parlait l'anglais. (... ) "I have lived in Montréal... I never had any contact... just grocery store... say all in English... get out of there... no more business." (... ) Après le Référendum 76... tout était changé... on a demandé le français à ceux qui voulaient entrer... pas à mon époque... c'était l'anglais. (... ) "I think language is important especially where I live in Québec"... pas là où j'habite car j'habite Chelsea... et là tout est anglais... Mais maintenant, c'est un peu plus en français qu'avant... À cette époque-là... il y 40 ans... "you went to city hall all was in English" (... ) "Now, French is stronger".

Les participants de cette étude se sont exprimés également au sujet de l'influence de l'anglais sur le français canadien. À cet égard, trois tendances se présentent : 1) neuf répondants (Ali, Amir, Bahareh, Marjan, Simin, Pooyan, Mahshad, Hanna et Saeed) ont une représentation du français canadien comme étant influencé à des degrés variables par l'anglais, 2) deux autres répondants

(Sara et Mahgol) ne sont pas d'accord avec cette représentation du français comme étant influencé par l'anglais, alors que 3) deux autres (Mary et Mahtab) ont une opinion partagée.

En ce qui concerne ceux pour qui l'anglais aurait une influence sur le français canadien, Ali, Amir, Bahareh, Marjan, Simin, Pooyan et Mahshad constatent la présence de mots anglais dans la langue française canadienne, mais trouvent cela naturel et non alarmant vu la coexistence du français et de l'anglais, surtout dans la région de la capitale nationale, ce que confirment par exemple les propos d'Amir :

Ce n'est pas très faux non plus, car ici c'est un terrain bilingue, et les deux langues se pratiquent dans les "daily routines". Ça se mélange... Évidemment, l'anglais influence plus que le français, bon, c'est parce que le terrain est comme ça... Oui, c'est comme ça... Je vois certains mots anglais dans la langue française "québécoise", qu'on n'a pas dans la langue française de France, oui... mais, je ne crois pas que ça soit beaucoup, surtout, parce que je sens que les "Québécois" font attention à leur langue, mais quand ils font moins attention oui, l'anglais entre.

Les propos d'Ali vont dans le même sens : « Oui c'est vrai... ils utilisent... des mots anglais... surtout ici... Je crois en Ontario ça devrait être plus... car la langue principale est l'anglais... beaucoup de mots que les "French" utilisent viennent de l'anglais... et ils sont influencés ».

Bahareh, pour sa part, attribue l'étendue de l'influence de l'anglais au contexte canadien et au fait de vivre dans une situation où le français est minoritaire ou majoritaire :

Ça dépend de la région où on habite... Ça change quand on entre à Québec... Là où je travaille... ce sont des Franco-Ontariens... Je vois que c'est un calque de l'anglais... Je crois que oui cette région est vraiment influencée par l'anglais mais si on va dans d'autres régions... ça ne sera pas comme ça... à Montréal ou à Québec.

Pooyan qui a vécu à Québec et à Ottawa partage cette représentation : « quelques structures oui... comme "bienvenue" pour "welcome"... mais pas grand-chose... pas à Québec du moins... j'ai entendu dire que dans certaines régions ... c'est un mélange, mais pas là-bas ».

Pour Marjan, dans les grandes villes bi- ou multilingues du Canada les langues s'influencent mutuellement :

À Montréal, là, l'anglais est influencé par français et vice versa... j'ai vu beaucoup de "code switching"... "alternance"... Ici [Ottawa] aussi parfois... surtout mes étudiants du gouvernement...

Mais à Montréal c'est plus "courant" et "ça se passe très bien"... tout le monde se comprend bien... pas seulement à "l'oral" mais dans les textos aussi c'est moitié-moitié.

Pour Saeed, Mohammad et Hanna, le contexte fortement anglophone du Canada est à l'origine d'un rapport inégal entre le français et l'anglais, comme l'illustre l'extrait suivant de Saeed :

100%... pour les médias... "being surrounded by English"... À mon avis, le Québec si c'était là où "Newfoundland" is... that would be another atmosphere... but it became a sandwich... "entre ce côté et l'autre... "so the English is always present"... J'entends des gens qui disent... "they eat the words... they put English in the middle of it... I listen to the conversation of people who come and work for me... they talk about how many... then all of a sudden they say two by four... in English... I hear it constantly".

Hanna attribue également l'influence de l'anglais sur le français à la domination de l'anglais en Amérique du Nord :

Je ne suis pas une experte moi... pour savoir... mais... après tout ils sont en Amérique du Nord... et la langue du Canada et des États Unis est l'anglais... Donc, un peu de vocabulaire... et des trucs comme ça... oui c'est entré dans leur langue... pour utiliser les mots en anglais... Mais en même temps je crois que c'est une langue indépendante.

Mohammad, pour sa part, attribue la force de la langue anglaise à sa portée globale :

Peut-être oui... parce que l'anglais est une langue forte... tout le monde doit le maîtriser... C'est utile dans des situations variées... non seulement ici... partout dans le monde... ça serait utile... Du coup, c'est possible que les gens aillent vers l'anglais... à ce niveau... Ce n'est pas uniquement au Canada... Ça sera le cas même en France... On connaît l'anglais, mais on voyage en France... Ce n'est pas contrôlable... ni par le Canada ni par la France.

Simin considère aussi que l'anglais a un impact sur presque toutes les autres langues :

Je dirais qu'on peut voir ça dans toutes les langues... Il y a de l'anglais dans toutes les langues mais moi... comme je ne maîtrise pas trop l'anglais, je ne sais pas s'il y a des mots français en anglais ou non... mais parfois eux [les francophones], ils l'utilisent parfois... des mots anglais... C'est peut-être à cause de la ville où on est... Je crois que ce n'était pas comme ça à Québec.

Alors que les répondants ci-dessus accordent à des degrés divers un pouvoir à la langue anglaise face au français, deux répondantes (Sara et Mahgol) sont d'avis que l'anglais n'exerce aucun pouvoir sur la langue française au Canada.

Pour Sara, le français canadien n'est pas influencé par l'anglais mais est différent de la langue française parlée ailleurs dans le monde francophone : « Je ne pense pas que le français du Canada soit influencé par l'anglais, parce qu'en général c'est une autre variation de la langue française ».

Quant à Mahgol, elle ne voit pas d'influence de l'anglais sur le français canadien, mais, contrairement à Sara, elle associe celui-ci au modèle légitime du français de France, « à mon avis... ici... on parle le même français standard de Paris que j'ai appris ».

Mahtab et Mary demeurent neutres face à la question des rapports de force entre le français et l'anglais, car elles jugent difficile d'y répondre. Par exemple, pour Mary, qui a étudié le français à l'université en Iran, le manque d'information au sujet de l'histoire de la langue française au Canada ne lui permet pas de s'exprimer à ce sujet :

Franchement, je ne sais pas trop... mais j'ai un ami linguiste... un ami américain... Une fois qu'on était en train de parler de ce sujet... il m'a dit que ce n'était pas vrai... que le français d'ici était... que le français était venu ici (... ) Je ne sais pas exactement son histoire [le français au Canada] ... Je ne peux pas dire.

#### **5.2.4. Lutte pour les droits linguistiques des francophones vue par les immigrants iraniens**

Certains de mes répondants, particulièrement ceux qui sont passés par d'autres villes québécoises (Montréal et Québec) avant de s'installer dans la région de la capitale nationale (Hanna, Pooyan, Mary, Marjan et Saeed), mettent de l'avant le fait que les communautés francophones, surtout celles à l'extérieur du Québec, doivent se battre pour leurs droits.

Saeed qui, comme nous l'avons vu précédemment dans ce chapitre, était persuadé de l'unilinguisme du Canada avant l'immigration et pendant son séjour à Montréal, découvre la présence des communautés franco-ontariennes grâce à ses visites régulières à Ottawa et à la rencontre de sa future femme, une Franco-ontarienne :

Je ne savais pas qu'à Ottawa les gens parlaient français aussi... "I was surprised" quand je suis venu de Montréal pour la première fois pour visiter le Parlement ... Je me suis rendu compte que les gens parlaient "French" ... Je me suis dit ouais ils sont des touristes... Mais après avoir rencontré ma femme... "I understood their culture... I could have never understood it otherwise".

Malgré le fait qu'il communique avec sa femme en anglais (« on ne communique jamais en français, car elle est bonne en anglais aussi... "it's convenient for me to speak English all the time" »), il est maintenant persuadé, grâce à sa femme, que les communautés francophones ont un

statut défavorisé par rapport aux communautés anglophones et doivent défendre leurs droits. Et pourtant, comme en témoigne l'extrait ci-dessous, ses convictions sont contradictoires. D'un côté, il reconnaît le droit des francophones à s'exprimer en français. De l'autre, il évoque l'accommodement des francophones minoritaires face à la majorité anglophone, dont fait preuve également sa femme en milieu familial, et établit ainsi un rapport de pouvoir inégal entre le français et l'anglais au Canada, tout en faisant sienne cette position des anglophones :

"French people would go out of their way to speak English to you... They know that they have the rights to speak French to you... because it's the capital... and we say its bilingual"... mais les anglophones ne parlent pas français... même s'ils fréquentent des cours de français... "they claim that they are shy... of making a mistake... plus they are the majority... so why would I?"

Saeed reconnaît également que les francophones du Canada ont besoin de se battre pour protéger leur langue afin de garder leur culture/identité unique, particulièrement dans le contexte d'une économie mondiale dominée par les consommateurs anglophones :

À mon avis... c'est très difficile de faire un changement dans un environnement très anglophone. "You do not get lots of advantages of that [être francophone] ... but you have to keep it... that's why they are trying". Ils sont en train de le faire... de le garder... "They are trying to keep that... the culture is different... people are watching the same shows everywhere... but... if they can keep the language the way it is... I think... economically they will be successful... there will be so different from the rest of the country... because of the language... everything is the same... subway... food chains... but if you keep the language... from the rest of this American continent... I think it's a gold mine".

Pour sa part, Marjan, qui avant l'immigration considérait que la francophonie canadienne était limitée à la province du Québec, lorsqu'elle quitte la ville de Montréal pour un poste en enseignement du français, se rend compte de la présence des francophones hors Québec : « ce que je ne savais pas jusqu'en 2014... qu'il y a des francophones en Ontario... genre "Franco-ontariens" [...] Je ne savais même pas que les Acadiens existent aussi et qu'ils parlent français ».

Marjan ajoute qu'au-delà du fait d'avoir le français en tant que langue commune, il s'agit de communautés militantes qui luttent chacune pour leurs droits linguistiques et pour leur identité :

Maintenant c'est très différent... Je vois qu'ils ne s'entendent pas trop... L'autre côté du pont avec ici... et... le français est genre une "identité" pour les Québécois, Franco-ontariens et Acadiens... oui c'est une "identité" pour eux... plus qu'une langue... et... il y a une guerre à ce sujet... et c'est sérieux... heheheh... Selon mes vécus personnels... ce que j'ai vu en "milieu" de travail... à l'université... bon... c'est sérieux... Ils protègent leur langue... mais aussi leur identité.

Mary, étudiante à l'Université d'Ottawa, considérait, elle aussi, que le français n'était pas présent à l'extérieur de la province du Québec jusqu'au moment où elle fait la connaissance de Franco-Ontariens. Depuis, cette répondante trouve, elle aussi, qu'il y a des différences culturelles entre les groupes franco-canadiens et que les droits des communautés francophones sont maintenant reconnus, comme le montre cet extrait de son récit :

Je ne savais pas du tout qu'il y a des francophones en Ontario... Maintenant, je le sais ... Ce n'est pas limité au Québec... J'en sais plus sur les "French"-Canadiens... leur culture... J'ai compris à quel point c'est important pour eux... Ils veulent être indépendants... J'entends ici... on dit... non Québec est un autre pays... Là maintenant on ne parle pas de Québec... leurs règlements ne sont pas pareils... On parle du gouvernement fédéral... on dirait que ce sont deux groupes différents... même au niveau de la culture... nos voisines au-dessus... sont "French"... Ce sont deux filles du Québec mais qui étudient ici... Je vois qu'elles sont différentes... au niveau vestimentaire... leur culture... (...) Tu sais, je crois qu'ici on aimerait bien conserver le français... avec la loi... je ne sais pas si c'est sous la pression des Québécois... ou quoi... On dirait une campagne... On dirait qu'on aimerait bien garder la langue de ces milliers de personnes qui sont venues ici... Ici est devenu leur terre... Ça fait partie de la loi... que cette langue aussi... doit faire partie du pays... partout où on va... tout de suite ... "hello; bonjour"... on respecte... si on parle... je crois que oui... Ça fait partie de la loi pour conserver le français... et ça se développe de plus en plus.

Au moment d'immigrer au Canada, Hanna considérait que l'anglais était la langue de la majorité et devait être maîtrisée même par les locuteurs francophones. Mais en fréquentant ses amis francophones à Montréal, elle commence à reconnaître la langue et la culture des francophones canadiens, surtout celles du Québec :

À ce moment-là [au moment de l'immigration], ça m'a paru bizarre, et je me demandais pourquoi. On est au Canada après tout. À ce moment-là, mon point de vue était différent par rapport à la réalité du Québec... Je me souviens qu'on sortait avec mes camarades... Ce jour-là... les "interactions" étaient en français... mais je demandais pourquoi on ne parlait pas en anglais... Vous êtes Canadiens... Pourquoi on parle français?... À ce moment-là, je n'avais pas une image juste de la réalité du Québec... Je résistais même... Je disais aux Québécois que vous êtes Canadiens, après tout... Faudrait commencer à parler en anglais... Mais ça m'a pris un peu de temps pour comprendre le rôle de la langue française dans la culture québécoise... et son importance... Donc, je crois que ce n'était pas sans impact, car depuis ce moment-là, j'ai commencé petit à petit. J'ai senti que c'est important... c'est la langue de 7, 8 millions de personnes sur 37... 38 millions, et il faut que je l'apprenne.

Finalement, c'est grâce à son mari francophone du Québec qu'elle a rencontré pendant son séjour à Montréal qu'elle a été sensibilisée aux droits et aux luttes des francophones canadiens hors

Québec et au Québec. Elle voit ainsi le manque de reconnaissance des droits des francophones de la part des gouvernements mais aussi de la part des Canadiens de langue anglaise, incluant ceux qui vivent au Québec :

Au Québec tout est différent en comparaison avec d'autres parties du Canada... Peut-être si je n'étais pas au Québec ma perception n'aurait pas changé comme maintenant... mais j'habitais au Québec... J'étais en contact avec les gens... J'ai vu comment ils sont... C'est intéressant... car on voit des gens des familles "Irish" ou "British" qui sont nés et éduqués à "Montréal", mais qui ne parlent pas français. Je crois qu'ils n'accordent aucune importance au français... et je crois qu'il s'agit encore de la bataille entre ceux qui sont "British" et ceux qui ont des ancêtres français... Je crois qu'ils résistent et que la bataille entre ces deux groupes existe bel et bien et que les "British" pensent qu'il faut parler anglais... même à "West Island" et dans d'autres secteurs de Montréal... Ils ne disent pas à leurs enfants que le français est une langue importante à apprendre... et les francophones détestent l'anglais à cause de leur histoire et les différents entre les "British" et les Français (... ) Eux aussi, ils disent à quoi ça sert le français. (... ) Il y a des gens aussi au Québec qui pensent que le Québec ne fait pas partie du Canada, et qu'ils ne souhaitent pas vivre au Québec... ils veulent garder et conserver leur "identity". (... ) C'est plutôt comme une guerre historique, qui ne va pas se résoudre de sitôt, je crois, à moins qu'un groupe accepte.

En termes de droits de protection de la langue et de l'identité francophones, Hanna, tout comme Marjan et Mary, fait une claire différence entre la situation du Québec et celle des communautés francophones minoritaires. Elle reconnaît également le caractère aléatoire des politiques qui peuvent être en faveur, ou non, de ces communautés :

Il faut ajouter que je ne suis pas encore sûre si le Québec fait partie du Canada ou non... car on ne voit pas, ou voit moins, ce genre de mentalité dans d'autres parties du Canada. (... ) Par exemple, il y a beaucoup de francophones en Ontario, mais le gouvernement de l'Ontario rejette cette réalité que les francophones ont le droit d'aller aux écoles francophones... Le "gouvernement" de Doug Ford n'a pas accepté d'ouvrir une université francophone à Toronto... J'ai l'impression que... bon, en fonction du gouvernement qui est actuellement au pouvoir... Ils essaient d'améliorer cette situation... Quand le Parti libéral est au pouvoir, le premier ministre a un "background" québécois (... ) Il essaie de pousser pour le "bilinguisme"... mais si quelqu'un vient au pouvoir sans croire à cette réalité... je crois qu'il commencera à couper les budgets et à ignorer la réalité en disant qu'on parle anglais et eux doivent comprendre aussi... Ce qui fait que le Québec dit qu'on ne fait pas partie du Canada non plus (... ) nous sommes Québécois... Peut-être pour conserver leur "identity". (... ) J'ai lu un article qui disait que même le "Premier Ministre Harper" a refusé pendant longtemps, que le Canada soit un pays bilingue... Il le voyait seulement comme anglophone.

Pooyan, pour sa part, parle de la tension qu'il a sentie pendant ses études doctorales à l'Université d'Ottawa où les deux communautés (francophone et anglophone) sont fortement présentes. Il insiste sur le rôle de la langue en tant que marqueur séparant ces deux communautés et met en

avant l'idée de la « bonne entente », c'est-à-dire l'amélioration des relations entre les communautés francophones et anglophones au Canada :

À l'Université d'Ottawa... c'était compliqué... "There is a hidden wall between French and English"... Je me suis impliqué quelques fois aussi... Par exemple, à cause des problèmes linguistiques, les étudiants ne se fréquentaient pas facilement... Les francophones et les anglophones se séparaient parfois... car ils accordaient plus d'importance à la langue qui les séparait au lieu de penser aux valeurs, aux besoins ou aux intérêts qu'ils ont en commun.

Mahtab pense que le français est la langue qui unit les francophones face aux Canadiens anglophones. Pour cette raison, elle choisit de parler français lorsqu'elle est au Québec : « À Gatineau... même si une personne connaît l'anglais... elle n'aime pas répondre en anglais... donc je parle "French" ». Saeed, pour sa part, reconnaît cette réalité mais ne l'apprécie pas. Le récit qu'il donne d'une altercation avec le concierge de son immeuble repose sur la légitimité que ressentent les francophones à communiquer dans leur langue au Québec, qu'il ressent comme une oppression. L'extrait suivant montre comment le contexte plus général de la confrontation est effacé si bien que tous les détails sont interprétés en fonction d'une dispute opposant des questions de légitimité linguistique (« he didn't like me because I didn't speak any French »).

C'était à Montréal... Ils nous insultaient... Ils nous disaient "tabarnak... calice"... Désolé mais... ils nous demandaient de parler français... Nous avons eu un "neighbor" qui ne parlait même pas un mot en anglais... "Things like that... or couple of times I had a fight with the janitor... he didn't like me for whatever reason... every time we had a fight because of where I parked my car"... il disait... parle français. "Then, I told him move the car"... Je ne comprenais pas ce qu'il disait... Mais parce que... " obviously he was eating the words... .he cause me a lot of problems... then we called the police to warn him... Always like that... .he didn't like me because I didn't speak any French... It was always like that... you know... his father came one time and explained me in broken English... that... he is mad... ignore him... but he was always like... I think it was because of language and not because I was a foreigner".

Finalement, aux propos déjà évoqués dans cette section de la thèse, Sara ajoute l'idée de droits linguistiques illusoire (selon elle) des francophones :

À part les bâtiments du gouvernement, par exemple... pour recevoir une "carte d'assurance" ... le bâtiment bilingue... ou à l'aéroport quand on entre... où on peut choisir de parler en anglais ou en français... les autres endroits sont plutôt anglophones... Quand on dit que le Canada a deux langues officielles, en réalité c'est plutôt l'anglais et pas le français. (...) Quand j'entre quelque part, pour savoir si le vendeur ou le banquier parle français, je commence par "bonjour, comment allez-vous", on me répond, " bonjour, bien". Dès que je continue en français, ils "switch" en anglais, et moi je comprends qu'ils ne parlent pas français.

Dans les sections précédentes de ce chapitre, nous avons vu que tous les participants de l'étude avaient une opinion au sujet de la dualité linguistique canadienne. Alors que pour certains, cette dualité est illusoire dans la mesure où c'est l'anglais qui domine *de facto*, d'autres reconnaissent la réalité bilingue canadienne, mais même pour ces répondants le statut du français et de l'anglais est asymétrique avec un clair avantage pour l'anglais. Ils mettent également de l'avant l'attrait que cette langue représente pour les immigrants de langue tierce, et ceci même si ceux-ci parlent français.

Nous avons vu également deux thèmes qui ressortent de façon systématique des récits de vie des participants. D'une part, il s'agit de la compétition perçue entre les communautés canadiennes de langue anglaise et celles de langue française et l'impact de cette compétition sur les parcours migratoires des participants de cette étude qui se sentent tenus de faire un choix entre l'intégration en français ou en anglais. D'autre part, sept participants discutent du thème des droits des francophones à garder leur langue, leur culture et l'identité. Ces participants reconnaissent que la vie des francophones, surtout de ceux en situation minoritaire, n'est pas sans difficulté et qu'ils doivent se battre pour leurs droits linguistiques. Chez certains participants on sent également de la sympathie pour la cause des francophones (Hanna, Mary, Marjan, Sara, Mahtab), sans qu'il y ait nécessairement de la solidarité avec cette cause (Pooyan, Saeed).

Dans les deux sections suivantes de ce chapitre j'aborde deux autres thèmes qui sont également ressortis dans les récits de vie des participants de cette recherche. Ces thèmes sont liés aux représentations du pouvoir économique de l'anglais et à l'impact de ces représentations sur les choix migratoires. Dans un premier temps, je discuterai de la valeur que les répondants attribuent à la langue française ou/et anglaise dans le monde des sciences et de la technologie.

Dans un deuxième temps, je vérifie comment les répondants considèrent le statut du français et de l'anglais sur le marché du travail.

### **5.2.5. Statut du français et de l'anglais dans le monde des sciences et de la technologie**

Ali, Pooyan, Mohammad, Mahtab et Mahgol parlent dans leurs récits du pouvoir de la langue anglaise dans le monde des sciences et de la technologie.

Ali, Pooyan et Mohammad sont arrivés au Canada dans le but de faire des études supérieures. Pour Ali, à Edmonton, l'anglais se présentait comme la langue par excellence du monde scientifique. L'extrait suivant montre comment la domination de l'anglais est justifiée par le recours à des idées reçues sur la simplicité et la clarté de la langue anglaise, en opposition au farsi, langue maternelle du participant :

L'anglais c'est la langue scientifique, tu sais... La majorité des revues scientifiques sont en anglais parce que... c'est une langue exacte... Je veux dire, c'est la langue de la science... On peut mieux expliquer quelque chose en détail en anglais grâce à sa structure... et l'anglais est l'une des langues les plus faciles pour rédiger des articles scientifiques... parce que les mots... on peut expliquer des choses d'une manière plus courte... S'il faut expliquer un sujet en farsi en deux pages... en anglais on peut dire la même chose mais en deux paragraphes... C'est pour ces mots, sa structure, la certitude qu'on peut donner... C'est beaucoup plus facile d'expliquer quelque chose.

Mohammad a une représentation similaire de l'anglais et justifie la présence de l'anglais par rapport au français à partir d'idées reçues sur sa facilité d'apprentissage (Paveau et Rosier, 2008). Dans l'extrait suivant, il en fait un argument qui légitimise le déséquilibre de pouvoir entre francophones et anglophones contre lequel il est vain de lutter puisque ce sont les langues elles-mêmes, leur complexité ou leur simplicité, qui sont source de cette asymétrie et de ce qu'il nomme une « oppression »:

L'anglais est plus populaire que le français dans le monde des sciences... C'est plus facile à apprendre aussi... C'est mon avis... Comme je l'apprends actuellement... je vois que l'anglais est plus facile à apprendre que le français... voilà... C'est la faute de personne... Cette raison est internationale... c'est partout... S'ils sont en minorité ... ou ils ont subi l'oppression... si leur langue est influencée... bon c'est comme ça !

Pour Pooyan également, malgré le fait qu'il ait complété ses études d'ingénieur en français à Québec, le français n'a pas sa place dans le monde de la technologie. Selon lui, l'anglais appartient

au monde « sérieux » de la science ou la technologie. Il reprend ainsi des discours qui opposent l'anglais, langue des sciences, et le français langue mieux adaptée aux domaines artistiques (Yaguello, 2015), et cloisonne ainsi les deux langues dans des domaines sentis comme hiérarchiquement d'importance inégale, d'un côté l'anglais, langue obligée des domaines socioéconomiques d'importance, et le français, langue de la culture où elle « peut briller » :

On ne peut pas l'utiliser [le français] dans le monde technique malheureusement... C'est l'anglais la langue du business... Mais dans les domaines de l'art, la littérature, du ciné... le français peut briller... Il faut créer des activités francophones dans ces domaines... la musique... le cinéma... ça va attirer des gens... pour apprendre le français (... ) Moi personnellement, j'aime bien la musique française... la culture.

Les mêmes représentations sont présentes dans les témoignages de Mahgol pour qui « l'anglais est la langue internationale... tous les documents scientifiques et les statistiques sont en anglais... il n'y a pas de ressources en français ». C'est donc ici la constatation que de la domination de l'anglais, comme langue naturelle des sciences, découle les ressources uniquement en anglais sans qu'il soit possible d'interroger les causes de ce déséquilibre puisqu'il repose sur le caractère « scientifique » presque inné de l'anglais. C'est aussi ce que soutient Mahtab qui voit en l'anglais la « langue maternelle » des sciences, c'est-à-dire un ordre des choses qui se conçoit en dehors de luttes de pouvoir entre des groupes: « L'informatique a l'anglais comme langue maternelle... même si on étudie l'informatique en farsi ou en "French"... la terminologie sera toujours en anglais ». Les témoignages ci-dessus montrent comment les répondants de cette recherche ont fait leurs les représentations de l'anglais comme langue naturelle, plus facile, moins complexe du domaine scientifique et universitaire. Le français est relégué à la culture, à ce qui est senti peut-être comme un enjeu moins élevé. Ces représentations du rapport de pouvoir entre l'anglais et le français sont également très présentes lorsqu'il est question du milieu de travail, ce que j'explique dans la prochaine partie.

### **5.2.6. Statut du français et de l'anglais au travail**

Le souci de s'intégrer au marché du travail est l'une des préoccupations-clés dans le parcours des immigrants. Ceux qui n'ont ni le français ni l'anglais comme première langue, ce qui est le cas des répondants de cette recherche, doivent maîtriser l'anglais ou le français, ou les deux, pour décrocher un bon emploi. Dans le contexte bilingue de la région de la capitale nationale, l'immigrant allophone évalue le pouvoir qu'exercent l'anglais et le français sur le marché du travail, et en fonction de ses représentations, adoptera des stratégies (par exemple, améliorer ses compétences dans l'une ou l'autre langue) afin d'augmenter ses opportunités de travail. Dans cette section, je m'intéresse à vérifier comment les participants perçoivent le rapport entre les francophones et les anglophones en milieu de travail dans le secteur privé puis dans le secteur public de la région de la capitale nationale.

#### **5.2.6.1. Rapports entre le français et l'anglais dans le secteur privé**

Les participantes qui travaillent dans le domaine de la langue française à Ottawa et à Gatineau (Bahareh, Sara et Marjan) ou à Gatineau seulement (Simin) témoignent toutes que malgré le fait que le français soit la langue principale de leur emploi, l'anglais demeure toujours présent au travail pour communiquer avec d'autres collègues non francophones (Bahareh) ou avec des clients non francophones (Simin).

Marjan, qui avant de venir au Canada travaillait en tant que traductrice technique dans une entreprise où sa langue de travail était majoritairement le français, doit actuellement, en tant que professeure de français et chercheuse, rédiger des articles en anglais pour augmenter ses chances de parution dans plusieurs journaux scientifiques. Hanna a vécu la même situation : « malheureusement même pour le "HEC", bien que les francophones soient obligés de rédiger leurs thèses en français, c'est différent pour les articles qu'il vaut mieux rédiger en anglais pour avoir plus de chance d'être publié ».

Alors que pour Simin, Bahareh, Sara et Marjan, qui travaillent en français, la connaissance de l'anglais est essentielle pour fonctionner dans leur milieu de travail, Mary, Mahtab, Mohammad et Saeed travaillent en anglais, mais estiment que le français est une valeur ajoutée qui augmente les chances lors de la recherche d'emploi. Tel que le constate Mary, « on aime quand on est bilingue... quand on postule pour un emploi... si, en haut, on écrit qu'on est bilingue... ils aiment... ils veulent qu'on soit fort en français aussi ».

Pour Mohammad, la valeur du français se réduit carrément aux avantages sur le marché du travail :

À ce moment-là, j'ignorais l'importance du français... Maintenant, je comprends à quel point il est important ici... à Ottawa... Mais ici je me suis rendu compte que le français est important... c'est sérieux. (... ) Il y a 6 mois... j'ai postulé à certains emplois... juste pour essayer... J'ai vu que tous ceux qui sont liés à ma discipline... comme le "curriculum designer"... "learning specialist"... "education technologist"... ils se situent soit au gouvernement soit aux écoles... On exige d'eux d'être "bilingual"... soit "bilingual", soit c'est écrit "French is an asset"... Donc, je me suis dit... c'est mieux de commencer maintenant... du coup, j'étudie sérieusement maintenant.

Mahtab, lorsqu'elle habitait en Iran, travaillait dans un centre de recherche où la langue principale était le farsi. Au moment d'immigrer, elle s'est installée sur la rive gatinoise et elle s'est vite rendu compte que pour décrocher un emploi à Gatineau, autant la connaissance du français que celle de l'anglais étaient essentielles :

Pour les boulots de "minimum wage", surtout à Gatineau... il faut être bilingue... il faut savoir le "French"... Du coup, on ne pouvait pas trop penser à trouver un emploi à Gatineau... Ouais, sur le papier on le parle mais pas trop quoi... car ici la première langue est "French", mais on a oublié beaucoup de choses... Donc, on gardait l'œil sur Ottawa.

Grâce à son amitié avec la directrice d'un Starbucks à Ottawa, Mahtab commence à y travailler pour une courte durée et y améliore son anglais. Comme il s'agissait d'une succursale installée sur le campus de l'Université d'Ottawa, le français y était présent mais d'une manière limitée :

J'ai trouvé un emploi au Starbucks... Là... je ne comprenais rien... Je me suis décidée à devenir caissière... pour ne pas parler avec les gens... C'est plus difficile... On est debout toute la journée et tout ce qu'on fait c'est regarder l'écran... Normalement, les gens n'aiment pas ce poste... Alors, comme c'était difficile et les autres ne voulaient pas le faire, je leur ai dit... ok... je le ferai... Cette situation m'a aidée à améliorer ma langue... Je parlais avec les "customers"... Même les derniers jours... j'ai commencé à utiliser mon "French"... Je me souvenais de ce que j'avais déjà appris... Il y avait des gens qui faisaient leurs commandes en "French"... J'étais capable de recevoir les "orders" en français... Par

exemple, ce que j'ai vécu au Starbucks... là-bas... c'était vraiment un endroit occupé... avec de grosses files d'attente... et il fallait "switcher" vite... Il y avait genre dix commandes en anglais ... mais deux francophones consécutifs... Je n'avais pas le courage de communiquer avec eux en anglais... , sinon ils "complain"... Tu vois (... ) Je me suis rendu compte là-bas à quel point c'est important (... ) Comment ils peuvent eux-mêmes "switcher" vite... Ils parlent français... anglais ... leur langue d'origine.

Alors que ces participants font allusion à l'anglais comme langue du travail, Mahtab ajoute aussi la question de l'efficacité de l'anglais au travail et le fait que le français puisse ralentir les processus de travail. Ce discours rappelle celui de Mohammad qui, lui aussi, ne maîtrise parfaitement ni l'anglais ni le français et reproche au marché du travail à Ottawa l'obligation de posséder le français, à côté de l'anglais, pour avoir de meilleures chances d'emploi, favorisant, selon lui, les francophones :

Je sais qu'en maîtrisant le français, il y aura plus d'"options " pour trouver un boulot dans l'avenir... moi... je suis vraiment "jealous" de ceux qui ont grandi ici... et ils parlent le français et l'anglais comme des "natives"... Mais nous... il faut qu'on étudie tout le temps... du berceau à la tombe... On a étudié l'anglais pendant des années et des années... Maintenant... il faut étudier le français... Qui sait ce qu'on va nous demander après... Je n'ai pas envie d'étudier... franchement... .oui... à mon avis ce n'est pas juste qu'il faut qu'on apprenne encore une autre langue... même pour certains boulots ici... il faut parler "French fluently"... ou avoir "written French"... C'est dur... Mais ceux qui ont grandi ici... tant mieux pour eux... qui parlent bien les deux langues... Ils ne souffrent pas comme nous... Nous avons déjà souffert pour l'anglais et maintenant ... .on souffre double pour le français... Mais ce n'est pas leur cas... Dès qu'ils reçoivent une licence... hop... ils commencent à travailler... Mais nous... même avec un "Ph.D"... Le français me semblait intéressant... mais seulement au début... avant de venir au Canada il me semblait intéressant... Mais maintenant, comme j'en ai besoin... ça ne m'intéresse plus... .parce que je suis obligé de l'apprendre... Ce n'est plus "fun"... il faut que je l'apprenne... par force... J'aimerais faire d'autres choses plus importantes que ça.

Saeed qui partage ces représentations de Mohammad, met de surcroît de l'avant l'idée que cette situation avantage les francophones de la région :

"As a result of these two languages that French people know well... they get all the jobs... most of the technicians... all the construction... are French... 90%... plumbers... from Gatineau... But they speak two languages... .but also because of the rules and regulations also... in Québec is tougher... most of the government jobs also... up to the deputy... .mostly French"(... ) "Anyways... .it's mostly French"... mes clients ici [son restaurant]... "I would say about 50%... or 60% French. (... ) Even the lawyers... they are good... they speak perfect English... but they are French... I saw their names."

### **5.2.6.2. Rapports entre le français et l'anglais dans le secteur public : la fonction publique fédérale**

Comme le constate Hanna « qui dit Ottawa, dit aussi le travail au gouvernement ». Dans cette dernière section de ce chapitre j'aborde la question des rapports entre le français et l'anglais

au sein de la fonction publique. Pooyan, Amir, Ali et Mahgol qui y travaillent, malgré leurs postes bilingues, estiment que c'est l'anglais qui est la langue de travail principale.

Pooyan arrive au Canada à Québec pour ses études à la maîtrise en français à l'Université Laval. Il croit alors que l'anglais est la langue principale du pays, y compris au Québec. Une fois ses études terminées, il déménage à Toronto pour le travail, puis s'installe sur la rive ottavienne afin de poursuivre ses études doctorales à l'Université d'Ottawa, cette fois-ci en anglais, et augmenter ainsi ses opportunités d'emploi en tant qu'ingénieur. Il réussit alors à décrocher un emploi au sein de la fonction publique. Pour ce participant, les emplois techniques, « les choses compliquées », au sein de la fonction publique sont majoritairement en anglais, rappelant les discours sur l'anglais comme langue « plus scientifiques »; selon lui, le français n'a pas beaucoup de valeur sauf dans les postes administratifs, là où les francophones auraient édicté les règles de bilinguisme :

Au gouvernement là, selon mes expériences... le français reste plutôt dans l'administration... Là où il s'agit de la technique... des choses compliquées... c'est plutôt l'anglais... Au niveau de l'administration... c'est "half-half"... ou même plus en français... alors je dis dans l'administration c'est "half-half"... Au gouvernement, ça dépend du pouvoir que vous avez... et en fonction de quel critère on a été embauché... Le français n'est pas trop là... sauf si les gens qui ont établi les critères étaient des francophones ... c'est parce que tout est en anglais... toute la structure est anglophone (... ) surtout... dans notre travail... nous travaillons beaucoup avec les États Unis.

Pooyan se représente l'anglais comme une langue forte qui relie son locuteur au monde et le français comme une valeur ajoutée (« Le français n'est pas trop là »), comme en témoigne également cet extrait : « Pour le boulot et la communication... quand on parle anglais... on est capable de communiquer avec plus de gens... ou avoir plus d'opportunités de travail... en comparaison avec le français... mais pour le Canada... parler français est important aussi ».

Ali, arrivé à Edmonton pour ses études de doctorat en anglais, se représente le Canada comme un pays plutôt anglophone vu que cette langue domine dans toutes les sphères de sa vie. Lorsqu'il obtient un poste à la fonction publique, il s'installe dans la région de la capitale nationale,

sur la rive ottavienne, où il s'aperçoit que la maîtrise du français lui apportera des avantages dans le milieu du travail et il commence donc à l'apprendre : « ce n'est pas un "requirement" maintenant mais ça le serait pour les promotions... Je travaille pour le gouvernement, j'en aurai peut-être besoin dans l'avenir... Donc, j'ai commencé à apprendre le français à partir de zéro... ici à Ottawa ».

Sans qu'il ait à communiquer en français avec ses collègues francophones, Ali remarque toutefois que ceux-ci échangent parfois en français, mais que la langue principale de leur travail reste toujours l'anglais, ce qui efface un peu l'identité linguistique des employés : « je ne parle pas français au travail. (...) La nature de notre emploi... c'est plutôt la recherche... c'est l'anglais... même avec les francophones c'est en anglais... mais je n'ai jamais senti une différence... genre, lui, il est anglophone... lui, il est francophone ».

La situation est perçue de manière semblable par Amir pour qui, malgré la nature bilingue de son emploi, l'anglais reste la langue de travail principale. Ce participant n'a recours au français qu'à certaines occasions, comme une réunion ou des contacts avec un client francophone, ou encore de courts échanges quotidiens avec ses collègues francophones.

Au moment d'immigrer au Canada, Mahgol se représentait le français comme une langue dont le pouvoir était limité exclusivement à la province du Québec. Elle est passée par Montréal avant de s'installer dans la région de la capitale nationale, sur la rive gatinoise, où elle travaille plutôt en anglais. Ayant travaillé au gouvernement fédéral pendant un court temps, elle constate également la domination de l'anglais dans ce milieu de travail et remet en question la politique du bilinguisme qui obligent les employés à apprendre ou à améliorer leurs compétences dans l'autre langue officielle. Mahgol, comme Mahtab, trouve que le bilinguisme au travail, surtout la maîtrise du français, ralentit le travail. Elle considère que le critère de bilinguisme peut alors provoquer de

la tension ou du mécontentement chez ceux qui ne maîtrisent pas ces deux langues, et constitue un obstacle à l'intégration au marché du travail :

Avant, je pensais que c'était un point positif d'être "bilingual"... mais maintenant je ne le crois plus... Je crois que ça freine beaucoup de choses... Je veux dire... Il faut engager des gens " bilingual"... mais eux ... ils ne sont pas forcément les meilleurs... donc... ça limite... Avant, je pensais que tous les Canadiens étaient "bilingual"... mais maintenant je vois bien que non... même à Québec... ici à Ottawa... et je crois que les régions qui ne sont pas francophones... c'est à leur détriment... C'est mauvais pour leur économie... En fait, ça donne une chance à certains et ça enlève la chance à d'autres... Ça crée une différence entre les gens... Un fossé quoi. (... ) Je me suis rendu compte au niveau des emplois au gouvernement... Quand j'étais étudiante, j'ai travaillé un peu là-bas... Alors, j'ai vu comment marche leur système... C'était la même chose... Ça crée un obstacle chez les gens... car ils ne sont pas francophones... ou pour mieux dire qu'ils ne parlent pas l'une de ces deux langues et ça ralentit la fonctionnalité du système... et ça a créé du mécontentement... et des coûts... et ça... certains Canadiens l'acceptent mais j'entends aussi parfois qu'ils se plaignent et qu'ils sont mécontents... J'ai l'impression qu'il y a une ambiance contradictoire... selon les vécus personnels de chaque personne à ce sujet... Certains ont profité de leur bilinguisme... certains autres non... certains sont contents et certains non.

Dans un même ordre d'idées, Saeed et Hanna, bien qu'ils n'occupent pas de postes au sein du gouvernement fédéral, critiquent la politique de bilinguisme. Saeed évoque ainsi le budget dépensé pour l'apprentissage du français par les employés anglophones de la fonction publique, sans qu'il y ait de résultats escomptés : « "They have to go and pass the test... I have seen the money that government spend on them... it's a joke... They speak funny at the end... What did they learn after two years? » Même s'ils fréquentent des cours de français « they claim that they are shy... making a mistake" ».

Finalement, Hanna, la seule répondante de ce groupe qui fait sa vie majoritairement en français, trouve également que non seulement la politique de créer des postes bilingues n'ajoute aucune valeur réelle à la francophonie canadienne, mais au contraire, qu'elle oblige les francophones à apprendre l'anglais, ce qui renforce le pouvoir symbolique de cette langue : « comme la majorité d'emplois sont à Ottawa, ils [les francophones] sont obligés à apprendre [l'anglais] ... mais pas vice-versa ».

### 5.3. Discussion

Cette section vise à répondre à la deuxième question de recherche concernant le rôle des représentations de la minorité et majorité linguistiques canadiennes dans les parcours migratoires des Iraniens dans la région de la capitale nationale. Pour ce faire, je résumerai les principaux résultats de mes analyses en les contextualisant par d'autres recherches sur le sujet (revues en grande partie au Chapitre II de cette thèse).

Selon Boudreau et Perrot (2005), les représentations linguistiques sont forgées par le vécu sociolinguistique de l'individu. Tel que le montrent mes données, c'est également le cas des immigrants iraniens de cette recherche dont le discours sur le bilinguisme et sur les rapports entre le français et l'anglais est défini par l'expérience, mais également par les discours circulant dans la communauté.

Les Iraniens qui arrivent au Canada ont pour certains en tête la réalité linguistique de leur pays d'origine où le farsi est la seule langue légitime et où les locuteurs d'autres langues vivent dans une situation de précarité minoritaire. C'est cette représentation qui caractérise les participants iraniens anglophones de cette recherche et qui sous-tend et renforce leur représentation de l'anglais comme langue dominante à laquelle la communauté minoritaire francophone doit s'accommoder. En d'autres mots, il y a convergence et consolidation des représentations des relations entre majorité et minorité linguistiques à partir de l'expérience vécue en Iran et par celle vécue au Canada, sans que les contextes historiques et sociopolitiques différents soient toujours tenus en compte. Ainsi, le terme de « pas sérieux » est utilisé par plusieurs participants iraniens plutôt anglophones pour désigner la place du français au Canada, comme si toute langue minoritaire en sol canadien avait le même statut. Comme expliqué dans le chapitre précédent, cette image est alimentée par les premières démarches d'immigration, telles que les communications

uniquement en anglais avec les professeurs francophones ou avec les agents anglophones émettant le visa. Quant aux immigrants iraniens plutôt francophones, ils s'attendaient à ce que le français et l'anglais aient le même statut et que tous les citoyens maîtrisent ces deux langues. Cette représentation correspond à une image utopique du bilinguisme canadien, d'un océan à l'autre, partagée par d'autres groupes d'immigrants francophones, mais qui se brise après l'immigration (Violette, 2010).

Que ce soit une représentation de la langue majoritaire dominant toutes les sphères publiques ou celle de deux langues officielles jouissant d'un même statut, ces représentations montrent que la majorité des immigrants n'avaient pas une représentation juste de la réalité linguistique du Canada avant leur arrivée. Ils ont découvert celle-ci progressivement durant leur installation, ce qui a joué un rôle important dans leur parcours d'intégration, a influencé leurs décisions et leurs attentes, menant parfois à la déception, ce qui rejoint les constats de l'étude de Veronis et Huot (2018) concernant d'autres groupes d'immigrants. En effet, les Iraniens anglophones qui sont passés par les villes francophones du Québec se sont rendu compte que le français a un statut de langue officielle dans cette province, et que à moins de le maîtriser, ils n'arriveraient pas à bien s'intégrer à la société, notamment sur le plan professionnel. Le même enjeu est d'ailleurs soulevé par les Iraniens francophones de la rive gatinoise, car l'anglais est toujours indispensable pour servir les clients anglophones qui ne maîtrisent pas le français. Dans ce contexte, les participants francophones de cette recherche qui ne maîtrisaient pas bien l'anglais se sont retrouvés face au même défi que celui de la grande majorité des francophones natifs, soit l'apprentissage de l'anglais, ce qui concorde avec plusieurs recherches, dont certaines revues au Chapitre II (p.ex. Charbonneau, 2017; Gallant, 2011; Poplack, 2010).

Le souci d'intégration économique et professionnelle (études et travail) ressort des récits de vie des participants de cette étude comme thème clé du parcours migratoire. La langue anglaise y joue un facteur d'importance, et le français est perçu, au mieux, comme une valeur ajoutée. Ainsi, les Iraniens francophones ont été obligés d'améliorer leur niveau d'anglais pour pouvoir travailler, ce pour quoi ils ont parfois préféré fréquenter les anglophones ou aller vers les structures anglophones. Les Iraniens anglophones, pour leur part, ont constaté que leur connaissance du français a été une valeur ajoutée dans leur processus d'intégration économique et professionnelle, mais sans plus. Par exemple, on peut remarquer que tous les participants de cette recherche qui travaillent au sein de la fonction publique sont des Iraniens anglophones avec une maîtrise minimale du français. Ces constats vont dans le même sens que les recherches de Foucher (2018) et de LeBlanc (2009) sur la langue du travail de la fonction publique. Selon eux, la création des postes bilingues au sein du gouvernement ne contribue pas à la promotion réelle de la francophonie en milieu de travail (LeBlanc, 2006; 2009; 2010; 2012, 2014).

Les répondants iraniens anglophones répètent les croyances et les conceptions sur le français et l'anglais qui circulent et qui se nourrissent de l'inertie économique et politique des individus ou des groupes ethniques (Kroskrity, 2010). C'est à partir de leurs vécus et des idéologies en circulation, en dehors d'une mise en contexte plus globale des racines des tensions linguistiques, que les participants rationalisent l'utilisation de l'anglais par rapport au français et justifient leur positionnement à ce sujet. J'ai remarqué la présence d'idées reçues par rapport à la catégorisation des langues, notamment parmi les Iraniens anglophones qui leur attribuaient des capacités et fonctionnalités différentes, rejoignant ainsi les constats de Yaguello (2015, p. 129) : « l'anglais occupe une place à part, c'est puisque tout le monde l'apprend, qu'il est classé facile ». L'image de l'« inadaptation » de la langue française au monde du travail et de l'anglais en tant que langue

prédestinée aux affaires et technologie, ou les qualités attribuées à cette langue comme son style plus précis ou plus court que le français, déjà remarquées par LeBlanc (2009), font partie des représentations courantes parmi les répondants anglophones de cette recherche pour justifier la dominance de l'anglais et leur intérêt pour cette langue. Qu'il s'agisse des conférences internationales exclusivement en anglais, du domaine des affaires qui a l'air plus sérieux en anglais, du monde avancé de la science et de la technologie dans la langue anglaise ou de la forte présence de l'anglais sur les réseaux sociaux et dans les médias, dont parlent les auteurs tels que Francard (2015) ou May (2011), le fait que l'anglais domine plusieurs sphères de pouvoir, alimenté par un concours de facteurs dont celui des idées reçues sur sa plus grande « efficacité » fait en sorte que les répondants de cette recherche reproduisent ces idées reçues, rationalisent l'apprentissage et l'amélioration de l'anglais, et relèguent le français à des sphères qu'ils considèrent plus mineures. Dans ce contexte, certains immigrants iraniens francophones ainsi que certains anglophones expriment l'idée de ne pas même avoir besoin du français dans leur vie quotidienne, particulièrement du côté d'Ottawa, mais aussi du côté de Gatineau, étant donné la présence de l'anglais aux côtés du français et sa maîtrise par les francophones. C'est ici un défi qui distingue les Iraniens francophones des francophones gatinois. Les francophones gatinois ont le français comme langue maternelle et l'anglais peut devenir une langue de communication dans la sphère publique, notamment professionnelle (par exemple, au fédéral). Pour les francophones iraniens, trois langues se partagent différentes fonctions, dont l'anglais qui domine souvent la sphère professionnelle (notamment au fédéral). Comme le farsi peut répondre à différentes fonctions dans la sphère privée, il faut, pour que la maîtrise du français devienne attrayante, qu'il puisse répondre à des besoins, que ce soit sur le plan professionnel, au travail, entre amis ou au foyer.

Cette représentation de l'anglais comme *lingua franca* légitime du monde du travail, qui selon Klinkenberg (2001) est créée par les locuteurs majoritaires, joue en faveur de cette langue sur le marché des langues. Dans ce cas, les francophones qui exigent leurs droits linguistiques ne sont pas bien accueillis par certains locuteurs anglophones, dont certains participants de cette recherche qui véhiculent l'idée selon laquelle les réclamations de droits et de services de la part des francophones dans l'espace public ne sont pas légitimes. Pour plusieurs participants iraniens anglophones, cette idée s'accompagne d'une image globale d'inefficacité, ou même d'inégalité, créée par ces demandes, que ce soit le ralentissement du processus du travail ou l'embauche de personnel bilingue. Le bilinguisme n'est pas perçu comme un élément positif et nécessaire de la société canadienne. Ainsi, quant au critère du bilinguisme sur le marché du travail, certains iraniens anglophones reprennent les représentations des Canadiens anglophones (LeBlanc, 2006) à savoir que celui-ci est injuste dans la mesure où il enlève des chances d'emploi à ceux qui ne le sont pas, notamment les anglophones qui ne maîtrisent pas le français et décontextualise ainsi les revendications francophones.

Dans ce contexte où l'anglais domine dans la sphère publique et professionnelle, les Franco-Ontariens sont majoritairement bilingues et s'accommodent à parler en anglais, comme le montrent certaines recherches (Mougeon, 2013; Mougeon, Mougeon et Rehner, 2020; Mougeon, Nadasdi et Rehner, 2005; Poplack, 2010; 2015; 2020). Comme le souligne Boudreau (2016), l'idée de bilinguisme a ainsi un sens unique et l'accommodement vient toujours de la part des francophones, car les anglophones ne maîtrisent pas assez, voire pas du tout, le français. Ce phénomène crée une sorte d'exigence chez les locuteurs anglophones natifs, mais aussi chez certains participants de cette recherche qui s'attendent à ce que les francophones de la région (même du côté du Québec) communiquent en anglais, sous prétexte que ceux-ci sont bilingues. La frontière entre les provinces

est perçue comme poreuse et ce qui est vu comme exigence pour les francophones en contexte minoritaire est projeté sur tout francophone, minoritaire ou majoritaire. Dans le même ordre d'idées, j'ai remarqué que les immigrants iraniens anglophones de cette recherche s'attendent à ce que les locuteurs francophones s'adaptent à leur rythme et apportent des modifications à leur langue maternelle lorsque les immigrants souhaitent pratiquer le français, véhiculant une fois de plus l'image liée aux francophones qui devraient s'adapter volontairement (Treffers-Daller et Mougeon, 2005). Comme nous le verrons également dans le Chapitre VI, il y a également, implicite, l'idée que cet accommodement est nécessaire étant donné la variété de langue parlée.

Toutefois, on peut voir dans mes données qu'une bonne partie des participants reconnaissent le français en tant que marqueur d'identité qui rassemble les locuteurs francophones en contexte minoritaire (Boudreau, 2014; 2016) et qui a droit à une certaine protection, ce qui marque un progrès significatif par rapport à leurs représentations pré-immigration où le français ne jouissait d'aucun droit de fait.

Selon la majorité des répondants, il existe un lien compliqué, voire une tension, entre la communauté francophone et anglophone au Canada. Ils font allusion au caractère militant et combattant (Traisnel, Violette et Gallant, 2013) des Franco-ontariens pour maintenir leurs droits linguistiques. C'est dans ce contexte que certains répondants iraniens anglophones avancent l'idée populaire de la « bonne entente » qui vise à améliorer les relations entre les deux groupes linguistiques au Canada, idée derrière laquelle se cache le rapport inégal de force entre ces deux communautés. Dans cette perspective, l'accord social entre les communautés francophone et anglophone est atteint lorsque les francophones vont vers l'anglais (Violette, 2010). Le français revêt ainsi, encore une fois, l'image d'une langue minoritaire qui, malgré les garanties constitutionnelles, est symboliquement perçue comme moins légitime (May, 2011). Par exemple,

selon mes données, ce rapport de force entre l'anglais et le français a été observé dans les programmes bilingues à l'Université d'Ottawa où le français demeure « passif », ce qui veut dire que l'anglais reste la langue dominante de communication et d'enseignement. C'est ce que souligne Boudreau (2016) lorsqu'elle parle de l'assimilation à la langue anglaise dans les espaces bilingues, comme certains établissements scolaires, où les cours se donnent majoritairement en anglais. D'autres recherches (Mougeon, Mougeon et Rehner, 2020; Mougeon, Rehner et Nadasdi, 2010) confirment également le rapport de dominance de l'anglais, et ceci même au sein des établissements francophones. En effet, bien que les élèves y soient scolarisés entièrement en français, ils manifestent tout de même une tendance à communiquer en anglais entre eux en dehors de la salle de classe. Ce constat fait également partie du témoignage de l'une des participantes de cette recherche.

Face aux représentations de l'anglais comme langue dominante au Canada et des rapports de force entre les communautés de langue anglaise et française, où le français sort perdant, les participants allophones de ma recherche ne prennent pas d'engagement identitaire en faveur des communautés francophones (sauf quelques exceptions : Bahareh, Simin, et Hanna) et perçoivent surtout la valeur instrumentale du français comme simple outil de communication (Boudreau, 2016) qui les sert lors de la recherche d'emploi.

L'apprentissage ou l'amélioration de ces deux langues dénote une rivalité, comme s'il fallait choisir l'une d'elles. Plusieurs participants iraniens anglophones sont d'avis qu'il est difficile de garder la même qualité de français et d'anglais sans qu'ils se mélangent au moment de communiquer en anglais ou en français, cette alternance codique étant jugée comme un phénomène indésirable. Ainsi, la représentation imaginaire d'une langue pure, sans mélange, fait en sorte que la stratégie de l'alternance de codes, qui est l'une des ressources linguistiques employées par les

francophones bilingues en milieu minoritaire, comme c'est le cas des Franco-Ontariens (Poplack, 2018), est perçue comme un élément négatif par les répondants de cette recherche. Toutefois, une langue sans influence extérieure n'existe pas, car « toute langue s'est forgée en relation avec d'autres idiomes » (Paveau et Rosier, 2008). Le statut supérieur que ces participants attribuent à l'anglais, le fait que les francophones soient bilingues et la croyance de l'existence d'une langue imaginaire « pure » sont à l'origine des représentations linguistiques de la « mauvaise qualité » du français canadien de la part de certains participants de cette étude. Et pourtant les travaux de chercheurs portant sur la variété de français en Ontario (Howard, Mougeon et Dewaele, 2013; Mougeon, Rehner et Nadasdi, 2010; Poplack 2010; 2018) montrent qu'au contraire de l'idée véhiculée par le public, l'alternance de codes n'est majoritairement pas le fait d'individus qui maîtrisent peu l'anglais (les francophones dominants) ni de ceux qui maîtrisent mal le français (les anglophones dominants) mais relève plutôt de stratégies de communication de bilingues équilibrés, acceptées dans la communauté. Les participants de mon étude tendent aussi à confondre alternance de codes et emprunts lexicaux à l'anglais, les deux phénomènes étant réunis dans leur imaginaire comme de l'assimilation et une dégénérescence du français. Pourtant, l'emprunt à l'anglais, outre le fait qu'il touche peu la structure syntaxique de la langue, est en grande partie limité à des mots fréquents (Poplack, 2018). D'ailleurs, l'alternance de codes, critiquée par plusieurs immigrants iraniens de cette recherche, est employée par l'une des participantes iraniennes francophones du côté d'Ottawa, qui aujourd'hui, après s'être installée au Canada il y a plus de 10 ans, tend ainsi à adopter la norme communautaire franco-ontarienne.

Pour aller à l'essentiel des constats de ce chapitre, vu l'importance perçue (et vécue) de l'anglais comme langue du travail (voir aussi l'étude de Bélanger, Sabourin et Lachapelle, 2011), les répondants essaient de bien maîtriser l'anglais et considèrent le français comme une valeur

ajoutée. La majorité des immigrants iraniens anglophones de cette recherche, qui ont déjà l'image de l'anglais comme langue universelle, voit le français comme une langue minoritaire aux pouvoirs limités. Toutefois, la rivalité à l'échelle professionnelle pour décrocher le meilleur emploi possible rend le français important à leurs yeux en tant que deuxième langue. Pour les immigrants iraniens plutôt francophones de cette recherche, la prédominance de l'anglais est vue comme un cas qui ne se limite pas au Canada, étant donné son pouvoir universel, notamment sur le plan professionnel.

Ces représentations du français d'« ici » et d'« ailleurs » ont également une incidence sur les parcours d'immigration des répondants, ainsi que sur leur sentiment d'appartenance vis-à-vis une communauté linguistique plutôt qu'une autre, ce qui sera le sujet du chapitre suivant.

## **Chapitre VI : Rôle de l'idéologie d'une langue standard et des jugements normatifs liés à la standardisation linguistique dans les parcours migratoires des Iraniens dans la région de la capitale nationale : résultats et discussion**

Tel que discuté dans le Chapitre II, les idéologies linguistiques, en particulier l'idéologie du standard, jouent un rôle dans la hiérarchisation des variétés de la même langue dont l'une sera considérée comme « norme ». En contexte canadien, cette idéologie peut expliquer le sentiment qu'ont certains Canadiens francophones de ne pas parler « la bonne variété » (on peut citer à ce titre Boudreau, 2016). Dans cette thèse, j'ai posé également l'hypothèse que l'idéologie du standard pourrait aussi être présente chez les immigrants allophones qui comparent le français canadien avec les variétés du français qu'ils avaient déjà entendues ou apprises avant d'immigrer au Canada. Une valorisation des variétés du français hors Canada (celles de France, de Belgique, de pays africains francophones, etc.) pourrait, en effet, jouer un rôle dans le refus de ces immigrants de s'intégrer à la francophonie canadienne.

En lien avec ces constats et hypothèses, le présent chapitre tente de répondre à la troisième question de recherche de cette thèse : De quelle façon l'idéologie d'une langue standard et les jugements normatifs liés à la standardisation linguistique influencent-ils les parcours migratoires des Iraniens dans la région de la capitale nationale?

Afin de répondre à cette question, je m'inspire principalement du modèle de l'imaginaire linguistique (IL) d'Anne-Marie Houdebine (2002). En effet, Houdebine met de l'avant le fait que la norme résulte d'une part de contraintes inhérentes à la langue (normes objectives), et d'autre part, du rapport ou des représentations des locuteurs vis-à-vis de la langue (normes subjectives). Vu l'objectif principal de cette recherche, soit l'examen des parcours d'intégration individuels des immigrants iraniens, je m'intéresse dans cette section aux normes subjectives, telles que présentées

aux chapitres II (section 2.4.3) et III (section 3.6) de cette thèse. Plus particulièrement, ce chapitre est organisé en fonction de différents types de normes subjectives identifiés par Houdebine, à savoir :

- Normes évaluatives : la prise de conscience de la présence ou de l'absence d'un fait dans la langue du locuteur ou dans la langue d'autrui (par exemple, « nous on dit la voiture, eux, ils disent le char »).
- Normes fictives : les jugements d'ordre esthétique, affectif ou historique (par exemple, « ça sonne mieux »).
- Normes prescriptives : les jugements basés sur les discours institutionnels (par exemple, académie de langue, dictionnaire, école, etc.).
- Normes communicationnelles : la prise en compte du destinataire où, par souci de clarté ou de compréhension, le locuteur est prêt à utiliser les formes langagières fautives, mais qu'il juge plus appropriées à son interlocuteur, et vice-versa.
- Normes identitaires : arguments relatifs aux valeurs identitaires de la langue.

Avant de présenter les résultats des analyses, il convient de préciser que le modèle de l'IL a été développé à l'intention de locuteurs francophones natifs vivant dans la région de Poitou en France. En contraste, pour les participants de cette recherche, le français n'est pas leur langue maternelle, mais bien une langue seconde ou tierce apprise en contexte scolaire ou dans leurs contextes de vie d'adultes. Ainsi, les participants de cette recherche ont différents niveaux de maîtrise de cette langue. Alors que certains ont fait des études supérieures en français et se sont même dirigés vers son enseignement, et ont intégré le français dans leur vie au-delà des cours suivis (par exemple Bahareh), d'autres ont suivi très peu de cours et vivent principalement en anglais (par exemple Saeed). De même, certains sont arrivés au Canada en connaissant déjà le

français (par exemple Amir), alors que d'autres l'ont appris au Canada (par exemple Hanna). Dans le contexte d'une variété de niveaux de maîtrise du français chez les participants de cette recherche, quatre scénarios sont présents dans mes données :

- 1) Certains participants attribuent leurs difficultés de communication à la variété du français dans leur milieu de vie au Canada qu'ils jugent moins légitime que le français « standard » de France (idéologie du standard présente).
- 2) Certains répondants éprouvent des difficultés communicationnelles face à la variété canadienne dans leur milieu de vie et attribuent celles-ci à leur manque de compétence langagière (position idéologiquement neutre).
- 3) Certains participants n'éprouvent aucun problème de compréhension des variétés canadiennes, mais émettent quand même un jugement de valeur par rapport à celle/celles-ci (idéologie du standard présente).
- 4) Certains participants n'ont pas de problèmes communicationnels vis-à-vis de la/des variété/s canadienne/s et n'émettent pas de jugement de valeur par rapport à celle/s-ci (position idéologiquement neutre).

Il est à noter également que, alors que la majorité des participants n'ont pas mis de l'avant de différences entre les variétés du français canadien (ils parlent d'un « français canadien ») ou amalgament les variétés avec le « québécois », certains (par exemple, Bahareh ou Marjan) ont fait une distinction entre le français québécois et le français ontarien, et se sont positionnés en faveur de la variété québécoise.

En fonction du modèle de l'imaginaire linguistique d'Houdebine, j'aborde, dans un premier temps, les parties de récit de vie des participants qui traitent des normes évaluatives et identitaires à l'égard de la/des variété/s de français, et des rapports établis entre différentes variétés du français

dans le contexte canadien. Dans un deuxième temps, je m'intéresse plus particulièrement aux normes fictives et prescriptives qui correspondent aux jugements attribués par les participants à la langue française et à ses variétés canadiennes, et le lien qu'ils établissent avec ce qu'ils ont appris antérieurement au sujet de la langue française. Finalement, la troisième partie traite de normes communicationnelles et de stratégies adoptées par chaque individu vis-à-vis les difficultés communicationnelles attribuées aux variétés canadiennes. Je clos ce chapitre par une discussion de ces résultats en les reliant aux écrits antérieurs sur lesquels je m'appuie dans cette thèse.

## **6.1. Normes évaluatives et identitaires**

Dans cette section, je regroupe les propos dans lesquels les participants comparent les particularités du « français canadien » et celles du « français de France ». Étant donné que ces propos sont souvent contextualisés par le lien que les participants perçoivent entre le français et la culture francophone canadienne, je traite ici également brièvement de normes identitaires. L'analyse de ces données est organisée en trois sous-sections. La première regroupe les données provenant des participants qui ont de la difficulté à comprendre le « français canadien ». La deuxième présente les données provenant des participants qui n'ont pas de problèmes communicationnels avec le « français canadien ». La troisième traite de rapports de pouvoir entre les différentes variétés de français au Canada, tels que perçus par certains participants.

### **6.1.1. Le « français canadien », une variété moins connue et perçue comme incompréhensible**

Huit répondants sur les 14 interviewés (Mahtab, Mahshad, Mohammad, Ali, Amir, Sara, Pooyan et Mary) témoignent de difficultés à comprendre les variétés du français au Canada. Ils ont tous, sauf Ali, appris le français en Iran ou en France avant de s'installer au Canada. Ils attribuent leurs difficultés aux différences entre le français de France et le canadien observables

par exemple, au niveau de l'accent et de la prononciation, de champs lexicaux, d'expressions idiomatiques ou encore d'un débit rapide en français canadien.

Pooyan est le seul participant de ce groupe qui, tout en constatant les différences entre les deux variétés de français, ne porte aucun jugement de valeur au sujet du « français canadien ». Il a étudié le français en Iran avant d'arriver au Canada en tant qu'étudiant international. Il attribue ses difficultés à sa faible maîtrise du français : « bon, leur accent est différent aussi... j'ai eu de la difficulté à lire les panneaux... Ce n'était pas facile... malgré que j'ai étudié le français... mais bon, **ce n'était sûrement pas suffisant**<sup>22</sup> ».

Parmi ceux qui portent un jugement de valeur au sujet du « français canadien », Mahtab a immigré au Canada (Québec) en 2017 comme travailleuse qualifiée après six ans d'attente de statut de résident permanent. Pour avoir un maximum de points à l'immigration, elle et son mari ont commencé à étudier le français en Iran vers 2011 et ont poursuivi pendant quelques années, si bien qu'ils ont obtenu le niveau B2 au test DELF (compétence langagière de niveau intermédiaire-avancé où « l'utilisateur devrait être capable de communiquer avec spontanéité et aisance avec un locuteur natif » selon le site officiel de l'administration française, 2020<sup>23</sup>). Une fois ce diplôme obtenu, ils ont toutefois abandonné l'apprentissage du français (« On a laissé tomber le "French"... on s'est dit que ça ne sert à rien... ça coûte cher »).

En arrivant au Canada, Mahtab a trouvé le français canadien incompréhensible au point de ne pas le voir comme du français, d'être « choquée » par la langue qu'on lui présente comme du français :

On était choqués... En 2017... je ne comprenais rien... Je comprenais [...] le "French"... mais pas le "French" du Québec [...] parce qu'il y a deux "French"... Celui des Français de France... parce que

---

<sup>22</sup> Les caractères gras dans les citations de ce chapitre servent à souligner les parties particulièrement parlantes des récits de vie analysés.

<sup>23</sup> <https://www.service-public.fr>, consulté le 6 juin 2021.

nous... nous apprenons celui de France. [...] Les premiers jours [au Québec], il me semblait qu'ils parlaient une autre langue... autre que le français.

Concrètement, elle remarque par exemple l'écart de prononciation de la lettre R en « français standard » de France et celui du Canada et se prononce en faveur de la prononciation française :

On ne comprend pas les Québécois qui disent "R" [prononciation anglaise] ... au lieu de "R" [prononciation française] ... Mais, de toute façon, je comprends mieux celui qui parle le "French" ... **Le "French" d'ici... c'est trop "weird" pour moi...** Quand ils ne roulent pas le "R". [...] Quand j'entends les Noirs parler français dans le bus... je les comprends bien parce qu'ils parlent le français de France... mais pas les Québécois.

Cette prise de conscience que le « français canadien » est une langue différente du « français de France » chez les participants ayant obtenu des diplômes universitaires en français hors Canada s'accompagne parfois d'un sentiment que ce qui est entendu, et non compris, n'est pas une langue, tout au moins lors des premiers contacts. C'est le cas de Mahshad qui constate : « les premiers jours **je n'entendais que des onomatopées ... des bruits dans l'air.** [...] Je ne comprenais pas, l'accent [était] incompréhensible pour moi. [...] Je n'ai aucun souvenir particulier... sauf qu'à chaque fois je me disais ... je ne comprends pas ».

Mary remarque les particularités du français canadien dès ses premiers jours d'établissement et les différences perçues lui font également questionner la légitimité de ce français :

J'ai passé quelques jours à Gatineau. [...] Je me suis rendu compte que ... c'est vraiment différent du français que je connaissais. [...] Pourquoi ils parlent comme ça ! C'était très difficile à comprendre [...] pour moi... comprendre leur accent... ça a pris beaucoup de temps... au début c'était très difficile.

Mohammad, qui a brièvement suivi des cours de français en Iran, attribue sa difficulté de compréhension au débit des interlocuteurs. Pour ce participant, le français de France tient lieu de norme, comme l'indique l'extrait suivant :

Je crois que je ne comprends pas facilement leur "French"... je veux dire le "French" d'ici... par rapport à celui de France ... Quand je parle avec eux, [...] j'ai l'impression qu'ils [Canadiens francophones] parlent beaucoup plus vite... et c'est trop vague pour moi, [...] le "French" parlé au Canada.

Il remarque, tout comme Mahtab, la différence de prononciation des R, et tout comme Mary, questionne la légitimité de la prononciation canadienne.

On a l'habitude de prononcer le "R" [prononciation française] ... mais ici ils disent "R" [prononciation anglaise]... Du coup, c'est un peu difficile pour moi... c'est drôle, en fait... Si c'est leur langue... parlez-la comme eux,... comme ils parlent... Pourquoi vous l'aviez changée ? [...] C'est la langue des "French"... la France... Vous aussi, parlez comme eux... Pourquoi ils ont tout changé ?

Pour ce participant, tout comme pour Mary, il est question de légitimité, et donc d'efforts nécessaires pour atteindre une norme idéalisée que ne feraient pas les Canadiens francophones; de nouveau, le contexte historique et sociopolitique est vidé et effacé pour ne conserver que des différences linguistiques polarisant et hiérarchisant les locuteurs. Ce sont les locuteurs de la variété 'non légitime' qui seraient à la source de difficultés linguistiques de leurs interlocuteurs et qui devraient accommoder les locuteurs de variétés plus légitimes (Canut, 2007).

Amir et Sara constatent la présence des champs lexicaux et expressions propres aux variétés canadiennes qui les distinguent de la norme française de France, la norme de référence pour ces participants. Ainsi, Sara associe ces différences à certains groupes de population particuliers : « j'ai entendu dire que si on parle avec les gens âgés, il est possible que vous ne compreniez rien, ce qui était vrai. Quelquefois, quand je parlais avec certains gens... je ne comprenais pas les expressions québécoises ».

Amir, pour sa part, a été sensibilisé aux différences entre la norme québécoise et française avant son arrivée au Québec, mais c'est seulement une fois à Montréal qu'il prend conscience de l'étendue de ces différences, comme en témoigne l'extrait suivant :

Une semaine avant de venir à Montréal, l'un de mes amis m'a envoyé une vidéo en me disant attention, une fois au Québec, c'est comme ça... hein... tu vas entendre ça et il faut que tu parles comme ça aussi... Jusqu'à ce jour-là je ne savais pas que les Québécois avaient un accent différent, et quand j'ai écouté la vidéo... en fait, dans cette vidéo, je n'ai pas senti la différence... Je l'ai écouté et je me suis dit qu'il n'y avait aucune différence... Peut-être elle était trop courte pour que je puisse distinguer la différence... Mais quand je suis arrivé ici, j'ai senti une énorme différence... Je me suis dit oui, ils ont raison... ce n'était pas seulement l'"accent", je dis... même les "expressions" québécoises sont différentes, oui c'est différent...

En effet, une fois au Canada, il remarque entre autres des différences de prononciation, qu'il n'avait pas perçues dans la vidéo qu'on lui avait envoyée en Iran : « [...] nous avons "le" et "la" en français, mais dans l'accent québécois, ce "le", se prononce "la", au lieu de dire "ça va" ils disent "ça vo". Ce sont des choses qui n'entraient pas dans mes oreilles, parce que j'avais "ça va" dans mes oreilles et pas "ça vo". C'était difficile ». L'explication est intéressante parce qu'elle fait référence à un « nous », solidaire avec les Français de France (« nous avons en français ») et montre une volonté de résistance à un accent perçu comme illégitime (« qui n'entraient pas dans mes oreilles »).

Finalement, Ali a commencé tout récemment à prendre des cours de français pour des raisons professionnelles. Sa référence est donc les cours de cette langue suivis dans la région de la Capitale nationale. Pour l'instant, il ne maîtrise pas encore assez le français pour pouvoir communiquer facilement avec les francophones à l'extérieur de son environnement éducatif, mais il a pris conscience du fait que le français enseigné lors de ses formations est différent de celui parlé au Canada : « Mes profs sont tous Algériens ou Tunisiens... de l'Afrique du Nord... Je les comprends bien... J'écoute même France 24, c'est compréhensible... Mais, si j'écoute une chaîne québécoise... je ne comprends pas [...] ». Cet extrait est intéressant parce qu'il montre comment peut se perpétuer l'imaginaire linguistique d'un standard, oral ou écrit, dans un environnement où la langue orale enseignée est coupée de la langue orale de la communauté (Mougeon, Nadasdi, et Rehner, 2020).

Alors que les répondants cités dans cette sous-section trouvent le « français canadien » peu compréhensible et relient majoritairement leurs difficultés à la variété moins connue et jugée moins légitime en comparaison avec la variété de référence du français de France, d'autres participants

n'éprouvent pas de difficultés en « français canadien ». L'analyse des récits de ceux-ci fait l'objet de la sous-section suivante.

### **6.1.2. Le « français canadien » aussi compréhensible que la variété française**

Six participants (Hanna, Saeed, Mahghol, Bahareh, Simin et Marjan) rapportent ne pas éprouver de difficultés à communiquer en français dans la région de la capitale nationale.

Le fait d'être en couple avec un/e francophone canadien/ne et de vivre sur la rive gatinoise semble aider Hanna et Saeed à non seulement être en contact avec la communauté francophone canadienne, mais aussi à leur apprentissage du français canadien. Alors qu'Hanna communique majoritairement en français avec son conjoint québécois, Saeed communique en anglais avec sa conjointe, bien qu'il maîtrise le français. La particularité de ces deux participants est qu'ils n'ont jamais été en contact avec le français avant de s'installer au Canada. C'est peut-être pour cette raison que Hanna ne fait pas mention de différences entre la variété du français qu'elle a apprise au Canada et d'autres variétés. Et pourtant, sans avoir connu d'autres variétés, Saeed porte des jugements normatifs au sujet du français canadien, tel que je l'expliquerai plus en détail à la section 6.2.

Pour Mahgol également c'est le « français de France », qu'elle a appris en Europe, qui sert de modèle légitime, notamment au niveau de l'accent. C'est dans ce contexte qu'elle n'apprécie pas le commentaire des Canadiens francophones qui trouvent son accent hors norme : « quand je travaillais... au "call service"... quand je répondais... il y en avait certains qui me disaient qu'ils n'aimaient pas mon accent... Pourtant l'accent français des Iraniens est compréhensible et standard... c'est "international"... ».

Les trois autres participantes (Bahareh, Simin et Marjan) ont vécu dans un pays francophone avant d'immigrer au Canada. De plus, Bahareh et Simin vivent en milieu francophone sur la rive

gatinoise, et Marjan, domiciliée à Ottawa, mène ses activités également souvent du côté québécois. Simin est consciente de différences au niveau de l'accent : « le premier jour où je suis entrée, j'ai compris que c'est un peu différent... l'accent était différent ». Marjan, diplômée de la Sorbonne, a habité pendant longtemps en Belgique et en France. Elle perçoit les particularités de la variété « canadienne » notamment au niveau des expressions et des champs lexicaux. Mis à part quelques malentendus, qu'elle raconte comme « gaffes » commises en milieu de travail, elle communique bien avec les francophones de la région. Voici un exemple de son récit dans lequel elle fait état de cette situation :

J'étais stagiaire pour enseigner la "littérature" ... Au collège on peut enseigner avec un master aussi... Les premiers jours, les choses me semblaient bizarres... car en Iran, comme en France, la hiérarchie est importante... Mais ici on "se tutoie"... et je n'étais pas à l'aise, surtout pour appeler mon « boss » par son prénom... Un jour je me suis dit "à Rome fais comme les Romains"... hehehe... Je suis entrée dans le bureau de mon directeur pour une signature [... ] Sur son "écran" j'ai vu la photo d'un gamin... Je lui ai demandé si c'est son "gosse"... Il m'a regardé un peu... Je lui dis P\*\*\* [son prénom] pas "vous" ou "Monsieur machin"... Il m'a regardé en me demandant ce que je voulais... mais il n'a pas répondu... Le lendemain j'y suis allée encore... Son "écran" tournait... Cette fois-ci il y avait l'image de deux gamins. Je lui ai dit : "P\*\*\* [son prénom] t'as deux gosses ?" Il a rougi... Il a éclaté de rire... Il s'est mis debout... Il m'a dit : "tous les hommes ont deux gosses" (en faisant le geste) ... Je n'ai rien compris... Après je me suis rendu compte que les "gosses" au Québec veut dire "testicules"... hehehe... Imagine-toi... ton directeur que tu "vouvoyais" jusqu'à hier... Il a dit qu'il savait qu'en France, en Belgique, etc. [le mot a une autre définition].

Finalement, Bahareh, diplômée de la Sorbonne, a éprouvé également des difficultés de compréhension dues aux écarts lexicaux entre la France et le Canada, comme elle le raconte par exemple dans l'extrait suivant :

Il y a un "Office de tourisme" à l'entrée du Québec... sur la 417... Quand on est arrivés... je suis allée là-bas pour louer une chambre... Je parlais avec une dame qui avait un très bon français... Elle me disait de louer telle chambre... à tel prix... avec "le déjeuner" inclus... Moi, je demandais mais pourquoi "le déjeuner"... Elle a dit "le déjeuner est le repas le plus important de la journée"... Je me suis dit non... c'est le petit déjeuner... Enfin bref... en rentrant dans la voiture j'ai dit à mon mari qu'ils sont bizarres les hôtels au Canada... On offre le déjeuner au lieu du petit déjeuner [... ] Dans la voiture... j'y ai pensé... j'adore Astérix et Obélix... je me souviens quand Astérix est allé chez les Belges [... ] Il disait mais au final on mange quoi... Là-bas aussi ils disaient le déjeuner au lieu du petit déjeuner.

Les témoignages de Marjan, Bahareh et Simin qui ont vécu et étudié en France ou en Belgique avant de s'installer dans la région de la capitale nationale, montrent que le fait d'avoir longuement séjourné dans un pays francophone (plutôt que seulement avoir suivi des cours) contribue

grandement à la compréhension du français canadien et à la facilité d'entrer en contact avec les francophones canadiens.

### **6.1.3. Rapports de pouvoir entre les différentes variétés de français**

La majorité des participants de cette recherche réfèrent aux variétés du français en présence dans la région de la capitale nationale en termes de « français d'ici » (par exemple, Mahtab et Mohammad), « français canadien » (par exemple, Simin et Saeed), ou seulement « français » (par exemple, Ali, Mary et Hanna), sans distinguer entre la variété québécoise et ontarienne. Il est à préciser néanmoins que Hanna, Saeed et Mary ont constaté la présence de la communauté franco-ontarienne lors de leur visite ou de leur emploi en Ontario, sans toutefois distinguer de différences entre le français parlé par cette dernière communauté et celles du Québec.

Toutefois, trois participantes (Bahareh, Marjan et Mahshad), toutes les trois ayant une maîtrise ou un doctorat dans le domaine de la langue française, obtenus en France pour les deux premières et en Iran par Mahshad, font bien la distinction entre le français des Québécois et celui des Ontariens et n'accordent pas le même statut à ces deux variétés. Le « québécois » est perçu comme la seule norme canadienne, car il présenterait moins d'anglicismes par rapport à d'autres variétés du français canadien, notamment celle des Franco-ontariens. En cela, leur opinion rejoint celle de certains Franco-Ontariens (Golembeski, 2011). Selon ces participants, le recours à l'anglais, sous forme d'alternance de code, nuit à la qualité du français des Franco-ontariens, et serait donc moins légitime.

Ainsi, Bahareh prend position en faveur de la variété parlée au Québec à laquelle elle attribue plus de qualités qu'à la variété franco-ontarienne, comme en témoigne cet extrait de son récit :

[Le français] ça change quand on entre au Québec... Les Franco-Ontariens... je dirais non seulement qu'ils parlent anglais avec un accent français... mais aussi ce qu'ils parlent n'est pas du tout du français... Là où je travaille... ce sont des Franco-Ontariens... et malheureusement leur français a beaucoup de problèmes. [...] Je vois que c'est un calque de l'anglais. [...] Tous ceux qui ont appris le français à Ottawa, ils n'avaient pas un bon français. Je voulais qu'elle [sa fille] apprenne le français du

Québec... Du coup, on a déménagé à Gatineau. [...] La première fois quand j'ai parlé avec notre voisine... [...] le jour où ils ont déneigé notre "driveway"... Je l'ai vue... Mon mari m'a fait signe de sortir... Il m'a présenté à elle... en disant qu'elle est francophone... Je n'ai pas compris la moitié de ses mots... Elle non plus. On dirait des sourdes et muettes... J'ai simplement compris qu'elle avait dit que comme j'étais enceinte je pourrais lui demander de l'aide... C'était vraiment la galère au début... Je la comprenais mieux en anglais qu'en français (en riant) ... Elle n'est pas Québécoise hein... elle est Franco-ontarienne... mais ça fait longtemps qu'elle habite au Québec...

Bahareh se présente ici en tant qu'observatrice en hiérarchisant les variétés (français du Québec, de l'Ontario) et en posant son incompréhension comme légitime sur la base que le français de l'Ontario n'est pas du français et est un calque de l'anglais (« ce qu'ils parlent n'est pas du tout du français »), Mahshad également privilégie la/les variété/s québécoise/s plutôt que celle/s ontarienne/s, notamment sur la base de la prononciation, en le formulant ainsi :

Il faut dire que leur français change d'une région à l'autre... leurs accents... Comme en Iran... chaque région a son propre accent... Quand ils [francophones canadiens] parlent c'est différent pour quelqu'un qui ne connaît pas... Par exemple, pour moi, le français de Montréal est différent de celui de "North Ontario"... je ne comprends pas ce dernier... je préfère celui de Montréal.

Avant d'immigrer au Canada, Marjan pensait que le français était présent seulement au Québec et ignorait ainsi d'autres variétés. En tant que professeure, lors d'un de ses cours, elle s'est rendu compte de la présence d'autres communautés francophones au Canada. Alors qu'elle en reconnaît l'existence, elle aussi considère la variété québécoise comme plus légitime que les autres qualifiées par Marjan de « dialectes », comme le montre cet extrait de son récit de vie :

Ce que je ne savais pas jusqu'en 2014... qu'il y a des francophones en Ontario... genre "Franco-Ontariens"... et je l'ai appris dans la salle de classe... J'enseignais quelque chose... Je disais... les Québécois disent comme ça... Mes étudiants sont tous francophones... [...] J'enseignais un "sujet"... pas le français. [...] Je disais au Québec on le dit comme ça... en Belgique comme ça... en Suisse... Un de mes étudiants s'est levé en colère ... en me disant que ce n'est pas la première fois que vous nous "ignorez", les Franco-Ontariens... ah oui... je savais même pas que les Acadiens existent aussi et qu'ils parlaient français... J'ai dit que je n'étais ni Québécoise... ni Acadienne... ni... quoi que ce soit pour avoir de la sensibilité à ce sujet... Bref... je l'ai compris avec un terrible "choc" ... Mais ils existent... on ne peut les ignorer. [...] Maintenant, je sais qu'il y a différentes sortes du français au Canada... "Franco ontarien"... "Acadien"... "... et ils ne sont pas pareils... chacun a ses propres expressions... son propre accent... mais, ce sont plutôt des "dialectes" ... pas une langue.

Les analyses de cette section traitaient de normes évaluatives et identitaires, c'est-à-dire, de la prise de conscience de différences entre le « français canadien » et le « français de France ». Pour la majorité des participants de cette étude, la norme valorisée se décline selon une hiérarchie

repreuant un modèle centralisateur; tout au centre se trouve le français de France comme norme légitime, et le Québec gravite parfois aussi dans cette sphère, alors que le français de l'Ontario, lorsqu'il est reconnu comme distinct, en est exclu par sa « contamination » avec l'anglais. Dans la prochaine section, je présente les extraits de récits de vie qui font état de jugements d'ordre esthétique et affectif portés sur les variétés de français. Ces jugements ont été souvent jumelés par mes participants aux normes prescriptives, dans la mesure où ceux-ci font un lien entre ce qu'ils ont appris dans leurs cours de français au sujet des variétés de français, et ce qui est institutionnellement valorisé au Canada.

## **6.2. Normes fictives et prescriptives**

Dans cette partie, je m'intéresse, dans un premier temps, aux valeurs que les participants de cette recherche attribuent à la langue française, en fonction de leurs vécus et de leurs besoins. Dans un deuxième temps, j'examine les jugements d'ordre esthétique et affectif vis-à-vis de la langue française, particulièrement au niveau de l'accent et de la prononciation du français canadien.

### **6.2.1. Valeur instrumentale et affective du français**

Trois participants (Ali, Mohammad et Mahtab) attribuent une valeur plutôt pragmatique au français qui, pour eux, tient lieu d'un outil de communication servant à atteindre leurs objectifs d'intégration socio-professionnelle. Ils réalisent qu'au Canada l'apprentissage du français apporte des avantages surtout au niveau économique. Par exemple, Mahtab a appris le français pour immigrer au Québec (tel que décrit à la section 6.1.2) et connaître la langue a augmenté ses chances sur le marché du travail à Ottawa. Pour Mohammad, l'apprentissage du français est un outil donnant accès à de nombreuses opportunités liées au travail :

J'ai une "instrumental reason"... Je le vois comme un "instrument"... "Instrumental motivation"... Personnellement, je ne suis pas trop intéressé... mais je sais qu'après, dans l'avenir... connaître le français [...] Je sais qu'en maîtrisant le français, il y aura plus d'"options" pour trouver un travail dans l'avenir.

Ali également se rend compte des avantages que le français peut lui apporter au niveau du marché du travail, notamment en tant que fonctionnaire au sein du gouvernement fédéral. Ainsi, il constate : « [connaître le français] n'est pas un "requirement" maintenant, mais ça serait pour les promotions... donc, j'ai commencé à l'apprendre ».

Neuf autres répondants (Sara, Marjan, Bahareh, Mahshad, Pooyan, Amir, Mary, Hanna et Simin) semblent aller au-delà du regard instrumental sur la langue française et témoignent d'un lien affectif avec cette langue apprise avant l'immigration (Sara, Marjan, Bahareh, Mahshad Pooyan, Amir et Mary) ou après l'immigration au Canada (Hanna et Simin). Dans ce groupe, le rôle de la famille et des amis semble fondamental pour créer des liens d'attachement à la langue et à la culture.

Par exemple, née dans une famille où le français était la première langue étrangère apprise de presque tous ses membres depuis la génération de son grand père, Sara (qui a maintenant 60 ans) passe son enfance baignée dans cette langue et voyage régulièrement en France pour rendre visite à la famille et aux amis. Elle a ainsi développé un lien fort avec le français de France, ce dont témoignent ses propos :

Je suis allée à l'école catholique en Iran, soit Jeanne d'Arc. Et étant donné que tout le monde dans notre famille, ma mère, mes oncles, parlaient le français, donc nous aussi... fallait qu'on le parle. [...] Nous avions des amis français qui venaient chez nous pendant l'été. Comme ils ne parlaient pas farsi, on se parlait en français. [...] C'était plutôt grâce à l'"influence" de nos amis français et de nos parents qui ont appris le français en Iran. [...] Dans ma famille maternelle tous parlent français. Comme mon grand-père a étudié à l'école Jeanne d'Arc, on nous a envoyés à la même école. Ensuite, depuis l'enfance, on a grandi avec les grands-parents, je veux dire mes oncles, mes cousins et cousines, tous... étaient dans cette école, enfin... les filles allaient à l'école Jeanne d'Arc, et les garçons allaient à l'école Saint-Louis ou Razi. Et ils ont tous reçu une bonne éducation [...]

En effet, pour ce qui est de l'éducation, les enfants qui fréquentaient les écoles françaises comme Jeanne d'Arc, Saint-Louis, Razi ou Dar-ol-fonûn (voir le Chapitre II) avant la révolution islamique, appartenaient à la couche sociale de l'élite où la langue et la culture françaises occupaient une place importante.

Marjan, provenant également de cette même couche sociale, a toutefois vécu une expérience différente étant donné son âge (elle a 46 ans et est donc de 14 ans plus jeune que Sara). Cette répondante, qui a fait une partie de ses études après la révolution islamique en Iran, témoigne des modifications qui ont été apportées au niveau du système éducatif, dont l'apprentissage de l'anglais qui devient une tendance pour les générations suivantes. Mais malgré ces changements, elle a continué de vivre dans un environnement francophone et suivant les conseils de ses parents, est allée en Belgique pour obtenir son baccalauréat et continuer ses études de médecine en français.

Voici l'extrait de son récit qui rend compte de son parcours :

Ce qui est intéressant, c'est que les gens de la "génération précédente" parlaient tous le français, parce que sous le shah Reza... oui... les "élites" et les "intellectuels" fréquentaient la France... Mon grand-père parlait le français et l'allemand... et ma grand-mère parlait le français et l'allemand aussi. Mais mes parents qui sont de "la génération" suivante ne parlent qu'anglais. [...] Avant d'aller en Belgique, j'ai commencé à apprendre le français avec un prof particulier parce qu'à ce moment-là la révolution islamique s'est produite et par la suite la guerre... Donc, il n'y avait plus d'école du genre des "écoles internationales"... J'avais un prof français de France... français-iranien... Ancien étudiant de "lycée" Razi. [...] Ils ont une bonne base en français [...]

Bahareh également a été longuement exposée à la langue et à la culture françaises grâce à sa famille qui s'est installée en France quand elle avait 15 ans. Elle parle donc le farsi et le français et a un attachement particulier au français :

On dit la langue avec laquelle on compte... c'est ta langue maternelle... Ça m'étonne... mais moi parfois au lieu de compter en farsi... je commence à dire "un, deux, trois"... Je compte en français parce que je suis plus à l'aise surtout à l'écrit... parce que je n'ai même pas un bac en farsi... Mon farsi n'est pas bon... je lis en farsi... je l'aime aussi... mais je ne l'ai jamais appris académiquement.

Alors que Sara, Marjan et Bahareh expliquent leur attachement à la langue française par l'influence de la famille, des amis et de l'école, ainsi que par leurs longs séjours dans les pays francophones européens, la situation est différente pour Mahshad, Pooyan et Amir, venant de familles où le français n'était pas présent. Notons également que ces trois derniers participants sont plus jeunes et ont grandi à une époque où l'anglais prédominait comme langue seconde enseignée dans les écoles iraniennes.

Les parents de Mahshad ne parlaient aucune langue étrangère et elle a étudié l'anglais à l'école depuis son enfance. Toutefois, elle a choisi la littérature française pour ses études universitaires en Iran et a plongé ainsi dans le monde francophone tout en créant un lien affectif avec la langue française à travers son parcours universitaire puis professionnel :

Je voulais être dentiste... mais bon ça n'a pas marché... Donc, comme je ne voulais pas rester dans ma propre ville... j'ai postulé pour les universités à Téhéran... Je voyais que l'anglais c'était pour enseigner dans les écoles... mais le français était un peu nouveau... À cette époque-là... c'était après nous que ça s'est développé partout... moi, je voulais apprendre une nouvelle langue... l'anglais je l'apprenais depuis l'enfance... mais pas le français... J'avais envie de commencer une nouvelle langue... Une fois commencé, je me suis intéressée au français mais jusqu'à la licence... je ne trouvais pas d'emploi... et j'étais obligée d'enseigner dans les écoles, ce que je ne voulais pas... Donc, je n'étais pas contente... Ensuite, j'ai fait un peu de traduction... du télétravail... pour les agences de presse... des trucs comme ça... jusqu'à la maîtrise... Ensuite, j'ai commencé à travailler pour l'ambassade de France.

C'est dans ce contexte qu'elle raconte la bonne relation qu'elle a établie avec une collègue française avec qui, tel qu'expliqué dans les chapitres précédents, elle communique en français, non seulement pour ne pas oublier cette langue, mais aussi parce que « parfois ça coule sur ma langue ».

Pooyan, lui, souhaitait apprendre le français parce qu'il avait un intérêt pour la culture française et les chefs d'œuvre de la littérature française : « j'avais 20 ans quand j'ai commencé... c'était surtout pour la "littérature" française... je voulais lire de la "littérature" ». C'est donc pour cette raison qu'il a débuté son apprentissage du français. Son attachement envers la langue française vient donc d'une motivation personnelle et non de la famille et des amis comme c'était le cas pour les trois premiers participants cités.

Pour Amir, sa passion pour la langue française vient d'un intérêt personnel et l'incite à suivre plusieurs cours pour perfectionner ses connaissances :

J'ai appris le français dans les instituts de langues en Iran car je suis passionné par l'apprentissage de la langue, et comme j'adorais le français, j'ai beaucoup changé d'instituts. En fait, je fréquentais un institut, terminais les cours, et ensuite je recommençais dans un autre institut... et le dernier était "Ambassade de France". Là aussi j'ai suivi quelques cours jusqu'au niveau avancé. Et après, c'était l'histoire de "l'immigration". [...] En fait, la langue c'était le premier élément, car je suis venu au Canada avec beaucoup de passion pour la langue française. Oui, j'aime tellement le français.

Le lien affectif qu'Amir a créé avec le français qu'il a appris en Iran est tellement fort qu'il évoque à plusieurs reprises que son apprentissage de la langue fait partie de ses meilleurs souvenirs, et que le fait d'entendre la variété de français de France crée chez lui un sentiment de nostalgie.

Quant à Mary, qui a aussi appris le français avant son immigration au Canada, l'attachement au français se forme non seulement durant de longues années d'études à l'université, et dans le contexte de son travail, mais également, dans ses activités de loisir, dans ses amitiés, et lorsqu'elle s'est servie du français dans sa relation amoureuse :

Bon... moi, j'ai côtoyé la langue française pendant 10 ans. [...] J'ai pris plusieurs cours... Je suis allée à l'université... Je travaillais en français... Je regardais des films français... J'écoutais des chansons françaises... Le français faisait partie de ma vie... C'était une langue que j'aimais... Même les premières années de mon apprentissage, je pensais qu'il est plus beau que l'anglais... J'avais aussi des amis francophones... un Tunisien... mon copain quoi... en Iran... Le français m'a beaucoup aidée dans ma relation... Cette langue nous a aidés, mon copain et moi... à nous exprimer.

Pour Hanna et pour Simin, ce sont également leurs relations amoureuses et leurs amitiés qui ont contribué à leur amour pour la langue française, qu'elles ont apprise au Canada.

Hanna est en couple avec un Canadien francophone avec qui elle communique en français. C'est après la rencontre avec son mari qu'elle a commencé à apprendre le français. Elle explique la situation ainsi : « [le français] m'a permis de connaître une nouvelle culture, et aussi trouver mon mari qui a le français comme sa première langue... Je crois que si la situation n'était pas comme ça, j'aurais eu de la difficulté dans ma relation avec mon mari ». Simin, quant à elle, souhaitait apprendre le français lorsqu'elle habitait en France, mais son apprentissage s'est fait plutôt après son immigration au Canada, grâce à la fréquentation des membres de la communauté francophone. Ce lien, tel que discuté dans la section 6.2.1, est devenu tellement fort, qu'elle aussi, comme Bahareh, considère le français comme sa deuxième langue maternelle, voire parfois comme sa langue première. L'extrait suivant témoigne des liens affectifs de Simin par rapport au français :

Là-bas [en France] ... j'écoutais plutôt que de parler... je n'avais pas encore bien appris... Je demandais à mon mari... Mais je voulais bien apprendre. J'étais curieuse comme un enfant... Et la langue me semblait intéressante et je me demandais si j'arriverais à apprendre cette langue... pour l'utiliser... pour lire... pour participer aux événements...

Finalement, les récits de vie de Saeed et Mahgol n'évoquent pas explicitement de valeurs instrumentales ou affectives attribuées à la langue française, et pourtant ces rapports à la langue sont sous-entendus. Mahgol tend à accorder à la variété de français parlé en France un statut supérieur et c'est sans doute pour elle un lien affectif fort qui s'est créé à ce moment-là, avec le français mais surtout avec cette variété. Saeed vit avec une conjointe francophone mais malgré ce lien affectif, il ne semble pas avoir développé de valeur affective ni instrumentale face au français puisque l'anglais demeure sa langue de communication.

Pour conclure, la majorité des participants de cette étude font preuve d'un attachement à la langue française qu'ils ont développée soit avant l'immigration, soit après l'immigration. Dans ce contexte, il est intéressant de voir dans quelle mesure cet attachement serait relié aux variétés de français européen ou québécois (selon leur apprentissage du français avant ou après leur immigration au Canada) et aurait un rôle à jouer dans la formation de normes fictives, en particulier en relation aux valeurs esthétiques de l'accent, le point que j'examine dans la section suivante.

### **6.2.2. Valeur esthétique et affective des variétés de français**

Il est intéressant de constater que plusieurs répondants ont une opinion forte au sujet de la « beauté » de l'une ou l'autre variété de français. Seuls Marjan, Mohammad, Ali et Pooyan ne formulent pas de tels jugements normatifs dans le cadre de leurs récits de vie. Marjan a une excellente maîtrise du français et a vécu en Belgique; elle aurait pu émettre des jugements d'ordre esthétique, en ayant internalisé une idéologie du standard qui placerait le français européen comme plus légitime que le français canadien. Toutefois, comme elle le mentionne dans son récit de vie (voir section 6.1.3), dans son expérience d'enseignante de français, elle a dû composer avec ses

propres lacunes sur les variétés de français canadien que lui ont reproché ses étudiants et il est possible qu'elle préfère ne pas s'aventurer sur cette question ou a modifié des jugements esthétiques qu'elle a pu avoir. Dans le cas d'Ali, Mohammad et Pooyan, ceux-ci se positionnent en apprenants du français, et non en usagers, et ne se considèrent peut-être pas dans une position légitime pour émettre des jugements.

Toutefois, le niveau de maîtrise de la langue n'est pas nécessairement lié à la formation de jugements de valeur d'ordre esthétique. À ce titre Saeed, qui utilise l'anglais pour communiquer avec sa conjointe francophone, qui ne se sert que très peu de son français et qui n'a jamais été en contact avec cette langue avant d'immigrer au Canada, est pourtant persuadé que l'accent des Canadiens francophones n'est pas le « bon accent français ». Ce jugement est renforcé suite à ses vacances passées en France, comme en témoigne cet extrait du récit :

"In France... Paris [...] it was totally another language [...] like, the accent was different and the words for my ears were like a music... Speaking French in France... was so beautiful... the sounds go up and down ... like a bird... almost ... whistling... Here, the French is as if you hit the wall... dang. [...] J'avais même leur accent... "ca[ã] va... là[o]" beaucoup de "là [o]" "although I didn't know the language, I use that... a lot of "là [o]... "... C'est une sorte d'habitude dans leur langue.

Pourtant, ce répondant, ainsi que deux autres répondants (Amir et Pooyan), semblent avoir des regrets de ne pas avoir bien appris le français de la région pour entrer en contact avec les francophones canadiens. Saeed l'exprime ainsi « ... "I wish I have learned French better than this... that the only failure of my mind... . "». Quant à Pooyan, comme expliqué dans le Chapitre IV, il considère qu'il n'a pas pu bien profiter de ses séjours à l'université Laval pour améliorer son français, ce qu'il regrette. Il mentionne notamment qu'habiter aux résidences universitaires aurait été bénéfique pour l'apprentissage de la langue : « ... Si j'y avais habité plus tôt, beaucoup de mes problèmes auraient été résolus plus vite... mais malheureusement, j'y étais la dernière année... c'était un peu trop tard... logement d'université c'est bien pour la langue... ».

Plusieurs participants (par exemple Mary, Sara, Mahshad et Amir), qui ont développé un lien étroit avec la langue et la culture françaises avant même d'arriver au Canada, se comportent en puristes de la langue face à la nouvelle variété et dessinent un idéal de la langue française basé sur le « français de France ».

Ainsi, pour Sara, les jugements normatifs liés à l'accent français surgissent lorsqu'elle parle de la bonne façon d'enseigner le français, car pour elle, la seule variété légitime à enseigner est celle de l'Hexagone, la variété qui lui était familière en France :

Les étudiants qui sont au gouvernement préfèrent travailler avec les professeurs qui n'ont pas d'accent "québécois", parce qu'ils ne le comprennent pas. Je veux dire, j'essaie plutôt de parler un français avec un accent facile, courant, neutre et ... un bon accent français quoi.

Quant à Amir, il semble que la « passion » pour le français dont il parle se limite à la variété de français qu'il a apprise à l'Ambassade de France en Iran. Il construit ainsi un modèle du français de France où « l'accent de Paris » est doté d'une beauté dont l'accent « québécois » ne dispose pas, au point où Amir n'éprouve pas d'affinité avec la variété parlée au Canada qui a « brisé » son idéal, comme en témoigne ce souvenir extrait de son récit :

Je me souviens, à l'"Ambassade de France" j'avais une prof qui s'appelait [nom de sa professeure]. Quand elle parlait... je la regardais seulement... tant j'aimais son accent. J'ai tellement aimé l'accent de cette dame, l'une des personnes qui m'a motivé à apprendre le français, [...] que je voulais apprendre le français, pour le français. [...] Ce n'est pas une belle phrase de dire que je n'aime pas... mieux dire je préfère l'autre. [...] Son accent était tellement beau ... Je l'imitais tout le temps. [...] J'aimerais bien retourner en Iran en ce moment (en riant) ... Mais ici, malheureusement, [...] quand je suis venu ici, je n'entendais plus cette mélodie... Pour moi, l'"accent québécois" est bizarre. [...] J'aime toujours entendre l'autre français, de parler comme ça, voilà... je préfère donc ne pas l'entendre (en riant) ... parce que ce qui est joli dans ma tête c'est celui-là, mais bon... toutes ces belles images ont été brisées.

Pourtant, lui aussi, tout comme Saeed et Pooyan, semble regretter de ne pas essayer entrer en contact avec les francophones canadiens. Mahshad parle également du « mauvais accent », ou encore juge que « leur [Canadiens francophones] prononciation est trop loin de ce qu'il faut. Je n'ai pas ce genre de problème avec le français des Africains ou celui de France... mon problème est uniquement avec le français du Canada » et préfère, tout comme Amir, communiquer en anglais, comme on peut lire dans l'extrait suivant de son récit :

Honnêtement... j'ai un peu de problème avec leur mauvais accent... à cause du français qu'on a appris. [...] Je préfère suivre des formations où le prof m'enseigne avec un accent français de France... Je ne sais pas comment est leur accent à l'université... mais là où je travaille... leurs accents ne sont pas bons quoi... Donc, [les formations c'est] soit en anglais... soit en français de France... "bien articulé".

Mary, malgré la valorisation de la variété française de France, ne rejette toutefois pas la légitimité des autres variétés ni leur « beauté ». Cette participante, en prenant le modèle du farsi (standard) de l'Iran, le compare avec celui parlé dans d'autres pays persanophones et trouve que chaque variété est « standard » selon ses locuteurs :

Je pense toujours que le français que j'ai appris... le " French "... qui est de France est plus beau... Je l'aime plus... J'aime cet accent-là... car je le comprends mieux... et je l'aime plus aussi... Mais, j'ai beaucoup de respect pour leur accent aussi. [...] Je ne dis pas que cet accent est faux... car certains le disent... que cet accent est villageois. [...] On dirait qu'ils parlent comme dans la campagne... moi, je ne dis pas comme ça... Je dirais comme notre farsi et le farsi des Tadjiks... ou notre farsi et le farsi des Afghans... L'autre aussi est beau... C'est leur créole... Je ne peux pas dire que l'un est standard... et l'autre est modifié... ou qu'ils le parlent avec un accent... non pour eux aussi... c'est ça le standard.

Bahareh qui, elle aussi, a développé un fort lien affectif au français avant son arrivée au Canada, vivant maintenant avec un conjoint Iranien anglophone à Gatineau, se prononce pourtant en faveur de la variété québécoise qu'elle considère comme la variété canadienne la plus légitime, comme une sorte de norme canadienne. Ses jugements normatifs surgissent non pas en comparaison au « français de France », mais bien lorsqu'elle parle des autres variétés de français canadien, notamment celle de l'Ontario comme on peut le voir, par exemple, dans cet extrait où elle juge l'accent de sa voisine franco-ontarienne : « elle a un accent terrible. [...] Elle-même l'avoue aussi... Mais les autres voisins parlent un bon français... mais bon... celle-là, son accent est très mauvais ».

Celles qui ont développé un lien affectif avec le français plutôt après leur immigration au Canada (Simin et Hanna) ne sont pas étrangères non plus aux jugements normatifs au sujet du français canadien.

Tout au long de son récit, Simin affiche une attitude positive face au français québécois ce qui est, selon elle, un signe de sa gratitude à l'égard de sa communauté d'accueil. Toutefois,

lorsqu'à la fin de l'entretien je lui ai demandé si elle souhaiterait ajouter quelque chose, elle a comparé les deux variétés et c'est celle de France qu'elle juge plus « belle ». C'est aussi la première variété avec laquelle elle a été en contact, lors de son séjour en France où elle a vécu sans toutefois apprendre la langue :

Mais tu sais... quand je pense au français de France... je crois que leur accent était doux... Je l'aimais. [...] Ils parlent du fond de la gorge... Mais ici... quand ils parlent, c'est sans accent... Je crois que l'accent français est plus clair... plus beau... Parfois ici... ils collent les mots... genre ils les mangent... Quand je compare les films de France avec ceux qui ont été traduits ici... je vois que c'est différent... mais je ne sais pas.

Finalement, Hanna a été en Iran apprenante de l'allemand, a vécu aussi à Paris mais a appris le français seulement en arrivant au Canada. Son mari est également francophone canadien. C'est donc à travers ce filtre particulier qu'elle évalue la valeur esthétique des deux variétés de français :

Le français que j'entendais à Paris... je sentais que le français est une [...] comment dirais-je... une langue douce... et moi je ne l'aimais pas ... Je préférerais l'allemand parce que c'était une langue plus sérieuse, plus sévère. [...] La langue allemande est une langue structurée [...], donc, je sentais toujours que je n'aimais pas le français mais l'allemand... Mais quand j'ai entendu l'accent "québécois", il me semblait très intéressant. Ce français n'est pas aussi doux que celui de France, c'est pour ça que je l'aime.

Les cas présentés dans la section 6.2 font ressortir une certaine ambivalence au niveau des normes fictives véhiculées par les participants. Alors que la majorité (sauf Bahareh et Hanna) considèrent que c'est le français de France qui est la « belle » variété, ces mêmes personnes ont dit regretter de ne pas avoir approfondi leur apprentissage du français canadien, ou bien de ne pas communiquer plus avec les Canadiens francophones. C'est par exemple le cas de Amir, et Pooyan qui ont quitté des villes majoritairement francophones (Montréal ou ville de Québec) pour s'installer dans une ville majoritairement anglophone et qui regrettent de ne pas avoir persisté dans leur apprentissage du français au Canada de façon à communiquer avec les francophones. Bien que sa situation soit différente, Saeed exprime lui aussi les mêmes regrets. Malgré le fait qu'il habite à Gatineau, ville majoritairement francophone, et soit marié avec une francophone, il communique en anglais avec sa conjointe et dans les autres sphères de sa vie (travail, loisirs). Il mentionne donc qu'il regrette

de ne pas avoir saisi ces occasions d'approfondir son apprentissage du français, ce qui l'a empêché de s'intégrer à la communauté francophone.

À la lumière de cette contradiction, il est intéressant d'examiner dans quelle mesure les participants de cette étude sont enclins à s'adapter aux normes « canadiennes » au nom de la clarté et de la compréhension dans leurs échanges avec les interlocuteurs canadiens français. C'est l'objet de la prochaine section de cette thèse.

### **6.3. Normes communicationnelles**

Dans cette partie, je présente les données qui portent sur les choix des participants de s'adapter, ou non, aux variétés du français qu'ils entendent au Canada, sur les raisons de ces choix, ainsi que sur les stratégies adoptées soit pour communiquer en français, soit pour refuser de le faire. En analysant ces données, je me suis rendu compte que ces choix et stratégies étaient étroitement liés à la présence ou à l'absence d'un sentiment de malaise lors de communications avec les Canadiens français, sentiment qui s'apparentait beaucoup à celui d'insécurité linguistique chez les locuteurs francophones natifs (voir le Chapitre II pour la définition et la discussion du concept d'insécurité linguistique). En conséquence de ce constat, la présente section est composée de deux sous-sections : 1) l'insécurité linguistique chez le locuteur non-natif et 2) les choix et stratégies communicationnelles face aux variétés canadiennes du français.

#### **6.3.1. Insécurité linguistique chez le locuteur non-natif**

Tel qu'expliqué dans le Chapitre II de cette thèse, lorsqu'un locuteur natif d'une langue (ici le français) réalise qu'il existe un écart entre la variété qu'il maîtrise et celle qui est définie comme la norme, il peut ressentir un sentiment de malaise, parfois de honte, qui est associé à l'insécurité linguistique. Ils perdent confiance en leurs capacités et perdent leurs moyens devant l'interlocuteur natif. Dans le cas de certains participants iraniens de cette recherche, j'ai observé un malaise par

rapport aux locuteurs canadiens francophones; toutefois, pour certains, c'est plus la situation communicationnelle que la maîtrise de la langue, ou d'une variété de langue, qui cause ce malaise. J'ai en effet abordé deux questions en entrevue. La première portait sur les ressentis lors de communications en français hors Canada (par exemple, en voyage en France ou dans le cadre de cours de langue en Iran). La deuxième concernait les ressentis lors de contacts avec les Canadiens francophones. Il est à préciser qu'Hanna est la seule répondante qui n'a jamais eu de contact direct avec les francophones non canadiens. Elle n'a donc pas abordé la première question.

L'analyse des réponses à ces deux questions a révélé qu'alors que neuf répondants étaient à l'aise lors d'échanges avec les Canadiens francophones (Simin, Mahgol, Saeed, Hanna, Pooyan, Bahareh, Marjan, Sara et Mahshad), cinq autres ont ressenti un malaise (Amir, Mohammad, Ali, Mahtab et Mary). En revanche, en contexte francophone non canadien, huit répondants se sentaient plus au moins à l'aise (Ali, Sara, Mohammad, Amir, Mary, Mahgol, Mahtab et Marjan), alors que six participants parmi ceux qui étaient à l'aise dans les échanges avec les Canadiens francophones (Simin, Saeed, Hanna, Pooyan, Bahareh et Mahshad) se sentaient également à l'aise en contexte non canadien. En d'autres mots, ces derniers sont autant à l'aise avec les Canadiens francophones que les francophones non canadiens. La durée de séjour et la présence d'un conjoint ou conjointe francophone peuvent aussi atténuer/renforcer ce sentiment de malaise. Le niveau de confort est lié d'une part aux comportements du locuteur francophone et d'autre part, à la confiance que dégage le locuteur non-natif, tel que je l'explique à la suite de cette thèse.

#### **6.3.1.1. Le rôle de l'interlocuteur francophone**

Six participants (Ali, Mohammad, Mahshad, Hanna, Simin et Bahareh) font remarquer l'importance de l'attitude de l'interlocuteur francophone dans le désir (ou non) de communiquer en français de la part de l'immigrant iranien.

Tel que mentionné à la section 6.1 de ce chapitre, Ali remarque des différences entre la variété apprise dans les formations de français dans la région de la capitale nationale et la variété qu'il entend à l'extérieur de la salle de classe. Il n'a aucune difficulté à communiquer en français dans son environnement d'apprentissage, mais est mal à l'aise face aux francophones hors de ce milieu. Toutefois, comme le montre son témoignage cité ci-dessous, les réactions et le niveau de patience de son interlocuteur jouent un rôle important quant au choix de la langue de la conversation :

Non [je ne me sens pas] très [à l'aise] ... et ça dépend de mon interlocuteur aussi... S'il est prêt... s'il n'a pas de problème que je lui demande de répéter quelque chose... si ça ne l'embête pas... bref la "situation" est très importante... Mais si je sens que la personne avec qui je parle n'est pas en "mood", si elle a l'air fatiguée... ou pas en bonne forme... non. [...] Dans la salle de classe... on est là pour apprendre... alors si on se trompe, personne ne rit... ou on peut demander de répéter quelque chose... plusieurs fois... sans aucun problème... alors que... peut-être... dehors... celui qui travaille dans un café n'est pas là pour nous apprendre... Il veut simplement nous offrir le service qu'on a demandé aussi rapidement que possible.

C'est moins ici un malaise face à sa maîtrise de la langue dont fait état Ali que d'un malaise communicationnel. Mohammad aussi partage ce sentiment de malaise communicationnel. Il remarque que ses interlocuteurs francophones de la région ont tendance à passer à l'anglais au moindre obstacle à la communication. En revanche, il semble qu'il n'éprouve pas ce malaise lorsqu'il communique en français avec des immigrants francophones non canadiens, comme, par exemple, son ami sénégalais :

On ne nous donne pas cette occasion [de parler en français] ... car, eux [les francophones canadiens] ils n'ont pas de patience... Ils disent je parle anglais aussi... Parlons anglais... On ne veut pas que nous parlions en français (en riant). [...] J'ai d'autres expériences avec l'autre "French" des gens d'ici mais qui viennent d'ailleurs. [...] Je suis plus à l'aise avec les autres "French" qui viennent d'un autre pays que le "French" du Canada... Eux, ils ne comprennent pas qu'on ne maîtrise pas le français assez bien... pour qu'ils parlent moins vite... Ils ne parlent jamais moins vite... [...] [Mon ami sénégalais] me comprend... Il sait que je suis en train d'apprendre... Il sait que je parle mal... avec des fautes... Il m'aide... mais un francophone "doesn't care"... Il dit ça ne me regarde pas... reviens quand tu auras appris... Mais lui... c'est mon ami... je suis donc plus à l'aise avec lui.

Contrairement aux francophones qui vivent de l'insécurité linguistique face au regard porté sur leur langue maternelle, Ali et Mohammed se positionnent comme apprenants et c'est la non reconnaissance, et surtout le manque d'appui selon eux, qui crée le malaise. À l'opposé de

Mohammad et Ali, Mahshad, Hanna, Simin et Bahareh trouvent que les francophones de la région de la capitale nationale sont des interlocuteurs qui les encouragent à parler le français. À ce titre Mahshad, qui lors de ses séjours en France se sentait mal à l'aise pour communiquer en français, en raison de la meilleure maîtrise du français de ses interlocuteurs, trouve les Canadiens francophones ouverts d'esprit par rapport au français des immigrants. Elle reprend ainsi confiance, ce qu'explique cet extrait de son récit de vie :

Là [en France], comme c'était ma première fois que j'étais face aux francophones hors de l'université... c'était un peu difficile... Je veux dire... j'étais timide... Au bout de quelques jours, je me suis rendu compte qu'il y a d'autres gens aussi qui n'ont pas un bon français non plus... mais qu'ils s'exprimaient facilement... sans avoir honte... Donc, moi aussi j'ai essayé de parler librement... [Au Canada] oui... bien sûr [je suis à l'aise] ... Pourquoi pas ?... Au Canada, peu importe le français ou l'anglais... on se sent à l'aise... Ce n'est pas grave si on parle mal... et ton interlocuteur ne le prend pas mal... Par contre en Iran... si on parle mal... ton interlocuteur te corrige... mais pas ici... La personne écoute et voilà... Ça m'est déjà arrivé de me rendre compte de ma faute... prononciation... manque de ... Mais mon interlocuteur ne m'a rien dit... C'est peut-être pour cette raison que je me sens plus à l'aise quand je parle au Canada.

Il en est de même pour Simin, qui a aussi séjourné en France. Comme dans des situations d'insécurité linguistique, Simin préfère se taire, de peur d'être jugée. Une fois au Canada, la situation change et son état d'apprenante du français, qui est légitimé, lui permet d'oser s'exprimer :

Là-bas [en France] ... j'écoutais plutôt que de parler... Je n'avais pas encore bien appris... Je demandais à mon mari... [...] Je dois dire que maintenant [...] c'est une langue avec laquelle je suis à l'aise... mais bon... l'écrit est tout à fait autre chose... la grammaire aussi... c'est difficile ... J'apprends de plus en plus... Quand je ne comprends pas quelque chose, je leur demande [aux Canadiens francophones] ... Ils m'expliquent.

Bahareh, elle aussi passée par la France, met de l'avant l'idée que le fait d'être jugé ou « étiqueté » par un locuteur francophone natif a un impact sur la volonté de l'immigrant francophone de s'exprimer en français. Elle trouve que les francophones de la région de la capitale nationale ont moins tendance à juger le français des immigrants et à les classer selon le fait qu'ils ne partagent pas le même accent (et donc les mêmes usages) de la communauté, comme on peut voir dans l'extrait suivant de son récit :

Moi, je n'étais pas 100% à l'aise [...] en France... C'est encore l'histoire de l'"accent" et la "connivence"... Mais... ici je me sens plus à l'aise qu'en France... En France... ils font trop attention à la langue française... Dès qu'on ouvre la bouche, on nous demande d'où on vient... Et tout de suite on colle une "étiquette"... "Aaa... t'es étrangère"... "ton accent est belge". Parce que nous [les Iraniens] ... [...] Mais pas ici... C'est un pays où on ne juge pas l'accent [de l'autrui] ... ni en anglais ni en français... Tout ce que je dis c'est pour cette région... je ne sais pas dans les autres régions... Je ne connais pas.

Hanna se sent aussi à l'aise en français dans la réalité multiculturelle du Canada. Elle qui a vécu en Autriche pendant plusieurs années, trouve que les Canadiens francophones, notamment ceux du Québec, ont une grande ouverture d'esprit vis-à-vis les immigrants et leur maîtrise de la langue de la communauté d'accueil. Les propos suivants d'Hanna montrent comment cette participante associe le regard porté sur sa maîtrise imparfaite de langue et son propre sentiment face à la communauté d'accueil en tant qu'immigrante allophone :

Je crois que la culture allemande et autrichienne est très "perfectionniste" et ils sont sévères même avec eux-mêmes. Je veux dire, ils aimeraient que tout se fasse d'une manière excellente. [...] Je ne sais pas comment dire... Je ne veux pas dire qu'ils étaient méchants, mais sévères, même avec eux-mêmes et j'avais l'impression que les gens au Canada, grâce aux immigrants, et aussi je pense que le Québec avait une culture accueillante, j'avais l'impression qu'ils ne sont pas aussi sévères que les Allemands avec moi. Je voyais qu'en allemand, quand je n'arrivais pas à bien parler l'allemand, ça avait une influence négative sur mon image dans la société, mais je pensais, comme au Canada il y a beaucoup d'immigrants, ça... n'est pas grave, si je ne parle pas un bon anglais, ou si mon français n'est pas "perfect". [...] Je me suis rendu compte que les gens [au Canada] sont sympathiques et plus heureux que les Autrichiens.

Alors que, tel que montré dans cette section, les participants de l'étude trouvent l'attitude de l'interlocuteur de première importance pour bâtir chez les immigrants francophones la confiance de vivre en français, l'attitude de ces immigrants est également très importante pour leur intégration au sein des communautés francophones. Les extraits de récits de vie présentés dans la section suivante abordent cet enjeu.

### **6.3.1.2. Le rôle du locuteur allophone**

Neuf répondants de cette étude (Ali, Amir, Mary, Mahtab, Sara, Marjan, Saeed, Mahgol, et Pooyan) soulignent l'importance de la confiance en soi, et ceci indépendamment des réactions des interlocuteurs francophones, comme élément clé dans leur désir de s'exprimer en français. Pour certains de ces répondants, c'est l'accent de la variété de français canadien, et donc les

communications orales, qui agit comme obstacle, que ce soit chez ceux qui ont déjà appris le français en Europe ou pour ceux qui l'apprennent au Canada. On peut d'ailleurs se demander si sous-jacent à la mention fréquente de l'accent ne se trouve pas implicite une hiérarchisation des variétés de langue. Alors que Ali, Amir, Mary et Mahtab manquent de confiance en soi quand vient le moment de s'exprimer oralement, ce qui peut être associé à l'insécurité linguistique, Sara, Marjan, Saeed, Mahgol et Pooyan semblent avoir une plus grande confiance en soi et un désir d'échanger en français, même dans des communications très simples.

Ali est un des répondants qui perd ses moyens face à l'interlocuteur francophone. Sans comprendre l'origine de ce problème, il constate être à l'aise en classe et mal à l'aise hors de l'environnement d'apprentissage, comme il l'explique dans cet extrait :

Je ne sais pas... soit j'ai vécu quelque chose dont je ne me souviens pas... soit c'est moi qui l'invente... Je ne sais ni d'où ça vient, ni depuis quand ça a commencé... En salle de classe, même pendant la récré... avec le cadre... je parle français... Mais dès que je sors... je perds ma confiance... je ne me sens pas à l'aise... J'ai peur de me tromper... et que la personne me dise... hein? Je n'ai pas compris... Je perds donc ma confiance.

Amir déplore son incapacité de faire rire son interlocuteur francophone et de construire une dynamique des échanges de la même façon qu'il peut la construire en farsi. Il manque aussi de confiance au niveau de sa compréhension du français d'ici, comme en témoigne cet extrait :

Moi je suis à l'aise, c'est eux qui ne sont pas (en riant) ... Je plaisante... Mais blague à part... je me sens mal à l'aise ... Quant à moi, je suis vraiment enthousiaste de parler en français, mais bon [...] je veux dire si eux, ils [francophones canadiens] acceptent de parler en anglais et moi en français, c'est "ok", j'aime mieux (en riant).

Et pourtant, Amir constate qu'il n'a jamais éprouvé de problème de compréhension lors de ses échanges avec les francophones européens qu'il croisait lorsqu'il habitait en Iran où il était apprenant de français. Toutefois, la situation est différente depuis qu'il est arrivé au Canada. Dans le témoignage suivant, il explique à quel point il se sent désemparé de ne pas comprendre le français utilisé ici dans les situations de tous les jours. Le mot « peur », qui revient constamment, est très parlant à ce sujet :

[Avant de venir au Canada] j'ai reçu beaucoup de "compliments" [...] de mes professeurs, des gens de la rue. Une fois, j'ai voyagé en avion avec un homme qui était assis à côté de moi... Il était Français et quand il a parlé avec moi... bon parce que quand mes profs m'avaient fait des compliments, je pensais qu'enfin bon, ce sont mes profs et ils veulent que... mais quand pour la première fois cet homme qui était Français m'a fait des "compliments" en me demandant où j'ai appris le français... ah bon tu étais en Iran et jamais en France?... j'ai compris que non, bon [...] mon français est bon. Et tout ça a augmenté ce sentiment en moi. Mais, quand je suis venu ici, je me suis rendu compte que ce n'est pas du tout vrai, avec les francophones "spécifiquement" au niveau de la langue. Comme je ne comprenais pas ce qu'ils disaient, [...] c'était vraiment difficile pour moi, ça me gênait. C'était au contraire de tout ce que je pensais. Bon, voilà [...] cette peur a été créée en moi depuis le premier jour. Depuis le jour où je me suis rendu compte que je ne comprends pas ce qu'ils racontent, cette peur reste avec moi. Et malheureusement, je n'ai pas essayé de lutter contre cette peur... Je veux dire, je l'ai acceptée. [...] Le jour où je suis allé porter plainte, la dame qui était là, bon... Ça faisait déjà deux ans que j'étais au Canada aussi. J'avais déjà le sentiment que je ne peux pas parler français avec eux. Donc, j'ai abandonné le français, et j'ai continué à vivre en anglais. [...] Si je parle français, j'ai peur qu'eux, ils [Canadiens francophones] disent quelque chose que moi je ne comprends pas. Donc, je ne parle pas en français avec [...] J'ai peur de ne pas comprendre leur français... J'ai peur que si je dis quelque chose en français, eux, ils commencent à parler en français et moi je ne les comprends pas... Et comme ça je ne sors pas de ma "confort zone" et je parle anglais.

Bien que Mary ait une maîtrise en traduction de la langue française, elle éprouve des difficultés de compréhension du français canadien en raison de l'accent, bien qu'elle n'émette pas de jugements de nature esthétique sur cette variété. Tout comme Amir, son malaise remonte à son arrivée au Canada. Comme elle n'a pas surmonté cette difficulté, elle s'exprime moins souvent en français, elle est stressée à l'idée de mal s'exprimer et a opté pour l'anglais, comme le montre le passage suivant extrait de son récit :

Parler français était toujours plus difficile que parler anglais... Malgré que j'aie étudié le français pendant 10 ans, je n'ai jamais pu parler en français aussi couramment que je parle en anglais... Je ne sais pas pourquoi... C'est peut-être à cause de la grammaire qui est difficile... Mais bon, je parlais mieux quand je l'utilisais plus dans le passé... [Actuellement] pas trop à l'aise... Je suis moins bonne en conversation... Ça me stresse si je ne communique pas bien avec eux... Je n'ai pas assez de confiance en français... Mais eux [Canadiens francophones], qu'ils parlent... c'est 'ok'. [...] J'aime bien l'entendre. [Mais] je ne suis pas toujours très à l'aise avec l'accent, pas autant qu'avec celui de France. [...] Depuis le premier jour où je voulais louer une chambre à Gatineau, je me suis rendu compte que c'est un peu difficile pour moi... de... parler en français... ici... Alors je préfère parler en anglais.

Mahtab également éprouve une résistance à utiliser le français. En effet, tel que montré à la section 5.2, elle a acquis une très bonne confiance en sa maîtrise du français grâce à l'obtention d'un certificat de B2 à l'Ambassade de France en Iran : « j'étais très à l'aise [quand je parlais français en Iran] ... J'étais vraiment "fluent"... On ne donne pas un B2 à n'importe qui... surtout à l'Ambassade de France ». Mais en raison de la longue période qui s'écoule entre sa formation et

son admission en tant que résidente permanente au Canada, elle perd ses habiletés en français. La situation empire lorsqu'elle s'installe au Canada, car elle y a peu d'échanges en français vu la prévalence de l'anglais dans son travail et son entourage. Le manque de pratique en français et la non-maîtrise de la variété du français canadien créent un sentiment de malaise lorsqu'elle se trouve dans un milieu francophone canadien. Elle perçoit alors les efforts des Canadiens francophones (ici, les Québécois) à communiquer avec elle en français non pas comme une ouverture bienveillante à son égard, mais presque comme une agression (une volonté des interlocuteurs québécois de lui imposer la francisation). Cette lutte et ces résistances sont bien visibles dans l'extrait suivant :

Malheureusement, non, je ne me sens pas à l'aise [actuellement]. J'ai beaucoup oublié... On dirait quelqu'un qui aimerait "switcher" en farsi... tout le temps... ou en anglais... Quand je parle français... je voudrais "switcher" en anglais... C'est ça mon sentiment... Quand je vais à la garderie... tout le monde parle français... Les autres mères me parlent en anglais... elles savent... mais... c'est un sentiment... de... de... de timidité... Ils sont vraiment "nice"... Ils veulent que j'apprenne... Ils me parlent pour que j'apprenne... Mais comme je ne sais pas trop... je refuse... quand je vais chercher mon fils... je me cache quelque part... Les grands parents de l'un des élèves... sont toujours là... Le grand-père me parle toujours en français... Il sait que je ne sais pas trop [...] mais il continue à me parler... Je suis sûre qu'il veut que j'apprenne... parce qu'ils sont chauvins aussi... Je parle français un peu... mais ils continuent encore.

Contrairement à Ali, Amir, Mary, Mahtab, cinq autres participants (Sara, Marjan, Saeed, Pooyan, et Mahgol) présentent une meilleure confiance en soi, même s'ils ne maîtrisent pas tous très bien le français.

Sara, diplômée de français et qui a fait des va-et-vient entre l'Iran et la France depuis son enfance, soutient qu'elle était plus à l'aise lors de ses échanges en France où elle n'avait aucun problème à comprendre ses interlocuteurs qui parlaient la même variété de français qu'elle :

Là [en France], j'étais vraiment à l'aise car tout le monde parlait comme moi avec un accent français, et je n'avais aucun problème. Bon, là j'avais l'impression que tout le monde me comprenait bien, mais ici c'est moi qui ne comprends pas toujours les autres quand ils parlent français... au moins certains d'entre eux.

Marjan, Saeed, Pooyan et Mahgol, qui ont suivi les cours de francisation au Québec, disent se sentir à l'aise de parler en français. Marjan, qui est aussi à l'aise dans les milieux francophones

européens que ceux canadiens, a adopté la variété régionale, ce qui ajoute à son niveau de confort lors des échanges avec les francophones canadiens. C'est aussi la variété de français canadien dans laquelle s'exprime Saeed qui est fier de parler français, même s'il ne le maîtrise pas parfaitement. Il est toutefois moins rassuré lors qu'il se trouve dans les milieux francophones hors Canada où on parle une autre variété de français. Dans ce contexte, il fait appel à sa femme francophone canadienne, tel que le montrent ses propos : « "I love it... I am proud"... quand je parle français. [...] Mais en France, Paris ... je me sentais bizarre. [...] "It was totally another language... . I asked my wife what they said" ». Quant à Pooyan et Mahgol, ils sont à l'aise en français en autant que les communications demeurent simples. Pooyan éprouve le même sentiment à l'égard de toutes les variétés du français, mais tel que le montre l'extrait suivant, ce répondant souffre du manque de pratique depuis qu'il a quitté la ville de Québec et s'est installé dans la région de la capitale nationale :

Ça dépend... pour des choses de base oui... Si c'est court, c'est pas mal. [...] Si c'est pour prendre le bus... ou faire des choses pas compliquées, [...] je suis à l'aise... Mon niveau de français est comme une montagne russe... Je commence bien... la personne continue en français... Après un moment, je peux plus... je deviens fatigué... ça veut dire que je dois pratiquer plus.

Mahgol soutient aussi qu'au Canada son assurance dépend du niveau de complexité de ses conversations en français, qui demeurent limitées, comme elles l'étaient lorsqu'elle vivait en Europe dans des pays francophones : « [Au Canada] ça dépend... si ce n'est pas trop compliqué... Pour les échanges quotidiens [en Europe], non pas beaucoup... Bon, je n'étais pas trop à l'aise avec le français... C'est ma troisième langue ».

Comme montré dans cette section, des traits de l'insécurité (ou la sécurité) linguistique généralement associés aux locuteurs francophones natifs sont présents chez des participants, que ce soit la honte et le silence, la peur de s'exprimer dans une langue perçue comme mal maîtrisée et le choix de changer alors de langue. Pour ces participants, le malaise survient dans des

interactions orales avec des locuteurs du français canadien et selon les participants, la source de ce malaise est associée tantôt aux comportements des locuteurs francophones natifs, tantôt à leur propres vécus ou préjugés. Dans ce contexte, il a été intéressant d'examiner les stratégies communicationnelles mises en œuvre par les participants.

### **6.3.2. Stratégies communicationnelles face à la nouvelle variété du français**

Pour recueillir des informations au sujet des stratégies communicationnelles adoptées par les participants face aux variétés locales de français, au cas où ce sujet n'est pas ressorti spontanément dans les récits de vie, je leur ai posé la question suivante : « Actuellement, en présence des Canadiens francophones de la région, essayez-vous d'utiliser les mots et les termes de la région ? ». Les résultats montrent deux tendances : il y a ceux qui commencent à adopter les usages locaux pour pouvoir mieux s'intégrer à la communauté francophone et ceux qui n'apportent pas de modifications à la variété de français qu'ils ont apprise.

#### **6.3.2.1. Nouvelle variété du français vue comme une opportunité de mieux s'intégrer**

Les neuf participants qui essaient de s'adapter aux variétés locales ont tous une longue durée de séjour au Canada, à l'exception de Mahtab (trois ans au Canada au moment de l'entrevue). Ainsi Ali, Saeed, Pooyan, Simin, Hanna, Bahareh, Marjan et Mahgol ont un minimum de huit ans de résidence au Canada, et pour certains, comme Saeed (arrivé en 1973) ou Simin (arrivée en 1992), il s'agit d'une bonne proportion de leur vie. Ils désirent s'adapter aux usages locaux pour pouvoir mieux s'intégrer à leur milieu de travail, socialiser avec les collègues-et faire partie de la communauté francophone.

Ali, qui éprouve des difficultés de compréhension en raison des différences qu'il ressent entre la variété qu'il apprend dans ses cours de français et celle parlée à l'extérieur de ses cours,

choisit de fréquenter les milieux francophones pour se familiariser avec le français canadien et l'utiliser :

J'essaie vraiment... J'aimerais bien les [mots et expressions de la région] appliquer... Quand je vais à Montréal... pendant une journée j'apprends plus que ce que j'apprends normalement dans la salle de classe pendant une semaine... Les mots que j'entends... les écrits... Donc, dans mes échanges quotidiens... j'essaie de les utiliser.

Saeed a aussi des difficultés de compréhension du français québécois et éprouve de la « honte » face à ses lacunes. Afin de mieux s'intégrer à la communauté francophone de la rive gatinoise où il habite, il décide de suivre des cours de français :

J'ai appris le français parce que les gens me parlaient en français et ça me faisait honte... de ne pas pouvoir parler... Il me fallait compter sur ma femme ou quelqu'un qui vienne traduire pour moi... Ça me faisait honte... Je me disais... "Oh my God... why don't I talk that language". J'ai donc pris des cours.

Grâce à ces cours et aux liens qu'il entretient à Gatineau avec sa belle-famille francophone, il apprend plus ou moins le français de la région et l'utilise, tant qu'il peut, lors des échanges simples avec les membres de la communauté. Il dit avoir adopté l'accent de la région même s'il ne maîtrise pas complètement le français : « Ohh... oui [j'utilise les mots et expressions de la région] ... "100%... it's commun" ».

Marjan, Bahareh et Simin, qui maîtrisent très bien le français européen, adoptent la nouvelle variété de français qu'elles trouvent être un pont vers l'intégration à la communauté. À la suite de quelques situations embarrassantes en milieu de travail, dont j'ai fait état à la section 6.1, Marjan tente d'adapter son français aux usages de sa nouvelle communauté pour mieux être acceptée. Dans son témoignage, l'emploi de pronoms comme *ils* ou *eux* crée néanmoins une distance où Marjan reste observatrice de sa nouvelle communauté.

Bon... maintenant je suis plus à l'aise, car je les comprends mieux... Je comprends mieux leur accent... Avant, je résistais un peu... J'étais même un peu "prétentieuse". [...] Je les regardais de haut... Mais plus maintenant... Je suis à l'aise avec eux... et je peux même rire de leurs blagues... Avant je ne pouvais pas. [...] Pour montrer que je ne suis pas trop étrangère non plus... Enfin, mon accent montre que je ne suis pas d'ici... mais ... pour montrer que je les comprends aussi... [...] ils aiment bien quand je dis "de la misère" ... c'est québécois... trop... ou "il fait frette"... quand il fait "- 20 - 30"... Ils le disent... "mais en français on ne l'a pas"... Avant, je pensais que c'est la "frite" à manger... Je

rigolais... Je me demandais quel est le rapport... . Maintenant, je sais... Ça veut dire "il fait très très froid". "C'est régional"... Ils aiment bien quand je l'utilise.

Dans un même ordre d'idées, Bahareh rapporte que suite à un échange en français avec sa fille qui parle le français canadien, elle s'est aperçue que la variété qu'elle maîtrise ne correspond pas complètement à celle de la région de la capitale nationale. Elle aussi, tout comme Marjan, décide non seulement d'adopter l'accent de la région mais aussi d'utiliser les termes et les expressions qui sont, selon elle, le premier pas des nouveaux arrivants vers l'intégration à la nouvelle communauté d'accueil. C'est donc par des traits saillants du français canadien (par exemple *gars*, interrogatif *tu*) qu'elle signale sa volonté d'appartenance au groupe d'accueil. Elle critique aussi les comportements de certains immigrants qui ne font aucun effort pour rejoindre la francophonie canadienne, comme le montre son témoignage :

Maintenant, je comprends le français québécois jusqu'à 90%... Je l'utilise aussi... J'ai l'impression que mon accent est en train de changer aussi... Une fois, je parlais avec ma fille... Elle, elle a un accent québécois... Je lui ai dit que je ne la comprenais pas à cause de son accent. J'ai dit à ma fille tu as un accent... Elle s'est fâchée... Elle m'a dit maman c'est toi ici qui a un accent, pas moi... Je me suis dit... oui, elle a raison... Elle... elle a l'accent des gens de ce pays... Donc, j'ai décidé de m'adapter. [...] Je crois que l'intégration passe par l'accent et les expressions aussi... Si je n'essaie pas, je ne peux pas... C'est vrai qu'ils [Canadiens] acceptent tout le monde comme ils sont... Mais, comme ça... je crois que je les respecte... Je respecte leur culture... leur langue... Maintenant, je ne dis plus "mec", je dis "gars"... J'ajoute le *tu* partout... "ça se peut-tu"... truc de genre. [...] l'Office de l'immigration du Québec a une page sur Facebook... qui dit... voulez-vous apprendre le français? Êtes-vous un immigrant... trucs comme ça... Un jour, j'ai lu les commentaires des gens sur cette page... Tout le monde dit des mauvaises choses sur le français... Il y avait quelqu'un qui avait écrit... ça fait 30 ans que j'habite au Québec... non... pardon... les Québécois sont très racistes [...] et je n'ai jamais appris le français et je ne l'apprendrai jamais... Je les hais... Moi, je voulais lui répondre si toi-même tu ne t'intègres pas dans la société... si tu ne veux pas accepter les autres... c'est évident que les autres ne viendront pas vers toi... Et maintenant... les gens ont des préjugés sur la langue française... Ça pourrait être juste parfois... mais, si on apprend le français... ils [les francophones canadiens] sont très gentils et serviables... En apprenant le français on entre mieux dans leur monde.

Simin, pour sa part, cherche à adopter la variété de français régionale, non seulement pour faire partie de la communauté d'accueil qu'elle considère être sa « maison ». Elle n'est pas sans rappeler dans son témoignage le chemin d'intégration qu'elle a suivi, même dans son discours (« j'essaie toujours d'être optimiste... de ne pas dire... ») et le fait que l'intégration est un chemin à double sens :

Je parle comme eux... Je me suis habituée... mes oreilles aussi. [...] J'essaie toujours d'être optimiste... de ne pas dire qu'ils sont différents... ou qu'ils sont racistes... Après tout... on n'est pas les vrais habitants d'ici... On n'a pas beaucoup de droits... Nous sommes comme des invités ici... J'essaie donc d'être à leur écoute... Je ne sais pas... peut-être avec le temps... on verra qu'ici c'est ma maison... Je n'étais même plus à l'aise quand je suis retournée en Iran... Ici, s'ils te connaissent, on te considère comme un membre de la famille... Je disais toujours ici on pense qu'on est des étrangers mais on ne l'est pas... Bon, ça dépend de nous aussi... Quand je leur demande une solution... ils m'aident... Ça aide, tout ça... voilà.

Pooyan, pour qui le français se limite à quelques échanges avec ses amis ou ses collègues (voir le Chapitre III), essaie également d'adopter l'accent du français de la région et comprend mieux la nouvelle variété :

Oui... pas beaucoup... mais oui... Si je connais une expression... je l'utilise... C'est intéressant, mais moi... maintenant je comprends mieux l'accent québécois que celui de France... Une fois je suis allé en France... J'y parlais français... pour faire des courses... On me demandait si j'étais Québécois... Ça se voyait que ma "prononciation" est québécoise... Je prononce des mots comme les Québécois à mon insu... comme j'habitais à Québec... Personnellement, je ne le réalise pas... Ce sont les Français qui me le disent. Maintenant, je comprends mieux quand les Québécois parlent.

Hanna utilise majoritairement le français de la région, la seule variété qu'elle connaisse, pour communiquer avec son mari canadien francophone et avec la communauté francophone dans laquelle elle vit.

Mahgol, malgré le fait de faire du bénévolat dans sa communauté francophone de Gatineau, admet qu'elle ne connaît pas encore les mots et les expressions de la région. Toutefois, elle reste ouverte à modifier son français : « si je sais qu'un mot est différent je l'utiliserai ».

Enfin Mahtab a des difficultés avec le français, qu'elle a déjà appris en Europe, mais qu'elle pratique moins. Pour des besoins de communication essentiels, comme celui de communiquer avec l'enseignante de son fils à Gatineau, elle a recours à l'écrit, qui reste un moyen en différé de la communication où elle peut chercher les mots qu'elle ne comprend pas :

Je veux juste me rappeler de tout ce que j'ai déjà appris... de l'utiliser... Mais quand elle [l'enseignante] me texte quelque chose... j'essaie de l'apprendre... Elle parle sa langue... Quand elle parle, je ne comprends pas forcément sa langue, mais en texto... je peux tirer des phrases... Donc, j'essaie de mémoriser ses phrases pour que la prochaine fois je les utilise. [...] Je continue de parler avec l'institutrice de mon fils aussi... de la même manière... Elle ne communique qu'en français... Quand on ne se comprend pas... elle me texte en français... C'est plus facile... en texto... Je comprends tout ce qu'elle m'écrit... sauf si c'est le nom de quelque chose... genre elle demande des chaussures... Je ne sais pas ce que c'est en français... Je le trouve alors sur "Google translate".

Étant donné l'urgence pour cette répondante d'entrer sur un marché du travail où la maîtrise de l'anglais est essentielle, Mahtab se concentre pour l'instant sur l'apprentissage de cette langue, mais elle souhaite quand même un jour retrouver une bonne maîtrise du français : « c'est vrai que pour le moment je ne me focalise pas sur le "French", mais je ne vais pas le lâcher non plus ».

Au contraire des neuf répondants dont les propos ont été présentés dans cette section, pour d'autres, l'adoption de la nouvelle variété ne présente aucun intérêt, ce dont je discute dans la suite de cette thèse.

### **6.3.2.2. Nouvelle variété du français vue comme un obstacle à l'intégration**

Quatre participants (Sara, Mahshad, Amir et Mary) qui ont tous établi un lien affectif fort avec le français de France avant de s'installer au Canada, déclarent que face aux locuteurs canadiens francophones, ils n'ont pas le désir de modifier la variété qu'ils avaient apprise. Quant à Mohammad, qui éprouve ce même attachement avec le français de France, c'est plutôt à cause du manque de contact avec la variété canadienne qu'il n'a pas modifié sa façon de s'exprimer.

En arrivant au Canada il y a 11 ans, Sara s'attendait à ce que cela soit les locuteurs du français québécois qui s'adaptent à la variété française de France qui était la sienne, étant donné qu'elle jugeait celle-ci plus légitime et plus « standard ». Mais, actuellement, tel que le montre l'extrait suivant, elle est un peu plus à l'aise avec le français parlé au Canada, sans toutefois vouloir abandonner le français de France, toujours perçu comme la norme :

Dans les "réunions" au travail, ceux qui étaient Québécois parlaient plutôt avec leurs expressions pendant les "réunions". Et une fois... il y avait quatre Québécois parmi mes collègues au travail... Ils ont commencé à parler... et notre directeur aussi était Québécois... notre "adjointe" aussi... ils parlaient tous québécois [...] Moi, personnellement, je ne comprenais pas. [...] Le québécois est une tout autre langue, et il a même son propre dictionnaire. [...] Je n'utilise pas les mots et les termes de la région parce que j'ai peur de perdre mon bon accent parisien. [...] Mais maintenant je me suis habituée au français d'ici, après 11 ans d'être ici... Quand un Québécois parle, je comprends bien ce qu'il dit. J'ai appris un peu de leurs expressions aussi.

Alors que Sara peut quand même vivre en français dans la région de la capitale nationale, malgré ses résistances face au français québécois, Amir, lui, rejette la nouvelle variété et s'intègre en

anglais. Toutefois, tel que l'indique le passage suivant, il reconnaît la légitimité du français canadien et regrette de ne pas pouvoir s'y adapter :

J'aimerais qu'ils [Canadiens francophones] parlent l'autre français. [...] Qu'ici ça soit la France! [en riant]... J'aimerais que les habitants de Montréal parlent lentement ... que... non, je plaisante... J'aimerais les comprendre ... mais, ce n'est pas à eux. [...] Ils ne doivent rien faire... Qu'est-ce qu'un "native" doit faire ? C'est moi qui suis venu ici... Mais, je veux dire, si c'était comme ça et que j'avais pu les comprendre pour pouvoir vivre en français, travailler en français... même parfois je pense retourner à Montréal et apprendre leur langue [...] En tout cas j'adore la langue française [en riant].

Mary et Mahshad, qui sont au Canada depuis moins de cinq ans et qui sont toutes les deux diplômées en français, ne souhaitent pas adopter la nouvelle variété ou apporter des modifications quant à leur français, tel que Mahshad le confirme dans l'extrait suivant où l'influence de son éducation à ce sujet est bien visible : « non [je n'utilise pas les mots de la région]. Pas jusqu'à maintenant... En fait... ce qui est dans ma tête... je ne cherche pas à dire des mots simplement parce qu'ils [Canadiens francophones] les disent comme ça... Ce qui est dans ma tête... la manière dont j'ai appris... je parle comme ça ». Et pourtant, Mary semble ouverte à l'apprentissage de la nouvelle variété pour mieux comprendre son interlocuteur, sans pour autant vouloir adapter sa propre façon de parler :

Non [je n'utilise pas les termes et les expressions de la région], mais quand je les entends, je veux savoir ce qu'ils veulent dire... J'apprends... Mais personnellement... je ne les ai jamais utilisés... Je ne m'en souviens pas trop... Même, une fois, j'ai regardé quelques vidéos québécoises pour voir quels sont les mots qui sont différents... qu'eux, ils utilisent.

Finalement Mohammad n'a pas beaucoup d'opportunités d'être en contact avec les francophones canadiens, et lors de ces contacts, les locuteurs s'adressent automatiquement à lui en anglais pour faciliter la conversation. Il a donc peu d'opportunités d'adapter la variété de français qu'il a apprise à celle parlée au Canada.

#### 6.4. Discussion

Cette section vise à répondre à la troisième question de recherche concernant le rôle de l'idéologie d'une langue standard et des jugements normatifs liés à la standardisation linguistique dans les parcours migratoires des Iraniens dans la région de la capitale nationale. Pour ce faire, je résumerai les principaux résultats de mes analyses effectuées au Chapitre VI en les contextualisant par d'autres recherches sur le sujet (revues en grande partie au Chapitre II de cette thèse).

Les idéologies linguistiques des répondants de cette recherche sont basées sur leurs expériences socioculturelles et sur leurs ressources linguistiques (Kroskrity, 2010; Yaguello, 2015). Tout d'abord, on constate que la majorité des participants ont appris le français avant d'arriver au Canada dans des établissements scolaires où la norme française était enseignée et n'ont pas été confrontés aux différentes variétés de la langue; de plus, l'accent était celui européen ou tout au moins non canadien. Même ceux qui ont suivi les cours de français au Canada ont rapporté avoir eu des enseignants non canadiens, sans accent canadien, et qui ont pu véhiculer des idéologies linguistiques sur le français européen comme standard du français. Le fait d'avoir suivi ces cours a donné à plusieurs un faux sentiment de confiance quant à la bonne maîtrise du français qu'ils avaient, alors que ces individus n'ont jamais utilisé cette langue à l'extérieur des murs de la classe. En effet, seuls ceux qui ont vécu de longs séjours en France ou en Belgique se sentent relativement à l'aise en contact avec les locuteurs natifs francophones canadiens. En même temps, ces formations en français ont contribué au développement d'un lien affectif avec la France et de l'idéologie d'une langue standard où le français « de France » constituerait une norme légitime, ce qui rejoint les propos de Francard (1993), Gadet (2003) ou Milroy (2001). Par rapport à cette norme, la majorité des locuteurs iraniens autant francophones qu'anglophones considèrent que le français de France, étant moins en contact avec l'anglais, est de meilleure qualité que le français

canadien, et ils imaginent un grand écart entre le français de France et celui du Canada qu'ils décrivent comme « franglais », « dialecte », « incompréhensible », etc. La norme idéalisée de l'accent qui se base sur la géographie (« Paris » comme lieu de référence) ainsi que sur la classe sociale (l'« élite » qui parle bien) (Martineau, 2018; Paveau et Rosier, 2008) est présente dans les propos des répondants. L'idéologie du « bon accent » rattachée à ces deux facteurs crée une sorte de fierté ou lien d'affection avec la variété du français de France chez plusieurs répondants, à un point tel que cela complique leur intégration aux communautés francophones canadiennes avec lesquelles ces liens affectifs ne se développent pas. L'écart de la norme ainsi valorisée fait surgir des jugements négatifs de la part de plusieurs répondants et légitime leurs difficultés communicationnelles ou l'incompréhensibilité. Plutôt que de se pencher sur les lacunes linguistiques qui les empêchent d'avoir une compréhension du français dans la région de la capitale nationale, la majorité des participants de cette étude se représentent le français au Canada comme difficile à comprendre, particulièrement en raison de l'accent et des expressions qui lui sont propres. Ainsi, tout écart par rapport à la « variété de prestige est sanctionné négativement comme la marque d'une maîtrise insuffisante de la langue [puisqu'] ceux qui parlent autrement parlent mal » (Leforest, 1994, p. 36).

Ainsi, la représentation des difficultés en français n'est pas uniforme, car les répondants soulignent à plusieurs reprises qu'ils comprennent bien le français hexagonal, ou les locuteurs natifs qui parlent cette variété (comme par exemple, certains francophones africains). C'est de cette façon qu'ils font valoir la variété de « prestige » et affirment leur adhésion à cette dernière, variété à laquelle ils associent d'ailleurs un capital symbolique supérieur à celui du français canadien, ce qui est en accord avec les résultats de la recherche sur les immigrants francophones maghrébins effectuée par Larrivée (2009).

Et pourtant, il semble y avoir une sorte d'ambivalence de la part des immigrants iraniens de cette recherche qui regrettent de ne pas bien maîtriser, ou de ne pas avoir essayé d'apprendre davantage, la variété canadienne pour mieux s'intégrer à la communauté. La présence d'idées conflictuelles est le résultat même de l'idéologie linguistique dominante. Comme le confirme Canut (2002, p. 106), cela est « l'un des points forts de la constitution de l'activité épilinguistique » et montre la complexité des constructions idéologiques, étroitement liées aux questions d'ordre sociolinguistique (LeBlanc, 2012).

En effet, dans ma recherche, les comportements linguistiques et les idéologies qui y sont liées varient d'un individu à un autre. Choisir de parler une variété plutôt qu'une autre, c'est marquer son appartenance à un groupe plutôt qu'à un autre. Chez plusieurs répondants francophones ou anglophones qui souhaiteraient s'intégrer à la communauté d'accueil, on observe ainsi un glissement de la valorisation de la norme du français hexagonal vers celle du français local. Les participants vivant du côté de Gatineau essaient d'adopter la variété locale du français pour se montrer solidaires avec la communauté, le phénomène constaté également par Cerquiligni *et al.* (2002). En contexte minoritaire, pour quelques Iraniens dominant francophones vivant du côté d'Ottawa, une sorte de résistance s'observe vis-à-vis de la francophonie canadienne, et l'idéologie du standard reste fortement présente, parfois malgré leur longue durée de séjour au Canada. En cela, leurs attitudes rappellent celle qui circulent dans le milieu anglophone depuis au moins le 19<sup>e</sup> siècle au sujet du « Canadian French patois » (Bouchard, 2002). Alors que la majorité des Iraniens francophones en contexte minoritaire d'Ottawa font allusion au déficit de la variété locale (accent, fautes de grammaire, etc.), une participante s'exprime sur le fait qu'elle a commencé à adopter la variété de la région en utilisant l'alternance de code, une stratégie qu'elle juge courante parmi les Franco-Ontariens (voir aussi Poplack, 2010) et qu'elle se sent maintenant

plus à l'aise lors de contacts avec eux. Cette observation est en accord avec les recherches de Howard, Mougeon et Dewaele (2013) concernant le choix de la variété locale en tant que moyen de s'identifier positivement aux membres de cette communauté. Elle illustre également différentes dimensions du modèle d'imaginaire linguistique d'Houdebine (2002), soit la complexité des rapports entre l'individu et sa langue (ou la langue dans laquelle il souhaiterait s'intégrer, ou être identifié). Il montre l'importance de la langue en tant qu'élément de cohésion sociale d'une communauté.

Les rapports de domination symbolique entre les variétés du français ne se limitent pas uniquement aux variétés « standard » de France versus celles du Canada. Ils concernent également les différentes variétés de français au Canada. Plusieurs répondants parmi ceux qui ont une excellente maîtrise de français et qui ont fait de longs séjours dans les pays francophones attribuent des valeurs et statuts différents aux français du Québec par rapport aux autres variétés canadiennes. Pour presque tous, la variété québécoise est celle qui est légitime et les Franco-Ontariens sont jugés comme les locuteurs de la « mauvaise variété », résultat du contact avec l'anglais. Comme le montrent mes données, les locuteurs iraniens font tous face à la concurrence entre l'anglais et le français, les deux langues officielles au Canada, et pour certains francophones, il y a également la rivalité entre les variétés du français canadien.

En ce qui concerne le phénomène de l'insécurité linguistique, cette recherche confirme plusieurs des résultats concernant les francophones natifs cités par des chercheurs comme Francard (1993) et Klinkenberg (2015). Les différences liées à certaines structures de phrases ou à l'accent ou bien le rythme rapide avec lequel les francophones canadiens s'exprimeraient créent un malaise chez les répondants allophones qui ne maîtrisent pas bien ces usages. Ils évoquent ainsi à plusieurs reprises ne pas se sentir à l'aise de s'exprimer en français avec un francophone natif canadien

(alors que tel n'était souvent pas le cas dans les contacts avec les Français), et préfèrent s'exprimer en anglais, langue dans laquelle ils se sentent à l'aise. Il est donc ici aussi question d'un choix de langues possibles au Canada, situation différente de la France où l'emploi du français s'imposait. L'insécurité linguistique des locuteurs se manifeste dans l'expression de leurs sentiments linguistiques, comme avoir peur de ne pas comprendre une phrase ou une expression, être nerveux de faire une faute craindre de perdre la face devant l'interlocuteur natif. Ces sentiments ressemblent à ce qu'éprouvent les répondants francophones de la recherche de Lozon (2004) menée dans le sud-ouest de l'Ontario.

Tel qu'il a été mentionné précédemment, la formation en français que les répondants ont reçue dans les établissements scolaires ne les a pas bien préparés à communiquer oralement dans des échanges avec les francophones du Canada. À ce titre, par exemple, un des participants évoque qu'il est à l'aise à parler français dans ses cours, mais non en public, de peur de faire une faute et d'être corrigé, et aussi au vu de l'écart entre la variété apprise et celle parlée dans la rue par les Canadiens francophones. Francard (1993) souligne d'ailleurs l'impact de l'éducation sur l'émergence de l'insécurité linguistique. Également, comme le montre l'étude d'Atayepour (2016) portant sur l'apprentissage du français par les immigrants iraniens au Québec, l'apprentissage seul du français dans les salles des classes n'est pas suffisant. Les apprenants doivent entrer en interaction avec les francophones natifs et vivre dans cette langue pour surmonter leurs insécurités. Dans un même ordre d'idées, un participant affirme qu'à travers ses interactions dans la rue, il apprend mieux et davantage que dans la salle de classe.

Le manque d'opportunités pour pratiquer le français en contexte minoritaire de la ville d'Ottawa, expliqué dans les chapitres précédents, semble contribuer donc à ce sentiment de malaise lors de la prise de parole avec les francophones canadiens. C'est dans ce contexte que,

dans leurs récits de vie, plusieurs ont évoqué sentir que leur niveau de français n'est plus aussi bon qu'avant l'immigration. Le fait que les interlocuteurs francophones locaux passent à l'anglais dans les conversations semble créer une sorte de malaise chez les immigrants allophones de la recherche car ils croient que ceux-ci ont jugé leur niveau de français et ne l'ont pas trouvé assez bon pour continuer la conversation en français.

Ajoutons sur le lien entre l'insécurité linguistique et la pratique du français en dehors de la salle de classe chez les immigrants iraniens, que le sentiment d'insécurité est presque absent chez les répondants iraniens francophones ayant fréquenté des francophones à l'extérieur du milieu scolaire (ayant vécu dans un pays francophone, travaillé avec des francophones, etc.). Il est minime ou absent chez ceux qui ont des conjoint/e/s francophones canadien/ne/s, qui soulignent qu'ils connaissent d'autres aspects socioculturels de la francophonie canadienne, mais aussi chez la majorité de ceux qui s'installent du côté de Gatineau. Comme montré dans le Chapitre IV, les francophones iraniens de la rive gatinoise semblent avoir créé un bon lien avec la communauté francophone. Cette fréquentation de la communauté francophone et l'établissement de liens d'amitié semblent les aider à ne pas ressentir un malaise linguistique, ce qui leur permet de mieux s'intégrer à la communauté francophone et d'être acceptés dans la société d'accueil. Cela est en accord avec les résultats de la recherche d'Atayeepour (2016) sur les immigrants iraniens s'installant dans la province du Québec. D'ailleurs, les participants de ma recherche ont souligné la valeur sociale que revêt le français pour les francophones canadiens, ce qui contribue au sentiment positif de solidarité. Cela montre aussi que la langue (et les valeurs culturelles et identitaires qui y sont liées) est un élément clé pour s'intégrer à la société, en complément des facteurs professionnels ou sociaux. Dans un même ordre d'idées, il semble qu'au bout d'un certain temps (plus de 10 ans), le sentiment d'insécurité linguistique s'affaiblit et que les immigrants

commencent à mieux s'adapter, à comprendre la nouvelle variété de français et à entrer plus facilement en contact avec les francophones.

Finalement, notons qu'en dépit de nombreux parallèles que l'on peut faire entre le phénomène d'insécurité linguistique chez les francophones minoritaires et les allophones de cette recherche, au contraire des recherches portant sur l'insécurité linguistique chez les locuteurs natifs francophones en milieux minoritaires canadiens, dans ce projet je n'ai observé aucun commentaire explicite sur la dévalorisation de son propre parler, sinon un malaise de ne pas bien maîtriser la variété régionale ressentie comme la « nouvelle norme » ou des stratégies d'évitement devant son interlocuteur.

Pour récapituler, notons que les données examinées montrent un lien direct entre trois éléments : éducation, idéologie du standard et insécurité linguistique, fruit des deux précédents. Les institutions scolaires sont ainsi investies d'un rôle de diffusion de la norme. Suite aux cours de français, beaucoup de répondants véhiculent un discours puriste, sont contre tout changement ou emprunt dans la langue française et adoptent une attitude défensive ou une vision nostalgique d'une langue qu'ils ont initialement apprise (Bouchard, 2002 ; Paveau et Rosier, 2008). Dans quelques cas, cela s'atténue au bout d'un certain nombre d'années avec la fréquentation de francophones canadiens. Les répondants, tout comme certains locuteurs natifs, investissent des valeurs esthétiques ou affectives à la langue française et cherchent à lui attribuer des qualités ou des défauts avec un regard teinté de leur vécu personnel ou des idées reçues de la société ou de leur groupe social (Yaguello, 2015). Ainsi, plusieurs immigrants iraniens de cette recherche ont du mal à accepter la nouvelle variété du français canadien. Face à cette dernière, la majorité préfère ne pas communiquer en français et aller vers l'anglais. Seule une minorité de répondants attribue une valeur à la variété canadienne, essaient de l'adopter et souhaitent s'y identifier. Pourtant,

presque tous les participants sont d'accord sur le fait qu'il serait bon de pouvoir s'intégrer davantage à la communauté francophone. Ainsi, la présence d'ambivalences et de contradictions, remarquée à travers ce chapitre et les précédents, illustre la conceptualisation subjective (Golembeski, 2011) du français canadien que se font les immigrants d'origine iranienne de cette recherche, ce qui influence leurs comportements linguistiques et fait en sorte qu'ils sont parfois tentés d'aller vers la francophonie de la région même si celle-ci est peu valorisée dans leurs discours.

Dans le dernier chapitre de la thèse, je discute des apports de ma recherche, de ses limites, de ses implications, et je trace des pistes de recherches futures.

## **Chapitre VII : Conclusion**

Dans ce chapitre de conclusion, je présente d'abord les contributions de ma recherche, puis je discute de ses limites et de ses implications. Je termine ce chapitre par un aperçu de recherches futures qui pourraient en découler.

### **7.1. Contributions**

Dans le cadre de cette étude, j'ai pu entendre 14 récits de vie qui portaient sur les parcours d'intégration d'immigrants adultes d'origine iranienne vivant dans la région de la capitale nationale. J'ai analysé leurs histoires pour cerner le rôle des services, de la gouvernance et des structures francophones dans l'aiguillage des immigrants et dans la rétention de ceux-ci dans la communauté francophone. J'ai aussi étudié les représentations de ces nouveaux arrivants par rapport aux enjeux de pouvoir qui existent entre le français et l'anglais dans la région de la capitale nationale. Je me suis également intéressée à leur construction de l'idéologie du standard par rapport aux différentes variétés du français, notamment le français « standard » de l'Hexagone et les variétés du « français canadien ». Cette approche tripartite m'a permis de voir l'impact jumelé qu'ont sur les trajectoires migratoires la lutte de pouvoir concernant les communautés anglophones et francophones et les questions de légitimité de la francophonie canadienne.

En effet, avant leur arrivée au Canada, les immigrants d'origine iranienne de la région de la capitale nationale ne semblent pas (en majorité) avoir une image réaliste du bilinguisme au Canada et ne se rendent compte de ces réalités seulement lorsqu'ils s'y installent. Face à ces représentations souvent erronées, les structures d'accueil, en tant que premier point de contact pour les immigrants, semblent jouer un rôle essentiel pour faire connaître les services en français, la présence de la francophonie et les communautés francophones du Canada. Ma recherche montre à quel point cet aiguillage est important pour les immigrants allophones (mais parlant français), car il a le pouvoir

de les rapprocher ou bien de les éloigner de la communauté francophone. Mes données indiquent que les structures d'accueil francophones semblent demeurer invisibles et échouer à la tâche de guider les immigrants iraniens vers la francophonie, voire parfois les en éloigner. La qualité et la disponibilité des services en français, ainsi que le coût élevé des cours de français pour ceux qui n'étaient pas admissibles aux formations gratuites faisaient partie des obstacles à l'intégration en français soulevés par les immigrants de cette recherche. L'apprentissage ou le perfectionnement du français exigeant des ressources en temps et en argent de la part des répondants, il en est découlé une sorte de calcul économique dans lequel le français était perdant face à l'anglais (voir aussi l'étude de Bélanger, Sabourin et Lachapelle, 2011).

De plus, étant donné la différence de cultures et de compréhension du rôle des structures de gouvernance officielles entre l'Iran et le Canada, les immigrants iraniens de cette recherche considèrent que l'accueil, pour être efficace et pour développer l'autonomie chez l'immigrant, devrait se faire par les gens de la communauté (contact humain) et non par les structures formelles du gouvernement. Dans ce contexte, les participants de cette recherche trouvaient avantageux de fréquenter la communauté iranienne où ils pouvaient non seulement profiter d'une panoplie de services gratuits, mais aussi tisser des liens personnels avec d'autres membres de cette communauté. Il importe de mentionner que la première langue officielle des services offerts par la communauté iranienne à Ottawa est, à part le farsi, l'anglais, ce qui dirige indirectement les nouveaux arrivants vers cette langue, et éventuellement, vers la communauté anglophone. Ayant peu de contact avec le français, les répondants sentent qu'ils perdent la maîtrise de cette langue, ce qui complique davantage leurs contacts avec les Canadiens francophones. Quant au petit nombre de répondants qui ont préféré se tourner vers les communautés francophones, cela ne s'est pas produit, dans le cas de cette recherche, à travers les structures formelles, mais plutôt à travers

la fréquentation des voisins du quartier ou des parents à l'école, ou encore, par la présence d'un conjoint ou d'une conjointe francophone canadien(ne) qui leur a fait découvrir ces communautés.

Ainsi, les récits de vie des immigrants de cette recherche soulignent le rôle indéniable des membres de la communauté d'accueil dans le processus d'intégration. Ils rendent saillant le fait que l'intégration est une voie à double sens, un engagement entre l'individu migrant qui s'adapte à son nouvel environnement et les membres de la communauté d'accueil qui donnent à l'individu le sens d'être accepté parmi eux (Madibbo, 2018). À cet égard, comme en témoignent les récits de vie étudiés, une bonne maîtrise de la langue semble être importante pour l'intégration et la rétention des immigrants francophiles ou francophones (Belkhodja, 2008; Gallant, 2011; Jezak, 2018). Toutefois, comme ces mêmes récits le soulignent, l'affinité avec le français de l'Hexagone pourrait aussi compliquer le processus d'intégration, notamment sur le plan social (voir aussi l'étude de Veronis, 2015).

Sur le plan professionnel, la majorité des participants sont arrivés au Canada avec la conviction que l'anglais est la langue internationale de la technologie, des sciences et des affaires (Francard, 2015). Cette représentation semble avoir été renforcée par les études et le marché du travail, où l'anglais semblait être omniprésent, et ceci même dans les villes québécoises de Montréal, Québec ou Gatineau. Cette représentation de l'anglais comme facteur de réussite professionnelle semble avoir joué un rôle déterminant dans les parcours d'intégration linguistique de mes répondants (Bélanger, Sabourin et Lachapelle, 2011). En effet, face aux rapports de force entre l'anglais et le français au travail, les répondants iraniens francophones de cette recherche ont éprouvé les mêmes difficultés que les locuteurs francophones natifs en contexte minoritaire au Canada (Gallant, 2007; 2011). Ainsi, par souci d'intégration professionnelle, les nouveaux arrivants se sont investis plutôt en anglais, quitte à perdre leur maîtrise du français.

Malgré cette réalité, à la fois sociale et professionnelle, favorisant l'intégration en anglais, les participants de cette étude ont exprimé leur intérêt à communiquer en français avec les francophones de la région. Mais c'est là où l'idéologie du standard est entrée en jeu en éloignant la majorité des répondants du choix de la francophonie comme communauté d'accueil. En effet, les immigrants iraniens qui ont appris le français avant leur arrivée au Canada ont été exposés à la variété hexagonale du français qu'ils considèrent majoritairement comme la norme. Ils attribuent notamment une valeur esthétique à cette variété et éprouvent un malaise face aux usages linguistiques canadiens qu'ils considèrent différents de la variété hexagonale, surtout au niveau de l'accent. Comme en témoignent plusieurs récits de vie, les répondants ont préféré avoir recours à l'anglais plutôt que de faire face à l'inconfort causé par l'écart esthétique perçu entre les deux variétés. Les comparaisons entre la variété apprise à l'école et celles orales du Canada, et les jugements de valeur qui en ont découlé, soulignent le rôle des institutions d'enseignement, en Iran et au Canada, dans la création de l'idéologie du standard (Francard, 1993).

Pourtant, le fait d'habiter dans la région de la capitale nationale, où le français et l'anglais sont tous les deux présents, mais aussi où la connaissance de plusieurs langues est valorisée, semble avoir un effet positif sur l'intérêt que les participants de cette étude voient au bilinguisme. Ils souhaitent améliorer leur maîtrise du français pour pouvoir fréquenter les francophones sur le plan social et professionnel et aimeraient également que leurs enfants maîtrisent le français et l'anglais. Cela montre la complexité des imaginaires linguistiques et leur rôle dans la formation d'attitudes linguistiques parfois contradictoires (Canut, 2002). Les récits de vie des immigrants iraniens indiquent que le français n'est pas un simple moyen de communication, mais bien un véritable enjeu de vie face auquel des émotions parfois conflictuelles ou contradictoires se cristallisent chez les locuteurs, même si dans ce cas il ne s'agit pas de locuteurs natifs.

Pour conclure, par son approche à la fois structurelle et idéologique de la trajectoire migratoire, cette thèse amène un nouvel éclairage sur le rôle des structures et services, des représentations et des idéologies linguistiques des nouveaux arrivants, et sur les enjeux sociolinguistiques de l'immigration francophone, notamment celle en milieu minoritaire. Cet éclairage est bonifié par mon positionnement de chercheuse (Boudreau, 2016), moi-même immigrante d'origine iranienne, scolarisée en farsi et ayant appris l'anglais et le français en Iran, ainsi qu'ayant une bonne compréhension de la situation sociolinguistique en Iran, de celle des communautés francophones canadiennes, et des enjeux qui peuvent se présenter pour un immigrant iranien.

## **7.2. Limites**

Les forces de cette thèse ont également constitué ses limites. Tout d'abord, cette recherche a un caractère exploratoire. À ma connaissance, aucune autre étude n'a traité, jusqu'à présent, la question de l'intégration des immigrants allophones à la francophonie canadienne simultanément sous les angles de la gouvernance et des représentations et idéologies linguistiques. Aucune également ne s'est intéressée de façon extensive aux parcours migratoires des Iraniens vers la communauté francophone canadienne. Finalement, aucune n'a traité de trajectoires migratoires des immigrants iraniens en contexte linguistique francophone à la fois majoritaire (Québec) et minoritaire (Ontario) de la région de la capitale nationale. Ce caractère exploratoire, tout en étant un bon premier pas vers une meilleure compréhension des trajectoires migratoires des Iraniens, limite toutefois la possibilité de généralisation des résultats.

Un autre facteur qui limite la portée des résultats est le petit échantillon des répondants et leur distribution. Mon choix méthodologique d'analyser en profondeur les récits de vie individuels a limité l'étendue de la collecte de données. Alors que le choix de 14 participants a été judicieux

par rapport au corpus à traiter en analyse du discours, j'aurais parfois aimé qu'ils aient été plus nombreux, ou plus représentatifs de certaines catégories. Par exemple, le nombre limité des répondants ayant des enfants ne m'a pas permis d'examiner la question du transfert linguistique au foyer (les tendances de choix de langue/s par les enfants des répondants).

Le choix méthodologique du récit de vie m'a permis d'obtenir des témoignages contextualisés et spontanés au sujet du parcours migratoire. J'ai ainsi été surprise par plusieurs constats non-sollicités des répondants et par des liens qu'ils faisaient entre différents événements de leurs vies. En même temps, cette recherche de spontanéité, prônée par plusieurs spécialistes (Vincent-Ponroy et Chevalier, 2018), m'a astreinte à une seule rencontre avec chaque participant (pour ne pas perdre l'effet de spontanéité) et m'a poussée à poser des questions d'éclaircissement seulement lorsque c'était absolument nécessaire (pour ne pas couper le flot du récit). Toutefois, au moment de l'analyse, j'ai parfois regretté de ne pas revenir vers les répondants pour une deuxième entrevue afin d'obtenir des clarifications ou des précisions concernant une phrase ambiguë ou une idée seulement esquissée, mais qui me paraissait intéressante à explorer.

Finalement, étant moi-même immigrante d'origine iranienne, j'ai pu avoir un regard intérieur-extérieur tout au long du processus de la recherche (choix de problématiques soulevées dans le guide d'entretien, contact avec les participants, entrevue menée en farsi pour atténuer la distance chercheur-participant et pour solliciter plus facilement le flot du récit dans la langue maternelle du participant, contextualisation des données, etc.). Toutefois, le regard intérieur sur mon sujet d'étude m'a obligée à porter une attention constante à d'éventuels biais et à mes propres représentations et idéologies teintées par mes vécus socioculturels qui auraient pu (ou qui ont pu) impacter l'analyse des données.

### **7.3. Implications**

Les riches données obtenues lors de cette étude, au-delà de leur valeur scientifique, pourraient informer diverses instances gouvernementales portant sur les politiques d'intégration aux communautés francophones. Ainsi, à l'étape de recrutement, il semblerait que la francophonie canadienne pourrait être mieux publicisée auprès des immigrants allophones (et non seulement ceux francophones). Il serait avantageux, à cette étape du processus d'immigration, de sensibiliser les candidats à l'immigration à la norme du français au Canada et au « choc de standards » qu'ils pourraient vivre à leur arrivée au Canada. Il serait également intéressant de reconnaître la valeur de l'accueil informel, ce qui contribuerait, comme le montre mon étude, à l'amélioration des services offerts aux immigrants, autant par des structures francophones formelles (services offerts par le gouvernement) que par des structures moins formelles (services offerts par les communautés), en mettant un accent particulier sur la qualité du contact humain.

Pour ce qui est des implications possibles pour les politiques d'immigration et de multiculturalisme en général, cette thèse contribue à une meilleure connaissance de la communauté iranienne, encore peu étudiée au Canada malgré le nombre important de ressortissants de ce pays qui y immigreront. Elle attire aussi l'attention sur le fait que ces immigrants connaissent souvent le français et pourraient potentiellement choisir le français comme langue d'intégration (et contribuer aux enjeux de vitalité de ces communautés), à condition de surmonter les défis de représentations et idéologies forgées avant même leur arrivée au Canada. Finalement, au-delà de la communauté iranienne seule, cette thèse encourage un investissement par rapport aux nouveaux arrivants qui ne sont pas typiquement reconnus comme « francophones », mais qui ont tout de même le potentiel de s'intégrer à la communauté francophone canadienne de par leur connaissance de la langue, ou leur affinité culturelle avec la francophonie.

#### **7.4. Quelques pistes de recherches futures**

Au vu des apports et limites de cette thèse, plusieurs recherches pourraient découler de ce projet. Par exemple, une étude du processus d'adaptation des immigrants serait particulièrement pertinente pour en apprendre davantage sur la modification des représentations et des idéologies dans le temps et sur la construction identitaire des immigrants.

Il serait aussi intéressant d'étudier comment les représentations linguistiques de la majorité/minorité ainsi que l'idéologie du standard affectent les immigrants francophones d'origine iranienne dans d'autres contextes minoritaires et majoritaires (par exemple, la ville de Montréal versus la ville de Toronto, où la diaspora iranienne est nombreuse), pour ensuite mesurer les ressemblances ou divergences par rapport aux résultats de cette recherche. Aurait-on observé les mêmes enjeux entre les francophones et les anglophones dans ces deux villes? À quel point le statut du français change hors de la région de la capitale nationale, qui a les particularités propres d'une zone frontalière? Comment le concept de la minorité (francophone ou anglophone) se présente-t-il à Montréal? etc.

Une autre piste intéressante serait d'approfondir le point de vue des immigrants iraniens sur la qualité des services francophones aux immigrants, notamment des formations francophones. Certains immigrants de cette étude affirment que ce genre de services n'était pas adapté à leurs besoins, soit par leur faible niveau de qualité ou bien à cause des frais qu'ils devaient encourir pour y avoir accès. C'est pourquoi il serait intéressant de poursuivre l'étude au sujet des organismes francophones d'aide aux immigrants (même si de telles études existent déjà, mais en nombre insuffisant), afin de déterminer dans quelle mesure ceux-ci répondent aux besoins de la population immigrante allophone francophile.

Lors des entrevues, le bilinguisme, celui nécessaire aux participants dans leur milieu de travail ou celui de la future génération, est ressorti comme un des thèmes-phares des récits de vie. Il serait pertinent d'étudier le statut et la place que le français occupe dans la vie de ces jeunes, nés au Canada, et comment ces représentations changent en fonction de celles des parents.

Enfin, dans le cadre de cette recherche, une répondante a mentionné qu'elle avait ressenti un comportement discriminatoire de francophones vis-à-vis d'elle, notamment dans le milieu de travail. Comme les Iraniens font partie d'une minorité visible, une étude comparative de leur vécu par rapport à un potentiel sentiment de discrimination et d'exclusion dans leur communauté d'accueil, francophone ou anglophone, serait également pertinente.

## Bibliographie

- Adam, J. (1984). *Le récit*. Presses Universitaires de France.
- Aghasi Sorkhabi, L. (2009). *L'intégration socioscolaire et les stratégies identitaires d'adolescents iraniens à Montréal* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <http://hdl.handle.net/1866/4253>
- Ahmed, R. et Veronis, L. (2019). Creating in-between spaces through diasporic and mainstream media consumption: A comparison of four ethnocultural and immigrant communities in Ottawa, Canada. *International Communication Gazette*, 82(3), 289-315. <https://doi.org/10.1177/1248048519828594>
- Ali-Khodja, M. et Boudreau, A. (2009). Du concept de minorité à la pensée de l'exiguïté : pour une autre compréhension des phénomènes linguistiques. *Langues et société*, 129, 69-80. <https://doi.org/10.3917/ls.129.0069>
- Allain, G. et Chiasson, G. (2016). *Minorités francophones et gouvernance urbaine*. Presses de l'Université Laval.
- Althusser, L. (1975). Sur le contrat social. *Cahiers pour l'analyse*, 8, 3-45. <http://cahiers.kingston.ac.uk/pdf/cpa8.1.althusser.pdf>
- Amin, A. (2005). L'intégration des jeunes Français issus de l'immigration, le cas des jeunes issus de l'immigration arabo-musulmane et turque : Maghreb, Moyen-Orient et Turquie. *Connexions*, 83(1), 131-147. <https://doi.org/10.3917/cnx.083.0131>
- Amin, A. (2007). *Dynamique interculturelle et processus d'interculturalisation : Représentations sociales, identifications et sentiment d'exclusion : le cas des jeunes Français issus de l'immigration maghrébine et turque* [Thèse de doctorat, Université Lyon 2].
- Amin, A. (2012). L'école doit se réinventer : l'éducation interculturelle dans le monde des écoles canadiennes. *Éducation Canada*, 55(4), 32-33. <https://www.edcan.ca/articles/lecole-doit-se-reinventer/?lang=fr>
- Amireault, V. (2015). L'intégration linguistique et culturelle d'immigrants adultes apprenant le français : vers une configuration identitaire hybride. Dans *Revue de l'AQEFLS, Reflets du 31e Congrès de l'AQEFLS*, 28-36.
- Arrighi, L. et Boudreau, A. (dir.). (2016). *Langue et légitimité : la construction discursive du locuteur francophone*. Presses de l'Université Laval.
- Atayeepour, N. (2016). *La perception d'apprenants immigrants iraniens adultes de leurs cours de français langue seconde à Montréal, de leur investissement social et de leur intégration linguistique* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <http://archipel.uqam.ca/id/eprint/11195>

- Auger, J. (2014). Le français dans le Québec du XXI<sup>e</sup> siècle. Dans S. S. Mufwene et C. B. Vigouroux (dir.), *Colonisation, globalisation et vitalité du français* (p. 179-210). Odile Jacob.
- Bachelard, G. (1957). *La poétique de l'espace*. Presses universitaires de France.
- Bamshadi, P., Ansarian, S. et Davari Ardakani, N. (2018). The polysemy of suffix “-ane”: A construction morphology approach. *Western Iranian languages and dialect*, 6(22), 21-39. [https://jlw.razi.ac.ir/article\\_923](https://jlw.razi.ac.ir/article_923)
- Barbeau, G. (2018). 40 ans après, qu'en est-il de la loi 101? Représentations et discours conflictuels dans la presse québécoise. *Circula*, 7, 52-69. <https://id.erudit.org/iderudit/1065815ar>
- Béchar, J. (2018). *Immigration : l'Accord Canada-Québec*. Parlement du Canada. [https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr\\_CA/ResearchPublications/201189E](https://lop.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/201189E)
- Béji, K. et Pellerin, A. (2011). Intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec : le rôle de l'information et des réseaux sociaux. *Relations industrielles*, 65(4), 562-583. <https://doi.org/10.7202/045586ar>
- Bélanger, A., Sabourin, P. et Lachapelle, R. (2011). Une analyse des déterminants de la mobilité linguistique intergénérationnelle des immigrants allophones au Québec. *Cahiers québécois de démographie*, 40(1), 113-138. <https://doi.org/10.7202/1006634ar>
- Bélanger, N. Dalley, P. et Turner, K. (2015). Newcomers civic participation: The alliance homework club and the integration of next generation youth in Ottawa. *Canadian Ethnic Studies*, 47(3), 25-47. <https://doi.org/10.1353/ces.2015.0028>
- Bélanger, N. et Dulude, E. (2020). La francophonie : un objet à définir. *Éducation et francophonie*, 48(1), 1-17. <https://doi.org/10.7202/1070097ar>
- Bélanger, N. et Saint-Pierre, J. (2019). Enjeux de collaboration entourant le plan d'enseignement individualisé : entre processus d'inclusion et d'exclusion. *Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 54(2), 349-368. <https://doi.org/10.7202/1065662ar>
- Belkhodja, C. (2008, printemps). Immigration et diversité dans les communautés francophones en situation minoritaire. *Thèmes canadiens*, printemps 2008, 3-6.
- Bernard, B. (2000). Langue d'usage avec les parents à l'intérieur des foyers mixtes francophones : les enjeux de l'exogamie. *Cahiers Charlevoix*, 4, 13-49. <https://doi.org/10.7202/1039357ar>
- Berry, J. (1980). Acculturation as varieties of adaption. Dans A. M. Padilla (dir.), *Acculturation: Theory, models and findings* (p. 9-25). Westview Press.
- Berry, J. et Sabatier, C. (2010). Acculturation, discrimination and adaption among second generation immigrant youth in Montreal and Paris. *International journal of intercultural relations*, 34(3), 191-207. <https://doi.org/10.1016/j.ijintrel.2009.11.007>

- Bertaux, D. (1980). L'approche biologique : sa vitalité méthodologique, ses potentialités. *Cahiers internationaux de sociologie*, 69, 197-225.
- Bertaux, D. (2016). *Le récit de vie*. Arman Colin.
- Bisson, R., Ahouansou, P. et Draper, C. (2009). Rapport final : état des lieux de l'immigration d'expression française à Ottawa. [https://immigrationfrancophone.ca/images/documents/etat\\_des\\_lieux\\_de\\_l'immigration\\_d'expression\\_francaise\\_a\\_ottawa\\_29\\_octobre%20v\\_%20finale.pdf](https://immigrationfrancophone.ca/images/documents/etat_des_lieux_de_l'immigration_d'expression_francaise_a_ottawa_29_octobre%20v_%20finale.pdf)
- Bock, M. et Charbonneau, F. (2015). *Le siècle du Règlement 17 : regards sur une crise scolaire et nationale*. Prise de parole.
- Boily, F. et Léonard, C. (2017). Statut de la francophonie de l'Ouest canadien : d'une francophonie avortée à une francophonie contrariée. *Bulletin d'histoire politique*, 26(1), 205-228. <https://doi.org/10.7202/1041440ar>
- Boily, F. et Vachon-Chabot, A. (2018). L'identité francophone albertaine et le regard sur les autres francophonies. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 30(1), 7-42. <https://doi.org/10.7202/1045594arBorde>
- Bordeleau, J.-L. (2021, 3 novembre). Le patron d'Air Canada ne s'exprime qu'en anglais, le tollé est unanime. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/645024/le-patron-d-air-canada-ne-s-exprime-qu-en-anglais-le-tolle-est-unanime>
- Bouchard, C. (2002). *La langue et le nombril*. Nouvelles études québécoises.
- Bouchard, L. et Gilbert, A. (2005). Capital social et minorité francophones au Canada. *Francophonies d'Amérique*, 20, 147-159. <https://doi.org/10.7202/1005343ar>
- Boudreau, A. (2014). Des voix qui se répondent : analyse discursive et historique des idéologies linguistiques en Acadie, l'exemple de Moncton. *Minorité linguistique et société*, 4, 175-199. <https://doi.org/10.7202/1024697ar>
- Boudreau, A. (2016). *À l'ombre de la langue légitime : L'Acadie dans la francophonie*. Garnier.
- Boudreau, A. (2019). L'identité assignée : du lieu et ses manifestations discursives. *Minorités linguistiques et société*, 12, 51-66. <https://doi.org/10.7202/1066521ar>
- Boudreau, A. et Perrot, M. (2005). Quel français enseigner en milieu minoritaire? Le cas de l'Acadie : construction de compétences plurielles en situation de contacts de langues et de cultures. *Glottopol*, 6, 7-2. [http://glottopol.univ-rouen.fr/numero\\_6.html](http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_6.html)
- Boudreau, A. et Violette, I. (2009). Savoir, intervention et posture en milieu minoritaire : les enjeux linguistiques en Acadie du Nouveau-Brunswick. *Langue et société*, 129, 13-28. <https://doi.org/10.3917/ls.129.0013>
- Bourdieu, P. (1993). *La misère du monde*. Seuil.

- Bourhis, R. et Sioufi, R. (2017). Assessing forty years of language planning on the vitality of the francophone and anglophone communities of Quebec. *Multilingua: Journal of Cross-Cultural and Interlanguage Communication*, 36(5), 627-661. <https://doi.org/10.1515/multi-2017-3048>
- Branchadell, A. (2012). One nation, one (common) language? Language and nationalism in 21<sup>st</sup> century Catalonia. *Recode*, 10, 1-12. <https://www.recode.info/wp-content/uploads/2013/02/Branchadell-Albert-2012-RECODE.pdf>
- Branchadell, A. (2017). Post-secession duties: About the equal recognition of languages in an independent Catalonia. Dans P. Kraus et J. Verés Gifra (dir.), *The Catalan process: Sovereignty, self-determination and democracy in the 21<sup>st</sup> century* (p. 175-194). Institut d'Étudies de l'Autogovern.
- Braun, V. et Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative research in psychology*, 3(2), 77-101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Braun, V. et Clarke, V. (2012a). Reflecting on reflexive thematic analysis. *Qualitative research in sport, exercise and health*, 11(4), 589-597. <https://doi.org/10.1080/2159676X.2019.1628806b>
- Braun, V. et Clarke, V. (2012b). *Thematic analysis*. Dans P. Cooper, D. Camic, A. Long, D. Panter, S. Rindskopf et K. Sher (dir.), *APA handbooks in psychology, Research designs: Quantitative, qualitative, neuropsychological, and biological* (vol. 2, p. 57-71). American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/13620-004>
- Braun, V., Clarke, V., Hayfield, N. et Terry, G. (2018). Thematic analysis. Dans P. Liamputtong (dir.), *Research methods in health social sciences* (p. 843-860). Springer.
- Brosseau, M. (2014). Le paradoxe de la frontière. Dans A. Gilbert, L. Veronis, M. Brosseau et B. Ray (dir.), *La frontière au quotidien : expériences des minorités à Ottawa-Gatineau* (p. 23-40). Presses de l'Université d'Ottawa.
- Calvet, J. (1999). *Pour une idéologie des langues du monde*. Plon.
- Candelier, M. et Castellotti, V. (2013). Didactique(s) du (des) plurilinguisme(s). Dans J. Simonin et S. Wharton (dir.), *Sociolinguistique du contact* (p. 179-221). Éditions ENS.
- Canut, C. (2000). Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours « épilinguistique ». *Langage et société*, 3(93), 71-97. <https://doi.org/10.3917/ls.093.0071>
- Canut, C. (2002). Activité épilinguistique, insécurité et changement linguistique. Dans A. Brétégnier et G. Ledegen (dir.), *Sécurité/insécurité linguistique : terrains et approches diversifiés, propositions théoriques et méthodologiques* (p. 105-122). L'Harmattan.
- Canut, C. (2007). *Une langue sans qualité*. Lambert-Lucas.

- Cardinal, L. (2010). Minorité, langue et politique. *Politique et société*, 29(1), 3-13. <https://doi.org/10.7202/039953ar>
- Cardinal, L. et Andrew, C. (2001). *La démocratie à l'épreuve de la gouvernance*. Presses de l'université d'Ottawa.
- Cardinal, L. et Denault, A. (2008). Les lois linguistiques du Canada et du Québec à l'ère de la mondialisation : pour un changement de paradigme. Dans L. Cardinal (dir.), *Le fédéralisme asymétrique et les minorités linguistiques et nationales* (p. 168-197). Prise de parole.
- Cardinal, L. et Forgues, É. (2015). *Gouvernance communautaire et innovations au sein de la francophonie néobrunswickoise et ontarienne*. Presses de l'Université Laval.
- Cardinal, L., Gaspard, H. et Léger, R. (2015). The politics of language roadmaps in Canada: Understanding the conservative government's approach to official languages. *Revue canadienne de science politique*, 48(3), 577-599. [https://sciencessociales.uottawa.ca/crfpp/sites/sciencessociales.uottawa.ca/crfpp/files/cardinal.leger\\_2015.pdf](https://sciencessociales.uottawa.ca/crfpp/sites/sciencessociales.uottawa.ca/crfpp/files/cardinal.leger_2015.pdf)
- Cardinal, L. et Gonzales Hidalgo, E. (2012). L'autonomie des minorités francophones hors Québec au regard du débat sur les minorités nationales et les minorités ethniques. *Minorités linguistiques et société*, 1, 51-65. <https://doi.org/10.7202/1009208ar>
- Cardinal, L. et Léger, R. (2019). Ethnocultural and linguistic diversity. Dans T. Ricento (dir.), *Language politics and policies: Perspectives from Canada and the United States* (p. 298-315). Cambridge University Press.
- Cardinal, L. et Mévellec, A. (2012). La représentation politique des francophones d'Ottawa : la situation des élus francophones au conseil municipal, 2000-2010. *Francophonies d'Amérique*, 38, 81-103. <https://doi.org/10.7202/1023782ar>
- Cardinal, L. et Sonntag, S. (2015). Traditions étatiques et régimes linguistiques : comment et pourquoi s'opèrent les choix de politiques linguistiques? *Revue internationale de politique comparée*, 22(1), 115-133.
- Cardinal, L. et Williams, C. H. (2020). Bridging the gap between the politics of recognition and the politics of language service delivery in Ontario and Wales. *Journal of Ethnic Studies*, 84, 5-29. <https://doi.org/10.36144/RiG84.jun20.5-29>
- Carlo, M. (2006). Quoi traduire? comment traduire? pourquoi traduire? *Études de linguistique appliquée*, 1(141), 117-128. <https://doi.org/10.3917/ela.141.0117>
- Carlson Berg, L. (2012, printemps). Parlons de la francophonie dans toutes ses couleurs : un projet recherche-action en sciences humaines. *Thèmes canadiens*, printemps 2012, 51-54. <https://acs-aec.ca/wp-content/uploads/2019/05/CITC-2012-Spring-Printemps.pdf>
- Castellotti, V., Huver, E. et Leconte, F. (2017). Demande institutionnelle et responsabilité des chercheurs : langues, insertions, pluralité des parcours et des perceptions. Dans J. Beacco,

- H. Krumm, D. Little et P. Thalgott (dir.), *L'intégration linguistique des migrants adultes : les enseignements de la recherche* (p. 425-432). De Gruyter Mouton. <https://doi.org/10.1515/9783110477498-058>
- Cerquiglini, B., Corbeil, J., Klinkenberg, J. M. et Peeters, B. (2002). *Le français dans tous ses états*. Flammarion.
- Charbonneau, F. (2012). L'avenir des minorités francophones du Canada après la reconnaissance. *Revue internationale d'études canadiennes*, 45-46, 163-186. <https://doi.org/10.7202/1009900ar>
- Charbonneau, F. (2017). Ottawa, ville bilingue? La politique de bilinguisme de la ville d'Ottawa et les services en français, 1970-2015. Dans A. Gilbert, L. Cardinal, M. Bock, L. Hotte, F. Charbonneau, et J. Beddows, J. *Ottawa, lieu de vie français* (chapitre 11). Ottawa, Canada : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Charbonneau, F. (2018). The art of defining linguistic minorities in Québec and Canada. *The journal of the Ukrainian research institute at Harvard university*, 35(4), 493-511. <https://www.husj.harvard.edu/articles/the-art-of-defining-linguistic-minorities-in-quebec-and-canada>
- Charbonneau, F. (2020). Les effets de la dépendance des associations porte-paroles de la francophonie canadienne sur le Gouvernement du Canada. *Revue internationale des Francophonies*, 7. <https://doi.org/10.35562/rif.1033>
- Chaxel, S., Fiorelli, C. et Moity-Maïzi, P. (2014). Les récits de vie : outils pour la compréhension et catalyseurs pour l'action. *Interrogation*, 17, 1-14. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01189838/document>
- Commissariat aux langues officielles. (2017). *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2017-2018*. [https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-annuel/2017-2018-Automne/fr\\_Rapport2017-2018-AUTOMNE-Faits-saillants.pdf](https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-annuel/2017-2018-Automne/fr_Rapport2017-2018-AUTOMNE-Faits-saillants.pdf)
- Commissariat aux langues officielles. (2018). *Plan ministériel 2005-2006*. Gouvernement du Canada.
- Commissariat aux langues officielles. (2019). *Rapport annuel 2018-2019*. Gouvernement du Canada. <https://www.clo-ocol.gc.ca/sites/default/files/rapport-annuel-2018-2019.pdf>.
- Conseil de l'Europe. (1995). *Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et rapport explicatif*. <https://rm.coe.int/16800c10d0%20adoption%20signature%20ratifications>
- Corbeil, J.-P. (2005). L'exogamie et la vitalité ethnolinguistique des communautés francophones en situation minoritaire : vécu langagier et trajectoires linguistiques. *Francophonies d'Amérique*, 20, 37-49. <https://doi.org/10.7202/1005335ar>

- Cormier, M. (2015). Accueillir la majorité dans l'institution de la minorité? *Minorités linguistiques et société*, 5, 100-121. <https://doi.org/10.7202/1029109ar>
- Coulin, A. (2020). *L'école de Chicago*. Presses universitaires de France.
- Culture, Histoire et Sport Canada. (2018). *Investir dans notre avenir 2018-2023 : plan d'action pour les langues officielles*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/plan-action-langues-officielles/2018-2023.html>
- Dabir-Moghaddam, M. (2020). A linguistic survey of Khorasan: Implications for language isolation, language change, and contact linguistics. *Iranian studies*, 53(3-4), 353-401, <https://doi.org/10.1080/00210862.2020.1716190>
- Dadashzadeh, A. (2003). *L'intégration des Iraniens de première génération : analyse comparée Montréal-Toronto* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/1191/>
- Dalley, P. et Roy, S. (2018). Introduction : la sociolinguistique et l'ethnographie critique pour mieux introduire une pédagogie en contexte minoritaire. Dans P. Dalley et S. Roy (dir.), *Francophonie, minorités et pédagogie* (p. 5-22). Presses de l'Université d'Ottawa.
- Darchinian, F. (2017). *Les parcours d'orientation linguistique postsecondaire et professionnelle : l'expérience de jeunes adultes issus de l'immigration à Montréal* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <http://hdl.handle.net/1866/20057>
- Dasen, P. (2001). Intégration, assimilation et stress acculturatif. Dans C. Perregaux, T. Ogay, Y. Leanza et P. Dasen, (dir.), *Intégrations et migrations : regards pluridisciplinaires* (p. 187-210). L'Harmattan.
- Davari Ardekani, N. (2020). Persian as a national language, minority languages and multilingual education in Iran. Dans P. Shabani-Jadidi (dir.), *The Routledge handbook of second language acquisition and pedagogy of Persian* (p. 471-493). Routledge.
- De Koninck, Z. et Armand, F. (2012). Entre métropole et régions, un même raisonnement peut-il soutenir un choix de modèles de services différent pour l'intégration des élèves allophones? *Diversité urbaine*, 12(1), 69-85. <https://doi.org/10.7202/1019212ar>
- Delaisse, A., Huot, S., Veronis, L. et Mortenson, B. W. (2020). Occupation's role in producing inclusive spaces: Immigrants' experiences in linguistic minority communities. *OTJR: Occupation, Participation and Health*, 41(2), 124-131. <https://doi.org/10.1177/1539449220981952>
- Demaizière, F. et Narcy-Combes, J. (2007). Du positionnement épistémologique aux données de terrain. *Recherches en Didactique des Langues et des Cultures*, 4(4), 1-20. <https://doi.org/10.4000/rdlc.4850>

- Denis Coze de Georgis, F. (2014). Parcours d'insertion d'immigrants travailleurs qualifiés et transitions professionnelles vers de nouveaux domaines de formation [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. Archipel. <https://archipel.uqam.ca/7296/>
- Deshaies, D. et Vincent, D. (2004). *Discours et constructions identitaires*. Presses de l'Université Laval.
- Doise, W. (1985). Les représentations sociales : définition d'un concept. *Connexions*, 45(1), 242-251.
- Durieux, C. (2009). Vers une théorie décisionnelle de la traduction. *Lisa*, 7(3), 349-367. <http://doi.org/10.4000/lisa.119>
- Echaudemaison, C.-D. (1993). *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*. Nathan.
- Elder, G. et Giele, J. (2009). Life course studies: An evolving field. Dans G. Elder et J. Giele (dir.), *The craft of life course research* (p. 1-24). Guildford.
- Evan, A. (1992). A significant event in the history of Polish and American cultural connections. *Polish American studies*, 49(1), 67-75. <https://www.jstor.org/stable/i20148368>
- Fenet, A. (1974). Essai sur la notion de minorité nationale. *Publications de la faculté de droit de sciences politiques et économiques d'Amiens*, 7, 95-113. <https://www.u-picardie.fr/curapp-revues/root/7/fenet.pdf>
- Forgues, É. (2011). Autonomie, vitalité et identité des communautés en situation minoritaire : Proposition d'un cadre conceptuel. *Revue internationale d'études canadiennes*, 42, 183-206. <https://doi.org/10.7202/1002177ar>
- Forgues, É., Maillet, S., Morin, P. et Doucet, M. (2020). *L'effectivité des lois linguistiques dans le secteur de la santé*. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. <https://icrml.ca/fr/references-2/item/82231-l-effectivite-des-lois-linguistiques-dans-le-secteur-de-la-sante>
- Fortier, V., Tabor, M. et Garneau, S. (2018). L'insertion professionnelle des migrants francophones à Ottawa : un processus à double face. *Reflets*, 24(1), 164-174. <https://doi.org/10.7202/1051525ar>
- Foucher, P. (2011). Francophone minoritaire en droit canadien : une question de choix? *Revue du nouvel-Ontario*, 35-3, 47-67. <https://doi.org/10.7202/1005965ar>
- Foucher, P. (2017). Ottawa officiellement bilingue : enjeux juridiques. Dans A. Gilbert, L. Cardinal, M. Bock, L. Hotte, F. Charbonneau et J. Beddows (dir.), *Ottawa : lieu de vie français* (chapitre 13). Presses de l'Université d'Ottawa.
- Foucher, P. (2018). Une utopie réalisée? Manifestations juridiques du projet de bilinguisme canadien. *Bulletin d'histoire politique*, 26(2), 191-209. <https://doi.org/10.7202/1043773ar>

- Fourot, A. (2013). *L'intégration des immigrants : cinquante ans d'action publique locale*. Presses de l'Université de Montréal.
- Francard, M. (1993). *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Peeters.
- Francard, M. (2015). Quelle(s) francophonie(s) pour quels francophones? *Anadiss*, 1(19), 211-223.  
[https://www.academia.edu/33782992/FRANCARD\\_Michel\\_Quelle\\_s\\_francophonie\\_s\\_pour\\_quels\\_francophones](https://www.academia.edu/33782992/FRANCARD_Michel_Quelle_s_francophonie_s_pour_quels_francophones)
- Fraser, G. et Boileau, G. (2014). *Agir maintenant pour l'avenir des communautés francophones : pallier le déséquilibre en immigration*. Commissariat aux langues officielles et Commissariat aux services en français de l'Ontario. <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/publications/etudes/2014/pallier-desequilibre-immigration>
- Gadet, F. (2003). *La variation sociale française*. Ophrys.
- Gallant, N. (2007). Ouverture et inclusion identitaire en milieu francophone minoritaire : quand les immigrants sont la minorité dans une minorité, *Nos diverses cités*, 3, 93-97.
- Gallant, N. (2011). Communautés francophones en milieu minoritaire et immigrants : entre ouverture et inclusion, *Revue du Nouvel-Ontario*, 35-36, 69-105.  
<https://doi.org/10.7202/1005966ar>
- Gambier, Y. (2004). La traduction audiovisuelle : un genre en expansion. *Meta*, 49(1), 1-11.  
<https://doi.org/10.7202/009015ar>
- Garousi, V. (2005). *Iranians in Canada: A statistical Analysis*. Dans *Proceeding of the third scientific seminar on the discourse of overseas Iranian youth, Tehran, Iran, Août 2005*.  
<http://iranian.com/news/2005/june/IraniansCanada>
- Gashmardi, M. et Salimkouchi, E. (2011). Parcours de la francophonie en Iran : une francophonie latente. *Alternative Francophone*, 1(4), 99-112.  
<https://journals.library.ualberta.ca/af/index.php/af/article/download/11774/pdf/30798>
- Gaspard, H. (2019). *Canada's official languages: Policy versus work practice in the federal public service*. Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gauvin, K. et Violette, I. (2020). *Minorisation linguistique et inégalités sociales Rapports complexes aux langues dans l'espace francophone*. Peter Lang.
- Gavard-Perret, M.-L., Gotteland, D., Haon, C. et Jolibert, A. (2008). *Méthodologie de la recherche : réussir son mémoire ou sa thèse en sciences gestion*. Pearson.
- Gharakhlou, M. et Langlois, A. (2006). Spatial distribution of Iranian population in Canada: A portrait using the 2001 census data. *Iranian Economic Review*, 10(17).  
[https://journals.ut.ac.ir/pdf\\_32637\\_0a9c395ac11659bc175ad46296ad9485.html](https://journals.ut.ac.ir/pdf_32637_0a9c395ac11659bc175ad46296ad9485.html)

- Gholami, S. (2020). Endangered Iranian languages: Language contact and language islands in Iran. *Iranian studies*, 53(3-4), 347-351. <https://doi.org/10.1080/00210862.2020.1721997>
- Gilbert, A. et Brosseau, M. (2014). L'expérience de la frontière des minorités de langue officielle. Dans A. Gilbert, L. Veronis, M. Brosseau et B. Ray (dir.), *La frontière au quotidien : expériences des minorités à Ottawa-Gatineau* (p. 115-128). Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gilbert, A., Cardinal, L., Bock, M., Hotte, L., Charbonneau, F. et Beddows, J. (2017). *Ottawa, lieu de vie français*. Presses de l'Université d'Ottawa.
- Gilbert, A. et Migeon, D. (2017). Mémoires d'ici, mémoires d'ailleurs. *Revue du Nouvel-Ontario*, 42, 13-51. <https://doi.org/10.7202/1042827ar>
- Giust-Desprairies, F. (2009). *L'imaginaire collectif*. Érés.
- Giust-Desprairies, F. (2016). Représentation et imaginaire. Dans J. Barus-Michel, E. Enriquez et A. Lévey (dir.), *Vocabulaire de psychosociologie* (p. 40-259). Érés.
- Golembeski, D. (2011). À l'écoute des Franco-Ontariens : les représentations sociolinguistiques des francophones de Hearst. Dans F. Martineau et Nadasdi, T. (dir.), *Le français en contact : hommages à Raymond Mousseau* (p. 149-191). Presses de l'Université Laval.
- Gouvernement de l'Ontario. (2020). *Loi sur les tribunaux judiciaires*. <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/90c43>
- Gouvernement du Canada. (1982). *Loi constitutionnelle de 1982 : charte canadienne des droits et libertés*. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/const/page-12.html>
- Gueunier, N., Carayol, M., Genouvrier, É. et Khomsi, A. (1978). *Les français devant la norme : contribution à une étude de la norme du français parlé*. Champion.
- Guillaumin, C. (1985). Sur la notion de minorité. *L'homme et la société*, 77-78, 101-109. [https://www.persee.fr/doc/homso\\_0018-4306\\_1985\\_num\\_77\\_1\\_2224](https://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1985_num_77_1_2224)
- Hamby, P. (2019). La minorisation linguistique, entre discrimination et domination symbolique : différences et enjeux de deux lecteurs des inégalités. *Minorités linguistiques et société*, 12, 15-30. <https://doi.org/10.7202/1066519ar>
- Heller, M. (2007a). *Linguistic minorities and modernity: A sociolinguistic Ethnography* (2<sup>e</sup> éd.). Bloomsbury Publishing.
- Heller, M. (2007b). *Bilingualism: A social approach*. Toronto, Canada: Palgrave Macmillan.
- Heller, M., Bell, L., Daveluy, M., Noël, H. et McLaughlin, M. (2014). La mobilité au cœur de la francophonie canadienne. *Recherches sociographiques*, 55(1), 79-104. <https://doi.org/10.7202/1025646ar>

- Heller, M. et McElhinny, B. (2017). *Language and capitalism colonialism: Toward a critical history*. Presses de l'université de Toronto.
- Heller, M. et Normand, L. (2004). *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*. EME Éditions.
- Herzlich, C. (1984). La problématique de la représentation sociale et son utilité dans le champ de la maladie. *Science sociales et santé*, 2, 71-84. [https://www.persee.fr/doc/sosan\\_0294-0337\\_1984\\_num\\_2\\_2\\_968](https://www.persee.fr/doc/sosan_0294-0337_1984_num_2_2_968)
- Hiekkamäki, M. (2015). *Conceptions of national identity and attitudes toward immigrants* [mémoire de maîtrise, Université Linnaeus]. <http://nu.diva-portal.org/smash/get/diva2:851321/FULLTEXT01.pdf>
- Houdebine, A.-M. (1993). De l'imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique : aspects théoriques et méthodologiques. Dans M. Francard (dir.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques* (p. 31-40). Peeters.
- Houdebine, A.-M. (2002). *L'imaginaire linguistique*. L'Harmattan.
- Howard, M., Mougeon, R. et Dewaele, J.-M. (2013). Sociolinguistics and second language acquisition. Dans R. Bayley, R. Cameron et C. Lucas (dir.), *The Oxford handbook of sociolinguistics* (p. 340-359). Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199744084.013.0017>
- Huot, S., Dodson, B. et Laliberte Rudman, D. (2014). Negotiating belonging following migration: Exploring the relationship between place and identity in francophone minority communities, *The Canadian Geographer*, 58(3) p. 329-340. <https://doi.org/10.1111/cag.12067>
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2018). *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/rapport-annuel-parlement-immigration-2018/rapport.html>
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2019). *Plan ministériel 2019-2020*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/plan-ministeriel-2019-2020/plan-ministeriel.html>
- Jezak, M. (2018). Politiques des langues, pratiques langagières et parcours d'intégration des immigrants adultes à la communauté francophone minoritaire d'Ottawa. *Francophonies d'Amérique*, 46-47, 97-125. <https://doi.org/10.7202/1064889ar>
- Jezak, M. et Veronis, L. (2018). The complex integration pathways of recent immigrants at the intersections of language and immigration policies in Canada's transborder national capital region. Dans B. Janczak (dir.), *Language contact and language policies across borders:*

- Construction and deconstruction of transnational and transcultural spaces* (p. 11-29). Logos Verlag Berlin.
- Jodelet, D. (1984). *Représentations sociales : phénomènes, concept et théorie*. Presses universitaires de France.
- Jodelet, D. (1997). *Les représentations sociales*. Presses universitaires de France.
- Karsenti, T. et Savoie-Zajc, L. (2011). *La recherche en éducation : étapes et approches*. ERPI.
- Khaleghi, N. (2011). *Identifying barriers to Iranian Canadian community engagement and capacity building* [mémoire de maîtrise, Simon Fraser University]. [http://summit.sfu.ca/system/files/iritems1/11228/etd6803\\_NKhaleghi.pdf](http://summit.sfu.ca/system/files/iritems1/11228/etd6803_NKhaleghi.pdf)
- Khamliche, A. (2019). *Les trajectoires migratoires et représentations sociales d'immigrants à Gatineau : L'immigration, un succès ou un échec?* [thèse de doctorat, Université du Québec en Outaouais]. Dépôt institutionnel de l'UQO. <http://di.uqo.ca/id/eprint/1058/>
- Klinkenberg, J. (2001). *La langue et le citoyen : Pour une autre politique de la langue française*. Presses universitaires de France.
- Klinkenberg, J. (2015). *La langue dans la cité : vivre et penser l'équité culturelle*. Les impressions nouvelles.
- Knight, C. (2015). *Les difficultés et les stratégies d'insertion en emploi des immigrants haïtiens dans la région d'Ottawa-Gatineau* [mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa]. Recherche uO. <http://hdl.handle.net/10393/33152>
- Kolossov, V. et Scott, J. (2013). Selected conceptual issues in border studies. *Revue Belge de géographie*, 1, 1-20. <https://doi.org/10.4000/belgeo.10532>
- Koochakzadeh, L. (2016). *L'influence du système scolaire français sur le système scolaire iranien de l'inauguration de l'école Dar ol-Fonoun jusqu'à la fin de l'époque des Qâdjârs (1851-1925)* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <http://hdl.handle.net/1866/19534>
- Kouyé, J.-M. et Soulière, M. (2018). Le parcours d'intégration socioéconomique des nouveaux arrivants francophones à Ottawa : quels effets sur la santé? *Reflets*, 24(1), 127-158. <https://doi.org/10.7202/1051523ar>
- Kroskrity, P. V. (2000). *Regimes of language: Ideologies, politics, and identities*. School for advanced research press.
- Kroskrity, P. V. (2010). Language ideologies: Evolving perspectives. Dans J. Jasper, J.-O. Ostman et J. Verschueren (dir.), *Society and Language use* (p. 192-211). John Benjamins.
- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Minuit.

- Labrie, N., Lamoureux, S. et Wilson, D. (2010). Francophonie minoritaire et accès aux études postsecondaires : le cas de l'Ontario. Dans Z. D. Bitjaa Kody (dir.), *Universités francophones et diversité linguistique* (p. 29-46). L'Harmattan.
- Laforest, M. (1994). *États d'âme, états de langue*. Nuit blanche.
- Lamarre, P. et Lamarre, S. (2009). Montréal « On the move » : Pour une approche ethnographique non statique de l'étude des pratiques langagières de jeunes multilingues. *Formes & normes sociolinguistiques*, 55(1), 105-134. [https://www.researchgate.net/publication/290007729\\_Catching\\_Montreal\\_on\\_the\\_move\\_and\\_challenging\\_the\\_discourse\\_of\\_unilingualism\\_in\\_Quebec](https://www.researchgate.net/publication/290007729_Catching_Montreal_on_the_move_and_challenging_the_discourse_of_unilingualism_in_Quebec)
- Lamoureux, S. et Boulé, S. (2015). *Analyses prédictives pour une transition réussie aux études postsecondaires : Partie 2*. Bureau du vice-recteur à l'enseignement, Université d'Ottawa, Ontario.
- Lamoureux, S., Daoust, J. L., Bourdages, J., Vignola, M.-J. et Malette, A. (2014). *Favoriser l'accroissement des compétences en littératie en français au niveau universitaire et promouvoir la réussite des études dans toutes les disciplines : une étude de cas*. Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. <https://heqco.ca/wp-content/uploads/2020/03/University-Literacy-UOttawa-FR.pdf>
- Lamoureux, S., Diaz, V., Malette, A., Mercier, P., Daoust, J.-L., Bourdages, J. et Cotnam-Kappel, M. (2013). *L'hétérogénéité linguistique et les voies d'accès non traditionnelles aux études postsecondaires en Ontario*. Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. <https://heqco.ca/fr/pub/lheterogeneite-linguistique-et-les-voies-dacces-non-traditionnelles-aux-etudes-postsecondaires-en-ontario/>
- Lamoureux, S., Vignola, M.-J. et Bourdages, J. S. (2020). Littératie universitaire en milieu francophone minoritaire : vers une amélioration des habiletés scripturales. *Enjeux et société*, 7(2), 156-183. <https://doi.org/10.7202/1073364ar>
- Landry, R. (2006, 11 mars). *Fédéralisme canadien et revitalisation ethno-langagière des communautés francophones et acadiennes*. Conférence présentée au Colloque Le fédéralisme, le Québec et les minorités francophones du Canada, Université d'Ottawa, 9-11 mars 2006. <https://socialsciences.uottawa.ca/crfpp/sites/socialsciences.uottawa.ca/crfpp/files/landry.pdf>
- Landry, R. (2008). Au-delà de l'école : le projet politique de l'autonomie culturelle. *Francophonies d'Amérique*, 26, 149-183. <https://doi.org/10.7202/037980ar>
- Landry, R. (2015). Légitimité et devenir en situation linguistique minoritaire. *Minorités linguistiques et société*, 5, 58-83. <https://doi.org/10.7202/1029107ar>
- Landry, R. (2020). *L'Acadie du Nouveau-Brunswick et l'autonomie culturelle : un modèle conceptuel*. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

<https://icrml.ca/fr/recherches-et-publications/publications-de-l-icrml/item/83179-l-acadie-du-nouveau-brunswick-et-l-autonomie-culturelle-un-modele-conceptuel-2009>

- Landry, R. et Allard, R. (1996). Vitalité ethnolinguistique. Une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne. Dans E. Jürgen (dir.), *De la polyphonie à la symphonie* (p. 61-87. Leipziger Universitätsverlag.
- Landry, R., Allard, R. et Deveau, K. (2013). Bilinguisme et métissage identitaire : vers un modèle conceptuel. *Minorités linguistiques et société*, 3, 56–79. <https://doi.org/10.7202/1016688ar>
- Landry, R., Allard, R., Deveau K. et Bourgeois, N. (2005). Autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire : un modèle conceptuel. *Francophonie d'Amérique*, 20, 63-78. <https://doi.org/10.7202/1005337ar>
- Landry, R., Gilbert, A. et Forgues, É. (2005). La vitalité des communautés francophones du Canada : si destinée n'était pas synonyme de densité. *Francophonies d'Amérique*, 20, 9-14. <https://doi.org/10.7202/1005332ar>
- Langlois, A. et Gilbert, A. (2008, printemps). La population « intégrée » à la francophonie torontoise : mesure et géographie. *Thèmes canadiens*, printemps 2008, 69-74. <https://icrml.ca/en/research-and-publications/references/item/80621-la-population-integre-a-la-francophonie-torontoise-mesure-et-geographie>
- Larocque, F. (2020). L'ombudsman de l'Ontario et la Loi sur les services en français. *Revue du Barreau canadien*, 98(2), 239-266.
- Larrivée, P. (2009). *Les français, les Québécois et la langue de l'autre*. L'Harmattan.
- LeBlanc, M. (2006). Pratiques langagières dans un milieu de travail bilingue de Moncton. *Francophonies d'Amérique*, 22, 121-139. <https://doi.org/10.7202/1005382ar>
- LeBlanc, M. (2009). « Bilinguals only need apply? » : luttes et tensions dans un lieu de travail bilingue en Acadie du Nouveau-Brunswick. *Francophonies d'Amérique*, 27, 77-103. <https://doi.org/10.7202/039825ar>
- LeBlanc, M. (2010). Le français, langue minoritaire, en milieu de travail : des représentations linguistiques à l'insécurité linguistique. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 6(1), 17-63. <https://doi.org/10.7202/1000482ar>
- LeBlanc, M. (2012). *Idéologies, représentations linguistiques et construction identitaire à la baie Sainte-Marie, Nouvelle-Écosse* [thèse de doctorat, Université de Moncton]. <https://www.collectionscanada.gc.ca/obj/thesescanada/vol2/003/NR93214.pdf>
- LeBlanc, M. (2014). Traduction, bilinguisme et langue de travail : une étude de cas au sein de la fonction publique fédérale canadienne. *Meta*, 59(3), 537-556. <https://doi.org/10.7202/1028656ar>

- Lefebvre, M., Gilbert, A. et Ray, B. (2014). Les langues et la culture dans l'espace régional. Dans A. Gilbert, L. Veronis, M. Brosseau et B. Ray (dir.), *La frontière au quotidien : expériences des minorités à Ottawa-Gatineau* (p. 59-86). Presses de l'Université d'Ottawa.
- Léger, R. et Poullos, N. (2018). Les hauts et les bas de l'action politique : luttes pour l'éducation en français en Colombie-Britannique. *Minorités linguistiques et société*, 10, 196-216. <https://doi.org/10.7202/1054102ar>
- Lévy, A. (1997). *Sciences cliniques et organisations sociales*. Presses universitaires de France.
- Lodge, R. A. (1990). Authority, prescriptivism and the French standard language. *French language studies*, 1, 93-111. <https://doi.org/10.1017/S095926950000082X>
- Lodge, R. A. (1997). *Le Français : l'histoire d'un dialecte devenu langue*. Fayard.
- Lozon, R. (2004). *Représentations et sentiments linguistiques dans le sud-ouest ontarien* [thèse de doctorat, Université d'Ottawa].
- Madibbo, A. (2005). *Immigration, race and language: Black francophones and the challenges of integration, racism and language discrimination*. CERIS.
- Madibbo, A. (2006). *Minority within a minority: Black francophone immigrants and the dynamics of power resistance*. Routledge.
- Madibbo, A. (2007). *Le mouvement associatif des immigrants africains francophones en Ontario*. Karthala.
- Madibbo, A. (2014). L'état de la reconnaissance et de la non-reconnaissance des acquis des immigrants africains francophones en Alberta. *Francophonies d'Amérique*, 37, 155-171. <https://doi.org/10.7202/1033979ar>
- Madibbo, A. (2015). *Canada in Sudan, Sudan in Canada: Immigration, conflict and reconstruction*. Presses de l'université Mc-Gill-Queen.
- Madibbo, A. (2018). L'immigration transnationale africaine francophone en milieu minoritaire et son impact sur l'intégration dans la société canadienne. *Francophonies d'Amérique*, 46-47, 127-148. <https://doi.org/10.7202/1064890ar>
- Madibbo, A. et Zajda, J. (2009). Power, language and race relations with francophone communities in Canada. Dans Zajda, J. et Freeman, K. (dir), *Race, ethnicity and gender in education: Cross-cultural understandings* (p. 85-96). Springer.
- Mangueneau, D. (2009). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Seuil.
- Martel, M. (2003). Le débat autour de l'existence et de la disparition du Canada français : état des lieux. Dans S. Langlois et J. Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne* (p. 129-145). Presses de l'Université Laval.

- Martineau, F. (2018). Regards sur les français nord-américains : l'individu dans l'espace continental. Dans F. Martineau, A. Boudreau, Y. Frenette et F. Gadet (dir.), *Francophonies nord-américaines : langues, frontières et idéologies* (p. 57-88). Presses de l'Université Laval.
- May, S. (2000). Uncommon languages: The challenges and possibilities of minority language rights. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 21(5), 366-385. <https://doi.org/10.1080/01434630008666411>
- May, S. (2011). *Language and minority rights: Ethnicity, nationalism and the politics of language*. Routledge.
- McDougall, A. (2019). Connecting power to protection: The political bases of language commissioners in Canada. *Canada public administration*, 62(1), 77-95. <https://doi.org/10.1111/capa.12311>
- Mellor, R. et Lovell, A. (2012). The lived experience of UK street-based sex workers and the health consequences: An exploratory study. *Health Promotion International*, 27(3) 311-322. <https://doi.org/10.1093/heapro/dar040>
- Mettewie, L., Lammare, P. et Van Mensel, L. (2012). Clins d'œil bilingues dans le paysage linguistique de Montréal et Bruxelles : analyse et illustration de mécanismes parallèles. Dans C. Helot et M. Barni (dir.) *Linguistic landscapes, multilingualism and social change* (p. 201-206). Peter Lang
- Meunier, D. (2010). De la mobilité de l'imaginaire linguistique chez les étudiants Erasmus. *Synergies, Pays riverains de la Baltique*, 7, 61-75. <https://gerflint.fr/Base/Baltique7/meunier.pdf>
- Meunier, D. (2014). *Les représentations linguistiques des étudiants Erasmus et la vision plurilingue européenne : normes, discours, apprentissages* [thèse de doctorat, Université de Liège]. ORBI. <http://hdl.handle.net/2268/156348>
- Mévellec, A., Chiasson, G. et Gauthier, M. (2018). Gouvernance métropolitaine et régimes politiques de frontière : analyse à partir du cas d'Ottawa-Gatineau. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 0(3), 581-600.
- Milroy, J. (2001). Language ideologies and the consequences of standardization. *Journal of Sociolinguistics*, 5(4), 530-555. <https://doi.org/10.1111/1467-9481.00163>
- Milroy, J. et Milroy, L. (1985). *Authority in language: Investigating language prescription and standardization*. Routledge.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. (2018). *Plan d'immigration du Québec*. Gouvernement du Québec. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL\\_immigration\\_2018\\_MIDI.pdf?1545142213](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL_immigration_2018_MIDI.pdf?1545142213)

- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. (2018). *Plan stratégique 2019-2023*. Gouvernement du Québec. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL\\_strategique\\_2019-2023\\_integral\\_MIFI.pdf?1575484951](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-strategique/PL_strategique_2019-2023_integral_MIFI.pdf?1575484951)
- Ministère de la Justice. (2019). *Article 23 : droits à l'instruction dans la langue de la minorité*. Gouvernement du Canada. <https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/dlc-rfc/ccdl-ccrf/check/art23.html>
- Mirvahedi, H. (2016). Linguistics landscaping in Tabriz, Iran: A discursive transformation of bilingual space into a monolingual place. *International Journal of the Sociology of Language*, 242, 195-216. <https://doi.org/10.1515/ijsl-2016-0039>
- Moreau, M. L. (1997). *Sociolinguistique : les concepts de base*. Mardaga.
- Morsly, D. (1990). Attitudes et représentations linguistiques. *La linguistique*, 26(2), 77-86. <https://www.jstor.org/stable/30247933>
- Moscovici, S. (1989). *Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire*. Presses universitaires de France.
- Morsly, D. (1990). Attitudes et représentations linguistiques. *Linguistique*, 26(2), 77-86. <https://www.jstor.org/stable/30247933>
- Mougeon, R. (2013). Maintien et évolution du français dans les provinces du Canada anglophone. Dans S. Mufwene et C. Vigouroux (dir). *Colonisation, globalisation et vitalité du français* (p. 211-276). Odile Jacob.
- Mougeon, R., Frenette, Y. et Gagnon, M. (2018). Genèse, essor et refondation de la communauté francophone de Welland (Ontario). Dans F. Martineau, A. Boudreau, Y. Frenette et F. Gadet (dir.), *Francophonies nord-américaines : langues, frontières et idéologies* (p. 263-285). Presses de l'Université Laval.
- Mougeon, R., Hallion, S., Bigot, D. et Papen, R. (2016). Convergence et divergence sociolinguistique en français laurentien : l'alternance rien que/juste/seulement/seulement qu/ne... que. *Journal of French Language studies*, 26(2), 115-154. <https://doi.org/10.1017/S095926951600003X>
- Mougeon, R., Mougeon, F. et Rehner, K. (2020). Parcours individuels et variation sociolinguistique au sein de trois familles dans une communauté francophone de l'Ontario. Dans W. Remysen et S. Tailleux, S. (dir.), *L'individu et sa langue : hommages à France Martineau* (p.179-210). Presses de l'Université Laval.
- Mougeon, R., Nadasdi, T. et Rehner, K. (2014). Contact-induced linguistic innovations on the continuum of language use: The case of French in Ontario. *Bilingualism: Language and Cognition*, 17(2), 442-444. <https://doi.org/10.1017/S1366728905002142>

- Mougeon, R., Rehner, K., et Nadasdi, T. (2010). La variation lexicale dans le parler des adolescents franco-ontariens. Dans W. Remysen et D. Vincent (dir.), *Hétérogénéité et homogénéité dans les pratiques langagières : mélanges offerts à Denise Deshaies* (p. 169-206) Presses de l'Université Laval.
- Mufwene, S. (2005). *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique*. L'Harmattan.
- Mufwene, S. et Vigouroux, C. (2014). *Colonisation, globalisation et vitalité du français*. Odile Jacob.
- Nadeau-Cossette, A. (2012). L'intégration socio-scolaire des adolescents immigrants, facteurs influençant [thèse de doctorat, Université Laval]. CorpusUL. <http://hdl.handle.net/20.500.11794/23631>
- Namazi, V. (2010). *Les trajectoires de l'intégration professionnelle des immigrants iraniens travaillant comme chauffeurs de taxi à Montréal* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. <http://hdl.handle.net/1866/5330>
- Ngouem, A. (2010). *Tentative de construction d'un modèle normatif d'intégration des immigrants dans une communauté francophone en milieu minoritaire*. Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada. <https://cmfc-mccf.ca/wp-content/uploads/2021/01/CahierdelarechercheactuellesurimmigrationfrancophoneauCanada.pdf>
- Nossik, S. (2011). Les récits de vie comme corpus sociologique : une approche discursive et interactionnelle. *Varia*, 10, 119-135. <https://doi.org/10.4000/corpus.2045>
- Paquet, G. (2001). La gouvernance en tant que manière de voir : le paradigme de l'apprentissage collectif. Dans L. Cardinal et C. Andrew (dir.), *La démocratie à l'épreuve de la gouvernance* (p. 9-41). Presses de l'université d'Ottawa.
- Partenariat local pour l'immigration d'Ottawa. (2011). *Stratégie pour l'immigration à Ottawa : planifier ensemble pour la prospérité, la vivacité et l'inclusion*. Citoyenneté et Immigration Canada. <http://olip-plio.ca/fr/files/2012/10/Olip-Strategie-WEB-FR-resized.pdf>
- Paveau, M. (2006). *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*. Presses Sorbonne Nouvelle.
- Paveau, M. et Rosier, L. (2008). *La langue française : passions et polémiques*. Vuibert.
- Piquemal, N. (2017). Nouveaux-arrivants et enseignement en milieu franco-manitobain : regards croisés sur des pensées et pratiques favorisant la résilience. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 29(2), 491-519. <https://doi.org/10.7202/1042270ar>
- Pöll, B. (2005). *Le français langue pluricentrique? : études sur la variation diatopique d'une langue standard*. Peter Lang
- Poplack, S. (2010). *Contrasting patterns of code switching in two communities*. De Gruyter.

- Poplack, S. (2015). Linguistic emergence on the ground: A variationist paradigm. Dans B. MacWhinney et W. O'Grady (dir.), *The handbook of language emergence* (p. 267-291). Wiley-Blackwell.
- Poplack, S. (2018). *Borrowing: Loanwords in the speech community and in the grammar*. Oxford University Press
- Poplack, S. (2020). A variationist perspective on language contact. Dans E. Adamou et Y. Matras (dir.), *The Routledge handbook of language contact* (p. 45-62). Routledge.
- Poplack, S. et Dion, N. (2012). Myths and facts about loanword development. *Language variation and change*, 24(3), 279-315. <http://doi.org/10.1017/S095439451200018X>
- Poplack, S., Dion, N. et Zents, L. (2019). L'anglicisme syntaxique : produit inévitable du contact des langues ? *Cirula*, 9, 78-105. <https://id.erudit.org/iderudit/1065921ar>
- Poplack, S., Zents, L. et Dion, N. (2012). What count as (contact-induced) change. *Bilingualism: Language and Cognition*, 15(2), 247-254. <https://doi.org/10.1017/S1366728911000502>
- Power, M., Larocque, F. et Nolette, A. (2014). La Loi sur les services en français à 25 ans : constats et propositions. *Revue du Nouvel-Ontario*, 39, 11-81. <https://doi.org/10.7202/1027466ar>
- Quell, C. (2000). *Speaking the languages of citizenship* [thèse de doctorat, Université de Toronto]. TSpace. <https://hdl.handle.net/1807/13744>
- Quell, C. (2008, printemps). Recherches sur la nouvelle diversité des communautés francophones en situation minoritaire. *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, printemps 2008, 7-9.
- Rachédi, L. (2009). Trajectoires migratoires et stratégies identitaires d'écrivains maghrébins immigrants au Québec : l'écriture comme espace d'insertion et de citoyenneté pour les immigrants. *Recherches qualitatives*, 28(2), 145-170. [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition\\_reguliere/numero28\(2\)/numero\\_complet\\_28\(2\).pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero28(2)/numero_complet_28(2).pdf)
- Rahnema, S. (2011). *Canadiens iraniens (Irano-Canadiens ou Canadiens d'origine iranienne)*. L'encyclopédie canadienne. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/iraniens-canadiens>
- Rakova, Z. (2014). *Les théories de la traduction*. Masaryk University Press.
- Rastogi, D. (2018). *Career identity development of "dependent" immigrant women: A qualitative exploration* [mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa]. Recherche uO. <https://ruor.uottawa.ca/handle/10393/37223>
- Ray, B. K. et Gilbert, A. (2020). Language continuities and ruptures in Ottawa-Gatineau, Canada. Dans Brunn, S. et Kehrein, D. (dir.), *Handbook of the changing world language map* (p. 1489-1508). Springer.

- Redmond, M., Noel, J. et Fern, E. (2011). Redefining Disability, re-imagining the self: Disability identification predicts self-esteem and strategic responses to stigma. *Self and Identity*, 12(5), 468-488. <https://doi.org/10.1080/15298868.2012.681118>
- Remysen, W. (2003). L'insécurité linguistique des francophones ontariens et néobrunswickois : contribution à l'étude de la francophonie canadienne. Dans S. Langlois et J. Létourneau (dir.), *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne* (p. 95-116). Presses de l'Université Laval.
- Remysen, W. (2011). L'application du modèle de l'imaginaire linguistique à des corpus écrits : le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise. *Langues et société*, 135, 47-67. <https://doi.org/10.3917/lis.135.0047>
- Remysen, W. (2018). L'insécurité linguistique à l'école : un sujet d'étude et un champ. Dans N. Vincent et S. Piron (dir.), *La linguistique et le dictionnaire au service de l'enseignement du français au Québec* (p. 25-59). Nota Bene.
- Remysen, W. (2019). Les communautés francophones dans les provinces majoritairement anglophones du Canada : aperçu et enjeux. *Travaux de linguistique*, 78, 15-45. <https://doi.org/10.3917/tl.078.0015>
- Riessman, C. K. (1993). *Narrative Analysis*. SAGE.
- Roy-Baillargeon, O. et Gauthier, M. (2012). Gouvernance et concertation métropolitaines à Ottawa-Gatineau : la planification et l'aménagement du territoire en contexte interprovincial. *Cahiers de géographie du Québec*, 56(157), 173-188. <https://doi.org/10.7202/1012217ar>
- Sabatier, C. et Berry, J. (1994). Immigration et acculturation. Dans R. Y. Bourhis et J. Leyens (dir.), *Stéréotypes, discrimination et relation intergroupes* (p. 261-291). Mardaga
- Salem, L. (2011). *La dimension culturelle dans la traduction audiovisuelle* [thèse de doctorat, Université Mentouri]. <https://bu.umc.edu.dz/theses/traduction/xLOU1293.pdf>
- Sapin, M., Spini, D. et Widmer, E. (2014). *Les parcours de vie : de l'adolescence au grand âge*. EPFL Press.
- Savoie-Zajc, L. (2007). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide? *Recherches qualitatives*, hors-série 5, 99-111. [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors\\_serie/hors\\_serie\\_v5/savoie\\_zajc.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v5/savoie_zajc.pdf)
- Schumacher, R. (2010). *Structures et comportements en transition*. Peter Lang.
- Schwartz, O., Paradeise, C., Demazière, D. et Dubar, C. (1999). Analyser les entretiens biographiques : l'exemple des récits d'insertions. *Sociologie du travail*, 41(4), 453-479. <https://doi.org/10.4000/sdt.38811>

- Sevastianov, S. V., Laine, J. P. et Kireev, A. A. (2015). *Introduction to border studies*. Far Eastern Federal University. [https://ojkum.ru/images/knigi/Introduction\\_to\\_Border\\_Studies3.pdf](https://ojkum.ru/images/knigi/Introduction_to_Border_Studies3.pdf)
- Shafiefar, S. (2018). *Language profile of Iranian immigrants in Montréal compared to Toronto* [mémoire de maîtrise, Université Laval]. CorpusUL. <http://hdl.handle.net/20.500.11794/32985>
- Sharif, J. (2015). *France-Iran : dans le sillage du « désintérêt » politique à une fascination culturelle mutuelle* [thèse de doctorat, Ohio State University]. OhioLINK. [http://rave.ohiolink.edu/etdc/view?acc\\_num=osu1429644160](http://rave.ohiolink.edu/etdc/view?acc_num=osu1429644160)
- Skutnabb-Kangas, T. (1996). The colonial legacy in educational language planning in Scandinavia-from migrant labour to a national ethnic minority. *International Journal of the Sociology of Language*. 118, 81-106. <https://doi.org/10.1515/ijsl.1996.118.81>
- Skutnabb-Kangas, T. (2012). Indigenesness, human rights, ethnicity, language and power. *International Journal of the Sociology of Language*, 213, 87-104. <https://doi.org/10.1515/ijsl-2012-0008>
- Skutnabb-Kangas, T. (2013). Role of linguistic human rights in language policy and planning. Dans *The encyclopedia of applied linguistics*. <https://doi.org/10.1002/9781405198431.wbeal1026.pub2>
- Skutnabb-Kangas, T. et Dunbar, R. (2010). Indigenous children's education as linguistic genocide and a crime against humanity? A global view. *Journal of Indigenous people's rights*, 1, 5-122. <https://www.afn.ca/uploads/files/education2/indigenousschoolseducation.pdf>
- Statistique Canada. (2015). *Section 1 - Définitions de la population de la langue française de l'Ontario*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-642-x/2010001/article/section1-fra.htm>
- Statistique Canada. (2017a). *Immigration et langue au Canada, 2011 et 2016*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2019001-fra.htm>
- Statistique Canada. (2017b). *Le français, l'anglais et les minorités de langue officielle au Canada*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016011/98-200-x2016011-fra.cfm>
- Statistique Canada. (2017c). *Profil du recensement, Recensement de 2016 : Ottawa – Gatineau*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CMACA&Code1=505&Geo2=PR&Code2=35&SearchText=Ottawa&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=1&type=0>
- Statistique Canada. (2017d). *Tableau 2 : dix principaux pays de naissance des immigrants récents*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171025/t002b-fra.htm>

- Statistique Canada. (2019). *Statistiques sur les langues officielles au Canada*. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/publications/statistique.html>
- Terry, D., Ali, M. et Lê, Q. (2011). Asian migrants' lived experience and acculturation to Western health care in rural Tasmania. *Australian Journal of Rural Health*, 19(6), 318-323. <https://doi.org/10.1111/j.1440-1584.2011.01229.x>
- Traisnel, C. et Denault, A.-A. (2014). Quarante ans de pacification tranquille : du projet de reconnaissance politique de la commission Laurendeau-Dunton aux politiques de protection des francophones en situation minoritaire. *Mens*, 14-15(2-1), 89-129. <https://doi.org/10.7202/1035528ar>
- Traisnel, C., Doucet, E. et Magord, A. (2020). Considérer l'Acadie : ou lorsque les francophonies d'ailleurs contribuent à la reconnaissance des francophonies canadiennes. *Revue Internationale des Francophonies*, 7. <https://doi.org/10.35562/rif.1089>
- Traisnel, C. et Payaud, M. (dir.). (2020). *La francophonie institutionnelle : 50 ans*. L'Harmattan.
- Traisnel, C., Violette, I. et Gallant, N. (2013). Les minorités francophones canadiennes face à l'immigration : particularismes et représentations de la diversité ethnoculturelle dans les milieux associatifs. *Minorités linguistiques et société*, 2, 9-28. <https://doi.org/10.7202/1014843ar>
- Treffers-Daller, J. et Mougeon, R. (2005). The role of transfer in language variation and change: Evidence from contact varieties of French. *Bilingualism: Language and Cognition*, 8(2), 93-98. <https://doi.org/10.1017/S1366728905002191>
- Verdier, M. (2013). La constitution de l'idéologie linguistique des chateurs malgachophones dans les cybercafés de Tananarive. *Langage et société*, 143, 87-107. <https://doi.org/10.3917/ls.143.0087>
- Vernet, S. (2017). Discours, idéologies linguistiques et enseignement du français à l'Université de Moncton, en Acadie du Nouveau-Brunswick. *Études canadiennes*, 83(1), 177-194. <https://doi.org/10.4000/eccs.1004>
- Veronis, L. (2015). Immigrants' narratives of inclusion and belonging in the transborder city of Ottawa-Gatineau, Canada's national capital region. *Canadian Ethnic Studies*, 47(2), 45-65. <https://doi.org/10.1353/ces.2015.0019>
- Veronis, L. et Huot, S. (2017). *Les espaces de rencontres : les expériences d'intégration sociale et culturelles des immigrants et réfugiés francophones dans les communautés francophones en situation minoritaire*. Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada. <https://www.canada.ca/content/dam/ircc/migration/ircc/francais/ressources/recherche/documents/pdf/r12-2015-integration-experience-fra.pdf>
- Veronis, L. et Huot, S. (2018). La pluralisation des espaces communautaires francophones en situation minoritaire : défis et opportunité pour l'intégration sociale et culturelle des

- immigrants. *Francophonie d'Amérique*, 46-47, 171-195.  
<https://doi.org/10.7202/1064892ar>
- Veronis, L. et Huot, S. (2019). Imaginaires géographiques de la francophonie minoritaire canadienne chez des immigrants et des réfugiés d'expression française. *Diversité urbaine*, 19, 115-137. <https://doi.org/10.7202/1065123ar>
- Ville de Gatineau. (2015). *Gatineau, c'est dans mon objectif: guide facilitant l'accueil et l'intégration des nouvelles citoyennes et des nouveaux citoyens*. [https://www.gatineau.ca/docs/guichet\\_municipal/immigration\\_diversite\\_culturelle/Gatineau\\_dans\\_mon\\_objectif\\_2015.fr-CA.pdf](https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/immigration_diversite_culturelle/Gatineau_dans_mon_objectif_2015.fr-CA.pdf)
- Ville de Gatineau. (2016). *Stratégie de la ville de Gatineau en matière d'immigration, de diversité culturelle et d'inclusion*. [https://www.gatineau.ca/docs/guichet\\_municipal/immigration\\_diversite\\_culturelle/plan\\_action\\_2016\\_2017.fr-CA.pdf](https://www.gatineau.ca/docs/guichet_municipal/immigration_diversite_culturelle/plan_action_2016_2017.fr-CA.pdf)
- Vincent-Ponroy, J. et Chevalier, F. (2018). Les récits de vie. Dans F. Chevalier, L. Cloutier et N. Mitev (dir.), *Les méthodes de recherche du DBA* (p. 165-182). Éditions EMS.
- Violette, I. (2010). *Immigration francophone en Acadie du Nouveau-Brunswick : langues et identités* [thèse de doctorat, Université François-Rabelais de Tours]. [http://www.applis.univ-tours.fr/theses/2010/isabelle.violette\\_3083.pdf](http://www.applis.univ-tours.fr/theses/2010/isabelle.violette_3083.pdf)
- Violette, I. (2014). L'immigration francophone en Acadie : langue, nation et minorité. *Minorités linguistiques et société*, 4, 126-153. <https://doi.org/10.7202/1024695ar>
- Violette, I. (2018). Multiculturalisme à Moncton: le français comme langue d'intégration (portrait). Dans Y. Frenette (dir.), *Francophonies nord-américaines : langues, frontières et idéologies* (p. 143-146). Presses de l'université Laval.
- Weber, M. (1971). *Économie et Société*. Plon.
- Yaguello, M. (2015). *Catalogue des idées reçues sur la langue*. Points.

## **Annexe I : Guide d'entretien**

### **Informations sociodémographiques**

#### **1. Parlez-moi brièvement de vous**

- Âge ?
- Ville/région d'origine ?
- Langue maternelle ?
- Niveau d'études ?
- Profession exercée en Iran et au Canada ?
- Situation familiale (conjoint, enfants) ?
- Depuis combien de temps installé au Canada ?
- Dans la région ?

#### **2. Parlez-moi de votre éducation et des connaissances des langues (et celles de votre famille)**

- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ? Où ?
- Est-ce que vos parents parlent d'autres langues que leur langue maternelle ? Si oui, lesquelles ? Où est-ce qu'ils les ont apprises ?
- Quelles sont les langues que vous connaissez (parlez) ? Les raisons d'apprendre ? Où ?
- Où est-ce que vous avez appris le français ? Pendant combien de temps l'avez-vous étudié ? Pourquoi avez-vous choisi de l'apprendre ?
- Avez-vous suivi des cours de français ou d'anglais au Canada ? Dans quelle région ? Pourquoi ? Pendant combien de temps ? Qu'est-ce qui a motivé votre choix (si jamais la personne avait choisi les cours de français plutôt que l'anglais, ou l'inverse) ?
- Avez-vous fait des études (formation) au Canada ? Dans quelle langue ? Pourquoi ? Dans quelle région ? Qu'est-ce qui a motivé votre choix ?
- Le cas échéant avez-vous l'intention de le faire ? Dans quelle langue ? Où ? Pourquoi ?

## **Parcours migratoire**

### **3. Maintenant, j'aimerais que l'on discute de votre parcours d'immigration. Pourquoi avez-vous choisi de venir au Canada ? Pourquoi avez-vous choisi de vous installer dans la région de la capitale nationale ?**

- Raisons de venir au Canada ?
- Raisons de venir dans la région ?
- Avez-vous de la famille ou des amis au Canada ? Où ? Étiez-vous en contact avec eux avant de venir ?
- Avez-vous vécu dans une autre région avant de venir dans la région de la capitale nationale ? En cas de changement, quelles étaient les raisons ?
- Où habitez-vous (Gatineau- Ottawa) ? Êtes-vous dans un quartier francophone ou anglophone ? Aimez-vous votre quartier/ville ? Pour quelles raisons ?
- Depuis votre arrivée dans la région, avez-vous changé de quartier/ville ? Pourquoi ?

### **4. Racontez- moi vos souvenirs des premiers moments d'immigration. Comment avez-vous été accueilli au Canada ? Et dans la région ?**

- Quelles ont été les difficultés ?
- Des difficultés liées à la langue ?
- Parlez-moi des contacts que vous avez eus avec les gens ici (Canadiens, Iraniens, d'autres immigrants). Ces premiers contacts, ont-ils eu un impact sur vos choix langagiers ultérieurs ?
- Avez-vous utilisé les services d'aide à l'établissement ? Lesquels ?
- Avez-vous eu de la difficulté à recevoir des services dans la langue que vous désiriez ? Si c'était le cas, qu'est-ce que vous avez fait ?
- Racontez-moi un souvenir de vos premières expériences avec les francophones canadiens.

## **Pratiques langagières**

### **5. Maintenant que vous êtes installé dans la région, je suis curieuse de savoir comment utilisez-vous les langues que vous connaissez. Racontez-moi, par exemple, une journée typique de votre weekend**

- Avec qui ? Où ? Quelle activité ? dans quelle langue ?
- Fréquentez-vous des gens de l'autre côté du pont ? Pour quelles raisons ? Une fois traversé le pont, dans quelle langue communiquez-vous ? Est-ce que vous alternez ? Pourquoi ?
- Quelle est votre langue principale de communication dans des endroits publics, comme au dépanneur ou au restaurant ? Avec qui ? Dans quelle situation ?
- Dans quelle mesure fréquentez-vous des activités francophones au Canada ? Avec qui ? Pourquoi ?
- Diriez-vous que vous utilisez le français souvent ? Pourquoi pensez-vous que c'est ainsi ?
- À quel point utilisez-vous les médias francophones au Canada ?

### **6. Parlez-moi des langues que vous utilisiez au travail avant de venir au Canada ? Quelle langue utilisez-vous maintenant, au Canada ?**

- Quelle est la langue principale de votre communication au travail avant et après l'immigration ? Pourquoi
- Parlez-vous parfois une autre langue que X avec vos collègues ? Pourquoi ?

### **7. Parlez-moi à propos des langues que vous parliez à la maison (avec votre mari, femme, enfants, d'autres connaissances) avant de venir au Canada ? Maintenant, au Canada, communiquez-vous toujours dans la (les) même/s langue/s à la maison ?**

- Quelle(s) est (sont) la (les) langue(s) des enfants ? Vont-ils à l'école francophone ou anglophone ? Apprennent-ils le français en immersion ? Pourquoi avez-vous fait ce choix pour vos enfants ? (En cas d'échant, quelle école vous choisiriez, si vous aviez des enfants)

## **Idéologie du standard et représentations de la majorité-minorité**

- 8. Le Canada a deux langues officielles : le français et l'anglais. Que saviez-vous de cette réalité avant de venir au Canada ? Est-ce que votre perception du rapport entre ces deux langues a changé maintenant que vous avez immigré au Canada ? Expliquez.**
- 9. Comment voyez-vous ce rapport (le rapport entre le français et l'anglais) ici dans la région ?**
  - Qu'est-ce qui vous le fait penser ? Donnez-moi des exemples de situations.
- 10. Parlons maintenant un peu de vos contacts avec le français et la francophonie.**
  - Avez-vous voyagé à l'étranger avant d'immigrer au Canada ? Quels pays francophones avez-vous déjà visités ? Pour quelle raison ? Combien de temps êtes-vous restés dans ces pays francophones ?
  - Y avez-vous fréquenté une école, un cours, une formation ? Pourquoi avez-vous choisi de suivre ces cours (formation, etc.) dans ce (s) pays ?
- 11. Qu'est-ce que vous saviez de la langue française au Canada, avant de venir ? Qu'en pensez-vous maintenant ?**
  - Actuellement, face aux francophones canadiens (de la région), essayez-vous plutôt d'utiliser les mots et les termes de la région ? Expliquez ?
  - Certains pensent que le français canadien est influencé par l'anglais, qu'en pensez-vous ? Expliquez.
- 12. Êtes-vous à l'aise quand vous parlez français au Canada (dans un milieu francophone) ? Pourquoi pensez-vous que vous vous sentez ainsi ? Et quand vous parliez français dans les pays francophones que vous avez visités (si la personne a en effet parlé français à l'extérieur du Canada), sentiez-vous à l'aise ?**
  - S'il y a une différence : comment expliquez-vous cette différence ? À quel moment vous êtes-vous senti pareil/différent ? Donnez-moi des exemples.
- 13. Quel conseil donneriez-vous sur la connaissance du français et de l'anglais aux autres Iraniens qui aimeraient immigrer au Canada ?**
- 14. Avez-vous d'autres choses à ajouter ?**

## **Annexe II : Annonce de recrutement**

Vous trouverez ci-dessous la version française de l'annonce de recrutement :

Dans le cadre d'une recherche scientifique menée à l'université d'Ottawa sur le parcours d'intégration d'immigrants iraniens à la francophonie canadienne, nous cherchons des immigrants d'origine iranienne de première génération (nées en Iran), âgés de plus de 18 ans, qui maîtrisent le français et qui demeurent dans la région de la capitale nationale.

Ce projet sera réalisé dans le cadre d'une thèse de doctorat de la chercheuse principale, Elham Sehat Gholnikoo, qui mène cette recherche sous la direction de Mme Monika Jezak, professeure à l'Institut des langues officielles et du bilinguisme et sous la codirection de Mme France Martineau, professeure au Département de français à la Faculté des arts de l'Université d'Ottawa.

Votre participation consistera à discuter de sujets tels que les différentes étapes de votre vie (p.ex. vos souvenirs avant et après l'immigration), vos activités de loisir, l'usage que vous faites du français et de l'anglais dans différentes situations de la vie de tous les jours, votre perception des différences entre la francophonie canadienne et celle de France, etc.

Cette discussion informelle d'une heure environ, en persan, sera enregistrée (audio seulement) d'une manière anonyme pour fins de transcription et d'étude. L'entrevue aura lieu à un endroit de votre choix et sur une base de premier arrivé, premier servi.

Si vous avez des questions concernant votre participation à cette recherche, n'hésitez pas à nous contacter :

Elham Sehatghol

Monika Jezak

France Martineau

### **Annexe III : Formulaire d'information et de consentement**

TITRE DU PROJET: LES PARCOURS D'INTÉGRATION D'IMMIGRANTS ADULTES À LA FRANCOPHONIE CANADIENNE : ANALYSE DISCURSIVE DES RÉCITS DE VIE D'IRANIENS DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

Superviseure : Monika Jezak

ILOB, Faculté des arts

Université d'Ottawa

Co-superviseure : France Martineau

Département de français, Faculté des arts

Université d'Ottawa

Étudiante au doctorat : Elham Sehat Gholnikoo

Département de français, Faculté des arts

Université d'Ottawa

**Invitation** : Vous êtes invité(e) à participer au projet de recherche mené par l'étudiante Elham Sehat Gholnikoo dans le cadre d'une thèse de doctorat en lettres françaises, supervisée par Mme Monika Jezak et co-supervisée par Mme France Martineau.

**Participation volontaire** : Si vous acceptez de participer à ce projet, je vous demanderai de bien vouloir signer le formulaire suivant avant de procéder à l'entrevue individuelle. L'entrevue ne devrait pas vous prendre plus d'une heure. Le fait de remplir ce formulaire indique votre acceptation de participer à ce projet. Veuillez toutefois noter que vous pouvez refuser de répondre à certaines questions.

**Objectif** : Ce projet de recherche vise l'étude du parcours d'intégration des immigrants adultes iraniens. Durant l'entrevue, nous discuterons essentiellement de sujets tels que les différentes étapes de votre vie (p.ex. vos souvenirs avant et après immigration), vos activités de loisir, l'usage que vous faites du français et de l'anglais dans différentes situations de la vie de tous les jours, votre perception des différences entre la francophonie canadienne et celle de France, etc.

**Risques :** En participant à cette recherche, vous ne courez pas de risques ou d'inconvénients particuliers. Par contre, il est possible que le fait de parler de votre expérience vous amène à ressentir des émotions difficiles. Dans ce cas, vous pouvez vous adresser aux personnes ressources avec qui vous pourrez communiquer. La liste de ces personnes se trouve en annexe de ce formulaire (les services seront offerts gratuitement à Gatineau et à Ottawa). De plus, vous pouvez demander de prendre une pause ou d'arrêter l'entretien en tout temps.

**Avantages:** Participation à la recherche permettra aux autres membres de la société francophone canadienne de bénéficier de notre étude en se familiarisant davantage avec les points de vue des immigrants francophones par rapport à leur société d'accueil ainsi que la francophonie canadienne. De plus, les résultats de notre projet contribueront à mieux comprendre les facteurs de maintien de la langue française au Canada, surtout en milieu minoritaire.

**Confidentialité et anonymat:** L'information que vous partagerez restera strictement confidentielle. Le contenu ne sera utilisé que pour notre étude et seules la chercheuse principale, la directrice et la co-directrice de thèse y auront accès. Votre anonymat est garanti car nous n'utiliserons jamais votre nom ou autre information permettant de vous identifier lorsque nous diffuserons les résultats de notre recherche. Durant la recherche, votre nom sera remplacé par un code dans tout le matériel et les données de la recherche contenant des renseignements personnels et seuls la chercheuse principale et la directrice de recherche auront accès à ces informations.

**Conservation des données:** Tout le matériel de la recherche sera conservé dans un tiroir fermé à clé aussi que les données recueillies seront conservées de façon sécuritaire dont l'accès sera protégé par l'utilisation d'un mot de passe et auquel seules la chercheuse principale et la directrice auront accès (Une fois les données recueillies en format numérique sur une clé USB, nous supprimerons les entrevues sur l'enregistreuse). Les données seront conservées pour une période de 5ans. Après cette période elles seront détruites.

**Participation volontaire et droit de retrait**

Votre participation à cette recherche est tout à fait volontaire. Vous restez libre à tout moment de mettre fin à votre participation sans que vous en subissiez des préjudices et sans avoir à motiver votre décision. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, les données vous concernant ne seront pas conservées et seront détruites de façons sécuritaires. Vous pouvez également refuser de répondre à certaines questions sans conséquence négatives.

Pour tout renseignement additionnel concernant cette étude, vous pouvez communiquer avec moi, Elham Sehatghol, Monika Jezak et France Martineau aux numéros indiqués ci haut.

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, vous pouvez vous adresser au Responsable de l'éthique en recherche à l'Université d'Ottawa, 550, rue Cumberland, pièce 154, (613) 562-5387 ou [ethique@uottawa.ca](mailto:ethique@uottawa.ca).

Je soussigné(e)... .. consens librement à participer à cette recherche menée par Elham Sehat Ghol laquelle recherche est supervisée par Monika Jezak. J'ai pris connaissance du formulaire et je comprends le but, la nature, les avantages, les risque, les inconvénients de la recherche.

Il y a deux copies du formulaire de consentement, dont une copie que vous pouvez garder.

Signature de la chercheure principale... .. Date :

Signature du participant ... .. Date :

## Liste de ressources d'aide psychologique ou émotionnelle :

### La région de l'Outaouais (Gatineau)

- **Tel-aide Outaouais**; Service anonyme et confidentiel d'écoute téléphonique et de courriel en français et en anglais, pour toute personne ayant besoin d'aide, de soutien ou d'aiguillage.  
[www.tel-aide-outaouais.org](http://www.tel-aide-outaouais.org)  
Gatineau : 819-775-3223 (24/24; 7j)  
Ottawa : 613-741-6433 (24/24; 7j)
- **Service gratuit et spécialisé en intervention de crise du Québec**; Services confidentiels pour les personnes en crise ou en détresse psychologique. Intervention téléphonique 24/7  
Tél : 418 688 4240  
[www.centredecrise.ca](http://www.centredecrise.ca)
- **Ligne de crise**  
819-595-9999 ou 1-866APPELLE (277-3553) (appel gratuit)  
[www.centredaide247.com](http://www.centredaide247.com)
- **Jeunesse Écoute : (les jeunes entre 18 et 20 ans)**  
1-800-668-6868  
[www.jeunessejecoute.ca](http://www.jeunessejecoute.ca)

### La région d'Ottawa

- **La clinique de counseling sans rendez-vous**; Soutien aux défis de la vie, service de counseling gratuit pour les résidents de l'Ontario  
[www.walkincounselling.com](http://www.walkincounselling.com)
- **Centre de santé communautaire du Centre-ville**  
420, rue Cooper Ottawa, Ontario K2P 2N6  
(613) 233-4443 poste 2109  
[www.centretownchc.org](http://www.centretownchc.org)
- **Somerset West Community Health Centre**  
55, rue Eccles, Ottawa, Ontario  
(613)238-8210  
[www.swchc.on.ca](http://www.swchc.on.ca)

- **Centre de santé communautaire du Sud-Est d'Ottawa**  
 1355, rue Bank Ottawa, Ontario  
 (613)737-5115  
[www.seochc.onca](http://www.seochc.onca)
  
- **Service à la famille Ottawa (SFO)**  
 312 avenue Parkdale, Ottawa, Ontario  
 (613) 725-3601  
[www.familyservicesottawa.org](http://www.familyservicesottawa.org)
  
- **Organisme Communautaire des Services aux Immigrant d'Ottawa (OCISO)**  
 959, rue Wellington Ouest, Ottawa, Ontario  
 (613)725-0202  
[www.ociso.org](http://www.ociso.org)
  
- **Service familial catholique Ottawa (SfcO) (Ang.Fr)**  
 310, chemin Olmstead, Ottawa, Ontario  
 (613)233-8478  
[www.cfsottawa.ca](http://www.cfsottawa.ca)
  
- **Service de Counselling et de Soutien de Stormont, Dundas et Glengarry**  
 26, rue Montréal, Cornwall, Ontario  
 (613)932-4610 post.24807  
[www.css.sdg.ca](http://www.css.sdg.ca)